هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10019 — 42 PAGES — SAMEDI 16 AVRIL 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,28 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 19.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

M. CARTER ESTIME INUTILE DE STIMULER L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE ET RENONCE A LA RISTOURNE FISCALE

LIRE PAGE 39

L'armée espagnole et les communistes

La prise de position du Conseil militaire n'alarme pas M. Suarez

Le cabinet espagnol doit se réunir, ce vendredi 15 avril à Madrid, sous la présidence de M. Adolfo Suarez, pour fixer la date des élections législatives, les premières de ce type en Espagne depuis quarante et un ans. Celles-ci devraient avoir lieu au plus tard avant la fin du mois de juin.

M. Suarez a d'autre part nommé, jeudi, l'amiral Pascual Pery Junquera ministre de la marine en remplacement de l'amiral Gabriel Pita da Veiga qui avait démissionné lundi pour protester contre la légalisation du P.C.E. Le mauvaise humeur de l'armée s'est exprimée dans le communiqué officiel du conseil militaire. Mais, bien qu'elle soit montée en épingle par l'extrême droite, elle ne semble pas remettre en question la discipline du corps des officiers.

De notre correspondant

Madrid. — M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, a nommé jeudi 14 avril l'amiral Pascual Perez Junquera ministre de la marine, en remplacement de l'amiral Pita da Veiga qui avait présenté lundi sa démission pour protester contre la légalisation du parti *communiste espagnol* (P.C.E.).

La cascade de démissions militaires que l'on pouvait craindre n'a pas eu lieu, exception faite de l'amiral Enrique Amador Franco, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, et cousin éloigné du général Franco, qui a démissionné mercredi (*le Monde*, du 15 avril). M. Suarez semble donc pour le moment contrôler une des plus graves crises qu'ait connues son gouvernement.

La résolution adoptée mardi 12 avril par le Conseil supérieur de l'armée (présidé par le chef du haut état-major) à propos de la légalisation du P.C.E. est enfin connue. Elle comprend deux points principaux (comme nous l'avions laissé entendre dans *le Monde* du 15 avril, en citant l'agence Europa-Press).

1) Désapprobation de la légalisation du P.C.E. Considérant l'intérêt national, l'armée admet néanmoins avec discipline le fait accompli ;

2) L'armée souligne que son devoir est de défendre l'unité de la patrie, son drapeau, l'institution monarchique et sa propre réputation.

A ces deux points, le quotidien d'extrême droite l'*Alcazar*, organe de la Confédération des anciens combattants, a cru nécessaire d'en ajouter deux autres : l'armée manifeste son mécontentement face à la dégradation que subit, dans cette affaire, la personne du roi de par la faute du gouvernement, elle juge inadmissible que le ministère de l'armée n'ait pas *été informé en temps utile de la* décision de légaliser le P.C.E. prise par le gouvernement. D'autre part, l'armée est disposée à résoudre, si nécessaire, les problèmes qui se poseront à l'avenir *« en utilisant ses propres moyens »*. La radio a retransmis, jeudi, toutes les demi-heures, une note de l'office de presse du conseil supérieur de l'armée démentant ces deux points « ajoutés » par l'*Alcazar*.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Lire la suite page 6.)

Baroud d'honneur ?

Personne n'imaginait en Espagne que l'armée accepterait sans broncher la légalisation du parti communiste. L'hostilité des officiers supérieurs *franquistes* — anciens de la « croisade » — à l'égard des ennemis « rouges » était au contraire régulièrement invoquée, dans l'entourage du pouvoir, *pour justifier* telle ou telle lenteur de la libéralisation. Les ultras, quant à eux, espéraient hier encore que, « dans un sursaut d'honneur », l'armée finirait par *faire* obstacle au démantèlement progressif du système. En choisissant, après avoir tenté d'en faire prendre la responsabilité par le tribunal suprême, de légaliser le P.C.E. avant les élections législatives, M. Adolfo Suarez prenait donc — en toute connaissance de cause — un risque calculé.

Tout porte à croire aujourd'hui que le calcul était bon. Si les deux démissions de militaires *membres du gouvernement* et le communiqué du Conseil supérieur de l'armée traduisent la « répulsion » qu'inspire toujours à l'armée le parti de M. Carrillo, on *peut penser que cette* « grogne » n'ira pas au-delà d'un « baroud d'honneur ». Pour le reste, les références à la « discipline » et l'hommage rendu à la monarchie sont assez clairs pour limiter les effets de cet « avertissement » solennel.

***Les* manœuvres qui ont accompagné ce témoignage de mauvaise humeur illustrent la grande agitation que l'approche des élections *fait régner depuis plusieurs* semaines en Espagne. D'où l'étrange guérilla sémantique autour du communiqué des militaires, que chacun s'efforce d'interpréter selon ses intérêts. L'extrême droite, défendue par l'« Alcazar » organe des anciens combattants franquistes, cherche naturellement à dramatiser la situation en sollicitant les textes et les sentiments « patriotiques ». L'Alliance populaire de M. Fraga Iribarne, qui compte récupérer les suffrages de toute la droite « néo-franquiste », veut donner le maximum d'éclat à une « *fronde* militaire » propre à *impressionner l'électorat*.**

Le gouvernement cherche au contraire, en utilisant les moyens d'information officiels, à convaincre l'opinion — nationale et internationale — que les forces armées ont finalement entériné sa politique libérale.

Au-delà de ces manipulations ? subsiste-t-il un réel danger de réaction militaire en Espagne ? Les dirigeants de l'opposition *démocratique* ne le pensent pas. L'armée de 1977 n'est plus celle des lendemains de la guerre civile. Si, dans les grades les plus élevés de la hiérarchie, les officiers fidèles *aux principes* du franquisme demeurent majoritaires, *il n'en va plus de même* au niveau opérationnel. L'existence de l'Union militaire démocratique, *dont les membres ont* été traduits en justice, en est une preuve.

En outre, l'armée a déjà eu l'occasion de témoigner à plusieurs reprises, depuis la *mort* du Caudillo, son loyalisme politique. La décolonisation précipitée de l'ex-Sahara espagnol représentait pour de nombreux officiers une « pilule » au *moins aussi* amère à avaler que le retour officiel de M. Carrillo à Madrid. De la même façon, l'enlèvement, en janvier dernier, du général Villaescusa, président du conseil militaire, représentait un défi *brutal*, une invite à la sédition, que l'armée n'a pas relevés.

Des témoignages de mauvaise humeur ou des menaces voilées ont certes entraîné ces derniers *mois*, dans les unités mises à pied, rappels à l'ordre où à la discipline. Mais sans plus. Le roi Juan Carlos a de bonnes raisons de miser sur la fidélité d'une armée *dont* il est issu, et qu'il commande en dernier ressort. En irait-il de même si un jour le grand vent de liberté — et de permissivité — qui souffle sur l'Espagne, *la très grave crise économique* qui s'annonce, entraînaient le pays dans un désordre « à la portugaise ». C'est un deuxième risque, mais que cette fois ni le gouvernement ni l'opposition ne paraissent soucieux de courir.

Diplomatie et économie au « séminaire » de Rambouillet

L'opération d'aide française s'achève au Zaïre

L'opération de soutien logistique au Maroc et au Zaïre s'achève, conformément à l'engagement pris par M. Giscard d'Estaing, en cette fin de semaine. Selon des autorités de l'armée de l'air, tous les appareils engagés auront regagné vendredi soir *leur base près d'Orléans*.

L'attitude française a été condamnée jeudi par l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, M. Tchervonenko. A sa sortie de l'Elysée où il venait d'être reçu par le président de la République et lui avait *confirmé la visite de M. Brejnev en France à la fin de juin* ou au début de juillet, le diplomate a dénoncé « toutes les ingérences extérieures ». Il a aussi assuré que le problème zaïrois n'avait pas constitué un « sujet spécial » de son entretien et répété que Moscou « n'a rien à voir » dans les événements du Shaba.

Aux moindres frais ?

L'intervention de la France au Zaïre au côté du Maroc sous la *forme* d'une aide logistique de l'armée de l'air, n'a pas soulevé la tempête de protestations à *laquelle on* pouvait s'attendre. Qualifiée de « raisonnable » à l'OTAN, commentée en termes parfois embarrassés mais nullement hostiles par la plupart des alliés européens, elle bénéficie d'une conjoncture favorable. M. Giscard d'Estaing ne semble pas — *même compte* tenu des réactions de l'opposition française — devoir tirer un bilan *négatif de son entreprise*. Les quelques contradictions qu'on a pu relever ici et là dans les déclarations officielles et celles d'exécutants — quant au transport exclusif de matériel ou à l'importance de l'équipe militaire présente au Zaïre — n'ont pas, pour l'essentiel, modifié le caractère de l'opération qui s'achève.

Aussi bien à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay, on estime que, en fin de compte, elle se traduit par un *succès*. *En effet,* depuis plus de dix-huit mois, Paris était l'objet de très vives pressions *de la part de ses alliés africains*. Chez certains d'entre eux, et non les moindres, l'engagement des Cubains en Angola avait créé une angoisse proche de la panique. Ils craignaient de n'avoir rien à espérer de Paris en cas de difficultés externes, et, *a fortiori*, intérieures. Depuis des mois, M. Giscard d'Estaing cherchait le « geste » ni trop coûteux ni *trop risqué qui permettrait* de les rassurer. La France, en effet, n'était pas en mesure, faute de moyens financiers ou de ces surplus militaires que l'U.R.S.S. distribue largement à ses amis, de renforcer sérieusement la douzaine d'armées des pays qui se jugeaient menacés.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 2.)

Le gouvernement prépare le plan d'action de douze mois

Augmentation du chômage et des faillites en mars

Ainsi qu'il l'avait déjà fait les 5 et 6 avril 1975, M. Giscard d'Estaing réunit pour la journée de vendredi 15 et la matinée de samedi 16 avril, au château de Rambouillet, les membres du gouvernement invités à participer à un « séminaire de réflexion ».

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué que cette réunion serait consacrée d'une part à « l'examen des grands problèmes économiques et sociaux, dans la perspective du plan d'action de douze mois qui sera présenté par le premier ministre au Parlement le 26 avril », *d'autre part aux* « problèmes de la politique extérieure ». *Seuls les quinze ministres participent aux séances de travail de ce vendredi, dont les thèmes doivent être à nouveau abordés dans la matinée du 16 en présence des vingt-cinq secrétaires d'Etat. Un déjeuner réunira ensuite l'ensemble du gouvernement, dont les délibérations seront commentées dans l'après-midi par M. Lecat.*

M. Bergeron, vice-président de l'UNEDIC (assurance-chômage), a confirmé, jeudi, que le nombre des chômeurs bénéficiant d'allocations à ce titre, avait augmenté de 4 % (+ 20 020) en mars. Ce qui porte à 24 % (+ 103 000) la progression des effectifs d'allocataires en cinq mois. Le nombre des faillites a lui aussi progressé, en mars, confirmant la tendance observée depuis le début de l'année.

Les propositions transmises par M. Beullac, ministre du travail, à M. Barre sont de deux types : les une visent à dégager des emplois à l'intention des jeunes qui vont arriver à l'automne sur le *marché* du travail : mise à la retraite anticipée de salariés âgés n'ayant pas encore soixante-cinq ans, incitation (dans certains secteurs critiques, comme la sidérurgie) au départ d'étrangers, à qui serait offert une aide financière en cas de retour dans leur pays. Les autres ont trait à la stimulation de l'activité : aide à la création d'entreprises et d'*emplois* chez les P.M.E. (par allègement de leurs charges, notamment), concours prioritaires aux firmes en expansion (qui créent des emplois), soutien sélectif aux branches particulièrement atteintes par la concurrence étrangère.

Ces propositions complètent le *dispositif annoncé le 27 mars* à Lyon par le premier ministre, prévoyant 5 milliards de crédits *nouveaux pour les entreprises* : 2 pour les P.M.E., 2 pour les grandes firmes, 1 pour les investissements générateurs d'économie d'énergie (*le Monde* du 29 mars). Elles vont moins loin cependant que les trois séries de suggestions formulées ces derniers jours par *des membres de la majorité* ou par l'« aile marchante » du patronat.

M. Royer a demandé une quasi-suppression des charges sociales relatives au salaire des jeunes qui seraient embauchés par des entreprises, le maire de Tours voulant inciter ainsi les firmes à l'embauche. M. Jérôme Monod demande, au nom du R.P.R. (dans *le Nouvel Economiste*), l'allègement des formalités administratives d'apprentissage, la multiplication des *« embauches à l'essai »* (contrats temporaires), l'unification dans chaque région des services et des fonds concernant l'emploi. Dans les régions en crise, comme la Lorraine, le secrétaire général du parti de M. Chirac suggère qu'à l'instar de ce qui s'est passé naguère dans les charbonnages, *« la profession s'engage à fournir des emplois de remplacement, deux à trois si possible, chaque fois qu'un poste est menacé, et qu'elle garantisse aux salariés le maintien de leurs revenus et des avantages acquis. Il faut,* ajoute-t-il, *allonger les délais de licenciement, si ce reclassement n'est pas immédiatement possible ».*

Quant au groupe patronal Entreprise et Progrès, il demande l'octroi d'une aide (de l'ordre de 1 000 francs par mois) aux jeunes mères qui accepteront d'abandonner pour deux ans leur emploi, et d'une bourse de 15 000 francs aux Français et aux étrangers acceptant de quitter la France pour rechercher du travail à l'étranger ; il propose aussi que les mises en pré-retraite soient rendues exceptionnellement obligatoires pour plusieurs classes d'âge, l'objectif étant, dans tous ces cas, que l'entreprise remplace poste pour poste les salariés qui la quitteraient.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 39.)

LES SALT ET L'EUROPE

Malgré les intenses échanges de vues que les responsables américains ont eus ces derniers jours avec les dirigeants soviétiques, notamment par l'intermédiaire de M. Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, sur la limitation des armements stratégiques, les positions des deux grandes puissances sont restées sensiblement ce qu'elles étaient à la fin mars, au lendemain de l'échec de la mission de M. Vance à Moscou.

Dans un long article dont nous avons fait état dans notre précédent numéro, la Pravda *affirmait, jeudi 14 avril, que les propositions du secrétaire d'Etat ne contiennent* « aucun élément constructif » *et* « ne peuvent faire l'objet d'une discussion sérieuse ». *L'agence Tass a d'autre part démenti, le même jour, que l'U.R.S.S. n'ait présenté aucune proposition à M. Vance :* « Des propositions, *écrit l'agence soviétique*, ont été exposées en détail en janvier 1976 à M. Kissinger et à nouveau en détail à M. Cyrus Vance. » *Cependant, affirme Tass dans un autre commentaire,* « cela ne signifie pas qu'à Moscou on soit pessimiste quant aux perspectives des relations soviéto-américaines en général et aux SALT en particulier ».

par JACQUES HUNTZINGER (*)

Les négociations *SALT* sont pratiquement suspendues depuis un an.

L'affaiblissement du pouvoir de M. Kissinger, l'élection présidentielle et le changement d'administration à Washington ne permettaient pas au gouvernement américain de faire des choix décisifs afin de résoudre les principales difficultés de la négociation (*cruise missile*, bombardier *soviétique Backfire*, *réglementation* des missiles terrestres intercontinentaux, limitation du « mirvage » [1]). Et aujourd'hui il est encore un peu tôt pour que *l'administration* Carter ait pu déterminer avec précision l'ensemble de sa politique de contrôle des armements. L'entrevue de Moscou ne pouvait donc pas donner plus de résultats qu'elle n'en a donné. Certes, elle a été intéressante parce qu'elle a permis de tester les limites d'action de M. Brejnev par rapport à ses maréchaux. Mais, de toute façon, il ne s'est agi que d'un round d'observation. Il peut se passer encore beaucoup de choses d'ici au mois d'octobre 1977, date d'ex*piration de l'accord intérimaire* de 1972. Les SALT en ont vu d'autres depuis bientôt dix ans.

Les conversations sur la limitation des armements stratégiques *ont en effet été proposées* par le président Johnson dès 1967, alors que les Etats-Unis s'inquiétaient de voir l'Union soviétique mettre en place des systèmes d'armes antimissiles ABM. Washington considérait alors que les ABM étaient des armements coûteux, inefficaces et dangereux pour l'équilibre stratégique. Après *dix-huit* mois d'atermoiements, les Américains réussirent à convaincre l'Union soviétique de l'utilité de conversations pour un accord destiné à geler des fusées ABM. Mais, en 1971, l'Union soviétique, en raison *même des progrès américains* accomplis dans le domaine du « mirvage » des fusées, comme les Etats-Unis — inquiets du développement des SS-9 soviétiques, — *acceptèrent d'élargir les conversations* aux armements stratégiques offensifs. Encore fallait-il s'entendre sur cette notion d'arme « stratégique » : les armes nucléaires *stationnées en Allemagne*, les chasseurs et bombardiers se trouvant sur les porte-avions, sont-ils des armes stratégiques ? L'accord se fit pour limiter le champ des conversations *SALT* aux seuls armements « centraux » (fusées terrestres intercontinentales, *fusées sous-marines*, bombardiers stratégiques).

(Lire la suite page 5.)

(1) Installation d'ogives multiples sur les engins.

(*) Maître de conférences à l'université de Besançon.

QUE SAIS-JE?
1700 Titres
puf
chaque volume 9 F

AU JOUR LE JOUR

La rage

Les gardes forestiers suisses ont, paraît-il, reçu l'ordre de tuer à vue les animaux sauvages qui n'auraient pas l'air assez sauvage, un tel comportement permettant de les soupçonner de la rage.

Quand on rapproche ce fait des discussions qui font en ce moment rage, précisément, autour de la psychiatrie, on est en droit d'être inquiet.

Entre les trop violents qu'on interne et les trop calmes qu'on abat, que diable reste-t-il au tempérament pour s'exprimer ? Il y a de quoi devenir enragé.

ROBERT ESCARPIT.

FABRE-LUCE ET GLUCKSMANN

Deux enfants de Panurge

Difficile d'imaginer deux êtres plus différents. Alfred Fabre-Luce, grand bourgeois giscardophile, globe-trotter impénitent, continue de parler de tout, dans une langue un peu sèche, mais qui est la limpidité même, avec une aisance et une curiosité inlassables, à un âge où l'emportent d'habitude le scepticisme ou la fatigue. André Glucksmann, jeune philosophe juif, venu de mai 1968 et du maoïsme, s'est libéré de beaucoup d'illusions, mais est bien loin encore de se sentir à l'aise dans sa peau. Et cependant, les ouvrages qu'ils publient presque en même temps, reflètent l'un et l'autre de très vastes lectures, touchent à des sujets très voisins. De ce fait, sans jamais ou presque vraiment se rencontrer, ces deux livres se chevauchent fréquemment. Dans les deux cas, il s'agit d'un procès des maîtres à penser de l'*intelligentsia* contemporaine, même si, pour Fabre-Luce, les disciples, en dépassant les intentions des maîtres, sont largement responsables des crimes de leur descendance.

Lettres jaunes sur fond noir : Grasset a emprunté à Gallimard les couleurs de la *« Série noire »* pour présenter *les Maîtres penseurs*, de Glucksmann : manière de souligner ce que suggère déjà ce titre singulièrement parlant. Les quatre personnages auxquels l'auteur de *la Cuisinière et le Mangeur d'hommes* (1) a décidé de régler leur compte sont à ses yeux des criminels, coupables d'avoir énoncé *« la plus monstrueuse des vérités, la vérité des monstres : penser c'est dominer »*.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 14.)

(1) Un volume, aux éditions du Seuil.

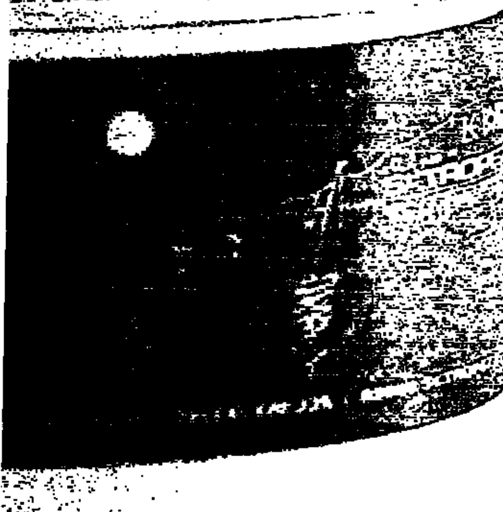
E SA RÉCEPTION PAR M. BEULLAC

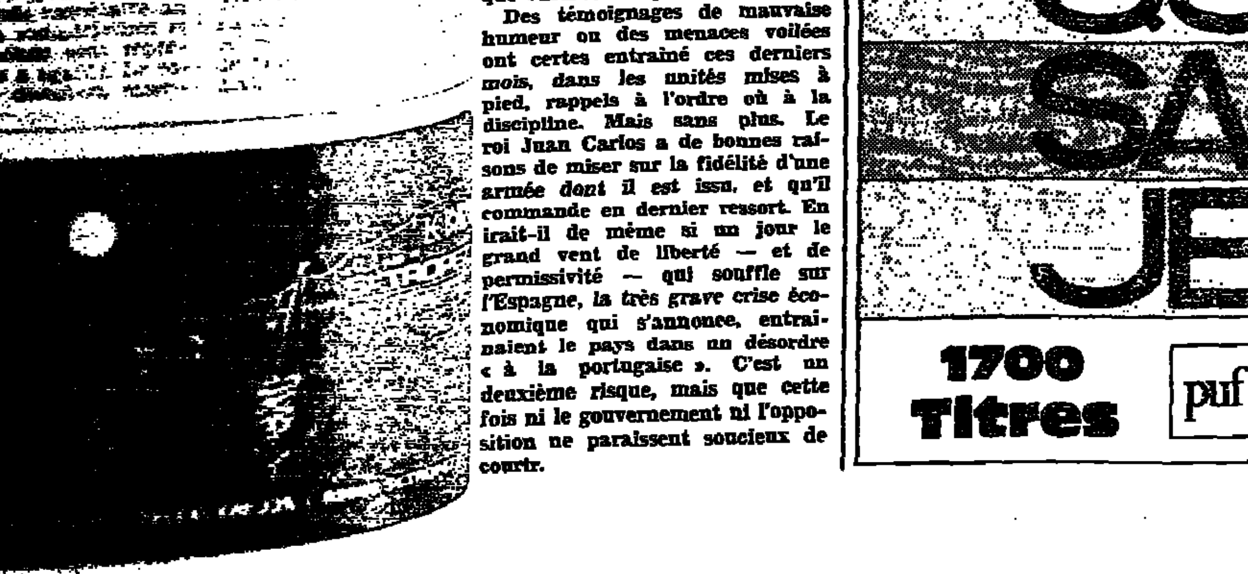
retien négatif ... M. Edmond Maire

reux conflits en cours

Le dollar reste faible

les prochaines réunions monétaires





AFRIQUE

LA FIN DE L'OPÉRATION FRANÇAISE D'AIDE LOGISTIQUE A KINSHASA

Les réactions européennes mettent l'accent sur la défense de l'intégrité territoriale du Zaïre

La mission des appareils français entre le Maroc et le Zaïre se poursuit ce vendredi 15 avril, contrairement à des informations en provenance de Rabat qui la disaient terminée mercredi. L'Elysée n'a en effet « *rien à ajouter* » aux précisions fournies mardi dernier par M. Giscard d'Estaing. Celui-ci avait déclaré : « *Nos transports se termineront à la fin de la présente semaine et, ensuite, nos appareils regagneront leur base d'Orléans.* »

Sur le terrain, l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Kolwezi, principal centre minier du Shaba, relève le contraste entre l'activité fiévreuse de l'aéroport et la « *quiétude quasi provinciale* » de la ville. Les récentes visites des ambassadeurs français et belge en poste à Kinshasa ont contribué à rassurer la communauté européenne.

La stabilisation du front, l'arrivée des troupes marocaines, la présence d'officiers français, la reprise en main par le général Singa des forces zaïroises, ont sans aucun doute, ajoute l'agence France Presse, rasséréné les Européens de Kolwezi qui, il y a quinze jours, vivaient encore dans la plus grande tension.

Le colonel Dlimi, chef d'état-major de l'armée marocaine, arrivé mercredi à Kolwezi, a eu pour première tâche de statuer sur le sort de trois soldats chérifiens accusés d'avoir tué deux enfants africains et grièvement blessé leur mère, indique l'envoyé spécial du *Washington Post*. L'incident a éclaté mardi soir, lorsque les deux militaires, pris de boisson après le couvre-feu, ont tenté de violenter une femme et battu à mort ses deux enfants, âgés de deux ans et demi et six ans.

En ce qui concerne la situation sur le « front », le F.N.L.C. (Front de libération nationale du Congo) assure, dans un communiqué publié jeudi à Paris, que des combats entre ses partisans et des « *forces mobutistes composées de Zaïrois et de mercenaires de toutes nationalités* » ont eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi à Lupasa, localité située à 27 kilomètres à l'ouest de Kolwezi.

● *A Kinshasa*, le président Mobutu a catégoriquement rejeté jeudi « *toute responsabilité de son pays dans les bombardements des 9 et 10 avril en territoire zambien et dément toute participation du Zaïre à une prétendue attaque par l'artillerie zaïroise contre un navire marchand angolais dans les eaux territoriales angolaises sur le fleuve Zaïre* », annonce l'agence Zaïre Presse (*le Monde* du 15 avril).

Celle-ci indique que le président zaïrois en est « *arrivé à la conclusion que les Soviétiques ont bombardé eux-mêmes les villages zambiens pour nous mettre en difficulté avec la Zambie amie dans le but de détourner l'attention de l'opinion de leurs responsabilités dans l'affaire du Shaba* ».

● *A Bruxelles*, l'amiral Sir Peter Hill-Norton, président sortant du comité militaire de l'alliance atlantique (OTAN), a qualifié jeudi, au cours de son déjeuner-débat, de « raisonnable » l'initiative française. « *Je suis heureux de constater que les forces en présence ne sont ni très importantes ni très bien équipées, et qu'il s'agit uniquement d'Africains. Le transport de troupes marocaines par les Français n'est pas un acte militaire. C'est une initiative raisonnable, il ne s'agit pas d'une escalade.* »

● *A Bonn*, M. Klaus Boelling, secrétaire d'Etat à l'information, a indiqué, jeudi, que son gouvernement considérait que le comportement de la France à l'égard du Zaïre était dicté par « *le souci de voir respecter l'intégrité territoriale de tous les Etats africains conformément au principe qui a été défini par l'O.U.A.* »

De son côté, M. Klaus Terfloth, porte-parole du ministère des affaires étrangères de la R.F.A., a déclaré que l'action des anciens gendarmes katangais avait « *indubitablement le caractère d'un acte sécessionniste* ». Il a ajouté que la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, lundi prochain à Londres, sera en partie consacrée au problème zaïrois.

● *A Washington*, le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, a estimé, jeudi, que la France ne se laissera pas « *empêtrer dans un bourbier* » au Zaïre. Il s'est toutefois refusé à dire si l'aide de la France au Zaïre aux côtés des Marocains était « sage ». « *Vous ne pouvez pas savoir avant que cela soit fini si quelque chose est sage ou non* », a-t-il assuré.

● *Aux Nations unies*, à l'occasion de l'adoption, jeudi, par le Conseil de sécurité, d'une résolution « *condamnant énergiquement l'acte d'agression armée perpétré contre la République populaire du Bénin le 16 janvier 1977* », le représentant chinois a accusé l'U.R.S.S. « *d'avoir organisé à elle seule le grave incident que constitue l'invasion massive du Zaïre par des mercenaires* ». « *Il s'agit*, a-t-il dit, *d'une attaque sans précédent dans ses dimensions et sa durée.* »

Le représentant soviétique, M. Troyanovsky, a qualifié cette accusation d' « *absurde* ».

● *A Luanda*, le *Jornal de Angola* a critiqué sévèrement jeudi les actes et déclarations de M. Giscard d'Estaing au sujet de l'Afrique. Le quotidien, qui souligne « *toute la bonne volonté* » nécessaire au gouvernement de Luanda pour pouvoir maintenir « *des relations avec des régimes d'idéologies différentes* », écrit au sujet de l' « *aide militaire* » française au Zaïre : « *Cette intervention directe et personnelle équivaut à souffler sur le brasier, dont seul l'impérialisme peut avoir intérêt à voir les flammes se propager.* »

● *A Alger*, le quotidien *El Djoumhouria* critique l'attitude française et dénonce « *l'internationalisation du conflit du Shaba* ».

● *A Lagos*, les autorités démentent « *les informations en provenance d'Occident selon lesquelles le Nigéria aurait promis son assistance au président zaïrois* ». — (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*)

Aux moindres frais ?

(*Suite de la première page.*)

A cet égard, l'affaire zaïroise a été accueillie comme une excellente occasion de manifester la détermination du gouvernement français. L'appel du président Mobutu à l'O.U.A. et l'accueil plutôt favorable que lui avait réservé le président en exercice de cette organisation, Sir Seewoosagur Ramgoolam, fournissaient en effet une « couverture » africaine passable. La forme du soutien demandé par le Maroc limitait dans les moyens et la durée l'intervention de Paris à une « prestation technique ». Enfin, les complications internationales à redouter semblaient restreintes, puisque l'Angola, pays d'où provenaient les éléments infiltrés au Shaba, jurait n'être pas pour grand-chose dans l'opération et ne pouvait donc pas, en bonne logique, se considérer comme visé par la réaction des amis du président Mobutu. C'est d'ailleurs pour n'être pas « partie au conflit » que Luanda a récusé la médiation offerte par le Nigéria.

Enfin, à aucun moment, l'analyse faite à Paris de la situation dans le Shaba n'a pris en compte une « agression russo-cubaine », à laquelle les Etats-Unis, fort bien informés, ont assuré ne pas croire et que M. Giscard d'Estaing s'est bien gardé d'évoquer. On estimait plutôt que des petits groupes de guérilleros comportant, auprès de « gendarmes katangais » représentant au service, des opposants de toutes sortes au régime zaïrois, avaient franchi la frontière avec l'accord de Luanda, mais sans grands moyens, afin de « tâter » le grand pays voisin et, le cas échéant, le « déstabiliser » en le frappant au point sensible de ses exportations de cuivre. La décomposition menaçante du Zaïre et la très mauvaise tenue de son armée pouvaient assurer le succès de l'entreprise. En revanche, elle était condamnée à l'échec ou au piétinement face à quelques milliers d'hommes entraînés et résolus. Or le Maroc, dont les soldats avaient déjà fait leurs preuves au Congo et sur le Golan, acceptait de les fournir.

Les risques à long terme

La crainte que la chute du président Mobutu, auquel on ne prête aucun successeur convaincant, n'entraîne un chaos généralisé au Zaïre a achevé de décider M. Giscard d'Estaing à intervenir. Il savait, au demeurant, que l'U.R.S.S., trop engagée dans l'affaire angolaise, réagirait mollement et que la Chine proclamerait sa satisfaction. Le risque politique de l'opération n'a pas suffi, à ses yeux, à contrebalancer tous ces aspects positifs.

Pourtant, à long terme, il est considérable. La France voit se dégrader encore une « image de marque » qui, dans le tiers-monde, l'associe à l' « impérialisme » et la range aux côtés des régimes blancs d'Afrique australe et de certains dictateurs africains, bref, comme l'a écrit le gouvernement angolais dans une note d'un ton bien peu diplomatique, des « *féroces oppresseurs des peuples* ». Etait-il nécessaire, et même très digne, de reconnaître à la hâte Luanda après l'avoir boudé longtemps pour se l'aliéner de la sorte ? L'Angola est, lui aussi, riche de ressources précieuses pour l'Occident.

Enfin, est-il encore temps de sauver le régime zaïrois, aux prises avec des difficultés qui dépassent très largement le cadre du Shaba, et jugé un peu partout à bout de souffle ? Son effondrement transformerait en déroute l'opération à laquelle Paris a prêté la main.

Après le Biafra et l'Angola, elle aurait, une fois de plus, parié sur le perdant. Il n'en serait que plus difficile de rééquilibrer, comme le souhaite le Quai d'Orsay, qui n'est pas entièrement sur ce point du sentiment de l'Elysée, une politique française pratiquant le distinguo simpliste entre Etats africains « communistes » irrécupérables et « pro-occidentaux » promis à toutes les faveurs.

L'engagement français au côté du Zaïre a-t-il été consenti aux moindres frais ? Le pari est pris et la question reste posée.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

L'ambassadeur soviétique à Paris critique « toutes les interventions dans les affaires intérieures »

M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., quittant jeudi 14 avril l'Elysée après un entretien de quarante-cinq minutes avec M. Giscard d'Estaing, a confirmé que M. Brejnev viendrait en France comme prévu fin juin ou début juillet.

La question du Zaïre a été également évoquée, mais n'a pas été un « *sujet spécial* » de la conversation qui a été principalement consacrée à la préparation de la visite de M. Brejnev.

Bien que l'ambassadeur ait esquivé des réponses directes aux questions des journalistes sur le rôle de la France au Zaïre, il ressort implicitement de ses propos que cette affaire détériore les relations franco-soviétiques, relations que Moscou souhaite toujours excellentes.

« *Je suis sûr que c'est toujours avec plaisir que le camarade Brejnev vient en France* », a dit M. Tchervonenko (...). « *Nous bâtissons nos rapports avec la France, nous continuons à le faire en partant d'une certaine préférence. Nous ne sommes pas prêts d'oublier le rôle que la France a joué dans l'établissement des rapports entre l'Est et l'Ouest. Mais on ne peut pas vivre seulement sur le passé. Nous voudrions que les relations soviéto-françaises, dans l'intérêt de la paix et de la détente, progressent. De notre côté, nous faisons tout pour cela.* »

Interrogé sur le Zaïre, M. Tchervonenko a affirmé que l'U.R.S.S. « *n'a rien à voir* » avec ce qui s'y passe. « *Nous l'affirmons, et c'est ur fait*, a-t-il dit. *Celui qui prétend que l'U.R.S.S. a quelque chose à voir avec ce qui se passe au Zaïre le fait uniquement pour camoufler la possibilité pour d'autres d'y intervenir. Cuba également a déclaré nettement qu'il n'a rien à voir là-dedans. Nous n'avons aucune raison de ne pas croire cette déclaration.* »

Comme un journaliste lui demandait si les relations franco-soviétiques pouvaient paraître actuellement plus difficiles, M. Tchervonenko a répondu : « *Vous savez parfaitement bien qu'une atmosphère nette est préférable dans les relations internationales. Toutes les interventions dans les affaires intérieures de quelque pays que ce soit ne peuvent qu'aggraver la situation internationale.* »

M. Maurice Couve de Murville s'étonne que les parlementaires n'aient pas été informés sur l'opération de l'armée de l'air française

M. Maurice Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a exprimé, jeudi 14 avril, devant la commission réunie en présence de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, son étonnement du silence observé par le ministre, une semaine plus tôt, sur l'opération que l'armée de l'air française s'apprêtait à mener au Zaïre. Le député R.P.R. de Paris, ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères du général de Gaulle, a souhaité connaître la genèse de l'opération et les raisons pour lesquelles M. de Guiringaud, entendu le 7 avril par la commission, ne lui avait pas fait part de la décision de principe prise la veille par le gouvernement « *et qui fut spectaculairement annoncée trois jours après* ».

M. de Guiringaud a répondu que « *lors du conseil des ministres du 6 avril, le gouvernement avait pris acte de l'intention du Maroc de répondre positivement à la demande lancée par le gouvernement du Zaïre. La décision de principe de fournir un soutien logistique à l'aide que le Maroc se proposait d'apporter a alors été prise. Mais ce n'est que dans la journée du jeudi que l'intention du roi du Maroc a pris la forme d'une décision concrète. C'est la raison pour laquelle je n'ai pu faire état de cette décision au cours de la réunion de commission du 7 avril ; les dix avions Transall ont donc été mis en mouvement en direction du Maroc le jeudi 7 au soir et en direction du Zaïre le samedi 9 avril.* »

» *Les équipages de rechange ont été en outre acheminés par un DC-8. L'ensemble des militaires de l'armée de l'air ne dépasse pas cent quatre-vingts personnes (1). Les avions français n'ont pas transporté de personnels militaires marocains, mais uniquement du matériel. La chronologie de l'opération montre que le gouvernement a été saisi en temps utile, contrairement à certaines allégations, et que les ministres intéressés ont été associés tant à la décision qu'aux phases de l'exécution.* »

Au cours du débat qui a suivi, M. Raymond Réthoré (app. R.P.R., Charente) a émis un doute sur l'appui dont le régime du président Mobutu bénéficie dans son pays. M. Raymond Offroy (R.P.R., Seine-Maritime) s'est enquis de la position des pays africains liés à la France, M. Alain Terrenoire (R.P.R., Loire) de celle des Etats membres de la Communauté européenne. M. Bertrand Flornoy (R.P.R., Seine-et-Marne) s'est inquiété des conséquences que pouvait avoir, pour la France, une aggravation de la situation au Zaïre, et M. Couve de Murville a posé des questions sur « *l'origine, la nature, le financement et les buts des tentatives de subversion constatées dans la province du Shaba* ».

Pour l'opposition, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche et député de l'Aveyron, a demandé des précisions sur les dispositions de l'accord de coopération conclu en mai 1974 entre la France et le Zaïre, et dont le Parlement n'a pas été saisi. M. Alain Vivien (P.S., Seine-et-Marne) a déclaré que l'adoption par le Parlement des crédits budgétaires destinés à la coopération ne pouvait avoir pour résultat de lui faire entérimer des opérations du type de celle qui a lieu actuellement. Enfin, M. Louis Odru (P.C., Seine-Saint-Denis) a souhaité qu'un débat suivi d'un vote ait lieu au Parlement sur la politique africaine du gouvernement.

M. de Guiringaud a souligné, en réponse, qu'il n'était « *pas question d'intervention française au Zaïre* » et que l'« *appui logistique* » fourni par la France au Maroc prendrait fin cette semaine. Cette opération, a-t-il ajouté, « *ne résulte pas de l'application de l'accord de coopération technique militaire conclu avec le Zaïre en 1974.* » Le ministre a rappelé, en outre, que la mission française au Zaïre ne participait « *en aucune façon* » aux opérations, qu'elle n'avait d'autres tâches que celles de former les personnels et d'entretenir les matériels, et que « *les livraisons d'armes étaient interrompues depuis longtemps* ». « *Il n'est pas non plus dans l'intention des autorités marocaines ni zaïroises, et elles l'ont fermement déclaré, de développer des opérations en dehors des frontières du Zaïre*, a ajouté le ministre. *Il s'agit simplement de rétablir au Shaba une situation qui a été troublée par des éléments subversifs venus de l'étranger. C'est donc bien une opération défensive et circonscrite à l'intérieur des frontières d'un Etat souverain* », a-t-il déclaré.

M. de Guiringaud a enfin déclaré que « *les gouvernements européens informés* » avaient eu une « *réaction positive* ».

(1) N.D.L.R. — Dans son entretien télévisé avec des journalistes, le 12 avril, M. Giscard d'Estaing avait indiqué que le nombre des instructeurs français présents au Zaïre, dont la mission est distincte de celle des équipages de l'armée de l'air participant à l'opération de transport, s'élevait à « quelques dizaines ».

MERCENAIRES ?

Le « Washington Post » vient de publier une lettre adressée à l'amiral Stansfield Turner, directeur de la C.I.A., par M. John Stockwell, qui a démissionné vendredi 8 avril de la centrale de renseignements américaine après treize années de services. M. Stockwell, qui s'occupait notamment, à la direction des opérations del'Afrique, écrit que la C.I.A. « recrute actuellement les mêmes mercenaires français qu'elle a envoyés en Angola au début de 1976. Ce sont des hommes qui ont empoché l'argent de la C.I.A. mais qui se sont évaporés au premier coup dur ».

Tunisie

LES DIRIGEANTS DURCISSENT LEUR POSITION DANS LE CONFLIT AVEC LA LIBYE A PROPOS DU GOLFE DE GABÈS

(*De notre correspondant.*)

Tunis. — Dans le différend qui l'oppose à la Libye au sujet de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès (*le Monde* du 26 mars et du 5 avril), Tunis hausse le ton. « *La Tunisie pourrait être amenée à prendre des décisions graves, car tôt ou tard elle se décidera à entreprendre des prospections pétrolières dans la zone qu'elle considère comme relevant de sa souveraineté territoriale, et il est donc impérieux de faire preuve de vigilance, car nul ne peut prévoir l'avenir* », a déclaré M. Tijani Makni, membre du bureau politique du parti socialiste destourien, le mercredi 13 avril, à une réunion d'une cellule du parti.

Considérant qu'elle a le droit pour elle et qu'elle a déployé suffisamment d'efforts depuis plusieurs mois pour régler le priblème à l'amiable, la Tunisie a entrepris une « *campagne diplomatique* » afin d'informer les pays frères et amis de sa position. Les entretiens que le premier ministre, M. Hedi Nouira, a eus à la fin du mois dernier avec plusieurs ambassadeurs (occidentaux et arabes) accrédités à Tunis, et les missions effectuées la semaine dernière à Alger et à Rabat par le ministre des affaires étrangères, M. Habib Chatty, s'inscrivent dans le cadre de cette campagne, a indiqué M. Makni.

Selon le membre du bureau politique, l'attitude intransigeante de la Libye — qui désormais nie l'existence même du problème — résulte du « *malentendu* » survenu lors de la signature, le 12 janvier 1974, à Djerba, du projet de fusion tuniso-libyenne : en le signant, la Tunisie considérait qu'il s'agissait d'un accord de principe, alors que la Libye entendait que l'union soit immédiate. — (*Intérim.*)

Territoire français des Afars et des Issas

« L'ÉVÉNEMENT » A TF 1

Gâchis à Djibouti

Astéroïde colonial oublié dans la grande Afrique avec ses petits blancs suspendus à des songeries impériales : Djibouti se prépare à une périlleuse indépendance. Lâchant en 1976, son protégé Ali Aref et une politique appuyée sur l'ethnie afar, qui justifia seize années durant l'arbitraire par la « raison d'Etat », la France a brusquement changé de politique. Hier autocrate courtisé, M. Ali Aref est devenu « fauteur de trouble », la Ligue populaire, dont on jetait les chefs en prison, est un « partenaire responsable » ; on dialogue avec la Somalie qu'on dénonçait dans les popotes djiboutiennes comme un « camp de concentration marxiste ». Quant à la communauté afar, cajolée par la France et souvent corrompue par ses serviteurs, la voilà renvoyée à ses arpents de brousse. La roue tourne...

Rarement la télévision aura produit un aussi bon dossier que celui d'Alain Denver, présenté jeudi soir sur TF 1 dans « l'Evénement », de Julien Besançon. Images saisissantes de deux univers que deux siècles de « présence française » n'auront pu rapprocher d'un millimètre. Cette femme de sous-officier comptabilisant sans émotion visible les 20 000 francs de salaires familiaux réexpédiés à Paris, tandis qu'on paie la « boyesse » 400 francs par mois. « *On en profite, c'est vrai.* » Ce commerçant grognon, aux 250 000 francs de chiffre d'affaires, soupirant que « *seuls ceux qui me font gagner de l'argent m'intéressent* ». Et ces six mille cinq cents soldats français surpayés et désœuvrés veillant, mélancoliques, sur ce désert des Tartares, où la course des AMX à l'entraînement fait lever la poussière des épopées perdues.

Tout près du « plateau des serpents » (le quartier européen), une communauté déchirée et sous-alimentée de trois cent mille personnes se voit restituer enfin — pour le meilleur et pour le pire — le plus dangereux des droits : celui d'écrire sa propre histoire, de retrouver, au-delà des barbelés français, les tam-tams de l'Afrique mère.

Bonnes séquences sur Tadjourah saisie par l'émeute afar, de Nargeisha (Somalie) gagnée par la fièvre nationaliste de la « Grande Somalie » et d'Addis-Abeba (Ethiopie), crispée sur sa révolution, « flouée » par la France et tentée par une aventure militaire destinée à sauvegarder son accès à la mer. La dimension internationale du problème — le ballet compliqué des grandes puissances autour de Bab-el-Mandeb et de la mer Rouge, et ces bruits de bottes autour de Djibouti — quoique rapidement traitée n'était pas oubliée. Pour faire de la bonne télévision suffit-il donc que la raison d'Etat ne soit plus prioritaire ? Les téléspectateurs français, en tout cas, auront pu découvrir en détail le gâchis fait en leur nom à Djibouti. Mais bien tard... — J.-C. G.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. RABIN PRENANT UN CONGÉ DE LONGUE DURÉE

M. Pérès assurera l'intérim de la présidence du conseil jusqu'aux élections du 17 mai

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Shimon Pérès, ministre de la défense, n'attendra pas la consultation populaire du 17 mai pour assumer les fonctions de premier ministre. Cédant aux pressions de l'opinion, M. Itzhak Rabin a annoncé, jeudi 14 avril, en fin de soirée, qu'il prenait un congé de quelques semaines et chargeait son ministre de la défense d'assurer l'intérim de la présidence du conseil. Cette décision, fondée sur un « *avis motivé* » du conseiller juridique du gouvernement, le professeur Aharon Barak, a l'avantage d'être à la fois conforme à la *loi*, qui interdit toute modification dans la composition d'un gouvernement de transition, et aux vœux de plusieurs ministres et d'une grande partie de la presse, qui commençaient à s'irriter de voir M. Rabin remplir sa charge de chef du gouvernement comme si rien ne s'était passé.

M. Rabin prendra son « congé » au lendemain de la célébration de la journée de l'indépendance, fêtée, cette année, jeudi 21 avril, mais conservera formellement la responsabilité des décisions gouvernementales. Ce qui peut surprendre, c'est le choix du remplaçant, alors que M. Ygal Allon est vice-premier ministre et a toujours assuré l'intérim du chef du gouvernement.

M. Shimon Pérès prépare déjà son entrée en fonctions ; dès jeudi 14 avril, il a prié le ministre des affaires étrangères d'annuler la nomination, au poste d'ambassadeur à Londres, de M. Ephraïm Evron, meilleur spécialiste israélien des affaires américaines. M. Pérès songerait faire de M. Evron le directeur général de la présidence du conseil ou l'ambassadeur à Washington, où il remplacerait M. Simba Dinitz.

Dans des interviews qu'il a données à de nombreux quotidiens israéliens, M. Pérès a indiqué que M. Ygal Allon était la seule personnalité travailliste à laquelle il ait promis un portefeuille dans le gouvernement qu'il formerait si le résultat des élections du 17 mai le permettait. Dans les milieux informés, on s'est refusé à tirer de ces propos la conclusion que la « *troïka des meneurs* » était remise en question et que M. Abba Eban pourrait se voir refuser le portefeuille des affaires étrangères.

ANDRÉ SCEMAMA.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

Corée du Nord

Le président Kim Il Sung pourrait confier progressivement le pouvoir à son fils

De notre correspondant

Tokyo. — La Corée du Nord doit résoudre le problème de la relève. M. Kim Il Sung et *les hommes qui l'entourent* ont tous plus de soixante-cinq ans. On assiste apparemment, depuis quelques années, à une passation progressive des pouvoirs à des éléments plus jeunes.

Plusieurs changements notables dans la hiérarchie du pouvoir se sont produits en 1976, à la suite, notamment, de la mort de personnalités de premier plan. Le décès, le 7 février, de M. Nam Il (soixante et un ans), vice-premier *ministre*, survenu dans un *« accident »*, a été suivi, le 16 mai, par celui de M. Hong Won Gil (cinquante-deux ans), également vice-premier ministre, puis, le 19 septembre, par celui de M. Choi Yong Chon (soixante-seize ans), vice-président, et l'un des plus proches collaborateurs de M. Kim Il Sung.

Depuis la *sixième session* de l'Assemblée du peuple (avril 1976), M. Pak Sung Chul exerce les fonctions de premier ministre (il a remplacé M. Kim Il, démissionnaire pour *« raisons de santé »*, aujourd'hui vice-président). Peu après, le général O Jin U, chef des forces armées, devenait ministre de la défense, remplaçant M. Choi Yong Kun, qui a été nommé vice-président de la commission de la défense.

Aucune opposition susceptible de remettre en cause l'autorité de M. Kim Il Sung ne se manifeste. Il en est pratiquement ainsi depuis le quatrième congrès du parti, en 1961. Par une succession de « purges » au cours des années 50, M. Kim Il Sung a réussi à éliminer les différents groupes qui pouvaient chercher à prendre le pouvoir. Le vingtième congrès du P.C. soviétique, en 1956, et la campagne de déstalinisation qui s'ensuivit ont été un moment crucial en Corée du Nord. Les tendances opposées à M. Kim Il Sung, qui s'étaient manifestées au sein de l'équipe dirigeante dès la mort de Staline, en 1953, se cristallisèrent alors en une véritable campagne de critiques dénonçant le culte de la personnalité et le monopole du pouvoir exercé par le chef de l'Etat. Cette opposition venait des deux factions, dites « soviétique » et « chinoise », au sein du parti. Celui-ci était, à l'époque, divisé en trois groupes : *la faction Kapsan*, appelée aussi « faction de Manchourie », était formée des principales personnalités qui, dans le maquis, contre les Japonais, avaient lutté aux *côtés de Kim Il Sung. La faction* « soviétique » regroupait les Coréens qui avaient vécu et étudié en U.R.S.S., tandis que la faction « chinoise » était constituée par *ceux qui s'étaient joints à la* Longue Marche et avaient vécu avec l'armée rouge chinoise.

Imposé à l'origine par Moscou, qui, apparemment, avait davantage *confiance en quelqu'un qui* venait d'être « formé » pendant quatre ans en Sibérie, M. Kim Il Sung fut en 1956 en butte à de vives attaques de la faction *soviétique. Celle-ci, dont tous les* membres avaient eu une expérience de gestion en U.R.S.S., avait joué un rôle essentiel dans l'organisation du parti et de *l'Etat nord-coréen*. Mais à partir de 1953, les Soviétiques n'exercent plus sur Pyongyang un contrôle aussi strict que durant la période stalinienne. Les critiques de la faction *soviétique*, qui ne bénéficie cependant plus du soutien entier de Moscou, vont provoquer une réaction violente de M. Kim Il Sung. Celui-ci, s'appuyant sur la Chine, entend prendre quelque distance par rapport à l'U.R.S.S. M. Pak Chang Oh, vice-premier ministre et alors deuxième personnage du régime, et M. Choc Chang Ik, également vice-premier ministre, ainsi que de nombreuses personnalités de second plan sont accusés de *« diviser le parti »* et écartés du pouvoir.

Dans un mouvement de balancier, M. Kim Il Sung élimine en 1958 (année où les troupes chinoises se retirent de Corée) la faction chinoise, en écartant notamment son chef M. Kim Tu Bong, qui avait été très actif à Changhaï en 1919, et avait créé en Chine la Ligue pour l'indépendance de la Corée. Ce n'est que sur l'intervention de M. Mikoyan que ces éléments *« antiparti »*, dont le crime réel avait été de s'opposer à M. Kim Il Sung, purent quitter la Corée (qui pour l'U.R.S.S., qui pour la Chine). L'un des rares membres de la faction soviétique à avoir conservé une place importante dans le P.C. coréen fut M. Nam Il.

L'armée a une influence limitée

Une dernière « purge » a apparemment eu lieu en 1969 dans l'armée. Celle-ci n'a pas une influence aussi importante qu'en Chine. Commencée en 1967, cette purge a consacré l'ascension du général O Jin U, ministre de la défense depuis avril 1976, très proche du président et devenu le cinquième personnage dans la *hiérarchie du régime*. Aujourd'hui, le parti et l'armée sont en fait contrôlés par la « faction de Mandchourie ».

M. Kim Il Sung est âgé de *soixante-cinq ans. Le relatif effacement*, depuis 1972, de son frère, M. Kim Yong Ju, qui exerçait les fonctions de vice-premier ministre, et passait pour le successeur, *incitent les observateurs à penser* qu'il n'est plus en course. Son apparente mise à l'écart a renforcé les rumeurs concernant l'ascension de M. Kim Jong Il, fils que le président a eu de son premier mariage. Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, citant des sources nord-coréennes à Tokyo, l'annonce formelle de sa désignation comme successeur devrait avoir lieu lors de la tenue de l'Assemblée du peuple prévue pour la fin avril.

On sait peu de chose de M. Kim Jong Il. Les photos présentent de lui l'image d'un homme jeune au visage poupin. Agé vraisemblablement de trente-six ans, il est *diplômé de l'université Kim Il* Sung. Après des études en Allemagne de l'Est, il travailla au département de l'organisation du parti, sous la direction de son *oncle, M. Kim Yong Ju*, puis au ministère de la construction. Devenu secrétaire du comité central du parti, il serait à la tête d'un « groupe de gauche », formé *d'éléments jeunes*, au sein du parti, et aurait joué un rôle important au moment de l'incident de Panmunjom, en août 1976, au cours duquel deux soldats *américains trouvèrent la* mort. Selon les experts japonais des affaires coréennes, sa promotion à un nouveau poste, si ce n'est l'annonce officielle de sa *désignation comme successeur*, devrait intervenir dans un avenir proche.

On admet d'ailleurs dans les *milieux nord-coréens à Tokyo* que cette éventualité n'est pas à écarter. *« Rien n'est décidé*, dit-on, *mais M. Kim Jong Il est une personnalité connue et respectée du peuple. »* Comme son père, il *parcourt le pays en visitant paysans et ouvriers*. Il se confirme que M. Kim Jong Il a été particulièrement mis en vedette par la presse ces dernières années. Ses portraits ont été vus dans les rues par des étrangers.

On dit cependant que la femme actuelle du président Kim Il Sung entend mettre en avant son propre fils, âgé d'une vingtaine d'années. D'autres oppositions proviennent de certains membres du comité central qui estiment que M. Kim Jong Il n'a aucune expérience en matière internationale. Les responsables de l'écono*mie manifestent de leur côté la* crainte qu'il continue la politique d'armement à outrance menée par son père et qui grève lourdement le budget. M. Kim Jong Il aurait *en revanche le soutien des officiers supérieurs*.

Le processus de succession, s'il est engagé, devrait s'étendre sur un long délai. M. Kim Il Sung *est, dit-on, malade*. Mais rien ne prouve que sa maladie l'empêche de gouverner.

Une lourde dette extérieure

Bien qu'aucun ordre du jour précis n'ait été annoncé, les prochains travaux de l'Assemblée *suprême du peuple, qui devrait se* réunir à la fin d'avril, seront vraisemblablement consacrés en priorité aux questions budgétaires et économiques.

1977 sera, selon l'expression de Pyongyang, *« une année de réajustement »*. Les autorités nord-coréennes ont annoncé à plusieurs reprises que les objectifs du *plan* de développement sextennal (1971-1976) avaient tous été atteints — certains avec un an d'avance (discours du président Kim Il Sung, le 10 octobre *1975*). Elles précisent aujourd'hui qu'il faut cependant parvenir à un équilibre entre les différents secteurs de l'économie, qui ont progressé à un rythme variable. En *d'autres termes*, pour *la* première fois depuis 1945, la Corée du Nord n'a pas de plan de développement économique. Le prochain ne sera présenté qu'en *1978*.

La Corée du Nord a connu ces dernières années des problèmes économiques sérieux. Certains sont conjoncturels, d'autres structurels. En ce qui concerne ces derniers, le mauvais fonctionnement des transports intérieurs et l'engorgement des ports semblent les plus préoccupants. Autre problème : la charge très lourde que représentent les dépenses militaires dans le budget. Selon l'Agence américaine de contrôle des armes et du désarmement (dans son rapport *« Dépenses militaires mondiales et transferts d'armements, 1966-1975 »*), les dépenses militaires de la R.P.D.C. ont représenté, en 1975, 10,4 % du P.N.B., soit 729 millions de dollars.

Les difficultés économiques de la Corée du Nord n'en sont pas *moins* dues *largement* à la conjoncture internationale. La récession mondiale a provoqué une chute des prix des métaux industriels (zinc, tungstène), qui *sont la principale source* de devises de la R.P.D.C. Cette situation, liée à la nécessité pour Pyongyang d'acheter à l'Ouest la technologie de pointe nécessaire à *son développement*, a abouti à une détérioration de la balance commerciale : d'un excédent de 18 millions de dollars, le solde de ses échanges extérieurs avec l'Occident est passé à un déficit de 107 millions de dollars en 1973 et a *quadruplé en 1975*. La dette extérieure de la Corée du Nord est estimée actuellement à 2 milliards de dollars, dont 700 millions sont dus aux pays communistes.

Apparemment, la situation tend à s'améliorer. Le Japon, qui a décidé de faire cavalier seul plutôt que de négocier de concert avec les créanciers de la R.P.C.D. — ce qui se comprend car il est le seul à être en même temps client de Pyongyang, — est parvenu au début de l'année à un accord sur le calendrier de remboursement de sa dette (260 millions de dollars). Les Japonais se refusent à dévoiler les termes de l'accord. En fait, il semble qu'ils aient accepté le principe d'un remboursement sur deux ans avec un taux d'intérêt de 7,5 %. Les premiers versements (non confirmés de côté nippon) auraient eu lieu en mars.

La Suède et la Finlande ont également accepté des moratoires, qui sont cependant restés lettre morte dans le cas des Suédois. Un accord serait en négociation avec les Allemands de l'Ouest (depuis deux ans, le financement des opérations avec la R.P.D.C. n'est plus garanti par l'Etat fédéral). La Corée du Nord aurait récemment vendu d'importantes quantités d'or (pour 37 millions de deutschemarks) en Allemagne fédérale afin de rembourser une partie des impayés. Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée pour les créances françaises.

PHILIPPE PONS.

● *La société Oméga* a démenti les informations en provenance de Pékin selon lesquelles M. Kim Il Sung, président de la Corée du Nord, aurait acheté récemmment quarante mille montres en or de fabrication helvétique (*le Monde* du 13 avril). Un porte-parole d'Oméga a cependant admis que des pourparlers étaient en cours avec des représentants de M. Kim Il Sung. *« Aucun contrat n'a encore été signé*, a ajouté le porte-parole, *et les discussions portent sur un chiffre nettement moins élevé que celui qui a été avancé. »* *(Corresp.)*

Chine

M. Hua Kuo-feng a présidé au choix des œuvres de Mao Tse-toung dont Pékin diffuse le cinquième volume

De notre correspondant

Pékin. — Quinze millions d'exemplaires du cinquième volume des *Œuvres choisies* de Mao Tse-toung ont été mis en vente, ce vendredi 15 avril, à travers toute la Chine.

L'ouvrage — qui couvre les années 1949-1957 — a été imprimé *simultanément* à Pékin et dans de nombreux centres provinciaux. Son tirage total, annonce Chine nouvelle, dépassera les deux cents millions, sans compter les traduc*tions en diverses langues étrangères*, ainsi qu'en braille pour les aveugles.

La décision de publier ce cinquième volume des *Œuvres* choisies de Mao Tse-toung (le quatrième était sorti en 1960) avait été annoncée immédiatement après l'élimination de la « bande des quatre », *le 9 octobre* dernier. Il s'agit d'une opération de caractère nettement politique, et la sortie de l'ouvrage s'accompagne d'une directive du comité central — dont la date du 7 avril retiendra l'attention — annonçant le lancement d'un *« mouvement de masse »* pour l'étude de ce cinquième tome. Le texte indique expressément que ce mouvement doit notamment permettre *« l'approfondissement de la dénonciation et de la critique de la clique antiparti de Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao, Chiang Ching et Yao Wen-yuan »*. Une note d'éditeur va un peu plus loin en avançant l'idée, historiquement audacieuse, que parmi les *« luttes »* dans lesquelles le président Mao a conduit le parti et le peuple chinois, figure celle contre les « Quatre ».

Des omissions inexpliquées

Ce cinquième volume reproduit soixante-dix textes, dont quarante-six n'avaient *jamais été* publiés officiellement à Pékin. Un certain nombre parmi ces derniers étaient néanmoins connus, en particulier grâce aux *publication des gardes rouges* pendant la révolution culturelle, et il sera intéressant d'en comparer les versions dont on disposait avec celle qui a *finalement été choisie* à Pékin. Le choix des textes ou des extraits a été réalisé, en effet, sous l'autorité d'un comité spécial du parti, présidé par M. Hua Kuo-feng *lui-même*.

A en juger par la table des matières et un très long article introductif diffusé par le comité de rédaction de l'ouvrage, ce choix *est fort significatif*, tant pour ce qui est publié que pour ce qui est omis, quelques historiens apprendront sans doute que Liu Shao-chi était entré en conflit *avec* Mao dès 1951, *et* à nouveau en 1953, et avait fait à ces deux dates l'objet de critiques. Les omissions ne s'expliquent pas toujours. Sont bien entendu absents tous les textes célébrant l'alliance avec l'U.R.S.S., comme l'article intitulé « L'amitié la plus grande », publié le 10 mars 1953, à l'occasion de la mort de Staline ou le discours d'ouverture au huitième congrès du P.C.C. (15 septembre 1956), où il est encore question *« d'apprendre auprès de notre avant-garde qu'est l'Union soviétique »*. Plus étonnant déjà est, dans le même domaine, l'omission de l'article du 5 avril 1956 *« à propos de l'expérience historique du prolétariat »*, généralement attribué par les experts à Mao lui-même, et qui constitue l'un des documents de base du contentieux idéologique sino-soviétique.

D'autres absences se comprennent mal, par exemple celles de *divers poèmes et divers textes sur* l'art. Les spécialistes seront déçus encore de ne pas trouver le texte de l'intervention du 2 mai 1956 au cours de laquelle Mao utilisa, *pour la première fois*, le slogan : *« Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent. »*

Cela dit, que reste-t-il ? Sans aucun doute, un éclairage nouveau, sinon complet, sur des épisodes encore mal connus de la révolution chinoise. Le Mao des années 50 a toute sa vigueur, toute sa foi dans l'avenir. Il affirme avec force que l'économie de la République populaire doit dépasser *celle* des Etats-Unis dans les cinquante ou soixante années *à venir*. Les problèmes intérieurs sont traités avec une subtilité, mais aussi une dureté d'homme d'Etat peu enclin à la clémence et soucieux d'abord d'affermir le jeune pouvoir socialiste. En politique internationale, les lecteurs apprécieront quelques jugements inédits, tant sur l'affaire de Suez que sur les perspectives des relations sino-américaines.

Dans le contexte politique chinois actuel, ce cinquième volume donne surtout du fondateur du régime l'image à laquelle la direction du pays, depuis la crise d'octobre et l'élimination du « groupe de Changhaï », se réfère constamment. Celle du Mao d'avant la révolution culturelle et ses bouleversements. S'il est question, dans les textes introductifs et dans la directive du comité central, de la thèse essentielle de *« la pensée de Mao Tse-toung »* relative à la poursuite de la lutte de classes *en période socialiste*, l'époque couverte par ce cinquième volume ignorait encore que cette lutte de classes pût se livrer au sein même du parti. On attendra avec d'autant plus d'intérêt la publication des prochains volumes officiellement annoncé pour un avenir indéterminé.

ALAIN JACOB.

● LA JORDANIE ET LA CHINE ONT DECIDE D'ETABLIR DES RELATIONS DIPLOMATIQUES *au niveau des ambassadeurs*, a-t-on indiqué jeudi 14 avril de source officielle à Amman.

M. Hassan Ibrahim, ministre d'Etat pour les *affaires* étrangères de Jordanie, a précisé que son gouvernement va rompre ses relations diplomatiques avec celui de Taiwan.

Pakistan

M. BHUTTO MENACE DE FAIRE APPEL A L'ARMÉE

Une grande confusion règne au Pakistan, où M. Bhutto semble hésiter entre la conciliation et la manière forte. Dans une interview à une radio étrangère reprise par la presse pakistanaise, le premier ministre a offert de rencontrer les dirigeants de l'opposition pour négocier un compromis, mais il a aussi déclaré qu' *« il n'hésiterait pas à faire appel à l'armée pour rétablir des conditions normales dans le pays »*. Il a ajouté que l'actuelle Assemblée nationale pourrait être dissoute si l'opposition obtenait une *« majorité des deux tiers »* lors des nouvelles élections régionales qu'il a proposées, dans un esprit d'apaisement (*le Monde* du 14 avril).

Prenant la parole en public pour la première fois depuis le début de la crise, M. Bhutto, dans un discours, le 15 avril, à Lahore, a demandé aux militants de son parti de *« faire preuve de patience pendant quelques jours encore »* face aux *« provocations de quelques centaines d'émeutiers »*.

Toutefois, l'opposition ne se manifeste plus seulement dans la rue. Après son collègue en poste à Madrid, l'ambassadeur du Pakistan en Grèce, M. Gul Hassan, a donné sa démission. Au cours d'une conférence de presse, *M. Gul Hassan, ancien officier*, a déclaré qu'il refusait de *« servir un dictateur »* et que M. Bhutto *« se trompe »* en comptant sur le soutien de l'armée. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● *Les pourparlers officiels américano-vietnamiens* s'ouvriront en mai à Paris, apprend-on jeudi 14 avril à Washington de source bien informée. M. Andrew Young, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, a, de son côté, déclaré jeudi, en recevant des délégués d'organisations pacifistes américaines, que le *« processus de réconciliation »* entre les Etats-Unis et le Vietnam *« continuera d'avancer pas à pas durant les mois et les années à venir »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Brésil

En réformant le système électoral

LE GOUVERNEMENT SE PRÉMUNIT CONTRE TOUTE MAUVAISE SURPRISE AU SCRUTIN DE 1978.

Brasilia *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le général Ernesto Geisel a pris, par décret, le jeudi 14 avril, une série de mesures en vue d'assurer *la victoire électorale du* parti gouvernemental ARENA à l'automne 1978. Le chef de l'Etat a, notamment, décidé que les gouverneurs et les sénateurs à *désigner l'année prochaine — soit* un tiers de la Haute Assemblée — seraient élus au suffrage indirect, par des collèges tout dévoués à la formation officielle.

Le pouvoir s'assure ainsi, pratiquement, vingt et un sièges au Sénat ; le Mouvement démocratique brésilien - M.D.B., unique parti d'opposition, ne peut guère espérer avoir plus d'un élu, dans l'Etat de Rio-de-Janeiro.

Le général Geisel avait assumé des pouvoirs exceptionnels le 1er avril lorsque le M.D.B. s'était opposé, au Parlement, à un projet de réforme judiciaire. Le texte a, finalement, été promulgué le 13 avril, après que le Parlement eut été provisoirement suspendu (*le Monde du 15 avril*). Après quoi, le chef de l'Etat a décidé que les Assemblées pourraient reprendre leurs travaux à partir de ce vendredi 15 avril.

Canada

Le gouvernement québécois propose un budget d'austérité

De notre correspondant

Montréal. — Le ministre québécois des finances, M. Jacques Parizeau, a présenté, le mardi 12 avril, le premier budget du gouvernement indépendantiste élu le 15 novembre dernier dans cette province. C'est un budget d'austérité et de réalisme. Il a été accueilli avec soulagement par *les milieux d'affaires* (en *majorité* anglophones) qui avaient été très alarmés par la publication, il y a deux semaines, d'une charte linguistique *prévoyant* la « *francisation* » obligatoire des entreprises.

Remettant à l'année prochaine les *réformes* que le parti québécois préconise, M. Parizeau a cherché essentiellement à freiner une inflation budgétaire qui s'aggravait dangereusement depuis quelques années. Les *recettes* du gouvernement québécois s'élèveront, pour 1977-1978, à 10,895 milliards de dollars, soit une hausse de 18,4 % par rapport à l'exercice précédent. Sur ce point, la « compression » est minime puisque le dernier budget présenté par l'administration libérale était en hausse de 18,9 % par rapport au précédent. C'est sur les dépenses que le nouveau gouvernement fait un effort : elles devraient être de 11,5 milliards, ce qui ramène le déficit à 900 millions, contre 1,3 milliard l'année dernière, soit une diminution de 34 %.

Aucun contribuable ne trouvera, *pour autant, dans ce budget, motif* à se réjouir. Il n'y aura aucun allégement fiscal. Certains impôts indirects seront, au contraire, alourdis. Le gouvernement québécois entend, d'autre part, venir en aide aux municipalités par l'intermédiaire d'une hausse des taxes sur les voitures de tourisme et créer un fonds de *relance, de 30 millions de dollars*, pour les petites et moyennes entreprises. Aucune mesure, en revanche, n'est prévue pour lutter contre le chômage.

Le gouvernement pense que sa politique économique (achats au Québec, augmentation des immobilisations des sociétés d'Etat comme l'Hydro-Québec, relance d'une série de travaux publics) portera ses fruits d'ici à un ou deux ans. Cette année, le nombre d'emplois dans la province ne devrait augmenter que de 1,3 %, alors que la population active s'accroîtra de 1,9 %. On aurait donc, en 1977, deux cent cinquante mille chômeurs, *en moyenne, sur une* population active réelle de deux millions sept cent neuf mille personnes. — A.-M. C.





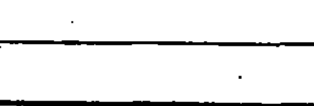


Des entrepôts, des ateliers, des locaux commerciaux, au choix.
(Immédiatement disponibles)

Voici le premier immeuble que nous avons conçu pour vos besoins. Il est situé à Paris même, dans le 13e arrondissement, à quelques minutes du boulevard périphérique et des gares S.N.C.F. C'est le centre d'activités Paris-Tolbiac.



Centre d'activités Paris-Tolbiac - 65-71, rue Albert - Paris 13e.
Métro: Tolbiac et Porte d'Ivry - Tél. 583.95.73. Visite sur place de 14 h à 18 h et sur rendez-vous.





DIPLOMATIE

La nouvelle « approche » des questions latino-américaines

« NOUS N'AGIRONS PAS A L'ÉTRANGER D'UNE MANIÈRE QUE NOUS NE TOLÉRERIONS PAS CHEZ NOUS », déclare le président Carter devant l'O.E.A.

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — M. Jimmy Carter a défini, jeudi 14 avril, dans un discours prononcé devant l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), sa *« nouvelle approche »* des questions latino-américaines. « *Celle-ci se fondera sur trois éléments*, a-t-il déclaré. *Le premier est un profond respect pour l'individualité et la souveraineté de tous les pays d'Amérique latine et des Antilles. Nous n'agirons pas, à l'étranger, d'une manière que nous ne tolérerions pas chez nous. Le second est notre respect pour les droits de l'homme — respect qui est aussi inscrit dans vos traditions. Nos valeurs et les vôtres exigent que nous combattions les violations des libertés individuelles, y compris celles qui ont pour cause l'injustice politique, sociale ou économique.* »

« *Notre souci pour ces valeurs influencera naturellement nos rapports avec les pays de notre continent et du monde entier*, a poursuivi M. Carter. *Vous nous trouverez toujours prêts à assister ceux qui respectent les droits de l'homme et défendent les valeurs démocratiques.*

» *Le troisième élément est notre désir de faire avancer la solution des grandes questions qui concernent les relations entre les pays développés et les pays en voie de développement. Vos problèmes économiques ont aussi un caractère planétaire, et on ne peut les traiter sur une base purement régionale.* »

M. Jimmy Carter, qui intervenait pour la première fois à la tribune de l'O.E.A., a également réaffirmé sa volonté de lutter contre la prolifération nucléaire, mais a précisé, s'adressant vraisemblablement au Brésil, que cela ne signifiait pas qu'il faille « *renoncer aux bénéfices de la technologie nucléaire employée à des fins pacifiques* ». Ce discours prudent (M. Carter n'a cité nommément aucun des régimes militaires qui avaient pris ombrage de ses déclarations sur les droits de l'homme et sur la prolifération nucléaire) a été pourtant accueilli fraîchement par les Etats latino-américains, nous signale notre correspondant à Washington.

● *Le président Carter* a nommé, jeudi 14 avril, M. Charles William Maynes, diplomate de carrière, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires relatives aux organisations internationales. M. Donald McHenry, qui est aussi diplomate de carrière, a été nommé représentant adjoint des Etats-Unis à l'ONU. Il est de race noire, comme M. Andrew Young. M. James Leonard, directeur adjoint de l'Agence pour le contrôle des armes et le désarmement, a été également nommé représentant adjoint à l'ONU.

LA VISITE DU GÉNÉRAL HABYARIMANA

Le Rwanda souhaite l'aide de Paris pour développer l'agriculture et le tourisme

Le général Habyarimana, chef de l'Etat rwandais, et M. Giscard d'Estaing ont présidé, jeudi 14 avril dans l'après-midi, une réunion élargie, qui s'est déroulée à l'Elysée. MM. de Guiringaud (affaires étrangères), Galley (coopération) et Bourges (défense), du côté français ; le colonel Nsekalije (affaires étrangères et coopération), M. Mutemberezi (éducation nationale) et plusieurs hauts fonctionnaires, du côté rwandais, ont participé aux discussions, qui se sont déroulées dans une atmosphère de « *très grande cordialité* ». Les deux parties ont fait le point de la coopération bilatérale et ont étudié de nouveaux programmes. Les autorités rwandaises souhaitent mettre l'accent sur le développement rural et le tourisme, et apprécieraient une aide de Paris en ces domaines. La fourniture de matériel militaire par la France a été également évoquée.

Dans la soirée, le général Habyarimana a assisté à un dîner offert en son honneur au Quai d'Orsay par M. Raymond Barre. Après avoir rendu hommage à son hôte, le premier ministre a fait l'historique d'une coopération « *que seules limitent les contraintes d'une situation économique difficile* ». Il a conclu : « *Pour notre part, nous sommes prêts à rechercher les moyens pratiques et les procédures efficaces pour promouvoir un autre type de rapports entre les pays développés et ceux qui ne le sont pas encore. Mais la recherche de cet ordre économique plus juste n'aurait guère de sens si la paix n'était pas maintenue dans le monde et plus spécialement en Afrique.* »

Ce vendredi, le chef de l'Etat rwandais, accompagné de M. Galley, se rend dans le Limousin afin de visiter un élevage. Il gagnera ensuite Perpignan et visitera les installations d'énergie solaire d'Odeillo (1). Dans la soirée il doit assister à une représentation du *Mariage de Figaro* à la Comédie-Française.

(1) La principale installation du centre d'Odeillo est le grand four solaire construit en 1969. Il concentre sur une petite surface 1 000 kW d'énergie solaire, ce qui permet de porter les corps qui sont placés à son foyer à des températures très élevées. Récemment, le C.N.R.S. a adjoint à ce four un dispositif qui permet de transformer la chaleur recueillie en électricité. L'ensemble du four solaire et de ce dispositif forme une petite centrale électrique de 64 kW.

Le communiqué final

Le Rwanda est « satisfait des facilités accordées par la France au Zaïre »

A l'issue de la visite officielle du président de la République rwandaise, le général Juvénal Habyarimana, l'Elysée a publié vendredi 15 avril le communiqué commun dont voici les principaux extraits :

« *S'agissant de rapports bilatéraux, les deux chefs d'Etat se sont félicités des heureux résultats déjà obtenus au titre de la coopération franco-rwandaise et du climat particulièrement amical qui règne entre l'administration locale et les assistants techniques.*

» *L'intérêt a été souligné, du côté français, pour les opérations facilitant l'amélioration du développement rural et des ressources en protéines animales et végétales ; l'effort portera principalement sur trois grands projets agricoles : développement de l'élevage laitier dans la préfecture de Kigali et de la culture du soja dans trois préfectures, participation à la mise en valeur de la région du Bugasera dans le sud-est du pays (...).*

» *Dans le but d'étoffer les programmes en cours, il a été décidé d'augmenter de façon sensible le taux des crédits ouverts au titre de cette année et de reconduire les montants ainsi améliorés en fonction des résultats obtenus. (...)*

» *Les deux présidents se sont déclarés convaincus que l'intérêt du continent africain lui commandait de ne pas devenir l'enjeu de compétitions entre puissances extérieures, d'écarter toutes immixtions étrangères et sont tombés d'accord pour réaffirmer que les problèmes africains doivent être réglés entre Africains et par des voies pacifiques.*

» *Ils ont souligné à cet égard l'importance de l'Organisation de l'unité africaine à qui cette mission revient au premier chef.*

» *Le président de la République rwandaise s'est déclaré satisfait des facilités que la France en tant que nation amie de la République du Zaïre a accordé à ce pays pour assurer sa sécurité et son intégrité territoriale menacées par des menées subversives venant de l'extérieur.*

» *Les deux chefs d'Etat ont exprimé leur préoccupation devant l'évolution de la situation en Afrique australe. Ils ont formulé le souhait que la décolonisation soit conduite à son terme dans cette partie du continent et que toutes les conséquences en soient tirées.*

» *Ils ont réaffirmé leur hostilité à la politique d'« apartheid » et de ségrégation raciale et formulé le souhait que les rapports entre les communautés raciales de cette région du continent soient fondés à l'avenir sur le respect, la justice et l'égalité.*

» *En ce qui concerne Djibouti, M. Valéry Giscard d'Estaing a exposé que la France, fidèle à sa tradition décolonisatrice et respectueuse de la volonté des populations, a, depuis plusieurs mois, mis en place le processus d'accession à l'indépendance de ce territoire.*

» *Les récents entretiens de Paris ont permis d'aboutir à un accord sur la date du référendum d'autodétermination et des élections destinées à renouveler la Chambre des députés.*

» *Le président Juvénal Habyarimana a invité le président Valéry Giscard d'Estaing à se rendre en visite officielle au Rwanda. Cette invitation a été acceptée avec plaisir. La date en sera fixée d'un commun accord.* »

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, séjournera à Manama (Bahreïn) du 20 au 22 avril. Il signera avec le ministre des affaires étrangères de Bahreïn deux accords-cadres applicables l'un aux relations économiques, l'autre aux relations culturelles et techniques, a indiqué mercredi 13 avril un communiqué du ministère des affaires étrangères à Paris.

● *Le ministre israélien des affaires étrangères*, M. Ygal Allon, s'arrêtera à Paris dans le courant de la semaine prochaine, à son retour de la conférence de l'Internationale socialiste de La Haye, a-t-on indiqué, mercredi 13 avril, à Jérusalem, dans les milieux proches des affaires étrangères. M. Ygal Allon pourrait rencontrer, au cours de son séjour privé, M. de Guiringaud. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Ghana

● L'EPISCOPAT GHANEEN REUNI A TEMA pour sa conférence annuelle a préconisé le retour de l'armée dans ses casernes, l'établissement d'un gouvernement civil et la garantie des libertés individuelles, rapporte, mercredi 13 avril, l'Agence ghanéenne de presse. — *(Reuter.)*

Iran

● TROIS PEINES D'EMPRISONNEMENT A VIE et huit peines de prison allant de trois à quinze ans ont été prononcées par le tribunal militaire à Téhéran contre onze Iraniens accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat, a-t-on annoncé mardi 12 avril de source officielle. Les condamnés ont fait appel de ce verdict, rendu après quatre jours de procès, auquel, pour la première fois depuis 1972 dans ce genre d'affaire, des observateurs étrangers ont pu assister.

Les accusés ont plaidé coupable et regretté leur conduite. La plupart des condamnés occupaient avant leur arrestation des postes de cadres supérieurs dans l'administration, l'université et le secteur privé. — *(A.F.P.)*

Liban

● M. PIERRE GEMAYEL, chef des Phalanges, en visite à Damas, a rendu hommage, jeudi 14 avril, au Liban. Il a affirmé que « *la sécurité règne à 75 % dans les régions autres que le Sud, grâce à la force arabe de dissuasion, en majorité syrienne* ». D'autre part, M. Yasser Arafat s'est entretenu, jeudi, avec le président Sadate de la situation au Sud-Liban, où règne toujours une certaine accalmie. — *(A.F.P.)*

Mexique

● NEUF GUERILLEROS, appartenant à la Ligue communiste du 23 septembre, ont été arrêtés, jeudi 14 avril, à Mexico, annonce la police mexicaine. L'arrestation a donné lieu à une fusillade au cours de laquelle deux personnes (une femme appartenant à la Ligue et un policier) ont été tuées et sept autres (quatre policiers et trois passants) blessées.

Tchécoslovaquie

● *LE GENERAL V. SACHER* — signataire de la Charte 77 — a été ramené, par décret présidentiel, au rang de simple soldat : cela devrait entraîner la perte de sa pension. Le général Sacher, fut victime des purges puis réhabilité.

Tunisie

● M. ABDALLAH FARHAT, ministre de la défense, qui sera accompagné d'une délégation militaire, fera une visite officielle en France du 18 au 20 avril.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

TE DU GÉNÉRAL HABYARIMANA

communiqué final

DIPLOMATIE

LES SALT ET L'EUROPE

(Suite de la première page.)

La négociation n'intéresse donc, au premier chef, que les deux Grands. Ils sont les seuls Etats à s'être lancés dans la course à l'ABM, les seuls à posséder un ensemble de systèmes d'armements offensifs en quantité et en qualité considérables. Ils ont découvert l'intérêt qu'ils avaient à fixer quelques règles du jeu permettant de limiter la course aux armements et de maintenir l'équilibre dissuasif dans leurs rapports mutuels.

Les SALT manifestent bien l'existence d'un « domaine réservé » dans les relations internationales, *celui de la gestion de la paix* nucléaire par les deux Grands. Les Etats tiers souhaitent pour la plupart la réussite des SALT, parce que cela traduirait l'existence d'un climat de coopération et de détente militaires dont tout le monde aurait à profiter. Mais personne ne s'est encore avisé de demander à participer à la négociation et personne n'ose faire pression sur l'un ou l'autre pour infléchir le cours des conversations.

Le club le plus fermé

Les SALT apparaissent aux Etats tiers comme une négociation positive, mais lointaine et étrangère à leurs intérêts propres. C'est notamment le cas de nombreux européens, qui reconnaissent et acceptent l'existence de ce domaine réservé.

Est-ce une saine attitude ? Certes, les SALT constituent actuellement le club le plus fermé qui existe. Cela permet-il de dire que ces négociations ne nous concernent pas directement dans notre propre sécurité ?

En fait, la réalité est la suivante : au fur et à mesure que progresse la négociation, l'entreprise SALT sort du domaine réservé et devient l'affaire de tous, notamment des puissances européennes, et plus spécialement encore celle des puissances nucléaires comme la France. Comment cela ?

Le premier accord SALT conclu à Moscou en 1972 entre le président Nixon et M. Brejnev, est double. D'une part, il gèle définitivement le système défensif (deux sites de cent fusées ABM par Etat) ; *d'autre part, il pose des* règles de limitation provisoire valables pour cinq années en matière d'armement offensif (plafonnement différencié du nombre de missiles terrestres et sous-marins, limitation du remplacement des vieux missiles, plafonnement du nombre des sous-marins nucléaires). En quoi cela nous intéresse-t-il ? A un double titre. Tout d'abord, l'arrêt des programmes ABM a renforcé l'efficacité, donc la crédibilité, des forces atomiques des puissances moyennes. L'absence d'armes antimissiles avantage en effet les puissances qui ne disposent que d'un nombre limité de fusées offensives, en conférant à ces dernières une plus grande chance de pénétration et une probabi*lité plus forte d'atteindre leurs* objectifs. Or les armes des puissances moyennes sont des armes « anti-cités ». SALT I renforce donc la capacité de ces puissances d'infliger des « *dommages inacceptables* » à l'adversaire. L'addition de la stratégie anti-cité et de la *vulnérabilité* des objectifs constitue un élément nouveau important dans l'appréciation des forces nucléaires comme la F.N.S. française. Voilà un avantage acquis sans avoir eu à bouger le petit doigt.

Mais la seconde incidence européenne de SALT I a été tout autre. L'U.R.S.S. voulait inclure les armements américains avancés dans les négociations. Les Etats-Unis ont refusé, tout en faisant valoir qu'il pourrait y avoir d'autres conversations sur les armements intermédiaires et tactiques. Autrement dit, les deux Grands se sont très vite rendu compte qu'il serait impossible de limiter de façon absolue la négociation sur les armes atomiques aux *seuls systèmes centraux*. Car la dissuasion globale n'est pas seulement assurée par les systèmes d'armes intercontinentaux ; les armes intermédiaires et les armes tactiques assurent la dissuasion régionale ; d'autre part, l'appa*rition de nouvelles puissances* atomiques crée des pôles nucléaires appelés à jouer un rôle propre dans l'équilibre des forces.

En conséquence, il ne peut y avoir un découplage strict entre les armements stratégiques, les armements de théâtre et les autres armements nationaux, si l'on veut établir une véritable organisation des règles du jeu nucléaire. Et, puisque SALT I avait exclu la discussion sur les armes nucléaires intermédiaires, ces dernières seraient transférées à une autre *négociation*. Mais d'abord, il faudrait s'entendre sur la réglementation des armes stratégiques offensives. D'où les deux entreprises actuelles, très liées l'une à l'autre : la négociation de l'accord SALT II sur la réglementation des systèmes centraux ; l'inclusion dans la négociation de Vienne sur la réduction des forces en Europe des armements *atomiques* avancés américains.

Mais SALT II et la *négociation* de Vienne ne sont pas encore conclus que l'on parle déjà de SALT III ! La logique des SALT n'est pas l'aboutissement du désarmement nucléaire, mais au contraire l'organisation du jeu nucléaire. Pour que ce jeu soit bien organisé, les deux Grands sont conduits à étendre l'entre*prise à toutes les forces nucléaires* existantes ou à venir. Or tout un ensemble de systèmes atomiques ne sont actuellement pris en charge ni par SALT II ni à Vienne. Lesquels ? Il y a les nouveaux armements soviétiques, qui sont tout à la fois stratégiques dans leurs capacités *mais* régionaux dans leurs objectifs ; il s'agit notamment du bombardier Backfire et des nouveaux missiles SS 20. Certains experts *occidentaux* parlent à leur propos d'armes « euro-stratégiques » et estiment que, dans quelques années, l'équilibre des forces en Europe en sera totalement bouleversé. Il faut donc s'en occuper dès maintenant.

Il y a d'autre part les armements nationaux français et chinois ; et, à ce sujet, un accord existe depuis longtemps entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis pour tenter d'inclure ces derniers dans un traité de réglementation. Dans ces conditions, *pourquoi ne pas élargir le cadre* des SALT aux autres puissances nucléaires et s'efforcer d'établir des règles d'organisation et de limitation pour tous les armements non encore planifiés ? SALT III serait en quelque sorte le SALT européen.

Cette idée fait actuellement son chemin à Washington et à Moscou malgré les difficultés actuellement soulevées par les négociations de SALT II. SALT I avait bénéficié par ricochet aux forces nucléaires moyennes. Mais ce n'était pas le but recherché. La logique des SALT va, en fait, dans une toute autre direction. Elle aboutit à une planification de la dissuasion et de l'équilibre général des forces nucléaires.

A-t-on intérêt à participer à une telle entreprise ? Si oui, de quelle façon ? Voilà un beau sujet de réflexion pour la politique française de désarmement dans le proche avenir. En fait, les SALT sont bel et bien devenus notre affaire.

JACQUES HUNTZINGER.



LANGUAGE STUDIES

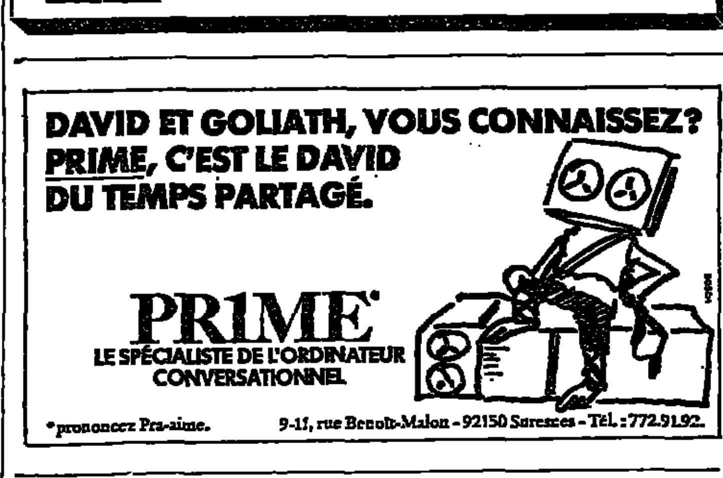
Pour vraiment parler une autre langue, une seule solution :

GROUPE V

Voici ce qui fait leur efficacité :
— L'étude individuelle d'une langue étrangère dans une équipe de 5 personnes, pendant 50, 75 ou 100 heures, avec des professeurs d'origine, hautement qualifiés.
— Des cours de 2 à 4 semaines commençant chaque mois.
— Pour tous les débutants ou niveau intermédiaire à partir de 18 ans.

Dans nos différents centres : LONDRES, PARIS, LILLE, MADRID MUNICH (et au mois d'août : CAMBRIDGE).

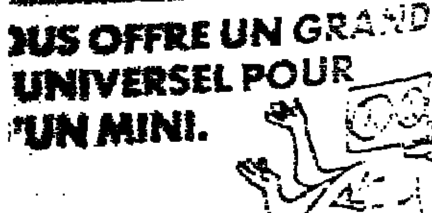
INFORMATIONS D'INSCRIPTIONS : LANGUAGE STUDIES, 350, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS. — Téléphone : 260-53-70.



PRIME 9-11, RUE BENOIT-MALON.
92150 SURESNES - TÉL. : 772.91.92

PRIME*
LE SPÉCIALISTE DE L'ORDINATEUR
CONVERSATIONNEL

*prononcez Pra-aime.



AUTORISATION PREFECTORALE N°002

à partir du samedi 16 avril

BRADERIE MONSTRE

LIQUIDATION TOTALE avant travaux

DU FABULEUX STOCK FOURRURES DU NORD

COLLECTION PRESTIGE

Manteaux Vison black diamond, blackglama, emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaraine, etc.
ESCOMPTE : 15, 20, 25, 30 %

Manteaux Castor, Zibeline, Chinchilla
ESCOMPTE : 15 à 40 %

Manteaux longs et capes du soir
ESCOMPTE : 20 à 50 %

MANTEAUX LONGS DU SOIR

(Exemples)			PRIX liquidation	PRIX BRADERIE liquidation
Manteaux	Chinchilla	~~54000 f~~	~~43750 f~~	32500 f
,,	Vison Snow Top	~~42000 f~~	~~35250 f~~	21750 f
Manteaux	Vison Koh-i-noor, col renard blanc	~~32500 f~~	~~27350 f~~	18250 f
,,	Vison dark	~~23750 f~~	~~18650 f~~	16250 f
Manteaux	Vison blanc	~~24750 f~~	~~19350 f~~	14750 f
,,	Renard bleu	~~21750 f~~	~~17250 f~~	14250 f
,,	Renard blanc	~~18750 f~~	~~16250 f~~	14250 f

(Exemples) CAPES LONGUES DU SOIR

Capes Breitschantz, Vison blanc	~~32750 f~~	~~27850 f~~	18250 f
,, Breitschantz	~~28750 f~~	~~22350 f~~	14750 f

	MANTEAUX	PRIX liquidation	PRIX BRADERIE liquidation
Agneau	~~1250 f~~	~~450 f~~	350 f
Lapin cotelé	~~1250 f~~	~~580 f~~	350 f
Mongolie intérieur blanc extérieur Skaï	~~1350 f~~	~~950 f~~	450 f
Lapin bariolé	~~1450 f~~	~~650 f~~	580 f
Lapin Nankin	~~1450 f~~	~~950 f~~	750 f
Lapin Neige	~~1650 f~~	~~1150 f~~	850 f
Veau façon Tigre	~~1850 f~~	~~1450 f~~	850 f
Marmotte morceaux	~~1750 f~~	~~1150 f~~	850 f
Pahmi ,,	~~1850 f~~	~~1150 f~~	950 f
Mouton doré col Toscane	~~1850 f~~	~~1650 f~~	950 f
Guanaco morceaux	~~2450 f~~	~~1650 f~~	950 f
Mouton	~~2450 f~~	~~1350 f~~	950 f
Patte d'astrakan	~~2650 f~~	~~1450 f~~	1150 f
Astrakan morceaux	~~2450 f~~	~~1650 f~~	1350 f
Vison ,,	~~2450 f~~	~~1650 f~~	1450 f
Pahmi pleines peaux	~~3450 f~~	~~2150 f~~	1850 f
Murmel	~~3450 f~~	~~2350 f~~	1850 f
Ragondin	~~3850 f~~	~~2450 f~~	2150 f
Opossum	~~3850 f~~	~~2650 f~~	2250 f
Queue de vison	~~4350 f~~	~~3450 f~~	3150 f
Astrakan swakara	~~6250 f~~	~~4250 f~~	3450 f
Vison mille raies	~~6850 f~~	~~4750 f~~	3850 f
	VESTES		
Mouton couleurs	~~1150 f~~	~~650 f~~	350 f
Lapin Patchwork	~~750 f~~	~~460 f~~	420 f
Lapin Nankin	~~1150 f~~	~~750 f~~	490 f
Agneau Toscane	~~1850 f~~	~~1250 f~~	1150 f
	BLOUSONS		
Lapin bordé cuir véritable	~~320 f~~	~~190 f~~	160 f
PARKA Lapin	~~650 f~~	~~480 f~~	260 f

EXCEPTIONNEL ! CREDIT GRATUIT

Tous les articles existent en quantité importante
Garantie totale sur tous vos achats

115, 117, 119, rue La Fayette
PARIS-10e (Près Gare du Nord)
Magasin ouvert tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h 30 sauf le dimanche

EUROPE

Autriche

Prague proteste contre le rassemblement à Vienne de 300 000 Allemands des Sudètes

De notre correspondante

Vienne. — La Tchécoslovaquie a protesté officiellement, jeudi 4 avril, contre le rassemblement prévu pour la Pentecôte à Vienne des Allemands des Sudètes (1). Dans une note remise à Prague au chargé d'affaires autrichien, la Tchécoslovaquie met en garde le gouvernement de M. Bruno Kreisky contre les « conséquences » de son attitude. La tenue d'une telle manifestation à Vienne, indique la note, « *pourrait avoir des suites pour les relations entre les deux pays et la détente en Europe* ». Prague estime que l'autorisation accordée par le gouvernement autrichien à cette réunion est « *une violation de l'acte final d'Helsinki* ».

La « journée » des Allemands des Sudètes, qui doit réunir trois cent mille participants, comprendra, le mille de Pentecôte, la célébration, par le cardinal Koenig, d'une messe en plein air sur la vaste place des Héros.

La presse tchécoslovaque avait déjà critiqué l'attitude du chancelier Kreisky dans cette affaire. Ces derniers jours, les attaques se sont intensifiées. Ainsi M. Jan Zelenka, directeur de la télévision tchécoslovaque, a traité le chancelier d'« *incendiaire* ». Tandis qu'un journal de Bratislava, *Smena*, l'a accusé, jeudi 4 avril, de « *piétiner la mémoire des victimes autrichiennes du nazisme et de se discréditer lui-même aux yeux du monde progressiste* ». Le même jour, *Rude Pravo* soulignait que « *l'atmosphère en Autriche est fondée sur un anticommunisme de règle dans le parti socialiste où les supporters de l'idéologie des « chemises brunes » trouvent là un bon tremplin* ». Ces propos ne semblent pas émouvoir outre mesure le chancelier Kreisky qui assure qu'il ne modifiera pas pour autant son attitude.

Cette nouvelle querelle alourdit encore le climat des relations entre les deux capitales, tendues depuis le début de l'année à la suite des prises de position de M. Kreisky en faveur des signataires de la charte 77. En février, la Tchécoslovaquie avait annulé la visite officielle, prévue pour le mois de mars, en Autriche de M. Strougal, chef du gouvernement.

ANITA RIND.

(1) Le territoire des Sudètes, aux confins de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne, fut revendiqué par Hitler, qui l'annexa en septembre 1938 sous la menace d'une guerre mondiale. La population allemande qui y constituait un groupe ethnique particulier en fut expulsée, après 1945, vers l'Allemagne de l'Ouest. Elle se caractérise par son pangermanisme nostalgique.

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

La campagne de « reprise en main » se durcit

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — A vingt-quatre heures d'intervalle, les comités centraux des partis communistes hongrois et polonais se sont réunis successivement, le mercredi 13 avril à Budapest et le jeudi 14 à Varsovie. Les décisions prises pendant ces deux sessions et les propos qui y ont été tenus confirment, après le durcissement sensible ces derniers jours en Roumanie, la tendance à la reprise en main idéologique perceptible depuis le début de l'année dans toute l'Europe de l'Est.

A Budapest, alors que les questions de propagande, débattues lors d'un précédent comité central au mois d'octobre ne figuraient pas en principe à l'ordre du jour de la réunion, on annonce la nomination à la tête du journal *Nepszabadsag*, organe central du parti, de M. Dezsö Nemes, membre du bureau politique, dont il est l'un des éléments les plus âgés. M. Nemes, qui passe pour appartenir à l'aile droite conservatrice de direction, remplace M. Istvan Katona, généralement considéré comme un proche de M. Kadar, le premier secrétaire. M. Katona est nommé chef du « bureau » du comité central, succédant à M. J. Sandor, qui prend sa retraite. M. Nemes, quant à lui, laisse le poste de directeur de l'école politique du parti à son adjoint, M. Joszef Szabo.

Ce changement à la direction du *Nepszabadsag* pourrait entraîner un durcissement dans le ton du journal. A la différence d'autres dirigeants hongrois, dont l'analyse est plus nuancée, M. Nemes est connu, en effet, pour n'accorder qu'un crédit limité à l'eurocommunisme. Il avait, l'an dernier, défendu le concept de dictature du prolétariat au moment où celui-ci était remis en cause à Paris par M. Georges Marchais.

A Varsovie, le comité central du parti ouvrier unifié a discuté un rapport du bureau politique soumis il y a déjà quelques jours à ses membres et intitulé : « *Pour l'approfondissement de la conscience socialiste et de l'unité patriotique de la nation* ». Dans son discours de clôture, M. Gierek, premier secrétaire, a recommandé de consolider l'éducation socialiste pour faire face à « *l'offensive concertée de l'Occident contre les pays socialistes* ». Il a lancé une ferme mise en garde aux contestataires, qualifiés de « *petit groupe qui fournit de la pâture aux centres de diversion de l'étranger* ». Le premier secrétaire a ajouté : « *En ce qui concerne la liberté, nous n'avons besoin de prendre des leçons de qui que ce soit.* » M. Gierek a encore déclaré : « *Les ennemis de classe, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur, seront combattus par tous les moyens disponibles et seront démasqués devant la société.* » Il a enfin appelé la presse à dénoncer les lacunes, l'indiscipline, la gabegie. Une telle tâche, a-t-il dit, est très importante « *à l'heure de la confrontation idéologique avec le capitalisme* ».

La Roumanie et l'émigration

Ces propos devraient inciter les journaux polonais à intensifier la campagne engagée depuis déjà plusieurs semaines contre les négligences et les insuffisances dans l'activité économique. Toutefois, cette action comme l'écrivait, la semaine dernière l'hebdomadaire *Polityka*, rencontre une résistance de la part de certains, « *révulsés par la critique constructive venant des rangs du commun des travailleurs* ». *Polityka* citait plusieurs cas où des « *barrières* » avaient été mises à la recherche de l'information : « *De telles barrières vont à l'encontre de la décision du premier ministre, lequel a dit que la presse devait être informée souvent et directement.* »

A Bucarest, une vigoureuse campagne de presse dont certains pays occidentaux font indirectement les frais a pris une ampleur inaccoutumée. Elle paraît motivée en premier lieu par l'écho suscité à l'Ouest par le mouvement de contestation ouverte (inhabituel en Roumanie) déclenché à l'initiative de l'écrivain Paul Goma. Ce dernier s'était solidarisé publiquement, à la fin janvier, avec les signataires de la Charte 77. Ce geste a été suivi à ce jour par plus de cent quatre-vingts personnes.

Le principal cheval de bataille des journaux de Bucarest est le problème de l'émigration. Les nouvelles attaques lancées tout récemment par M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat, contre ceux qui, à l'Ouest, s'efforcent de « débaucher » des citoyens roumains en les incitant à émigrer, ont été le signal de départ de la campagne de presse déclenchée sur ce thème.

Les journaux ouvrent en particulier largement leurs colonnes à des représentants des minorités allemandes et hongroises proclamant leur amour pour leur « terre natale », la Roumanie, et rejettent avec indignation toute idée de quitter le pays. Or, il est connu que les difficultés d'application de l'acte final d'Helsinki en matière humanitaire ont causé dans ces deux communautés un malaise sensible. Le durcissement de la politique roumaine paraît se manifester aussi depuis quelque temps par un retour à une pratique restrictive pour les mariages entre citoyens roumains et étrangers (1).

Les pays occidentaux font aussi l'objet d'attaques plus directes : les journaux vilipendent les maux du capitalisme, le chômage, l'usage de la drogue, etc. Il reste à savoir si cette mauvaise humeur se reflétera dans les relations diplomatiques de la Roumanie avec les pays de l'Ouest. La presse littéraire suit le mouvement ; dans leurs derniers numéros, les magazines de Bucarest se livrent à une vive attaque contre l'écrivain Paul Goma, allant jusqu'à l'accuser de « trahison ». Ce dernier continue à être victime de tracasseries policières, et ses amis à l'étranger, sans nouvelles de lui depuis une dizaine de jours, s'inquiètent.

Les difficultés de communication avec la Roumanie (les autorités ont coupé les téléphones de plusieurs contestataires actifs) ne permettent pas de se faire une idée précise de la répression menée contre les signataires de l'appel de M. Goma. Mais il est établi que la police continue de procéder dans ces milieux à des interrogatoires et à des gardes à vue. Quelque huit protestataires qui s'étaient déclarés chômeurs ont été obligés de signer un « *engagement* » de travail d'un an dans un lieu fixé par les autorités. On fait également état de l'interpellation de baptistes à Iasi, en Moldavie.

Prague au secours de Bucarest

A Prague, le *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, a apporté son soutien à Bucarest. Le mercredi 13 avril, ce quotidien s'en est pris à ceux qui, à l'Ouest, ont lancé une « *campagne de calomnies* » contre la Roumanie. Dans le passé, les relations entre les P.C. tchécoslovaque et roumain n'avaient pas toujours été aussi cordiales. En rendant ce service à Bucarest, une dizaine de jours après la visite en Roumanie de M. Bilak, l'un des éléments les plus durs de la direction de Prague, les Tchécoslovaques espèrent-ils que les Roumains leur rendront la politesse dans leur lutte contre la Charte 77 ? Les tentatives des dirigeants de Prague de provoquer parmi leurs alliés un mouvement de solidarité en leur faveur n'ont, jusqu'à maintenant, guère été couronnées de succès.

D'une façon plus générale, le resserrement du contrôle idéologique qui risque de se manifester demain, à Budapest et à Varsovie, après avoir touché Prague, Berlin-Est et Bucarest, est la conséquence de l'inquiétude causée dans ces capitales par la persistance, depuis plus de trois mois, d'une contestation récurrente. L'échec de M. Vance, le secrétaire d'Etat américain, à Moscou, et le malaise actuel dans les relations soviéto-américaines contribuent au renforcement de la vigilance. Certains commentateurs, à l'Est, parlent déjà du début d'une « *paix froide* » entre Moscou et Washington.

Si les débuts de M. Carter avaient été observés à l'Est avec curiosité et réalisme, le ton des commentaires a nettement changé depuis quelques jours. « *Les éléments idéologiquement anticommunistes dominent dans la politique étrangère américaine, l'orientation vers la course aux armements est plus nette* », écrit à Prague le *Rude Pravo*.

Tout aussi critique envers les premiers pas du chef de la Maison Blanche, le journal polonais *Zycie Warszawy* juge très sévèrement ses intentions : « *Le président Carter*, écrit-il, *est en train de gratter les cordes du chauvinisme américain et commence à jouer le rôle de porte-parole des cercles nationalistes et d'extrême droite de la société des Etats-Unis.* » En affirmant, au lendemain des élections américaines, que le nouveau président devrait nécessairement chausser les bottes de son prédécesseur, les pays de l'Est ne s'étaient-ils pas bercés d'illusions ? Ils auraient pourtant dû savoir, comme l'écrit le *Magyar Nemzet* de Budapest, que les démocrates sont toujours des « *partenaires plus coriaces* » et qu'avec eux la négociation est « *plus laborieuse* » qu'avec les républicains.

MANUEL LUCBERT.

(1) M. Georges Gorse, ancien ministre et maire de Boulogne-Billancourt, est intervenu mardi auprès de l'ambassadeur de Roumanie en France en faveur de deux de ses administrés, J. P. Mariaccia et Silvio Hodos, qui, las des atermoiements de Bucarest, font la grève de la faim depuis le lundi de Pâques.

● *Dans un appel aux travailleurs des usines Renault*, l'académicien André Sakharov et quatre-vingts autres Soviétiques demandent que les ouvriers français prennent la défense de sept militants du groupe soviétique de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, actuellement en prison. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Un lapsus a fait écrire à André Fontaine, dans son article « Le baptiste et le commissaire » (*le Monde* du 7 avril), que l'endettement de l'U.R.S.S. vis-à-vis du monde occidental dépassait 40 milliards de dollars. Il s'agit en réalité de l'endettement de la totalité des pays du pacte de Varsovie.

Espagne

L'armée et les communistes

(Suite de la première page.)

On pense généralement, à Madrid, que les éléments « ultras » espagnols, et en particulier l'Alliance populaire (néo-franquiste) de M. Fraga Iribarne, ont essayé de pêcher en eau trouble et ont notamment poussé M. Pita da Veiga à démissionner.

M. Fernando Alvarez de Miranda, président du parti démocrate-chrétien, a déclaré, mercredi, lors de la présentation du parti centriste : « *(...) Inciter à la sédition, c'est précisément ce qu'a fait M. Fraga en accusant le gouvernement de recourir au coup d'Etat dans un moment aussi délicat qu'est celui de la transition que nous vivons actuellement; ce qui revient à inciter les militaires, dont la profession est d'être les garants de la loi et de la Constitution, à se soulever contre le gouvernement.* »

L'armée a, cependant, montré qu'elle ne se laisse pas prendre à cette démagogie et demeure fidèle au gouvernement et au roi.

La plupart des partis, aussi bien de la gauche modérée que de la droite modérée, ont envoyé des télégrammes de soutien au gouvernement. En revanche, une nouvelle personnalité de tendance « ultra », M. Torcuato Luca de Tena, président du comité, fondateur du quotidien A.B.C., a présenté sa démission comme conseiller national du Mouvement et procurateur aux Cortès, pour protester contre la légalisation du P.C. (*le Monde* du 15 avril, dernière édition).

De source généralement bien informée, on indique que les partis situés à la gauche du P.C.E. (marxiste - léniniste, trotskiste, maoïste, libertaire) ne seront sans doute pas légalisés. Le gouvernement a encore deux mois pour se prononcer. Quant au parti carliste (socialiste autogestionnaire), sa reconnaissance officielle présente quelques difficultés. Son président est un prince français, Don Hugo Carlos de Bourbon-Parme, descendant d'une branche hostile à la dynastie actuelle.

M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, s'est fixé comme principal but de « contrôler » la rue où les « gauchistes », voulant célébrer l'anniversaire de la fondation de la République (en avril 1931), ont arboré jeudi en fin de journée à Madrid des drapeaux républicains au cri de « Armée, assassin » (les forces de l'ordre public font partie des forces armées). Il y a eu quelques heurts et la police a annoncé que cinquante personnes avaient été arrêtées dans différentes villes en raison de leurs activités prorépublicaines. Seuls les partis légalisés sont autorisés à organiser des meetings politiques, et encore à condition qu'ils aient lieu dans des locaux fermés : théâtres, arènes, stades de football.

Un coup militaire est-il possible ? « Non », répond le professeur Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire, qui ajoute : « *L'armée, grâce à sa propre dynamique, a enterré les préjugés de la guerre et ceux qui en dérivent, et tend à devenir une armée de professionnels au service de la nation et fidèles à la couronne.* »

Dorénavant, les regards sont fixés sur les élections qui doivent avoir lieu en juin. Le gouvernement souhaite que le « centre » l'emporte, et les sondages sont de son côté. Mais, à deux mois des élections, les multiples partis qui se réclament du centre n'ont pas réussi à constituer un bloc électoral homogène et cet état de choses peut faire qu'une partie des votes, qui devraient théoriquement leur revenir aille en définitive à l'Alliance populaire.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA MARINE

L'amiral Pascual Pery Junquera, âgé de soixante-six ans, appartient au cadre de réserve. Né à Ferrol (Galice) — où naquit également le général Franco, — il entre à vingt et un ans à l'académie navale. En juin 1936, il prend part au soulèvement militaire contre la République. Il partage dès lors sa vie entre le commandement de navires et des postes administratifs. En 1976, possédant alors le grade de contre-amiral, il passe au cadre de réserve comme amiral. Le fait d'avoir été décoré de la médaille navale militaire, l'une des plus hautes décorations militaires, lui permet en effet cette promotion.

L'amiral n'a pas gagné cette médaille sur un champ de bataille, mais pour avoir fait preuve de courage dans la vie civile. En 1947, une explosion avait lieu à Polvorin de Cadix. M. Pery Junquera, qui se trouvait sur les lieux, désamorça, au péril de sa vie, toute une série de mines, évitant ainsi que la ville ne saute. — J.-A. N.

République démocratique allemande

L'écrivain Reiner Kunze s'exile à l'Ouest

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Après le grand poète Peter Huchel, il y a quelques années, et, plus récemment, Wolf Biermann et Thomas Brasch, l'écrivain est-allemand Reiner Kunze s'est vu contraint à l'exil. Dans un communiqué publié le jeudi 14 avril, la maison d'édition Fischer Verlag a annoncé que le poète et sa femme se trouvaient, depuis la veille, en Allemagne fédérale, où ils auraient l'intention de s'installer. Leur fille les a rejoints jeudi matin.

En raison d'un état d'extrême fatigue, le poète a fait savoir, dans une communication personnelle également rendue publique par la Fischer Verlag, qu'il n'était pas en mesure pour le moment de faire une déclaration. Tout en indiquant qu'il a quitté la R.D.A. « *à sa demande* », laquelle fut satisfaite dans un délai de trois jours, Reiner Kunze fait savoir qu'il expliquera, dans les jours qui viennent, les raisons pour lesquelles « *il s'est vu contraint* » de prendre cette décision. Il ajoute : « *Afin d'ôter tout souci à des centaines de gens en R.D.A., je tiens à dire dès maintenant qu'aucune lettre, pour autant qu'elle m'est parvenue, n'est tombée en des mains étrangères.* »

Avec le départ de Reiner Kunze, la R.D.A. perd l'un de ses poètes les plus doués. D'une grande sensibilité, cet écrivain qu'une grave maladie, il y a quelques années, avait rendu fragile vivait depuis 1968 très isolé dans la petite ville de Greiz-en-Thuringe. Ses prises de position en faveur du printemps de Prague lui avaient valu diverses tracasseries en même temps qu'elles l'avaient mené à rompre avec le parti communiste.

Au mois de novembre dernier, Reiner Kunze avait été exclu de l'union des écrivains de la R.D.A., après la publication dans les formes légales en République fédérale d'un recueil intitulé *les Années merveilleuses*. Le poète y décrivait le mal de vivre de la jeunesse est-allemande. Sachant que, avec l'édition à l'Ouest de ce livre non diffusé en R.D.A., il prenait un risque certain, Reiner Kunze avait déclaré après sa parution : « *Je m'attends à être frappé par toutes les mesures qu'un gouvernement peut prendre contre un écrivain.* » Il avait pourtant été autorisé en février dernier à venir en Autriche pour y recevoir le prix de poésie Georg-Trakl. — M. L.

● *Un scientifique est-allemand, M. Hellmuth Nitsche, et sa femme*, ont été arrêtés le 6 avril, apprend-on de bonne source. Ancien professeur à l'université Humboldt, M. Nitsche avait écrit au début du mois de mars au président Carter pour le remercier de ses prises de position pour les droits de l'homme et lui exposer sa situation personnelle. A la suite de trois demandes d'émigration infructueuses, le professeur Nitsche avait été chassé de son emploi, de même que sa femme, institutrice.

CELIBATAIRES
AIMERIEZ-VOUS CHANGER VOS RENCONTRES ?

Vous rompez toujours ? Alors désormais ne rencontrez plus que des partenaires dont le caractère, l'affectivité et même la sexualité sont complémentaires des vôtres.

C'est la chance fantastique que vous offre ION.

Le monde change. Changez aussi votre façon de découvrir celle que vous cherchez pour la vie.



Votre questionnaire vous attend. Demandez-le vite ! Nous y joindrons le témoignage enthousiaste de milliers de couples.

305 articles de presse, plus de 100 émissions de radio et de télévision, 8 livres, 1 film ont diffusé depuis 26 ans ce progrès scientifique - le plus extraordinaire de notre temps dans ce domaine. Lire à ce sujet : "Vers une civilisation du couple" de L.M. Jentel. Préface de Louis Armand, de l'Académie française (toutes librairies).

ION INTERNATIONAL
PARIS - BRUXELLES - GENÈVE - MONTRÉAL

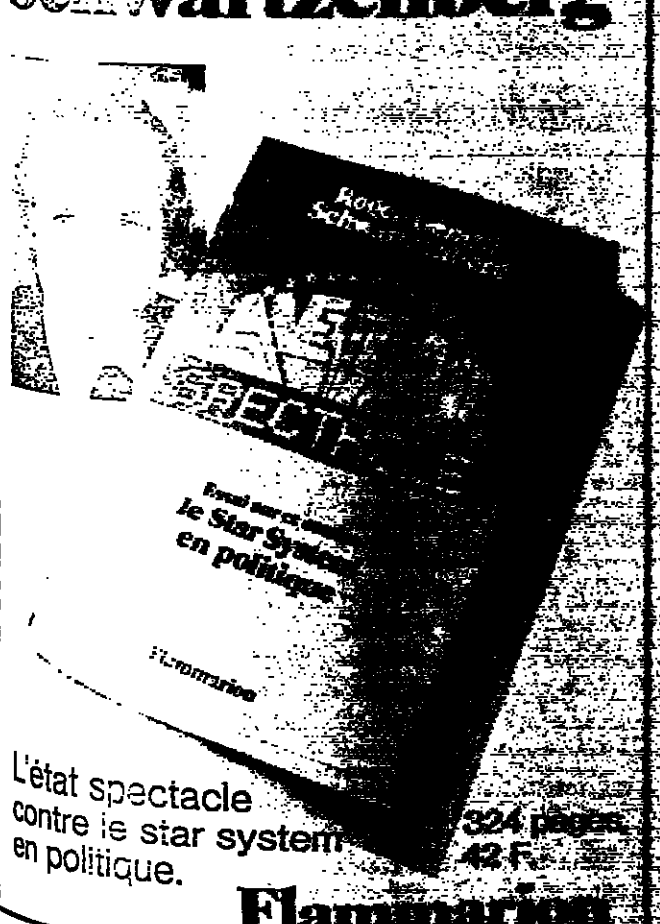
opp

Pour une 1re rencontre sous 15 jours, envoyez-moi gratuitement, sous pli neutre et cacheté, mon questionnaire ION et votre documentation en couleurs.
M. Mme Melle .... Prénom .... Age ....
Adresse : ....

ION FRANCE (MO 19) 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 526.70.85 + ION RHONE-ALPES (MOR 19) 35, avenue Rockefeller - 69003 LYON - Tél. 54.25.44 - et 56, cours Berriat - 38000 GRENOBLE - Tél. 44.19.61 ION BELGIQUE (MOB 19) 105, rue du Marché-aux-Herbes, 1000 BRUXELLES - Tél. 511.74.90 ION SUISSE (MOS 19) 75, rue de Lyon - 1203 GENÈVE - Tél. 022.45.72.60



L'équatio
II. — D'UNE CR
De notre envoyé spécial



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

L'équation belge

II. — D'UNE CRISE A L'AUTRE

Appelée aux urnes dimanche 17 avril, la Belgique se trouve aux prises avec un problème de révision constitutionnelle. Les grandes lignes d'un projet ont été adoptées en 1971, mais son application est rendue en partie impossible faute de majorité qualifiée. *Ces difficultés ne doivent pas faire oublier les aspects plus immédiats et plus concrets de la crise qui conduit les électeurs belges à renouveler dimanche les deux Chambres de leur Parlement.* (« Le Monde » du 15 avril.)

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Bruxelles. — A force de s'interroger sur la façon de sortir de l'« impasse constitutionnelle », les électeurs belges oublieraient pour un peu que c'est d'abord à une crise politique de type classique, doublée d'une crise économique sérieuse, qu'ils doivent de retourner aux urnes dimanche.

Les choses n'avaient pourtant pas si mal commencé pour les formations politiques traditionnelles. Aux élections du 10 mars 1974, les partis fédéralistes *avaient enregistré un recul* — le premier depuis 1961. Aucun groupe, certes, ne détenait à lui seul la majorité à la Chambre des représentants ou au Sénat. Mais la tradition des gouvernements *de coalition*, toujours respectée depuis vingt ans, aurait pu permettre de reconduire la formule inaugurée par l'« expérience Leburton » de 1973 : celle d'une entente libéraux-sociaux-chrétiens et socialistes si large qu'elle aurait dû permettre de trouver, enfin, la majorité nécessaire à la mise en œuvre des réformes constitutionnelles.

C'est finalement un autre schéma qui a prévalu. « *Le gouvernement Leburton*, commente aujourd'hui un ancien ministre, *c'était un bel avion, si lourdement chargé de passagers qu'au lieu de décoller il s'est écrasé en bout de piste.* » M. Tindemans s'est donc installé aux commandes d'un appareil plus léger. Si léger, même, que son gouvernement n'est devenu majoritaire qu'après avoir été complété, en juin 1974, par l'arrivée de trois membres *du Rassemblement wallon, dont* M. François Périn, personnalité politique et universitaire très connue, chargé des réformes institutionnelles. La Chambre allait approuver, le mois suivant, un projet de « *régionalisation préparatoire* ». Faute de mieux...

Une occasion a-t-elle été alors perdue ? M. Tindemans, même privé du concours des socialistes, alors hostiles à une formule du type « union nationale », aurait-il pu trouver une assise plus équilibrée parmi les partis communautaires ? M. Lode Claes, sénateur de la Volksunie, l'assure : « *La dissolution est devenue prévisible, voire inévitable, le jour où M. Tindemans a dû aller chercher au Rassemblement wallon non pas un véritable consensus national, mais les quelques voix dont il avait besoin. Et sans doute, aussi, un argument à opposer à ceux qui s'inquiétaient d'avoir un premier ministre flamand. Il aurait fallu que les trois partis communautaires entrent ensemble au gouvernement : alors, oui, cette fameuse majorité aurait été rassemblée — et point seulement sur le plan de l'arithmétique parlementaire.* »

Le sénateur flamand rend le R.W. lui-même, et au premier chef M. Périn, responsable de l'échec des contacts discrets pris à l'époque par l'entourage du premier ministre avec la Volksunie et le Front démocratique des francophones.

Le sort du gouvernement s'est trouvé suspendu aux états d'âme d'un parti — le Rassemblement *wallon — que son relatif* insuccès aux élections communales du 10 octobre dernier a conduit à remettre en question le choix stratégique fait deux ans plus tôt en répondant favorablement à l'offre d'« ouverture » de M. Tindemans. L'éclatement du R.W. à la fin de novembre, lorsque ses trois ministres ont rejoint l'aile wallonne des libéraux, constituée par le P.L.P., ainsi mué en Parti des réformes et de la liberté wal*lonne, n'a pu que compliquer* la tâche du premier ministre.

Obligé de remanier son gouvernement pour y faire entrer deux nouveaux représentants du Rassemblement wallon, afin de conserver son assise parlementaire, M. Tindemans s'est rapidement trouvé aux prises avec le problème de la radicalisation des thèses du R.W. surtout sur le plan économique et social. Les amis de *M. Gendebien ont pris, à la suite* de la crise de conscience de l'automne 1976 et de la scission un tournant assez prononcé à gauche. Il est significatif que la rupture entre le R.W. et M. Tindemans soit intervenue à propos de la préparation du budget. MM. Bertrand et Moreau, qui étaient respectivement ministre adjoint aux affaires économiques et ministre des pensions et des affaires sociales wallonnes, ont été *révoqués le 3 mars* parce qu'ils avaient refusé d'approuver le projet de budget défendu par M. Tindemans et son ministre des finances (libéral), M. De Clercq.

La dissolution du 9 mars

L'habitude des gouvernements de coalition a, sans doute, assoupli quelque peu la règle de la solidarité ministérielle. « *Mais jamais jusqu'à présent*, soupire le proche collaborateur d'un des principaux ministres, *le manque de cohésion dans les déclarations des membres du gouvernement ne s'était manifesté à ce point. La décision de M. Tindemans était douloureuse, elle a pu choquer par sa forme, mais elle constituait la seule issue.* » En tout cas, la nomination de deux nouveaux ministres francophones, MM. Cornet (libéral) et Plasman (social-chrétien) — nomination au demeurant imposée par la règle de la parité linguistique — n'a pas semblé au premier ministre garantir suffisamment l'avenir *parlementaire de la coalition*, puisqu'il a, le 9 mars, demandé au roi la dissolution de la Chambre et du Sénat.

Cette dissolution a posé un double problème au regard des usages qui régissent, presque aussi sûrement que la Constitution, le jeu politique traditionnel.

L'objection la plus souvent opposée à la décision de M. Tindemans — y compris par les formations d'opposition au cours de la campagne elle-même — est que le premier ministre a pris délibérément *de court les parlementaires*, afin que ceux-ci n'aient pas le temps de déclarer constituante la prochaine Assemblée. Prudemment, la loi fondamentale belge précise en effet qu'une fois voté le principe de la révision constitutionnelle il doit être procédé à de nouvelles élections législatives avant que le contenu de cette révision soit examiné par les Chambres, afin que les électeurs y soient plus explicitement associés. Les députés sortants auraient pu avoir la tentation, s'ils en avaient eu le temps, d'investir du pouvoir constituant leurs successeurs — c'est-à-dire, dans la plupart des cas, eux-mêmes. M. Tindemans peut avoir voulu éviter qu'une nouvelle Chambre ne se livre à la surenchère à propos de l'article 107 *quater*, surtout si les partis communautaires s'y trouvaient *mieux représentés. Mais l'opposition* a parlé à ce sujet de « *véritable coup d'Etat* », et envisagé de saisir le Conseil de la couronne.

La seconde observation faite à *propos de la dissolution est qu'elle* illustre d'une certaine façon la non-intervention croissante du roi dans la vie publique belge, surtout si l'on songe qu'elle fait suite à une double révocation ministérielle obtenue, elle aussi, tambour battant par M. Tindemans. Le professeur Stengers, spécialiste des questions électorales à l'université de Bruxelles, fait observer : « *En 1969, quand la question des pouvoirs constitutionnels du roi s'est posée, tout le monde était au moins d'accord sur un point : le roi désignerait vraiment le premier ministre et il prononcerait vraiment, et lui seul, la dissolution des Chambres. Aujourd'hui, plus personne ne se demande ce que le roi pense de la situation. La monarchie belge, de ce point de vue, s'aligne sur le modèle britannique. Léopold II avait pourtant sur les affaires intérieures plus de pouvoirs que chez elle la reine Victoria...* »

Un autre langage

Innovation politique ou non, le limogeage de deux ministres et l'organisation de nouvelles élections se déroulent sur fond de crise économique. La Belgique compte quelque trois cent mille chômeurs (6 % de la population active). L'inflation, qui atteignait 16 % en 1974, a bien été ramenée à 11,5 % en 1975 et un peu au-dessous de 8 % l'an dernier : mais de nouvelles inquiétudes se font jour, et les indices relevés pour les trois premiers mois de 1977 invitent au pessimisme. Il est vrai que l'économie belge est, plus que d'autres, soumise aux fluctuations de la situation internationle, perméable aux influences extérieures. Vocation européenne oblige...

Les sociaux-chrétiens sont persuadés, au sujet de cette crise, et selon le mot de M. José Desmarets, président du groupe P.S.C. de la Chambre, qu'« *il n'y a ni remède miracle ni aspect spécifiquement belge* » et qu'« *il serait mensonger de promettre aux électeurs, à court terme, des retournements fondamentaux, quelle que soit la coalition gouvernementale de demain.* » Sociaux-chrétiens et libéraux soulignent volontiers, d'autre part, le caractère parfois écrasant des charges sociales de la nation. Certains candidats n'hésitent pas, dans leurs discours électoraux, à contester sinon le principe, du moins les conditions d'attribution de l'allocation de chômage.

Le parti socialiste tient évidemment un autre langage. Il est cependant contraint à la prudence par les résultats d'un récent sondage, selon lequel une majorité des électeurs interrogés, y compris dans la classe ouvrière est heurtée : par le chômage, certes, mais aussi par les abus, parfois constatés, dans l'indemnisation de ses *victimes*.

Un autre sondage suscite d'ailleurs bien des interrogations dans ce domaine : il semble que, d'une manière générale, les chômeurs aient l'intention de ne pas voter *pour les partis qu'ils soutiennent* ordinairement. A qui profitera ce changement éventuel d'orientation ? La réponse est d'autant moins prévisible que le monde du travail reste dominé par les deux grands courants qui traduisent, sur le plan syndical, ce qui fut longtemps le seul clivage politique *national* : le *courant chrétien* et le courant socialiste, même si leurs contours n'ont plus la netteté d'autrefois.

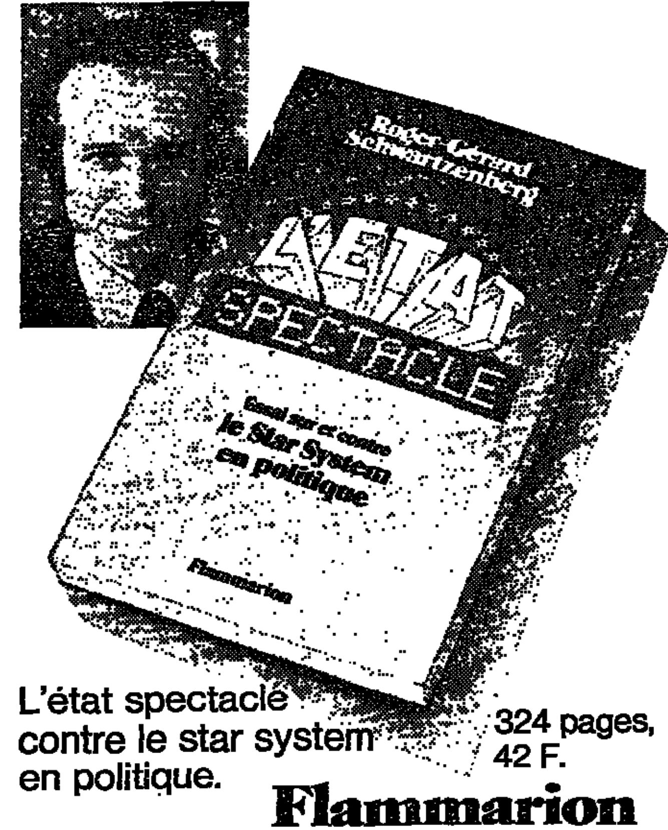
Or les animateurs locaux de la Confédération des syndicats chrétiens (C.S.C.) n'ont pas été en retrait, lors des grandes grèves récentes de Wallonie par rapport à leurs homologues de la *Fédération générale du travail* de Belgique (F.G.T.B.). Certes, les liens de la C.S.C. avec les chrétiens-sociaux sont relativement souples, à l'image de ceux qui existent entre la F.G.T.B. et le parti socialiste, mais il sera intéressant de mesurer, dans le scrutin de dimanche, si, au moment du vote, la solidarité « chrétienne » l'emporte ou non, chez les travailleurs de la C.S.C., sur le mécontentement créé par la *politique économique du gouvernement*. Le parti socialiste nourrit quelques espérances à cet égard, d'autant plus qu'il fait campagne, en Wallonie et en Flandre surtout en faveur d'un *plan de création d'emplois*. L'intervention des syndicats dans la vie politique belge est cependant assez réduite, et le comportement électoral des travailleurs chrétiens peut demeurer fort différent de leur attitude syndicale (sauf, peut-être, dans le Brabant).

Seul le parti communiste fait de la crise — et des moyens d'en sortir — le thème central de sa campagne. Très minoritaire au *sein de la gauche*, et relativement isolé, il doit en outre subir la récente concurrence « *autogestionnaire* » des candidats d'extrême gauche, membre de la Ligue révolutionnaire des travailleurs (L.R.T., trotskiste) ou partisans, en Flandre, d'un nouveau mot d'ordre en forme de sigle, *AMADA* (« *Alle machten aan de arbeiders* », « *Tous les pouvoirs aux travailleurs* »). Les uns et les autres, sans méconnaître l'importance des questions communautaires s'irritent de voir celles-ci soit déformer, soit empêcher purement et simplement tout débat sur les structures économiques et sociales de la Belgique. De fait, si « *la crise n'est pas fatale* », elle n'est surtout pas très présente sur les affiches électorales.

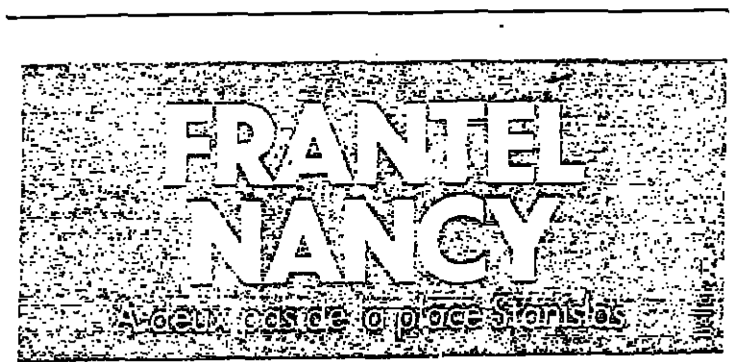
Prochain article :

LE « JEU » ET SES TROUBLE-FÊTE





L'état spectacle contre le star system en politique.
324 pages, 42 F.
Flammarion



TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS
Les 3 grands noms de la literie exposent leur gamme complète chez:
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XIe ■ TÉL. 357.46.35
Métro : Parmentier



(PUBLICITÉ)

LA CHUTE DES CHEVEUX
C'EST UN « FAIT »

DEPUIS LA PLUS HAUTE ANTIQUITÉ

une belle chevelure demeure le symbole même de la vie. Beauté, jeunesse, force, santé, sensualité... Que de vertus n'y sont-elles pas enfouies pour l'éternité ?

C'est encore dans « l'hémisphère d'une chevelure » que Baudelaire poursuivait somptueusement ses rêves et ses fantasmes. Mais de beaux cheveux ne sont pas forcément un cadeau des dieux... La chute des cheveux c'est un fait et c'est l'affaire du spécialiste.

Il est vrai qu'actuellement des traitements bien adaptés peuvent remédier aux nombreux désordres du cuir chevelu.

Ces traitements sont appliqués en institut par des spécialistes qui, depuis 20 ans, ont fait du traitement capillaire leur métier.

Ces spécialistes se trouvent dans les instituts capillaires EUROCAP de votre région :

4, rue de Castiglione
Paris (1er) - Tél. 260-38-84

UNE VÉRITÉ SCIENTIFIQUE

Pour EUROCAP chaque cas est particulier et suppose une intervention personnalisée. En fait, c'est avec beaucoup d'obstination que l'on peut obtenir des résultats tangibles. Autant il est absurde de prétendre aujourd'hui que des miracles peuvent être réalisés dans le domaine des traitements capillaires, autant il serait vain de nier les succès réels que l'on peut obtenir à la suite d'un traitement sérieux et approprié.

L'ESPRIT DE DÉCISION

Pour les cheveux, c'est comme pour les dents : on attend trop longtemps avant de se faire soigner. Sachez qu'il y a un point



de non retour à partir duquel les spécialistes d'EUROCAP seront obligés de vous diriger vers des confrères pratiquant les implants ou posant des postiches. EUROCAP vous conseillera un traitement bien adapté à vos besoins...

Démangeaisons, pellicules, cheveux gras, secs ou cassants, etc. et vous pouvez raisonnablement espérer une réussite à la mesure de vos désirs.

Pour avoir de plus amples renseignements, écrivez, téléphonez ou présentez-vous pour prendre rendez-vous.

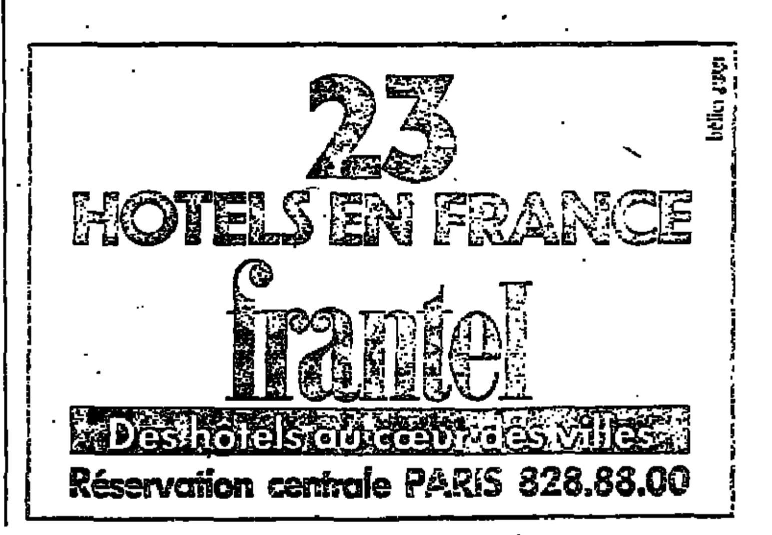
EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
Paris (1er) - Tél. 260-38-84



Facile,
Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.
LOTO



ODOUL
Garde-meubles
208 10-30
16 Rue de l'Atlas - PARIS XIXe







POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La lutte contre la pollution des mers par les hydrocarbures

Jeudi 14 avril, sous la présidence de M. Allainmat (P.S.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la responsabilité civile et à l'obligation d'assurance des propriétaires de navires pour les dommages résultant de la pollution par les hydrocarbures.

Ce texte soumet à l'obligation d'assurance les pétroliers, quel que soit leur pavillon, accédant aux ports ou aux eaux territoriales françaises, s'ils transportent plus de 3 000 tonnes d'hydrocarbures en vrac en tant que cargaison

M. BAUDOIN (R.I.), rapporteur, précise que ce texte, qui s'attache uniquement au problème de la réparation des dommages causés par les hydrocarbures, traduit dans notre droit interne le régime spécial de responsabilité, d'indemnisation et d'assurance prévu par la convention de Bruxelles du 29 novembre 1969. Il observe que la garantie financière maximum prévue (67 millions de francs) reste très insuffisante pour couvrir des risques exceptionnels. De plus, il existe des dérogations : cas de force majeure, faute d'un tiers, etc. Aussi souhaite-t-il que la France adhère au Fonds international d'indemnisation, créé en 1971, mais non encore opérationnel faute d'un nombre suffisant de ratifications. Pour terminer, il indique que sa commission a approuvé l'aggravation, par le Sénat, des amendes encourues : il en a, en effet, porté le plancher de 2 000 à 50 000 F et le plafond de 100 000 à 500 000 F.

M. PEYREFITTE, garde des sceaux, présente à son tour le dispositif d'une convention qui, rappelle-t-il, a été négociée à l'initiative de la France. Cette convention étant déjà applicable, il s'agit, précise-t-il, de permettre aux autorités françaises de faire respecter l'obligation d'assurance. Evoquant ensuite la création d'un Fonds international d'indemnisation vis-à-vis duquel notre pays avait été jusqu'à présent réticent, il annonce que le projet de loi autorisant l'adhésion de la France a été déposé au Parlement. Puis il conclut : « *En ce domaine, il est nécessaire d'aller encore plus loin. Sur le plan international, des projets sont à l'étude pour étendre le système de 1969 à la pollution par les hydrocarbures de soute, à la pollution par d'autres substances ainsi qu'à celles résultant de la recherche des ressources du sous-sol marin.* »

Dans la discussion générale, M. BAREL (P.C., Alpes-Maritimes), évoque le naufrage, en juillet 1974, au large de l'Italie méridionale et « *dans des conditions mystérieuses* », d'un cargo yougoslave, le *Cavtat*, chargé de neuf cents barils contenant des matières ultra-toxiques. « *Le repêchage est en cours mais*, observe le député, *il sera long ; donc le danger demeure. Notre gouvernement a-t-il agi contre cette masse de mort dormante ? Ou est-il coupable de non-secours envers la mer en danger ?* »

« *Pourquoi tout ce temps perdu ?* demande M. DUROMEA (P.C., Seine-Maritime) ; *ne s'agit-il pas, après l'échec des municipales et l'intérêt porté par l'opinion au problème de l'environnement, d'amorcer une nouvelle mesure de diversion en fixant l'attention sur un problème limité ?* » Il regrette que le gouvernement ne lutte pas vraiment contre les pavillons de complaisance puis dénonce l'insuffisance « *dramatique* » des moyens destinés à lutter contre la pollution par les hydrocarbures. Après avoir affirmé que « *le meilleur programme de défense de l'environnement demeure le programme commun* », il annonce qu'en dépit de la modestie du texte proposé, son groupe le votera.

M. DARINOT (P.S., Manche) constate tout d'abord la faiblesse des textes relatifs à la pollution marine. Il relève que la pollution des mers par les hydrocarbures a les sources les plus diverses, mais que 3 % seulement sont imputables à des accidents ou naufrages de pétroliers. Ainsi, pour le député, « *une véritable politique de lutte contre la pollution « tous azimuts » fait encore défaut* ». Il regrette que le texte ne tienne pas compte du « préjudice écologique ».

M. GABRIEL (app. R.I., Saint-Pierre-et-Miquelon) constate que le gouvernement est décidé à faire « *un geste important* ». Il observe toutefois que l'aspect dissuasif du texte ne jouera pleinement que si les moyens de contrôle appropriés sont mis en place.

Répondant aux orateurs, M. PEYREFITTE précise :

— Le rapport de M. Achille-Fould sur la lutte contre les pollutions marines accidentelles est actuellement étudié par le ministère de l'environnement. Le gouvernement sera donc en mesure de le présenter au cours de la présente session ;

— Le problème des pavillons de complaisance est réglé, puisque le projet s'appliquera à tous les pétroliers, quels que soient leurs pavillons ;

— Le naufrage du *Cavtat* est intervenu dans les eaux territoriales italiennes. Notre assistance technique n'a pas été requise.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée décide :

— De rétablir le texte initial précisant qu'à défaut d'autre tribunal, le tribunal de grande instance de Paris est compétent pour prononcer les sanctions en cas d'infraction ;

— D'étendre le champ d'application de la loi au département de Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte.

L'ensemble du texte, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée.

Le régime forestier de la Réunion

Les député. examinent ensuite le projet de loi relatif aux bois et forêts du département de la Réunion.

Après une présentation de la forêt réunionnaise (130 000 des 250 000 hectares de l'île), le rapporteur, M. COINTAT (R.P.R.), s'attache à démontrer la nécessité politique et technique d'abroger la loi du 5 septembre 1941 et d'étendre à la Réunion la législation forestière métropolitaine tout en l'adaptant à la situation locale.

Pour M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, ce texte marque le souci du gouvernement d'approfondir le statut départemental de l'île. Il remplace une législation locale incomplète qui n'est plus adaptée à la situation actuelle ni à la volonté des Réunionnais de mettre en valeur leur patrimoine forestier.

Dans la discussion des articles, M. Méhaignerie indique que le gouvernement est prêt à accepter un débat sur la politique forestière. L'Assemblée adopte notamment, sur proposition de la commission, et malgré l'opposition de M. DUROURE (P.S., Landes), des amendements inspirés du principe de l'assimilation législative des DOM : en l'absence d'une législation particulière, l'ensemble du code forestier sera applicable à la Réunion.

L'Assemblée décide également de rendre obligatoire, avant toute exploitation, la délimitation des propriétés privées entre elles. La commission, considérant le défrichement comme un véritable fléau, surtout à la Réunion, elle propose de l'interdire, sauf dérogations accordées par l'autorité administrative dans des conditions précises et limitées. Le ministre accepte, mais il refuse qu'une telle disposition puisse être étendue à la métropole. L'Assemblée adopte l'amendement. Elle décide également d'interdire totalement tout droit d'usage. Pour terminer, elle adopte deux amendements du gouvernement qui prévoient, d'une part, le dépôt d'un projet de loi relatif à la pêche fluviale et à la mise en valeur des eaux douces dans le département de la Réunion (en attendant l'application de cette loi, l'Office national des forêts est chargé de la protection de la pêche et de la mise en valeur des eaux douces) ; d'autre part, que le présent texte sera étendu et adopté par voie réglementaire à Mayotte, après consultation de ses représentants locaux.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée.

PATRICK FRANCÈS.

LES LIMITES DE LA CONVENTION DE 1969

L'affaire de l'échouage de l'« Olympic-Bravery » (janvier 1976) met en évidence les insuffisances de la convention de 1969 :

— Parce que le navire était vide de toute cargaison, la convention n'aurait pu trouver application, et cela bien qu'il transportât dans ses soutes 1 200 tonnes de fuel lourd pour les besoins de sa propulsion et de sa production d'énergie. C'est-à-dire que les dommages causés par les fuites ou rejets d'hydrocarbures en provenance des soutes ne se trouvent couverts par le régime spécial de 1969 que si le pétrolier est en charge ;

— Il apparaît d'autre part que 1 200 tonnes d'hydrocarbures rejetées à la mer causent des dégâts considérables, mais que l'obligation d'assurance n'étant exigée que pour les navires transportant plus de 2 000 tonnes d'hydrocarbures, la réparation de dégâts de cette sorte n'est pas garantie.

Dans son rapport écrit, M. Baudouin reconnaît qu'il eût été tentant d'élargir la portée de la convention pour rendre ses dispositions applicables aux navires pétroliers circulant vides de fret et pour étendre l'obligation d'assurance aux navires transportant moins de 2 000 tonnes en vrac, en tenant compte par exemple des hydrocarbures contenus dans les soutes. Il estime cependant inutile et inefficace de pénaliser notre armement en lui imposant des sujétions particulières. D'autre part, il est difficile d'imposer unilatéralement de telles sujétions dans nos eaux territoriales aux navires battant pavillon étranger, parce que, en pratique, les contrôles sont difficiles à effectuer et les sanctions difficiles à appliquer, et aussi parce que des mesures de rétorsion, et notamment les détournements de trafic, sont toujours à craindre.

AU SÉNAT

• Sécurité sociale des artistes et compositeurs
• Carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre

Le Sénat a adopté jeudi 14 avril l'ensemble du projet de loi « *portant diverses dispositions d'ordre économique et financier* » dont il avait commencé l'examen la veille. Au cours de la discussion, M. Boulin, ministre délégué chargé de l'économie et des finances, avait été interrogé par M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R. du Nord, sur le problème de la lutte contre le chômage des jeunes. « *Le gouvernement*, avait demandé M. Schumann, *peut-il s'engager à soumettre au Parlement un dispositif d'ensemble au cours de cette session ?* »

« *Il y aura une déclaration du gouvernement*, avait répondu le ministre, *sur ce problème de l'emploi des jeunes. Quant aux textes, leur rédaction n'est pas terminée et je ne puis dire s'ils seront déposés au cours de cette session.* »

Les sénateurs avant le scrutin final (à main levée) ont notamment précisé le mode de calcul des cotisations de Sécurité sociale des artistes, auteurs et compositeurs. Ils ont voulu élargir l'assiette servant de base à ce calcul tout en spécifiant que le taux des cotisations sera directement proportionnel aux revenus imposables du cotisant sans qu'aucun minimum de revenus puisse être pris pour base forfaitaire. Le droit aux prestations sera acquis quel que soit le montant de la cotisation payée. (Amendement de M. Schwint (P.S.) au nom de la commission des affaires sociales, défendu par le rapporteur et par M. Schwint.)

Plusieurs articles ont été écartés, car ils faisaient double emploi avec des mesures législatives votées au mois de décembre dernier dans le collectif budgétaire.

Le Sénat a ensuite approuvé les dispositions d'un projet de loi tendant à la reconduction de la législation sur les emplois réservés. Puis il a discuté le rapport de M. Touzet (Gauche démocratique) concernant plusieurs propositions qui toutes tendaient à l'octroi de la carte du combattant aux anciens prisonniers de guerre.

« *Le problème posé*, a déclaré M. Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, *est essentiellement celui de la qualification de la situation des prisonniers de guerre pendant la captivité. En l'état actuel de la législation, ces prisonniers ne peuvent invoquer la qualité de combattant parce que le Conseil d'État la leur a refusée en 1949. La position du Conseil est claire : la qualité de combattant est acquise par une participation active au combat. La notion de combat, assortie de celle d'action de feu, a bien précisé une fois de plus le désir du législateur de n'accorder la carte du combattant qu'à ceux qui ont activement participé au feu.* » « *J'ajouterai*, a conclu le secrétaire d'État, *que c'est là l'expression la plus récente de la volonté du monde combattant... Pour quelques milliers de nouvelles cartes vous risqueriez de mécontenter injustement plusieurs centaines de milliers d'anciens militaires.* »

Après avoir entendu M. Schwint, partisan de l'attribution de la carte à tous les anciens prisonniers de guerre, le Sénat a décidé, à la demande de M. Bord, le renvoi en commission des propositions qui lui étaient soumises.

A. G.

● *Sur la proposition* du gouvernement, la conférence des présidents du Sénat a retenu la date du jeudi 5 mai pour le débat et le vote sur la déclaration de politique générale que le premier ministre fera le 26 avril. Cette déclaration sera lue le même jour au Sénat par le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte.



Ford Fiesta. 5 CV, traction avant, moteur transversal, 3,56 m. Voilà la Concurrente : une petite voiture étonnante.

Une petite sûre. Traction avant, très large voie, double circuit de freinage assisté sur tous les modèles (à disques à l'avant). Enrouleurs pour les ceintures de sécurité. Déport au sol négatif pour freiner en ligne. L'habitacle est en acier renforcé, le réservoir est bien protégé. Et les pneus sont à carcasse radiale. Roulez tranquille.

La famille Ford. GRANADA – TAUNUS – CAPRI – ESCORT – NOUVELLE FIESTA

Une petite solide. Accélérez, rétrogradez, allez-y franchement. Le moteur transversal de 957 cm³ est à toute épreuve (c'est un Ford). Et il ne craint pas les hauts régimes. Car la boîte 4 vitesses, fabriquée à Bordeaux, est souple et précise. Pour la carrosserie, on a pris des tôles épaisses, traitées anti-corrosion. C'est du costaud.

Une petite confortable. Spacieuse : 4 vraies places. Petit levier de vitesses au plancher. Coffre qui atteint 1205 dm³, banquettes arrière rabattues. Le hayon se soulève d'un doigt (il a 2 amortisseurs à gaz). C'est pratique. Silencieuse, elle l'est, sur route comme en ville. Et puis, son rayon de braquage est de 4,65 m. A l'aise.

18.490 F Prix au 14.3.77 T.T.C. Clés en main.

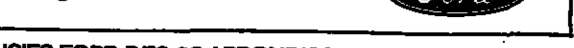
Une petite économique. 18.490 F clés en main (prix au 14.3.77). 5,6 l aux 100 à 90 km/h*. Essence ordinaire pour la Spéciale (5 CV). Embrayage et freins auto-ajustables. Châssis et boîte lubrifiés à vie. Bref, l'entretien se fait tous les 10 000 km seulement (la révision des 2 500 km est gratuite). Garantie totale d'un an (pièces et main-d'œuvre), kilométrage illimité. * 8,2 l à 120 km/h (vitesses stabilisées), 7,9 l en ville, normes UTAC.

5,6 litres à 90 km/h.*

Il existe 4 Ford Fiesta (moteurs 5 et 6 CV) : Spéciale, Luxe, "S" et Ghia. Allez l'essayer chez un des 610 concessionnaires, agents et points de vente Ford en France.

La Concurrente. Ford Fiesta 5cv.

Légendaire robustesse et sécurité. Ford

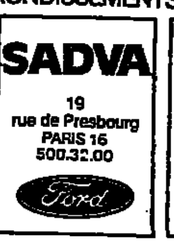

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS :



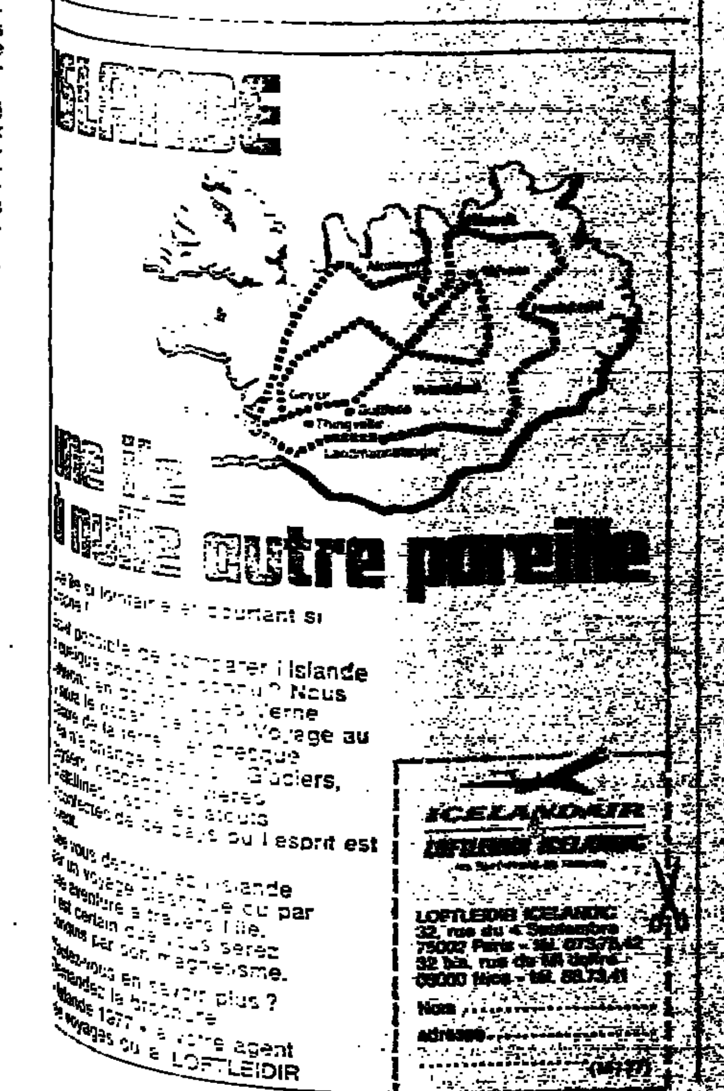












هكذا من الأصل

M. Guéna : les pouvoirs publics se sont de nouveau assoupis

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a déclaré jeudi 14 avril au micro de R.T.L. : *« Nous n'avons pas l'intention de repousser les projets du gouvernement. Je dis simplement que si les projets qui nous sont présentés s'éloignent de la ligne qui nous paraît être la bonne, nous avons le droit de les repousser. »* Il a aussi affirmé : *« Les pouvoirs publics se sont de nouveau assoupis depuis quelques jours. L'opinion n'est pas saisie à bras-le-corps comme elle devrait l'être. Il est tout à fait nécessaire de réveiller la majorité et de réveiller l'opinion (...). La victoire de la majorité de demain passe par le R.P.R. et Jacques Chirac. Parce que nous avons la volonté de nous battre et que nous désignons clairement l'adversaire. »*

A propos du projet relatif à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, le délégué politique du R.P.R. a indiqué : *« Notre groupe votera ce texte si le gouvernement l'assortit des garanties que nous lui avons demandées, selon lesquelles les pouvoirs de cette Assemblée ne seront pas accrus par rapport aux pouvoirs actuels de l'Assemblée consultative. »*

M. de Maigret (R.I.) regrette l'agressivité du délégué politique du R.P.R.

Dans une interview publiée le 14 avril par le quotidien *Sud-Ouest* (*le Monde* du 15 avril), M. Guéna avait répondu « oui » à la question : *« Le R.P.R. peut-il se permettre de mettre le gouvernement en minorité dans les circonstances présentes ? »* Cette déclaration a été jugée *« imprudente et inutilement agressive »*, par M. Bertrand de Maigret, président du Comité national de soutien au président de la République. M. de Maigret remarque : *« M. Guéna laisse entendre que le R.P.R. mesure sa confiance au nouveau gouvernement avant même d'avoir entendu la déclaration de politique générale de Raymond Barre. (...) La dureté de ces propos contribuera à développer un climat d'insécurité alors que la nation aspire au calme. La situation politique n'autorise aucune division au sein de la majorité, qui doit s'unir pour gagner les élections législatives. »*

● *M. Aymar Achille-Fould*, ancien secrétaire d'Etat, député de la Gironde (app. réf.), déclare dans une interview au quotidien *Sud-Ouest*, publiée le 15 avril : *« Je ne suis pas sûr du tout que l'équilibre soit bon entre «* ministres gestionnaires *» et «* secrétaires d'Etat politiques *», quelles que soient les qualités de chacun. Cela fait reposer sur les seules épaules de M. Raymond Barre, qui doit avant tout mener son plan, la responsabilité d'écouter, d'expliquer, de convaincre. L'efficacité eût voulu qu'il y eut, pour ce faire, des relais au sein du gouvernement. »*

M. MENDÈS FRANCE : la gauche doit réfléchir avec gravité sur la conjoncture 1977-1978.

M. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, commente dans le numéro du 15 avril du *Matin de Paris* le livre de Serge-Christophe Kolm : *la Transition socialiste* (auquel *le Monde* a consacré un article le 6 avril). Il écrit notamment : *« Puisqu'il s'agit maintenant d'actualiser, comme on dit, le programme commun, rédigé il y a cinq ans (dans une situation menacée déjà, mais qui permettait plus d'optimisme), c'est sur la conjoncture de 1977 et 1978 que nous devons réfléchir avec gravité et nous expliquer vis-à-vis de l'opinion avec loyauté et avec clarté. Sinon, après un printemps qui sera vite passé, les problèmes difficiles se retrouveront mais aggravés et une déception nouvelle sera infligée impardonnablement aux forces de l'avenir de ce pays.*

» Il faudra, dans le même temps qu'on montre une détermination et une efficacité susceptibles de ranimer progressivement l'économie nationale et d'améliorer l'emploi — mais cela ne peut pas être réalisé par un coup de baguette magique, par le seul effet d'un scrutin heureux et qu'on donne aux Français, aux jeunes, aux travailleurs, la certitude qu'enfin c'est pour eux et surtout par eux que le pays est animé et conduit. »

L'ancien président du conseil note encore : *« Un gouvernement nouveau, parlant au nom d'hommes et de femmes ignorés, voire humiliés depuis longtemps, devra prouver, en dehors des premières mesures d'équité qui s'imposent, qu'il entend faire régner désormais un ordre différent de celui du passé, tenir un autre langage au-dedans et au-dehors, celui de la vérité, de la solidarité et du courage, rendre confiance par une information réelle et ouverte, assurer le respect et l'extension des droits syndicaux et une vie plus libre et plus authentique. »*

● *Le comité de liaison des partis de gauche*, composé de MM. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., et François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, se réunira mardi matin 19 avril pour préparer la rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche, au cours de laquelle doit être décidée l'actualisation du programme commun.

(Lire page 38 un dossier sur l'actualisation du programme commun.)

La revue gaulliste « l'Appel » porte des appréciations plus nuancées sur l'attitude de M. Chirac

Depuis l'automne 1976, la revue gaulliste *l'Appel* avait, à plusieurs reprises, commenté en termes sévères l'entreprise politique de M. Jacques Chirac. Ainsi pouvait-on lire dans le numéro d'octobre, sous la plume de M. Olivier Germain-Thomas, directeur de la publication :

« Ce choix est certainement de bonne politique, mais les années de déviation — voire de trahison — de ceux qui le font empêchent tout gaulliste sincère d'y voir autre chose qu'une ruse de la société libérale avancée, tant que les preuves de la sincérité de la conversion ne seront pas apportées. »

Au moment de la « bataille de Paris », M. Germain-Thomas écrivait : *« Quelle serait l'attitude des gaullistes sincères s'ils apprenaient après les élections municipales qu'à son tour M. Chirac accepterait de céder une partie de notre souveraineté à des assemblées prétendues européennes ? Ce ne pourrait être que le refus. »*

Les dernières prises de position du chef du R.P.R. sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct lui valent plus de compréhension de la part des gaullistes « *intégristes* ». Dans le numéro d'avril de *l'Appel*, M. Pierre Lefranc, secrétaire de l'Institut Charles-de-Gaulle, porte, en effet, un jugement assez nuancé sur l'ancien premier ministre. Il écrit notamment :

« M. Chirac est un homme politique courageux. Il conçoit l'action publique comme une suite d'engagements et aucun gaulliste ne peut le lui reprocher. (...) Mais il est maintenant placé devant la nécessité de faire connaître à tous l'idéologie qui l'inspire. Comme ministre de M. Pompidou, puis comme premier ministre de M. Giscard d'Estaing, il a pris de grandes libertés avec le gaullisme. (...) M. Chirac ne peut se limiter à la manœuvre, il lui faut maintenant revêtir la stature de dirigeant d'un mouvement de pensée politique et d'un mouvement, par la pensée politique, profondément distinct de ses alliés comme de ses adversaires. Sans cette dimension idéologique, il ne serait qu'un chef de parti, menacé d'être éliminé à chaque consultation. »

M. Germain-Thomas observe, de son côté : *« La créativité à laquelle nous aspirons pour la France, dans tous les domaines, ne reviendra pas comme par miracle avec un changement de majorité. Elle ne proviendra que d'un vaste rassemblement où le gaullisme renouerait avec ses origines progressistes et révolutionnaires. Si le R.P.R. a fait de notables progrès ces dernières semaines, notamment en ce qui concerne l'Europe, ce dont nous nous félicitons, il lui reste encore un long et difficile chemin à parcourir, dans le domaine social, particulièrement avant de se rapprocher du message qu'il a l'ambition de servir. »*

(*) *L'Appel*, 89, rue de Lille, 75007 Paris.

POINT DE VUE

Le panachage et les équipes municipales

par ANDRÉ BOULLOCHE (*)

APRÈS chaque scrutin, la tentation est grande d'imaginer quels autres résultats auraient été produits par une loi électorale différente. Et, comme chaque système *a ses défauts, on* est facilement enclin à chercher une formule qui permettrait de remédier aux imperfections, voire aux graves insuffisances du système en vigueur, sans souvent apercevoir les contreparties négatives qu'auraient les améliorations obtenues.

En fait, il n'est pas souhaitable de changer constamment la loi électorale. Des modifications incessantes désorientent l'électeur, l'empêchant de s'adapter à l'outil qu'il s'est donné et finalement détériorant les conditions d'exercice de la démocratie que l'on ambitionne de servir.

Il arrive cependant que certaines dispositions se révèlent de plus en plus contraires à une tendance de la vie politique. Tel est le cas pour le panachage dans les villes de moins de trente mille habitants. Le panachage va en effet à contre-courant du fait très généralement admis que les affaires municipales se compliquent et qu'il est nécessaire, pour les traiter dans de bonnes conditions, et en accord avec la population, de constituer des équipes municipales solides et cohérentes.

Le panachage se justifie au niveau des bourgades et des petites communes où tout le monde se connaît et où la vie municipale est très particulière. Mais à partir d'un certain seuil, qu'on pourrait fixer autour de deux mille à trois mille habitants, ses inconvénients l'emportent nettement sur ses avantages.

Il aboutit en fait à donner à chaque électeur la possibilité de constituer sa propre liste en remplaçant des noms par d'autres, ou simplement en rayant des candidats. Cela peut conduire à plusieurs sortes de conséquences.

Deux dangers

L'électeur peut barrer les noms des candidats qui se sont signalés à son irritation. C'est souvent le cas du maire sortant, ou de tel adjoint actif ou autoritaire qui, dans l'exercice de leurs responsabilités, auront pris des décisions de nature à causer des mécontentements.

Il en résulte que ce sont les candidats les moins connus, donc les moins actifs et les plus ternes, qui échappent à l'élimination et que les individualités plus marquantes risquent de tomber, victimes de la *rancune ou de l'envie de certains* électeurs. Il suffit souvent de peu de votes concordants pour obtenir ce résultat.

Un autre danger existe : celui qui résulte du fait que l'électeur reçoit le pouvoir de composer sur son bulletin l'équipe idéale qui, selon lui, gérera au mieux les affaires de la ville. L'intention est louable. Cependant, la grande erreur du système du panachage, c'est d'admettre que la moyenne des listes idéales aboutit à la meilleure des listes, alors que, de cette loterie électorale, ne peut sortir qu'un conseil qui, en cas de scrutin disputé, a toutes chances d'être une juxtaposition d'individus, et non une véritable équipe.

S'il y a un écart de voix important entre une liste et celle qui la suit immédiatement, tous ces inconvénients sont mineurs et la liste arrivée en tête sera élue dans son ensemble ou dans sa grande majorité. Mais si le corps électoral local se répartit en deux moitiés, ce qui est de plus en plus souvent le cas, il y a une forte imbrication entre les listes et on assiste à un véritable jeu de massacre où la démocratie ne trouve pas son compte.

En effet, dans la mesure où les candidats se sont efforcés de présenter des équipes cohérentes au sein desquelles les différents quartiers, les différentes professions, les différentes activités de la ville sont représentés, de manière à assurer la meilleure gestion et à agir au plus près de la population ces bonnes intentions sont réduites à néant par un mécanisme qui flatte l'électeur, et même parfois ses côtés les moins recommandables, mais fait bon marché de l'exercice quotidien de la démocratie locale.

La loi municipale de 1884 a d'ailleurs tiré les conséquences de la situation qu'elle créait et qui risquait de déboucher sur des conseils municipaux à peu près ingouvernables en donnant au maire des pouvoirs quasi dictatoriaux, que le gouvernement ne semble pas proposer de tempérer, loin de là. On ne cherche pas en effet à renforcer le contrôle du *conseil municipal; on a, a ucontraire,* augmenté le nombre des décisions que le maire peut prendre sans le consulter, tout en laissant d'ailleurs la tutelle de l'Etat pratiquement inchangée. Le « fuehrerprinzip » reste un des éléments essentiels de notre système municipal, et c'est ce qui explique d'ailleurs que tant de maires se plaignent du manque de démocratie dont ils sont victimes sans s'apercevoir qu'ils se comportent eux-mêmes en véritables petits despotes locaux.

Ainsi, notre système n'a cure de la formation d'équipes municipales où joue une responsabilité collective et débouche au contraire sur des personnages qui sont à la vie publique locale ce que sont les P.-D. G. au monde des affaires.

Ce système hérité de la tradition monarchique française est de plus en plus inadapté.

On admet généralement que la loi municipale doit être réformée pour supprimer les dispositions iniques aux termes desquelles il est interdit, entre le 1[er] et le 2[e] tour, de présenter des listes d'union (de la gauche ou de la droite) dans les villes de plus de trente mille habitants. Mais il faut faire plus.

Si l'on estime ne pas pouvoir *aller* jusqu'au changement essentiel que serait le rétablissement du scrutin proportionnel, il est nécessaire, du moins, que la réforme comporte aussi la suppression du panachage pour les villes comprises entre — par exemple — trois mille et trente mille habitants. La formation d'équipes municipales cohérentes dans ces communes, qui sont très nombreuses, et dont la gestion est de première importantce, sera ainsi rendue possible dans tous les cas, et le fonctionnement d'une démocratie locale qui ne soit pas purement nominale y trouvera son compte. La démocratie dans son ensemble également.

(*) Député et maire de Montbéliard (P.S.).

● *M. Giscard d'Estaing* a invité six personnes à se rendre avec lui à Dakar, mardi 19 avril. Il s'agit notamment de Mlle Rose Dieng, de nationalité sénégalaise, qui est la première femme africaine à avoir été reçue à l'Ecole polytechnique (en septembre 1976). Le chef de l'Etat a également invité cinq membres d'une famille de Lecelles (Nord) : M. Bernard Beauduin, artisan tapissier, son épouse, leurs deux filles et leur petit garçon adoptif, âgé de cinq ans, Abdulah, qui est d'origine sénégalaise.









SOCIÉTÉ

REVENDICATIONS SUR LES ONDES

La charte des enfants

« Les enfants n'ont aucune autonomie. Ils n'existent pas en tant que tels. On les considère simplement comme de futurs adultes. » Educateur spécialisé, M. Bertrand Boulin, fils de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a constaté, au contact de toxicomanes et de délinquants, la dégradation des relations entre des parents et des enfants. Il a eu alors l'idée de soumettre au Parlement une « charte des enfants ». Mais il avait besoin de réunir un « consensus » sur son projet. Dans ce but, il l'a présenté à Jean-Michel Desjeunes, journaliste à Europe 1. Ainsi est née, en septembre 1976, l'émission « La charte des enfants », diffusée chaque mardi de 19 h. 30 à 21 heures.

Depuis sept mois, interviews et témoignages se succèdent. Un véritable dialogue, par téléphone et par courrier, s'est instauré entre les animateurs et les auditeurs, jeunes pour la plupart. Certains ont même téléphoné en cachette de leurs parents. L'émission n'a pas tardé à susciter les passions. Un député de Meurthe-et-Moselle, M. Pierre Weber (R.I.) a même demandé l'interdiction de cette entreprise *« gravement préjudiciable à l'équilibre et à la santé de notre société dont les bases sont déjà si profondément ébranlées »*. Il estime que l'émission est une *« véritable incitation de mineurs à la débauche »* et une *« opération de subversion morale qui sape et bafoue l'autorité dans la cellule familiale »*.

Le 26 mars, M. Raymond Barre a répondu à M. Weber que ses « inquiétudes » étaient « compréhensibles » et qu'il en avait été fait part à Europe 1. Affirmant que le gouvernement veut *« renforcer la cellule familiale qui est un des fondements de notre société »* le premier ministre indique toutefois qu'il a *« pour règle de ne pas intervenir dans le contenu des programmes des sociétés de radio »* et qu'il appartient à celles-ci de faire preuve *« de tact et de mesure »*.

Il est vrai que la « charte des enfants » — soumise aux auditeurs par les animateurs — contient, à côté de propositions raisonnables, des revendications qui heurtent les habitudes... ou le simple bon sens. Ses intentions sont louables : *« Organiser un grand débat national au sujet des enfants et de leur éducation ; permettre aux instances compétentes de réexaminer les lois et les structures qui régissent les mineurs ; lutter contre tous les phénomènes de délinquance et de violence pour permettre à l'enfant de s'épanouir davantage. »*

Pour cela, la charte propose notamment la création de *« commissions d'arbitrage »* chargées de régler les conflits à la demande des parents ou des enfants, la *« représentation nationale des écoliers »*, la *« représentation des enfants dans les municipalités »*.

Elle propose aussi la reconnaissance du droit au travail temporaire pendant les vacances scolaires et les week-ends ; la possibilité, à partir de dix ans, de refuser des parents adoptifs ; *« le changement de la loi sur le divorce, permettant à l'enfant à partir de douze ans de choisir entre le père et la mère, ou ni l'un ni l'autre »*.

D'autres propositions vont plus loin : *« Suppression de l'obligation absolue de résidence au domicile des parents ; suppression des lois sur le détournement des mineurs ; aggravation des sanctions contre le viol ; possibilité, à partir de quatorze ans, de prendre un avocat et de faire appel à la justice ; droit au secret médical ; liberté dans le choix des loisirs, de la longueur des cheveux, des lectures ; protection du courrier, des chambres fermées ; droit de refuser une école ou la pension ; liberté du choix de la religion... »*

Liberté, égalité

M. Bertrand Boulin souhaitait qu'on parle des enfants et de leurs droits. Ce but, au moins, aura été atteint puisque quelque trois mille auditeurs se sont déjà exprimés. Un sur cinq s'est déclaré hostile, avec violence comme cette femme de soixante-dix ans qui considère les enfants comme de *« vulgaires petits animaux »*, ou plus calmement comme cette femme de cinquante-neuf ans qui pense qu'*« il ne faut pas trop croire les enfants quand ils disent qu'ils ont des problèmes »*.

Des jeunes aussi s'opposent à la « charte des enfants » : *« Il faut battre les enfants quand ils le méritent »* (dix-huit ans) ; *« Je suis heureuse dans ma famille... La jeunesse se crée ses propres problèmes »* (quinze ans) ; *« Il ne faut pas avoir de rapports sexuels trop jeune, on risque d'être blasé »* (seize ans)...

Du côté des auditeurs favorables, beaucoup de jeunes expriment des revendications : certains demandent le droit d'*« avoir des affaires personnelles sans que les parents fouillent »*, *« la liberté de sortir à certains moments »*, *« l'égalité entre garçons et filles »*, *« le droit de penser à autre chose qu'aux études »*, le *« droit au sommeil »*...

D'autres voudraient pouvoir noter les professeurs à la fin de chaque année scolaire, afin d'influer sur leur carrière. Un garçon de treize ans s'est même prononcé pour la liberté sexuelle en précisant qu'il vivait avec un garçon de vingt ans.

A côté des *« réactions d'enfants gâtés »*, selon l'expression d'un opposant, l'émission a révélé des situations pénibles, voire dramatiques. *« Ma mère me bat, j'ai commencé à me droguer »*, écrit une jeune fille de quinze ans. *« Mes parents me dégoûtent, car ils mentent »*, explique une autre, âgée de quatorze ans. Le drame du divorce des parents est fréquemment évoqué. *« Les enfants devraient pouvoir casser le divorce de leurs parents s'ils veulent rester avec les deux »*, affirme un garçon de quinze ans. Didier, quinze ans lui aussi, raconte comment, après le divorce de ses parents, son frère s'est tué : *« J'ai perdu*, écrit-il, *ce que j'avais de plus cher au monde, mon grand petit frère. »*

La « charte des enfants » ira-t-elle jusqu'au Parlement ? *« Aucun parti*, reconnaît M. Bertrand Boulin, *ne défendra totalement la charte, mais peut-être certaines idées, et il peut y avoir alors une discussion intéressante. »* Il doit prochainement rencontrer des parlementaires, et a déjà parlé de son projet à des ministres, dont son père.

Si cette émission ne peut pas prétendre être le reflet de tous les enfants — pourquoi les plus heureux se manifesteraient-ils ? — elle a le mérite de leur donner la parole. Qu'ils le fassent avec une spontanéité brutale peut choquer. Cela ne doit pas empêcher les adultes de comprendre que les enfants ont leur mot à dire sur la vie qu'ils mènent. Cela peut déplaire.

CATHERINE ARDITTI.

nouveau
Pour vos loisirs et vos vacances, Collection « Prêt à partir » par voie maritime sur catalogue
ferrytour
DANS TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES
Voyages circuits et séjours au départ de MARSEILLE NICE et TOULON
avec votre voiture
en hôtels pension ou 1/2 pension.
Villas, motels, bungalows.
• DU CHOIX
CORSE SARDAIGNE TUNISIE ALGÉRIE MAROC, CROISIÈRES
• DE LA QUALITÉ
Service de car-ferries confortables
Sélection d'hôtels en toutes catégories choisis par FERRYTOUR
• DES PRIX
A titre d'exemple :
• circuit routier en TUNISIE avec votre voiture automobile 10 jours dont 8 jours en Tunisie en hôtel 1/2 pension. Passage et transport voiture aller et retour compris par personne à partir de 1.450 F
• 8 jours en motel en CORSE nourriture non comprise avec passage et transport voiture aller et retour compris au départ de MARSEILLE par personne à partir de 515 F.
PLUS DE 500 PROPOSITIONS DE VACANCES
Réclamez notre catalogue gratuit à ferrytour Service Tourisme de la SOCIÉTÉ NATIONALE MARITIME CORSE-MÉDITERRANNÉE SNCM
61, Bd des Dames 13002 MARSEILLE
Lignes régulières de car-ferries toute l'année sur la CORSE la TUNISIE, l'ALGÉRIE et en saison la SARDAIGNE.
NOM : Prénom
Adresse :
Ville
Q3
à PARIS 9ème
12, Rue Godot de Mauroy
tél. (1) 266.60.19

LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Un million d'actives de plus en huit ans

Le Comité du travail féminin (1) publie un document fondé sur les résultats d'une enquête sur l'emploi, réalisée en 1976 par l'INSEE, qui montre que la participation des femmes à la vie économique ne cesse de croître en dépit de la crise.

Cette enquête montre la croissance continue et régulière de l'activité professionnelle des femmes depuis 1968, ce développement ne marquant le pas qu'une seule fois, en 1970-1971. Partant d'une définition de la population active qui *« comprend les personnes ayant un emploi âgées de quatorze ans et plus qui déclarent exercer une profession ainsi que la population qui cherche un emploi »*, le document de l'INSEE fait état de huit millions quatre cent cinquante-six mille sept cents femmes actives en 1976, ce qui représente une croissance nette de 13,3 % par rapport à 1968. Ainsi en huit ans ce sont *« plus d'un million d'actives »*, qui ont investi le marché du travail, soit *« le double de l'augmentation des effectifs masculins »* pendant la même période.

Cette croissance a fait passer le taux d'activité des femmes de 36,6 % en 1968 à 38,5 % en 1976. Si cette vague semble avoir atteint toutes les classes d'âge entre vingt et cinquante-cinq ans, le dynamisme apparaît particulièrement fort chez celles qui sont âgées de vingt-cinq à trente-quatre ans.

Si l'augmentation du nombre des femmes « actives » ne faiblit pas, il faut bien constater que leur insertion professionnelle *« ne se réalise pas sans difficultés »*. Une grande partie de l'augmentation du nombre d'actives se traduit *« par un accroissement du nombre des femmes à la recherche d'un emploi »*. En 1976, les femmes représentaient 53,3 % des travailleurs à la recherche d'un emploi, les difficultés étant plus grandes pour les employées que pour les ouvrières, pour les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans que pour les plus âgées. Il résulte que la proportion de chômeurs est plus forte pour les femmes (5,8 %) que pour les hommes (3,2 %).

Le tertiaire en tête

Pour les secteurs dans lesquels travaillent les femmes, le Comité du travail féminin remarque que *« pratiquement, tout l'accroissement a porté sur le tertiaire »* (soit 67,2 % des actives) *« alors même que ce secteur devenait pour les hommes le premier secteur d'emploi »*. Elles sont donc très nombreuses parmi *« les salariés de l'Etat, des collectivités locales et des services publics »*, où se trouvent plus d'un quart des emplois féminins. Dans le secteur industriel — où la proportion d'actives a diminué en pourcentage en dépit d'une légère croissance en valeur absolue — les femmes se trouvent pour l'essentiel dans la branche *« des industries de consommation »*.

De toutes les catégories professionnelles auxquelles les femmes ont accès, c'est celle des *« employées »* qui *« continue à prendre une importance croissante avec 29,2 % des effectifs féminins »*, suivie de près par celle des cadres moyens, les cadres supérieurs augmentant notablement.

De cette enquête, il ressort que le mouvement de féminisation de la population active française et de qualification de la main-d'œuvre féminine ne se dément pas, même s'il est freiné par la récession. Celle-ci a touché les femmes plus tard que les hommes (*le Monde* du 14 avril) parce que beaucoup d'entre elles sont employées dans le secteur des services où l'emploi réagit moins rapidement que dans l'industrie aux changements économiques. Mais il est vraisemblable que les femmes bénéficieront plus lentement d'un éventuel changement de tendance. — M. S

(1) Comité du travail féminin, 14, rue Duquesne, 75700 Paris, tél. 567-55-44.

CORRESPONDANCE

L'application des lois en faveur des femmes

Mme Aline Messmer, de Vanves (Hauts-de-Seine), nous a adressé le témoignage suivant :

Le 9 juillet 1976, le Parlement adopte une loi portant diverses mesures de protection sociale de la famille. L'article 21 déclare : *« Nonobstant toutes dispositions contraires, la limite d'âge applicable au recrutement par concours des fonctionnaires de catégorie A et assimilés ainsi que des agents de même niveau des collectivités locales et des établissements publics, est portée à quarante-cinq ans en faveur des femmes élevant leur enfant ou ayant élevé au moins un enfant. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article. »*

L'été et l'automne s'écoulent. Le décret d'application n'est pas publié. Plusieurs femmes, dont je suis, présentent, comme la loi le leur permet, leur candidature à des concours de recrutement (l'agrégation pour moi). L'administration déclare qu'elle ne peut accepter ces candidatures, faute de publication du décret.

La date limite de dépôt des candidatures approchant, la division des examens et concours de l'académie de Paris est alertée sur l'urgence du problème. Un décret est préparé par l'administration. A ce jour, neuf mois après la publication de la loi, il n'a pas été publié. Pourquoi ?

Plusieurs centaines de femmes qui ont entrepris, dès 1976, de préparer divers concours, attendent avec anxiété que l'administration veuille bien faire ce qu'elle est tenue de faire : appliquer la loi.

D'autant plus que si le décret est nécessaire pour préciser certains points, la loi s'applique d'elle-même dans la majorité des cas : celui des femmes qui, comme moi, n'ont cessé d'élever leurs enfants.

MÉDECINE

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Une double greffe d'un pancréas et d'un rein a été réalisée à Lyon

Un Italien de quarante et un ans, M. Leonardo Fresi, vit depuis un mois avec deux organes greffés provenant de deux donneurs différents.

La première greffe effectuée fut celle du pancréas, la deuxième celle du rein. Toutes deux ont été réalisées à l'hôpital Edouard-Herriot par les services des professeurs Traeger et Perrin, et un jeune chef de clinique, le docteur Jean-Michel Dubernard.

M. Fresi souffrait de diabète très instable et d'une insuffisance rénale chronique. Il avait été hospitalisé à Lyon en septembre 1976 pour y subir une greffe du rein, mais cette dernière avait été rendue impossible du fait de l'instabilité du diabète.

Dans un premier temps, le 23 octobre, a été effectuée — à l'aide d'une méthode nouvelle — la greffe du pancréas. Intervention complétée, le 10 mars dernier, par une greffe rénale. Un mois après, M. Fresi s'alimente normalement, et depuis six jours il n'est plus obligé de se soumettre à des séances de dialyse. Selon le professeur Traeger et le docteur Dubernard, il devrait pouvoir quitter l'hôpital dans deux ou trois semaines.

[Cette double intervention présente deux points originaux. D'une part, la greffe pancréatique a été réalisée suivant une méthode qui consiste (« le Monde » du 29 octobre) à neutraliser la fonction exocrine du pancréas en injectant dans les canaux excréteurs un liquide — le néoprène — qui se polymérise au contact du suc pancréatique. Le professeur Traeger estime l'expérience concluante dans la mesure où les quelque cinquante greffes pancréatiques réalisées jusqu'à présent dans le monde s'étaient soldées, à une seule exception près, par un échec.

D'autre part, cette décomposition en deux temps : greffe pancréatique, puis transplantation rénale, présente en soi un intérêt thérapeutique certain, car la correction du diabète était un préalable indispensable à la greffe de rein. Selon le professeur Traeger, « cette expérience est certainement à rééditer ».]

● *La journée nationale de grève des soins des internes des hôpitaux universitaires* a été suivie le jeudi 14 avril, d'après les organisateurs, à plus de 50 % à Paris et à près de 70 % dans les C.H.U. des villes de province : néanmoins, certains centres hospitaliers, comme Nice, Amiens, Reims, Clermont-Ferrand, n'ont pas suivi les mots d'ordre de grève. Dans la mesure où les revendications des internes (notamment la création de postes d'assistants-chefs de service et la réduction du clinicat) ne seraient pas prises en considération par les pouvoirs publics, les responsable de l'intersyndicale des internes semblent décidés à reconduire leur journée de grève le 12 mai prochain.

ARMÉE

● *Le groupe de recherche pour une autre défense* (GRAD, 27, rue Saint-Exupéry, 79000 Niort) *« déplore le refus persistant du ministre de la défense d'envisager la création d'un « médiateur militaire » tel qu'il existe en Allemagne fédérale ou en Israël. »*

● *M. Jean-Jacques Ripoche*, vingt-trois ans, éducateur, fait la grève de la faim depuis quinze jours, à la maison d'arrêt Jacques-Cartier de Rennes. Sa demande de bénéficier du statut des objecteurs de conscience avait été refusée parce que présentée trop tardivement, c'est-à-dire après son arrestation en vue de l'incorporation. M. Ripoche, qui espère ainsi faire réviser sa situation, se déclare prêt à accomplir un service civil. — *(Corresp.)*

quelle que soit votre destination aux Etats Unis, LOFTLEIDIR a une solution pour vous

LOFTLEIDIR, compagnie régulière, propose depuis plus de 25 ans, le transport avion le plus économique sur l'Atlantique Nord, à l'entière satisfaction de ses usagers.

Quelle que soit votre destination finale aux Etats-Unis, vous pourrez utiliser New York ou Chicago comme point de transit vers la ville de votre choix.

• vols quotidiens New York aller-retour F. 1.895 (*)
• 3 fois par sem. Chicago aller-retour F. 2.340 (*)

Ces tarifs, ouverts à tous, n'impliquent pas une date limite d'inscription et autorisent les changements de réservation.

LOFTLEIDIR tient également à votre disposition toute une gamme de tarifs particulièrement intéressants pour de courts séjours (tarif excursion 13 jours sans minimum de séjour) ou de très long séjours (billet valable 1 an).

Demandez à votre Agent de Voyages de vous parler aussi :

• des forfaits New York de 3 à 30 jours, à partir de F. 2090 comprenant l'aller/retour Luxembourg / New York + séjour à l'hôtel Century Paramount (lic. 345 A)
• du "TOUR AUTO 77" en toute liberté aux USA + 1 voiture AVIS en vrai kilométrage illimité + un choix parmi les 800 hôtels des Chaînes Travelodge, Holiday Inn, ou Howard Johnson's...
• des escales touristiques en Islande (l'île à nulle autre pareille) ou vous pourrez séjourner lors de votre voyage transatlantique.

(*) tarif excursion 14/45 jours valable jusqu'au 30 Juin.

Pour tout renseignement et documentation, adresser ce coupon à
LOFTLEIDIR ICELANDIC
32, rue du 4-Septembre
75002 Paris
tél. 073.75.42 - 742.52.26
32 bis, rue du Ml Joffre
06000 Nice
tél. 88.73.41
Nom
Adresse
ou interrogez votre agent de voyages, il nous connait bien !



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Un nouveau délai de sept jours est accordé aux traditionalistes pour évacuer Saint-Nicolas-du-Chardonnet

L'abbé Pierre Bellégo, curé de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, a accepté, le 14 avril, la demande de M. Jean Guitton de surseoir à l'exécution de l'ordonnance de référé du 1er avril concernant l'évacuation de son église (« le Monde » du 14 avril) et a accordé un nouveau, et ultime, délai de sept jours aux occupants traditionalistes pour quitter les lieux comme le leur ordonne le jugement.

Cependant, le curé et la communauté de Saint-Séverin-Saint-Nicolas déclarent, dans un communiqué publié le même jour, qu'ils *« s'étonnent que le délai de dix jours, accordé par le juge, n'ait pas permis au médiateur de définir les modalités de l'évacuation décidée par la justice. Par ailleurs, ils s'inquiètent qu'il soit suggéré que la provocation puisse être le fait des uns et des autres, alors que l'occupation prolongée de l'église constitue un défi permanent et unilatéral »*.

Si l'abbé Ducaud-Bourget ne refuse pas l'idée d'une *« évacuation à l'amiable » (le Monde* du 14 avril), le ton monte chez certains de ses partisans. *« Les belles illusions sont finies*, nous a déclaré M. Michel Rolland, au nom du comité de presse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, après avoir pris connaissance de la lettre du cardinal Marty.

Nous avons rencontré un de ces paroissiens, M. Yves Rey-Herme, qui fréquente Saint-Nicolas depuis dix-neuf ans. Il a porté la réponse de l'abbé Bellégo chez M. Guitton, le 14 avril, ainsi que les réactions plutôt vives des paroissiens, qui font remarquer au médiateur qu'ils se sont abstenus *pendant six semaines de répondre* aux nombreuses provocations des occupants. Pour sa part, M. Guitton a reconnu qu'il n'est pas encore allé dans l'église occupée...

M. Guitton a trouvé *« fort raisonnables »*, enfin, les propositions de solution faites par M. Rey-Herme, qui lui demandait ce que la communauté paroissiale de Saint-Nicolas *« pouvait attendre de Jean Guitton, ami de Paul VI»*. Voici, en substance, les propositions de M. Rey-Herme :

La médiation civile doit renouer des relations, actuellement rompues, entre trois interlocuteurs : les occupants, les occupés, l'archevêché. Qu'on demande : aux occupés, huit jours de plus ; aux occupants, le beau geste de l'évacuation pacifique ; à l'archevêché, la disposition, pendant les trois mois fixés pour la médiation, d'une église désaffectée. Etant bien entendu que cette mise à la disposition provisoire et avec un délai déterminé d'un lieu de culte n'implique aucune reconnaissance de la légitimité de leurs revendications.

Le médiateur permet ainsi que cesse l'injustice dont des hommes et des femmes dépossédés sont victimes; il permet ainsi que cesse le sentiment de persécution qu'ont des catholiques obligés de prier *à la salle Wagram ; il* permet, enfin, trois mois de négociations entre les vrais interlocuteurs : le cardinal Marty et l'abbé Ducaud-Bourget.

Est-ce une utopie ? demande M. Rey-Herme. Cela paraît un compromis réaliste, qui devrait satisfaire les conditions minimalistes posées par les différentes parties en présence.

ALAIN WOODROW.

POINT DE VUE

Par-delà les deux messes

par ANDRÉ PIETTRE (*)

QUAND on me parle de la messe de Paul VI, je demande : *laquelle ? Car il y a aujourd'hui* autant de messes de Paul VI que de célébrants, du moins de célébrants progressistes ou progressisants. L'un supprime le lavabo, l'autre la prière sur les offrandes, le troisième la postcommunion ; ici on truffe le canon de formules personnelles : là on emplit le calice avant la messe ; ailleurs, on fait régulièrement prononcer l'homélie par une jeune « théologienne »... ; et nous ne parlons ni des ornements ni des célébrations de mariage avec des textes d'Anne Philipe, d'Aragon, de Garaudy, etc.

Comment *d'ailleurs en serait-il* autrement quand ce très officiel Centre national de pastorale liturgique invite dans ses publications à *la « créativité »* ? (Nous avons ici même, dans un précédent article, indiqué les références).

Nous ne doutons pas que ces fantaisies soient inspirées par les meilleures intentions : sortir de la routine, attirer de nouveaux fidèles, etc. Mais si chaque clerc a sa petite liturgie à lui (qu'il impose d'ailleurs dans un nouveau cléricalisme) comme la princesse Palatine avait « son petit religion à soi », alors qu'on ne *parle pas d'Ordo*, mais de désordre organisé.

Les évêques à Lourdes, en octobre dernier, s'en sont émus. Mais le rappel à « l'ordre » lancé par le président, à savoir que la liturgie n'était pas la « propriété du célébrant », est — à notre connaissance évidemment limitée — resté tout à fait sans écho. Rien n'a été modifié (là où nous les connaissons) des licences infidèles.

Ce n'est pas tout encore. On n'oserait *dire qu'il y a autant de messes de Paul VI qu'il y a de traductions* nationales de celle-ci. On remarque seulement qu'il existe de sensibles différences entre la traduction française, l'anglaise et l'allemande ; et surtout que la nôtre trahit le texte latin de la nouvelle messe, sur plusieurs points et toujours dans le même sens. On a déjà signalé, ici même, l'omission du « *semper virgo* » dans le Confiteor, qui est le type *même du procédé oblique destiné à* changer la foi des fidèles. Or ce n'est qu'un exemple entre dix, faciles à citer, mais impossibles ici à énumérer. Mais à cet égard on attend toujours la moindre réaction de la *hiérarchie...*

On en arrive ainsi à présenter une première requête aux clercs d'avant-garde. Avant d'accuser les intégristes d'infidélité et de désobéissance, *commensez par vous regarder dans* la glace ! Soyez honnêtes ! Balayez d'abord devant la porte de vos églises !

Et vous, NN. SS. les évêques, soyez justes. Si vous condamnez les uns, condamnez aussi les autres. Ne commencez pas par leur donner les premières places !

De votre côté, clercs intégristes, *soyez logiques*. Disciples de l'autorité, *commencez par respecter son* authentique représentant. Si vous estimez qu'il se trompe ou qu'on le trompe, soumettez-vous avant de vous rebeller. C'est (ou c'était) le principe du règlement des armées : la réclamation n'est permise qu'après l'exécution. La protestation est alors doublement puissante. On ne réforme pas l'Eglise en se séparant d'elle. Ce fut l'erreur de Luther. Ne la *recommencez pas !*

Clercs des deux bords, soyez d'abord *fidèles !*

Il s'agit aussi d'être *clair*.

Nous sommes à présent enfermés dans le dilemme suivant. Ou bien, comme certains le soutiennent, il n'y a pas de différence essentielle entre l'ancienne messe et la nouvelle ; alors, pourquoi ne pas autoriser l'une et l'autre ? Ou bien, il y a entre elles des différences graves ; *mais alors qu'on nous les montre !* Qu'on nous explique clairement pourquoi la messe de Pie V ne convenait plus ; en quoi elle était défectueuse (il est certain qu'elle était mal ordonnée) ; et quelles corrections lui a apportées celle de Paul VI ?

N'étant ni théologien ni liturgiste, je suis incapable et m'interdis d'y répondre. Mais, membre à part entière du « peuple de Dieu », soumis au pape et aux évêques, j'ai le droit d'y voir clair. Or je suis, comme beaucoup d'autres, mal à l'aise sur certains points. En voici deux, et non des moindres.

1) Je constate que, exception faite du canon romain, la nouvelle messe a été acceptée par les protestants de la confession d'Augsbourg. Je constate aussi que la quasi-totalité des prêtres s'en tiennent au deuxième *et au troisième canon*. Ils *récitent* très rarement le quatrième, admirable raccourci catéchétique, mais plus long et plus dogmatique... Mais, tout comme les réformés, ils excluent le premier (canon romain). Depuis la nouvelle messe, je ne l'ai entendu réciter qu'*une seule fois* ; encore était-ce dans un monastère qui alterne les quatre canons dans un parfait pluralisme.

J'en déduis qu'il y a une différence importante entre l'ancienne et la nouvelle messe, et, sans m'en indigner, *je formule simplement cette* requête : si les novations liturgiques nous rapprochent effectivement de la foi protestante, qu'on nous dise sur quels points les réformateurs avaient raison. Pourquoi l'Eglise catholique et romaine aurait-elle honte de s'être plus ou moins trompée pendant quatre siècles ? Elle a bien renié le *Syllabus !*

2) Je constate, d'autre part, que parmi les prières éliminées de la messe tridentine se trouve l'oraison de l'offertoire, qui évoquait dans un magnifique condensé, dont seul le latin est capable, le péché originel et l'acte rédempteur du Christ *(mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti...)*. Pierre-Henri Simon, qui n'avait assurément rien d'un intégriste, exprima en son temps son regret de la disparition d'une telle prière.

Encore un coup, ayons le courage d'être clair. Pourquoi cette suppression ? Veut-on éliminer (sans l'avouer loyalement) la notion du péché originel et le dogme de la rédemption ? On accorde volontiers que la formulation traditionnelle du péché originel paraît anachronique, et l'auteur de ces lignes préférerait infiniment une « explication » plus large, tout en croyant fermement au péché de chacun de nous ! Avec d'autres, il souhaite et il espère une expression nouvelle.

Mais, en attendant, il constate que Paul VI a repris la formulation la plus étroite dans son fameux Credo. Y aurait-il donc deux Paul VI, celui du Credo et celui de la messe ?

De grâce, messieurs les clercs, soyez... *clairs !*

Être efficace

Il s'agit enfin d'être *efficace*. Il s'agit de nous sortir de la division et de l'impasse. Et pour cela, d'avoir un peu de largeur dans l'esprit et dans le cœur.

Partons des faits. Qu'on le veuille ou non, la réforme de la messe est tout à la fois un succès et un échec.

Un succès par la place rendue à la parole, par la participation des laïcs, et par l'introduction de certaines prières d'une grande élévation et d'une grande beauté d'expression.

Un échec, par l'anarchie de ses applications et les outrances des clercs progressistes qui n'ont certes pas contribué à ramener les foules à l'église (les statistiques sont accablantes...) ni les protestants à Rome. En revanche, ces abus ont achevé de raidir les « traditionalistes » et de diviser l'Eglise.

Dès lors la question se pose. Ne faut-il pas réviser cette réforme bancale ?

Ce serait un premier pas que de nous donner une traduction honnête du texte latin (dont le concile recommandait encore l'usage !). Interdire aux progressistes les outrances que l'on sait serait un second pas. Permettre la coexistence des deux messes, comme le demande M. Jean Guitton, à la suite des « trois colonnes de l'Eglise », les R.P. Congar, de Lubac, Urs von Balthasar (sans parler d'un esprit d'autre bord comme M. Jean Delumeau) serait une autre voie. Mais ne risquerait-on pas ainsi d'entériner (on n'ose écrire de « consacrer ») la division des catholiques ?

Pourquoi donc n'avoir pas le courage, fût-il humiliant jusqu'à l'héroïsme, de reprendre les choses à pied-d'œuvre, et de nous donner une *nouvelle nouvelle-messe* qui emprunterait à celle de Pie V et à celle de Paul VI le meilleur de l'une et de l'autre ?

Au lieu de se bloquer dans des oppositions passionnées, ne pourrait-on *rechercher un peu de hauteur ?* C'est en s'élevant qu'on se rapproche.

Quand donc les clercs progressistes comprendront-ils que ce n'est pas en modifiant par des formules équivoques les croyances essentielles de la religion du Christ qu'ils en assureront le progrès ? Qu'ils ouvrent donc les yeux ! Qu'ils voient les résultats !

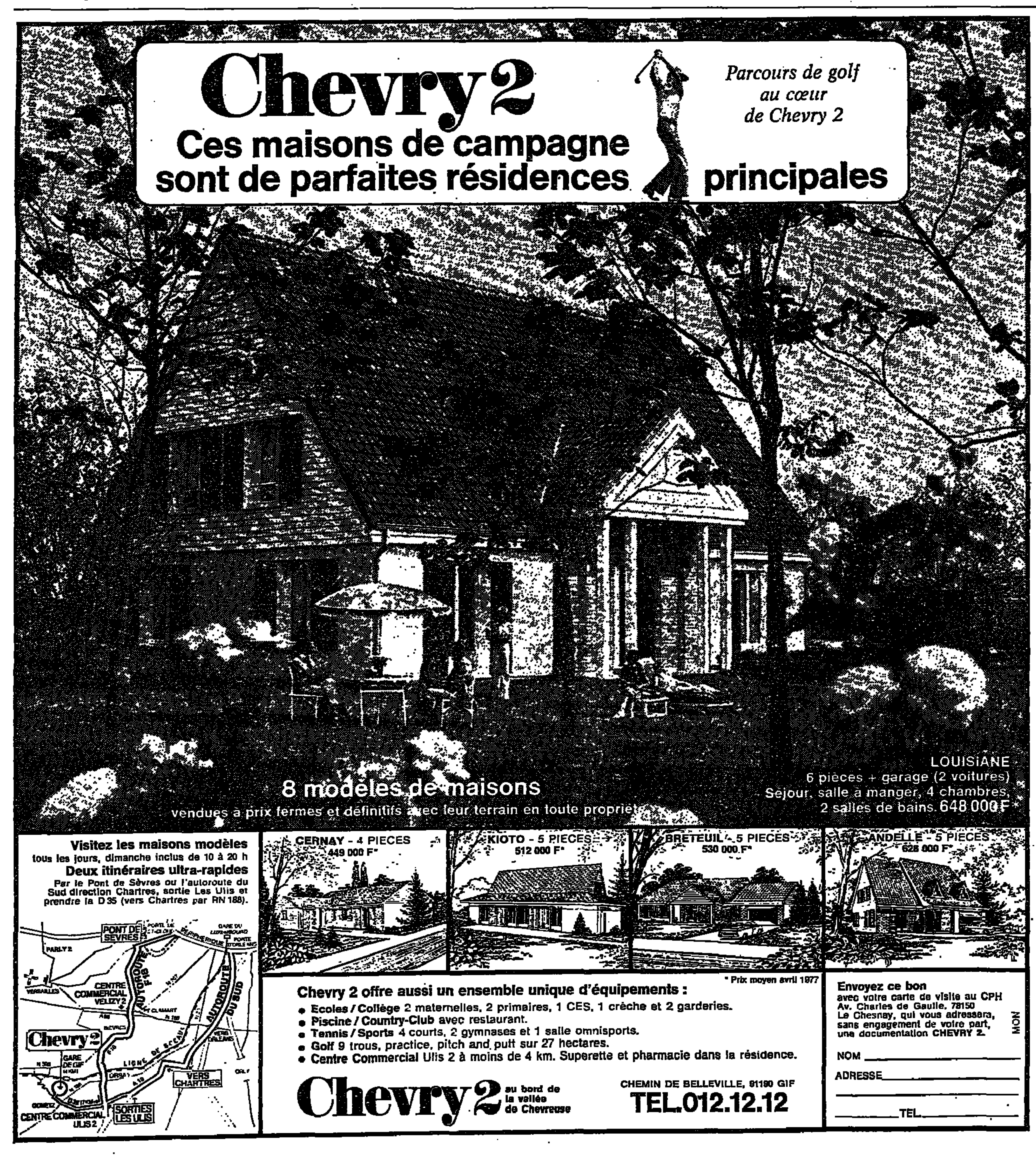
Et vous, clercs intégristes, quand donc comprendrez-vous que la foi est assez forte dans ses assises, et l'intelligence humaine assez souple dans son discours, pour donner à des croyances rigoureusement intangibles des expressions vivantes, empruntées au langage du temps ? On l'a fait jadis. Pourquoi pas aujourd'hui ?

Comprendrez-vous enfin, les uns et les autres la petitesse de vos querelles, le scandale de vos divisions et le terrible poids de vos responsabilités ?

A l'heure où le monde entier est comme en agonie sous la menace toujours pendante d'un conflit suicidaire, au moment où, trahi par des progrès trop matériels, il a besoin plus que jamais d'un *sursaut spirituel*, ne comprendrez-vous pas la chance merveilleuse qu'offrirait à l'angoisse des hommes un christianisme authentique et uni ?

Messieurs les clercs, soyez INTELLIGENTS !

(*) Membre de l'Institut.



EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

La nouvelle politique commerciale de la S.N.C.F.

Des usagers mais aussi des clients

La S.N.C.F. vient de procéder à une réorganisation de ses services commerciaux. MM. Jean Ravel et Jean-Luc Flinois ont été nommés respectivement directeur commercial voyageurs et directeur commercial marchandises et placés sous la responsabilité de M. Louis Lacoste, directeur général adjoint. Cette réforme traduit la volonté de la société nationale de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

« Faire du marketing » : *l'idée n'effraie plus vraiment les responsables de la société nationale, qui admettent, aujourd'hui, la nécessité d'offrir à la clientèle ferroviaire un produit sur mesure. Il ne peut plus être question de lui vendre un produit préfabriqué à la conception duquel elle n'aurait pas été associée.*

Il y a quelque douze ans, la direction commerciale de la S.N.C.F. n'avait d'autres préoccupations que de fixer les prix de vente de produits élaborés, dans le secret de leur cabinet de travail, par les services techniques de la société nationale, à savoir la direction matériel et traction, et la direction du mouvement. Dans les régions, des inspecteurs de trafic assuraient une présence commerciale très discrète.

En 1967, était créée une division des études commerciales, animée par un non-cheminot. Elle avait pour mission d'observer le marché et de faciliter la confection d'un produit S.N.C.F. homogène, à laquelle participeraient ceux qui sont en contact avec la clientèle, ceux qui font les horaires, ceux qui fabriquent le matériel, ceux qui aménagent les gares. Ce changement de mentalités devait aboutir, en 1970, à la création d'un département marketing. « Une grande réussite », *au dire des responsables de la S.N.C.F., qui date du démarrage de son action, la très nette remontée du trafic de voyageurs.*

Il fallait aller plus loin encore pour que les commerciaux aient les moyens de leur politique. Ils ne pouvaient plus se contenter de jouer indéfiniment les « donneurs d'idées ». Force était de leur confier de vraies responsabilités dans des domaines qui mettaient directement en jeu les rapports avec la clientèle.

Ainsi, l'établissement du plan de transport voyageurs devait relever de la direction commerciale et non de la direction du transport. Ainsi, était-il nécessaire que, dans les régions, le personnel en contact avec le public, comme par exemple le responsable du bureau des renseignements, rende compte au chef de division commerciale plutôt qu'au chef de gare.

D'où l'idée de créer deux directions commerciales, l'une pour les voyageurs, l'autre pour les marchandises, et de donner pleins pouvoirs à leurs responsables pour mener à bien une politique de clientèle. Certes, l'augmentation des tarifs, l'utilisation des voies, le choix des investissements, continuent d'appartenir aux autorités de tutelle. Mais liberté est laissée à MM. Ravel et Flinois d'animer le réseau de vente, d'entretenir les contacts et de passer des contrats avec les concurrents routiers, les agents de voyages, de fabriquer les horaires, d'exploiter le matériel à leur convenance, de moduler les tarifs, etc.

Faut-il attendre des miracles de cette réorganisation ? La S.N.C.F. compte améliorer ses positions et en conquérir de nouvelles en se montrant plus combative. Pour autant, ses dirigeants ne croient pas en la réussite d'une politique commerciale tous azimuts. « Autrefois, nous faisions tout. Impossible de revenir en arrière, *explique M. Lacoste.* Aujourd'hui, le rail a des positions fortes et des positions faibles. Cela ne veut pas dire que la technique ferroviaire soit une technique dépassée. »

JACQUES DE BARRIN.

● *Une journée nationale de la bicyclette.* — Une journée nationale de la bicyclette sera organisée le 12 juin prochain par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, l'Union nationale des deux roues, la Fédération française de cyclisme et la Fédération française de cyclotouris, sous le patronage de Radio-France.

TRANSPORTS

EN GRÈVE DEPUIS DOUZE JOURS

Les quatre mille employés de la British Airways continuent leur mouvement

Sans écouter les consignes de leur syndicat, les quatre mille employés des services de maintenance de British Airways ont décidé, le jeudi 14 avril, pratiquement à l'unanimité, de continuer la grève. Cette décision prolonge les sévères perturbations dont souffrent les vols de la compagnie britannique depuis douze jours.

Refusant d'examiner les revendications des employés des services de la maintenance, qui demandaient l'augmentation des primes de nuit, et des procédures de négociation directe avec la direction, British Airways avait purement et simplement licencié, le vendredi 8 avril, mille deux cents techniciens qui s'étaient mis en grève sans l'accord de leurs syndicats. La compagnie britannique avait reçu le soutien des dix-sept syndicats officiels représentés à l'aéroport londonien d'Heathrow.

Cependant, le licenciement de mille deux cents grévistes et l'alliance de fait entre la direction et les syndicats — deux phénomènes pratiquement sans précédent dans l'histoire sociale britannique — ont provoqué un courant de sympathie en faveur des « *rebelles* ». Aussi, le mardi 12 avril, les employés des équipes de jour, qui n'avaient jamais cessé le travail, se mettaient en grève à leur tour.

La direction de British Airways avait alors changé de tactique. Après avoir promis d'examiner les revendications des grévistes si ouvriers licenciés si le travail elle promettait, le mercredi soir 13 avril, de réintégrer les ouvriers licenciés si le travail reprenait. Tout en se désolidarisant des autres syndicats et en condamnant l'attitude de la direction, le syndicat des grévistes avait recommandé la reprise du travail, mais les responsables syndicaux n'ont pas été écoutés. La grève a déjà coûté à la compagnie britannique quelque 30 millions de livres (225 millions de francs). — *(A.F.P.)*

BIBLIOGRAPHIE

LE TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL

L'application de l'idéologie libérale à l'organisation du transport aérien international est source d'inégalités et de gaspillage, indique M. Michel G. Folliot, auteur d'un ouvrage sur « *le transport aérien international : évolution et perspectives* ». Seule une « *concurrence réglementée* » est, à son avis, capable d'adapter l'offre à la demande et les tarifs aux coû[ts], en définitive, de servir le[s] intérêts du public. « *Elle devrait évidemment s'accompagner de strictes mesures de contrôle.* »

« *Dans un système de concurrence réglementée, la coopération entre compagnies peut se développer bilatéralement — accords de capacité, de pool — et multilatéralement : banalisation des appareils et des agences, harmonisation des procédures commerciales* », souligne M. Folliot. Dans le cadre d'une réorganisation de l'aviation commerciale, l'Etat n'est plus le critère unique, vu la complexité des échanges. Selon lui, « *le régionalisme est en voie d'acquérir droit de cité dans les relations aériennes* ».

Selon l'auteur, le régionalisme aérien dans le cadre de la commission européenne de l'aviation civile (CEAC), qui groupe vingt Etats, a peu de chances de dépasser le stade des mesures ponctuelles. « *La Communauté économique européenne (C.E.E.), malgré les vicissitudes qu'elle connaît et les réticences qu'elle provoque, paraît constituer la seule perspective de régionalisme aérien en Europe.* »

★ *Le Transport aérien international*, par Michel-G. Folliot. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot, 75005 Paris. Prix : 85 F.

LES PORTS FRANÇAIS EN 1976 : + 11,50 %

Le trafic commercial des ports français s'est accru de 11,5 % en 1976 par rapport à l'année précédente, annonce le ministère de l'équipement.

La part du pétrole, dans le trafic total, reste toujours prépondérante avec 202 millions de tonnes sur 297,9 millions. Marseille reste toujours en tête des ports français avec un trafic annuel de 104 millions de tonnes (dont 88 millions de tonnes de produits pétroliers). Viennent ensuite Le Havre, 79,8 millions de tonnes (dont 67 millions de tonnes de produits pétroliers) ; Dunkerque, 33,5 millions de tonnes (dont 10,8 millions de tonnes de produits pétroliers) ; Rouen, Nantes-Saint-Nazaire et Bordeaux.

En revanche, le trafic voyageur ne s'est accru que de 1,4 % au cours de la même période, avec un peu plus de 11,2 millions de voyageurs transportés. Calais reste en tête des ports de voyageurs (4,17 millions), suivi de Boulogne-sur-Mer (1,4 million), Marseille (0,79 million), Le Havre (0,74

LA R.A.T.P. RENONCE A L'IMPÉRIALE

Après dix ans de bons et loyaux services, les autobus à impériale viennent d'être réformés par la R.A.T.P. Mis en service en 1967, vingt-cinq de ces autobus circulaient sur les chaussées parisiennes, mais des difficultés d'exploitation ont amené la R.A.T.P. à mettre fin à cette expérience : les Parisiens utilisent, en effet, les autobus pour les trajets courts, et ils hésitaient à monter à l'étage supérieur pour quelques stations ; d'autre part, les arbres plantés sur les trottoirs de la capitale rendaient difficile leur passage.

Les vingt-cinq bus, mis en vente au prix de 27 000 francs ont presque tous trouvé acquéreur : trois partiront vers des musées ; six seront utilisés par des centres de transfusion sanguine ; les autres serviront pour des ventes publicitaires.

P. T. T.

CENT VINGT MILLE LETTRES EN PANNE A LYON

Il restait, ce vendredi 15 avril, cent vingt mille lettres en souffrance à la recette principale de Lyon. Selon l'administration des P.T.T., ce courrier n'a pu être distribué en raison d'une grève largement suivie par les préposés de ce bureau, mais aussi à cause d'effectifs insuffisants. Les congés normaux et de maladie seraient très nombreux. La situation ne pourra pas être rétablie avant le début de la semaine prochaine.

De son côté, le syndicat C.G.T. des services postaux du Rhône rappelle que le mouvement de grève a été déclenché pour protester contre la pénurie d'effectifs. Il manquerait plus de cent soixante agents sur sept cents environ. La C.G.T. accuse l'administration de faire « *trier les imprimés au lieu des lettres, favorisant ainsi les grosses sociétés au détriment de la qualité du service public* ».

CONSTRUCTION NAVALE

Les carnets de commandes à Nantes et à Saint-Nazaire se dégonflent rapidement

Chômage partiel à Nantes, chômage technique à Saint-Nazaire, où les élus municipaux siègent sur le terre-plein de Penhoët, traduisent la crise de la construction navale qui atteint la principale industrie de Loire-Atlantique.

Cette crise, issue de celle du pétrole et de la concurrence des chantiers étrangers, principalement japonais, a été ressentie durement au niveau des carnets de commandes. Ainsi, les chantiers Alsthom-Atlantique, qui ont construit les plus gros pétroliers du monde — les tankers de 550 000 tonnes *Batilus* et *Bellamya*, — ont encore deux navires de ce genre à livrer et quelques méthaniers et porte-conteneurs, mais ils n'ont reçu aucune autre commande depuis deux ans. Ils ont de quoi assurer du travail jusqu'en 1978.

Les chantiers Dubigeon-Normandie, à Nantes, quant à eux, spécialisés dans les navires « sophistiqués » comme les transporteurs de produits chimiques, n'ont plus guère que trois bateaux de ce type à construire sur leur carnet de commandes, ainsi que deux sous-marins pour l'Afrique du Sud. Eux aussi ont été touchés par l'arrêt des commandes. A Saint-Nazaire, l'établissement mécanique, qui emploie 3 000 des 9 000 ouvriers des chantiers, a annoncé vingt-six jours de chômage partiel. De son côté, un atelier de réparation navale, les Ateliers français de l'Ouest (700 ouvriers), a connu en 1976 21 000 journées de chômage partiel, affirment les syndicats.

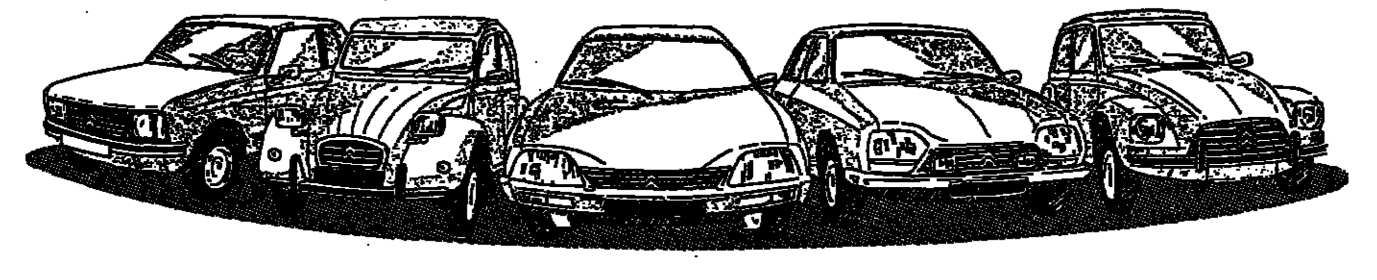
Les perspectives d'avenir ne sont guère plus brillantes, loin s'en faut, à Nantes, où l'on craint pour l'existence même de Dubigeon-Normandie. Cette entreprise (2 450 salariés) a décidé une mesure de chômage partiel pour 600 travailleurs, un jour par semaine, à compter du 18 avril. Après cette mesure, qualifiée de « provisoire », on s'attend à d'autres, plus graves, à la fin du mois d'avril. La dernière commande étant intervenue en 1976 pour un cargo, le bureau d'études n'a plus rien à préparer.

Les difficultés qui frappent ces entreprises laissent en outre planer de vives inquiétudes ou ont déjà des répercussions sur les nombreuses entreprises sous-traitantes de la région.

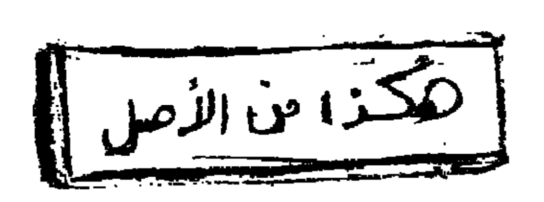
QUALITÉ DE LA VIE

● *Les socialistes et le nucléaire.* — Un comité « Environnement nucléaire » a été chargé par le parti socialiste d'étudier les « *problèmes de civilisation et d'environnement* » liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Ce comité groupe une dizaine de personnalités scientifiques parmi lesquelles figure M. Alfred Kastler, prix Nobel de physique, qui ont « *bien voulu donner leur avis sur ces questions, de façon indépendante de leurs orientations politiques* », indique le parti socialiste dans un communiqué.

Citroën côté face.
(Tout le monde connaît)



هكذا من الأصل



ÉQUIPEMENT

LES INGÉNIEURS DE L'ÉTAT, MERCENAIRES DES COMMUNES

C'est un sujet tabou. On ne peut en parler sans irriter les intéressés, ingénieurs du génie rural et surtout des ponts et chaussées. Comment réformer le régime des rémunérations annexes des ingénieurs de l'Etat qui perçoivent en plus de leur traitement de fonctionnaire des honoraires sur les travaux exécutés pour les collectivités locales ? La question a été posée à M. René Martin, ancien président de la section des travaux publics du Conseil d'Etat.

Chargé par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, de proposer les moyens de « rompre le lien qui existe entre les rémunérations de certains corps techniques de l'Etat et le volume des travaux et études faits pour le compte des collectivités locales », M. Martin a remis son rapport en décembre 1975. Depuis, aucune décision n'a été prise. Des modifications du système — pas une réforme en profondeur — ont été préparées. Mais il est peu probable qu'elles soient appliquées bientôt. A côté d'une certaine « moralisation » du système, M. Martin proposait en effet... un relèvement des barèmes d'honoraires, mal venu à l'heure de la lutte contre l'inflation.

Mais ce dossier délicat pourrait reparaître à une autre occasion. M. Raymond Barre a en effet demandé à un groupe de travail, présidé par M. Lasry, de réfléchir à certaines causes structurelles de l'inflation... comme la rémunération au pourcentage de nombreuses professions privées et publiques : notaires, agents immobiliers, courtiers maritimes, architectes, bureaux d'étude et agents techniques de l'Etat. Mais il ne semble pas que l'on souhaite vraiment, à l'heure actuelle, « mettre le projecteur » sur les anomalies et mécontenter particulièrement tel ou tel corps.

I. — Vingt et un mille techniciens au pourcentage

par MICHÈLE CHAMPENOIS

Loin de proposer une suppression du régime particulier de ces fonctionnaires, M. Martin a en effet estimé que, malgré ses défauts, le système ne pouvait qu'être aménagé pour atténuer certains de ses vices. Pas question, à ses yeux ni aux yeux des responsables, de supprimer ces avantages sans provoquer la révolte des intéressés, pour qui ces rémunérations annexes représentent en moyenne le tiers de leurs revenus et beaucoup plus dans certains cas. Pas question non plus de les intégrer dans le salaire « normal » sans susciter alors une suite de revendications en chaîne de la part des autres catégories de fonctionnaires. La situation est bloquée. Et les ingénieurs sont d'autant moins prêts à renoncer à leurs honoraires que d'autres corps *bénéficient* aussi d'avantages particuliers que personne, semble-t-il, ne songe à réformer ou même à clarifier.

Les communes et les départements ont versé aux services des ponts et chaussées 163 millions de francs en 1973 et 185 millions en 1974. Les honoraires versés aux ingénieurs du génie rural s'élèvent pour 1973 à 51 millions répartis entre quatre mille bénéficiaires. Le fonds de concours des ponts et chaussées est, quant à lui, réparti entre dix-sept mille fonctionnaires, indique M. Martin : 19 % pour les 900 ingénieurs des ponts et chaussées, 43 % pour les 4 000 ingénieurs des travaux publics de l'Etat (T.P.E.), 26 % pour les techniciens des travaux publics, 12 % pour les dessinateurs, conducteurs de travaux et autres personnels.

La Bretagne en tête

Institué depuis plus d'un siècle (au départ, les ingénieurs exécutaient les travaux à titre personnel), le système est réglementé par les lois du 29 septembre 1948 pour les ponts et chaussées et du 26 juillet 1955 pour le génie rural. Mais les arrêtés et circulaires qui codifient avec précision la répartition des honoraires n'ont pas été publiés au *Journal officiel*, et le Parlement n'a aucun droit de regard systématique sur ces ressources qui représentent une partie *non négligable* des revenus de ces fonctionnaires. Ce qui explique la réputation de mystère faite autour de ces régimes.

S'il est plus souvent critiqué que d'autres modes d'intéressement des fonctionnaires (les trésoriers payeurs généraux et les receveurs des postes notamment perçoivent des pourcentages sur les titres émis dans le public et les conservateurs des hypothèques *bénéficient d'un prélèvement* sur certaines taxes), c'est que le régime des honoraires des corps techniques porte sur des sommes importantes et surtout qu'il met directement en cause les relations, déjà difficiles et ambiguës, entre l'Etat et les collectivités locales.

A part l'entretien de la voirie départementale, qui fait partie des tâches obligatoires du service des ponts et chaussées, tous les travaux et les études demandés par les départements et les communes, ainsi que l'entretien de la voirie communale, donnent lieu au versement d'honoraires. L'intervention des services de l'Etat n'est pas obligatoire : elle est demandée par une délibération du conseil municipal et soumise à une autorisation préfectorale toujours accordée. En fin d'année, la collectivité verse à la trésorerie *générale du département* les honoraires calculés suivant un barème dégressif : 4 % pour les travaux inférieurs à 20 000 F, 3 % entre 20 000 F et 200 000 F, 2 % entre 200 000 et 1 million de francs et 1 % au-delà du million.

Les sommes recueillies sont très différentes d'un département à l'autre : les plus « rentables » sont actuellement les *départements bretons, l'Oise, le Pas-de-Calais*, par exemple ; d'autres, comme l'Hérault, la Creuse ou le Puy-de-Dome sont, pour les derniers chiffres connus, en dessous de la moyenne. Pour atténuer ces inégalités, dans la proportions de 40 %, les sommes collectées sont versées à un compte central qui permet de « servir » les fonctionnaires de l'administration central et d'atténuer les inégalités entre départements. *Malgré* cette péréquation, l'écart est encore important : de 1 à 3,6 pour certaines catégories de salariés ; de 1 à 5 pour le génie rural.

La « note de gueule »

Inégalités géographiques, inégalités hiérarchiques aussi. La répartition du fonds de concours départemental, après péréquation nationale, est faite en effet, pour l'essentiel, suivant une grille hiérarchique : de l'indice 4 pour un conducteur de travaux, à l'indice 80 pour un ingénieur en chef des ponts et chaussées. Bien que très inégal, le « partage du gâteau » avec tout les personnels techniques, même s'ils sont très loin du corps lui-même, est la garantie d'une certaine solidarité. Pour les travaux réalisés en 1973 et rémunérés en 1975, les indemnités moyennes ont été, selon M. Martin : 51 000 francs pour un ingénieur en chef, 37 000 francs pour un ingénieur des ponts et *chaussées, 26 000* francs *pour un* ingénieur divisionnaire T.P.E., 5 000 francs pour un assistant technique, et 3 000 francs pour un conducteur de travaux. Ces honoraires représentent en moyenne, pour un ingénieur général de première classe, 28 % de son revenu, et, s'il est de seconde classe, 41 %, ce qui aboutit à pratiquement doubler son traitement de base.

Avant de répartir le fonds de concours suivant la grille hiérarchique, le directeur départemental peut prélever jusqu'à 10 % de la somme totale pour « corriger des anomalies » et distribuer des gratifications à son entière discrétion, ce que les intéressés appellent familièrement la « note de gueule ».

Ce système a ses avantages et *chacun y trouve* son compte. L'Etat le premier, qui s'attache des ingénieurs et des techniciens de qualité qui ne sont pas trop tentés d'aller se faire mieux payer ailleurs, c'est-à-dire dans le privé. Les communes et les collectivités disposent ainsi de services compétents proches (les subdivisions territoriales de l'équipement) et finalement point trop coûteux : les honoraires représentent en moyenne 2 à 2,5 % là où des bureaux d'études privés prendraient 7 %. Enfin, les ingénieurs eux-mêmes estiment que cet argent *« n'est pas volé »*. Combien de séances de conseil municipal le soir, combien d'heures de travail supplémentaires ne faut-il pas consacrer, disent-ils, pour assurer ces travaux ? Outre qu'ils permettent à l'administration d'être dotée de services *« à compétence technique de pointe »*, les travaux annexes apportent aux ingénieurs, selon leur principal syndicat, *« considération, autorité morale et satisfaction matérielle »*. Ils souhaitent une *« règle du jeu claire, acceptée de tous »*. Ils sont d'accord pour modifier le système, pas pour le supprimer... à moins qu'on ne leur offre une compensation financière. Le cercle est fermé.

Prochain article :

MORALISER L'AMBIGUITÉ



Avec TWA, 10 jours aux U.S.A. en toute liberté : avion, voiture, hôtels. 2945 F.

C'est l'un des nombreux forfaits de groupe spéciaux que vous propose TWA pour vous permettre de découvrir les Etats-Unis; il comprend le billet aller-retour économie TWA, la voiture de location et 426 hôtels au choix.

Et vous voyagez toujours sur un vol régulier de la TWA; jamais sur un charter.

Pour bénéficier des meilleurs tarifs, préparez dès maintenant vos vacances aux U.S.A. : demandez à votre Agent de Voyages le programme détaillé des circuits et séjours TWA, ou retournez le coupon ci-dessous.

TWA, 101 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. (Tél. 720.62.11)
Veuillez m'adresser gratuitement votre brochure en couleurs.
M
Nom ____
Adresse ____
____ Téléphone ____
Mon Agent de Voyages est : ____

N°1 sur l'Atlantique.
TWA
TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

Citroën côté pile.

(C'est tout nouveau)

Il est admis que l'industrie automobile est au carrefour d'activités complexes et d'un haut niveau technique.
Les technologies de pointe développées par Citroën l'amènent sans cesse à concevoir et à réaliser les moyens nécessaires à sa production. Cet acquis technique, cette expérience accumulée dans deux domaines, l'Ingénierie et la Construction Mécanique, ont donné naissance à Citroën Industrie : tous les industriels peuvent dorénavant en bénéficier.

La Division Ingénierie de Citroën Industrie intervient à trois niveaux : conception, étude, et coordination de la réalisation d'installations industrielles.
Son effectif : 300 personnes à votre disposition.
De la simple étude d'équipements spéciaux à la livraison complète d'usines clés en main, Citroën Industrie assure un service total.

La Division Constructions Mécaniques de Citroën Industrie possède un effectif de 3.000 personnes. Sa production est orientée vers deux activités : d'une part, les machines (machines spéciales, transferts, rodeuses et aléseuses) et d'autre part, la fabrication d'outillages (matrices de forges, moules de fonderie, outils d'emboutissage...).
Fabricant de grandes séries, Citroën est obligé de rechercher en permanence des solutions nouvelles de très haute performance, d'une grande fiabilité et qui soient particulièrement compétitives en termes de prix de revient.

Citroën Industrie : un potentiel industriel né de l'expérience. Tirez-en profit.

Citroën Industrie. Partagez notre avance technique, partagez notre expérience.

CITROËN INDUSTRIE

Direction Commerciale - 133, Quai André Citroën 75747 PARIS Cedex 15 - Tél. : 578.61.61 - Télex 270817 Citroën Paris.

LIVRES

Deux enfants de Panurge

(Suite de la première page.)

Qui sont-ils ces quatre « maîtres », fascinés par la violence et le culte de Sainte Histoire ? Fichte, l'éveilleur du nationalisme allemand. Hegel, premier à avoir réellement cru qu'était désormais « *possible une science qui réponde aux questions jadis posées par les philosophes* », Marx, bien sûr et Nietzsche, auquel Glucksmann reconnaît le mérite du maximum de franchise ; n'a-t-il pas écrit : « *Il faut avoir des tyrans contre soi pour devenir soi-même un tyran, c'est-à-dire un homme libre... Le penseur qui a reconnu qu'en nous à côté de toute croissance règne en même temps la loi de la destruction et qu'il est indispensable que toute chose soit anéantie et dissoute sans pitié afin que d'autres puissent être créé et naître, celui-là devra apprendre à trouver dans cette contemplation une sorte de joie s'il veut pouvoir en supporter l'idée : faute de quoi il ne sera plus apte à la reconnaissance. Il faut donc qu'il soit capable d'une cruauté raffinée et qu'il s'y prépare d'un cœur résolu...* »

Notre auteur n'a pas beaucoup de peine à montrer que Nietzsche ne fait qu'expliciter ce qui est implicite chez les trois autres « *maîtres penseurs* » en compagnie desquels il le range, et qui tous, comme lui, sont des Allemands : « *Leur programme : prendre l'histoire à zéro, l'inscrire rationnellement sur une feuille blanche. Une idéologie de fer, le feu des mitrailleuses et du plomb, peuvent nettoyer les campagnes, cent mille soleils effacent une ville, la terre terrorisée retrouve sa pâleur virginale. Table rase pour les promoteurs de l'avenir. Table ronde pour les dresseurs d'épure... La dévastation est le moteur de l'histoire.* » C'est « *l'idéalisme allemand... à condition d'ajouter que le monde aujourd'hui est une Allemagne et d'y nommer idéalismes les quelques projets de maîtrise planétaire qui s'affrontent* ».

Prétendre résumer pareil livre serait dérisoire, l'un de ses principaux mérites résultant de la profusion des coups de gueule et des coups de poing, des formules d'autant plus acérées qu'elles reflètent la blessure profonde d'une âme qui fut, elle aussi, fascinée par la violence et qui en a douloureusement réalisé l'horreur. Aussi ne faut-il pas chercher dans *les Maîtres penseurs* quoi que ce soit qui ressemble à l'exposé méthodique de conclusions sereines. Glucksmann a découvert après tant d'autres l'aspect shakespearien de la politique. Mais de Prospero on est passé à Wotan. Le cynisme et la brutalité sont toujours là, mais un romantisme prométhéen a plaqué son dessein glacé sur ce qui subsistait de fraîcheur, de spontanéité, d'humour et d'amour. La porte a été ouverte sur le Goulag, le génocide hitlérien, Hiroshima, les bombardements du Vietnam et le Cambodge. « *Les maîtres penseurs, loin d'avoir inventé le scénario canonique de la révolution, n'ont fait en vérité que « systématiser et absolutiser »* — on pourrait ajouter « *absoudre* », — possédés qu'ils étaient eux-mêmes par la conviction d'être seuls à comprendre, par l'orgueil de se savoir habilités, en dernière analyse, à penser pour les autres. C'eût été le *lieu de citer* la célèbre phrase de Marx selon laquelle, si le prolétariat est « *le cœur de l'émancipation de l'homme* », « *le philosophe en est le cerveau* » (ou *la tête*, suivant la manière dont on traduit *der Kopf*.)

D'un ouvrage aussi fracassant, personne n'aurait l'idée d'attendre un jugement « objectif », ou même simplement équitable. M. Giscard d'Estaing lui-même reconnaît les aspects positifs du marxisme. Mais chez Glucksmann, *il s'agit d'un rejet global*. Il faut prendre son livre pour ce qu'il est. Non pour une démonstration : pour un réquisitoire. A la vérité, il relève moins de l'essai que de la symphonie cosmique. D'une beauté sombre, parfois un peu hermétique, encore que l'auteur ait fait de grands progrès depuis son *Discours de la guerre* (2) dans le domaine de la clarté, il laisse le lecteur sous l'effet d'un choc esthétique autant qu'intellectuel. Et l'on se dit en le refermant, flatté d'avoir repéré des allusions ici à Nerval, ailleurs à la Bhagavad Gita, que beaucoup d'autres ont dû vous échapper.

De toute façon, il faut rouvrir le livre pour en dégager la conclusion, car celle-ci se trouve plutôt dans *l'ouverture qu'au finale* : c'est une sorte d'apologie de Panurge, en opposition à l'idéologie de Thélème, la rabelaisienne abbaye dont le célèbre « *Fay ce que vouldras* » dissimulait, à en croire l'esprit soupçonneux de Glucksmann, une forme d'oppression qui, pour être différente de celle du Prince, n'en demeurait pas moins une oppression : « *On passe du couvent à l'anticouvent ; pas en sautant de l'empire de la nécessité dans le règne de la liberté, mais plus benoîtement en substituant une discipline à une autre.* » Contre le dogme imposé, Panurge se situe dans la tradition de Socrate et Glucksmann dans celle de Panurge : « *Quel cynique oserait protester à voix haute contre cette ligne de conduite : la non-participation au mensonge...* (car) *les civilisations du mentir ont besoin que leurs sujets se mentent.* » Mais l'auteur s'en tient-il vraiment là ? Lorsqu'il parle de son ami Clavel, on trouve sous sa plume des accents quasi spiritualistes.

De l'orgue au clavecin

Non conformiste éprouvé — il a commencé au lendemain de la guerre de 1914 en remettant en cause les postulats du poincarisme, — Alfred Fabre-Luce *est* aussi dans son *genre* un disciple de Panurge, toujours prêt à opposer le célèbre « *voire...* » à la mode du moment. Ses personnages sont un peu les mêmes que ceux d'André Glucksmann, même si la trinité de celui-là n'en a qu'un en commun avec le quarteron de celui-ci : Marx, que *le* mémorialiste du *Journal de la France* (3) flanque pour sa part de Darwin et de Freud. Lui aussi parle abondamment de Nietzsche, « *libérateur des imaginations qui allait faire sortir d'elles le meilleur et le pire* », et dont Freud créditait les « *divinations et intuitions* » de concorder « *de la façon la plus étonnante avec les découvertes laborieuses de la psychanalyse* ». Fabre-Luce se réfère aussi à l'occasion à Hegel, notamment, pour remarquer avec Edgar Morin que le marxisme, qui *s'était détaché* — relativement — de lui, y est revenu. Mais d'un des ouvrages à l'autre, le registre est si différent qu'on croirait changer d'univers : *on passe du fracas des orgues* et des timbales à la clarinette, à un clavecin qui ne saurait être mieux *tempéré*.

C'est que Fabre-Luce, autant qu'aux œuvres, s'est intéressé à *ceux* qui les ont écrites. Les demi-dieux étaient d'abord des hommes. Darwin, chantre d'une implacable sélection, qui va « *allumer sans s'en douter plusieurs guerres d'un même coup* », avec sa formule sur la « *préservation des races favorables dans la lutte pour la vie* », était un « *gentleman modéré et sensible* ». Nietzsche était « *aussi tendre en privé qu'impitoyable par écrit* ». Marx, qui a vécu au milieu de la gêne et des tragédies familiales, était aussi capable d'écrire : « *Lorsque je vois les souffrances de ma femme et ma propre impuissance, j'aurais envie de me vendre au diable.* » Quant à Freud, ce « *grand émotif... s'évanouissait facilement* ».

La conviction d'avoir arraché à la nature un de ses secrets les mieux gardés, d'avoir étendu aux affaires humaines le domaine de la science, n'en a pas moins amené tous ces hommes à essayer de faire taire chez eux et autour d'eux tout ce qui contredisait leur génie. Même lorsque la contradiction venait des faits. « *Dans la vie des constructeurs de systèmes,* écrit Fabre-Luce, *il vient presque toujours un moment où un fait les dérange. Ils décident alors le plus souvent que leur théorie doit prévaloir... le fait incongru sera ultérieurement expliqué à l'intérieur de la théorie... ce qui apparaissait d'abord comme l'amorce d'une réfutation deviendra l'occasion d'un perfectionnement.* »

De la théorie au dogme

C'est ainsi que la théorie *devient* dogme, la science prétendue foi. L'Inquisition veille, et veille doublement : une première fois pour empêcher la propagation du nouveau credo ; une seconde, quand celui-ci l'a tout de même emporté pour empêcher qu'on le conteste. Or les Pères des nouvelles Eglises, pour mieux frapper, grossissent et simplifient à la fois le trait. Au besoin, ils affabulent. « *Enfant*, a avoué Darwin, *j'inventais beaucoup de faussetés délibérées, et c'était toujours dans le but de faire sensation.* » « *Rien de tel*, note Fabre-Luce, *pour impressionner le public, que de formuler une loi. On trompe, mais on intéresse. Sans sa prévision grossière et l'indignation qu'elle a suscitée, Malthus n'eût pas passé à l'histoire.* » Le paradoxe de Marx, c'est que, pour reprendre le langage de Raymond Aron, il a voulu « démontrer » une « prophétie ». Ce que résume Glucksmann : « *Le Capital n'existe pas, on s'en fout ; l'important, c'est d'en parler.* »

« *Saurons-nous un jour*, se demande Fabre-Luce dans sa préface, *nous passer d'orthodoxie ?* » Pour lui, l'homme doit se préparer à traverser un « *terrible défilé où il se sent abandonné par une religion traditionnelle dont la science n'a pu prendre le relais* ». Mais, « *s'il lui faut apprendre à vivre désécurisé dans un monde mystérieux, il peut cependant, librement, lui conférer une signification* ».

Quelle signification ? L'auteur nous propose une sorte de syncrétisme à dominante chrétienne, presque rationaliste à force de modernisme, *mais* qui saurait faire sa place à la vocation de « *médiateur* » esquissée par Marx en 1844, de « *pasteur d'âmes séculier* » que Freud assignait à l'analyste ; en somme une religion de libre penseur éclectique et attentif à ses frères.

Mais est-ce bien ce que l'homme attend de la religion, qui, comme l'étymologie l'indique, est précisément avant tout *lien* ? Il ne s'est détourné des vérités révélées que pour croire à d'autres. La dialectique de l'histoire n'implique-t-elle pas l'éternel dialogue des créateurs de dogmes et des contestataires ?

ANDRÉ FONTAINE.

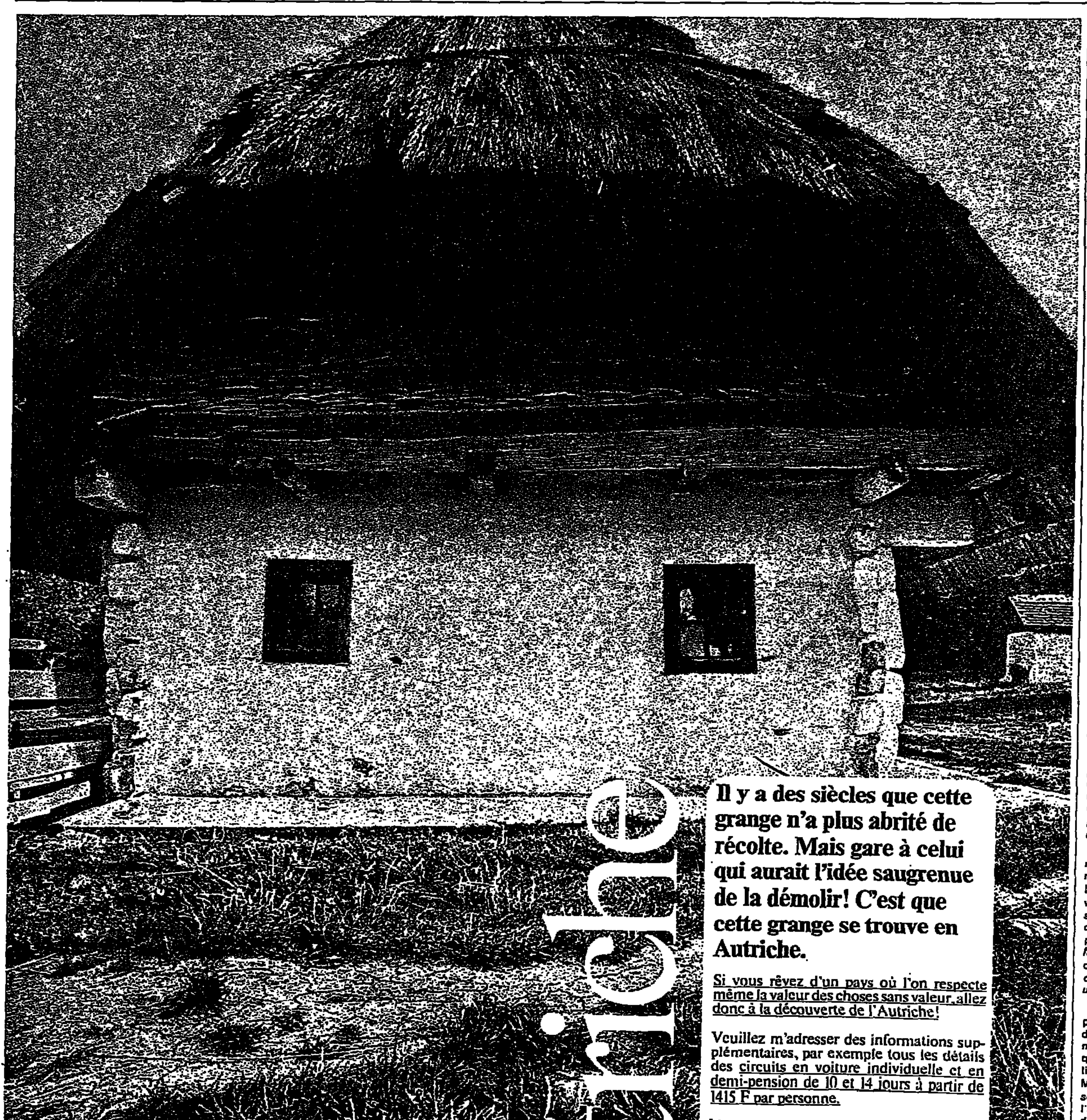
★ Alfred Fabre-Luce, *Les demi-dieux meurent aussi*, 1 vol. Fayard, 290 p., 49 F.

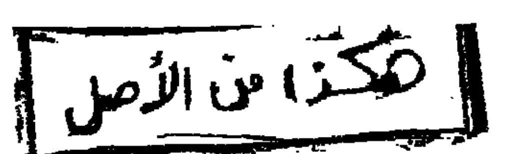
★ André Glucksmann, *les Maîtres Penseurs*, 1 vol., Grasset, 322 p., 45 F.

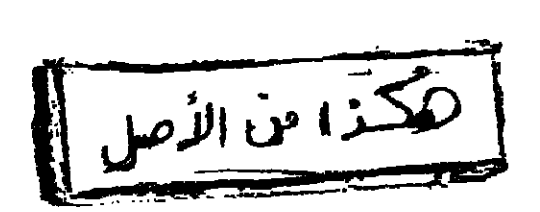
---

(2) Un volume, aux éditions de l'Herne.

(3) Un volume, aux édit. Fayard.







ROBERT LAFFONT

GASTON DEFFERRE
si demain la gauche...
Réponses à Pierre DESGRAUPES
Préface de FRANÇOIS MITTERRAND
ROBERT LAFFONT

Ce qui changera si la Gauche gagne les élections législatives

« Monsieur Gaston Defferre a le mérite incontestable de chercher à répondre aux questions véritables que se posent les Français quand ils réfléchissent à l'arrivée de la Gauche au pouvoir ».
"LE MONDE"

« Un livre chargé à la fois d'espoir et de prudence ».
Philippe TESSON
"LE QUOTIDIEN DE PARIS"

« Personne n'en parle mais tout le monde y pense. En écrivant noir sur blanc ce qui, selon lui, pourrait se passer, Gaston Defferre a déclenché un tollé ».
Danièle MOHLO
"LE POINT"

« Un livre écrit avec fougue, dont le titre à lui seul rompt avec l'ambiguïté ».
"LE NOUVEL OBSERVATEUR"

« On connaissait les grands principes et l'arsenal des mesures mais personne n'avait expliqué comment et qui mettrait tout cela en branle. C'est là que réside le prodigieux intérêt de : « Si demain la Gauche »... »
Alain JOANNES
"LE REPUBLICAIN LORRAIN"

« Gaston Defferre a joué le jeu jusqu'au bout ».
"NORD-MATIN"

« Ce n'est pas un livre qui a la prétention de convaincre, mais qui a pour objectif d'expliquer ».
Roger BOUZINAC
"LE TELEGRAMME DE BREST"

« Comment Defferre voit la victoire ».
"L'EST REPUBLICAIN"

« Avant tout l'ouvrage d'un homme qui engage sa responsabilité ».
"LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST"

« Un ouvrage sans complaisance tout imprégné du caractère direct de Gaston Defferre ».
"LE POPULAIRE DU CENTRE"

« Souvent convaincant, toujours percutant ».
"MIDI-LIBRE"

« Un livre qui invite à se débarrasser des idées reçues ».
"LES NOUVELLES LITTERAIRES"

GASTON DEFFERRE

si demain la gauche...

réponses à **PIERRE DESGRAUPES**

préface de François Mitterrand

le livre qui répond clairement aux questions des Français

JUSTICE

Faits et jugements

Pas de saisie de « l'Assassinat de Lemaigre-Dubreuil ».

Le livre « *l'Assassinat de « Lemaigre-Dubreuil* » de M. François Broche, publié par les éditions Balland, ne sera pas saisi, comme l'avait demandé en référé le 30 mars, M. Antoine Melero, mis en cause dans cet ouvrage. (*Le Monde* du 1er avril).

M. Henri Bedu, vice-président du tribunal de Paris a reçu la visite des avocats des parties, Mes André Guibert et Albert Garnier, venus l'aviser qu'un accord était intervenu. Le magistrat leur en a donné acte.

Dans tous les exemplaires de la première édition actuellement en vente, sera glissé un encart mentionnant que M. Melero (désigné dans le livre par l'initiale de son nom) poursuivi comme ayant pu être mêlé, alors qu'il était policier au Maroc, à l'assassinat, commis dans ce pays le 11 juin 1955, de M. Lemaigre-Dubreuil (président-directeur général de la société des huiles Lesieur et directeur de *Maroc-Presse*), a bénéficié non pas d'une loi d'amnistie, mais d'un non-lieu rendu le 7 novembre 1964 pour charges insuffisantes par M. Delmas-Goyon, alors juge d'instruction à Paris.

● *M. Jean-Jacques Ripoche*, vingt-trois ans, éducateur, fait la grève de la faim depuis quinze jours, à la maison d'arrêt Jacques-Cartier de Rennes. Sa demande de bénéficier du statut des objecteurs de conscience avait été refusée parce que présentée trop tardivement, c'est-à-dire après son arrestation en vue de l'incorporation. M. Ripoche, qui espère ainsi faire réviser sa situation, se déclare prêt à accomplir un service civil. Son état de santé a nécessité son transfert à l'hôpital Ambroise-Paré de Rennes, le jeudi 14 avril. — *(Corresp.)*

Corse : vers un terrorisme anti-autonomiste ?

« *A chaque plasticage autonomiste, nous répondrons par un plasticage* », affirme jeudi, dans une lettre adressée au bureau de l'A.F.P. à Bastia, le mouvement anti-autonomiste clandestin Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie).

Définissant pour la première fois de façon explicite le but de son action, Francia indique : « *Nous sommes un front d'union contre ceux qui veulent détacher la Corse de la France. Nous ne sommes pour aucun parti. Tous les Corses, qu'ils soient de gauche, du centre ou de droite, doivent obéir au seul et unique mot d'ordre : servir la nation française une et indivisible. L'avenir de la France est entre les mains de ses fils, de Lille à Bonifacio.* » Francia accuse aussi M. Max Simeoni d'être « *un habile politicien qui rêve d'instituer une Corse indépendante qui se rapprochera de l'extrémisme italien* ».

Affaire de Broglie : confrontation Azerad-Beaumier.

M. Guy Floch, le juge d'instruction chargé du dossier sur l'affaire de Broglie, a procédé, jeudi 14 avril, à une confrontation entre le docteur Nelly Azerad et Me Alain Beaumier. Rien n'a filtré de ce nouvel épisode de l'instruction qui a duré près de cinq heures. Les interrogatoires doivent se poursuivre mercredi 20 et jeudi 21 avril, M. Guy Floch souffrant d'une sciatique.

« Ballets bleus » à Marseille.

M. Fouad Mahlouf, soixante et un ans, né au Liban mais de nationalité française, surveillant d'internat dans un collège libre de Montgeron (Essonne) invitait de jeunes garçons à participer, dans un studio loué dans le centre de Marseille, à des ébats contre nature qui étaient photographiés et filmés. Il vient d'être arrêté par la brigade des mœurs de la sûreté urbaine marseillaise.

Les policiers ont pu également arrêter un complice de M. Mahlouf, M. Michel de Crousnilhon, quarante et un ans, attaché de direction dans une banque marseillaise, qui a été reconnu pour avoir également participé et assisté aux séances qui avaient lieu dans le studio.

Les policiers ont saisi un lot important de photographies pornographiques et ont pu établir que M. Mahlouf avait déjà agi de même avec d'autres enfants. Les deux complices ont été inculpés d'incitation de mineurs à la débauche, d'attentat à la pudeur et de détournements de mineurs. — *(Corresp.)*

● *Demande de mise en liberté pour Mme Spaggiari.* — L'avocat de Mme Marcelle Spaggiari, Me Jacques Peyrat, a déposé jeudi 14 avril une demande de mise en liberté pour sa cliente détenue à la maison d'arrêt de Nice, depuis le 31 mars, et inculpée de recel qualifié. L'épouse du « *cerveau* » présumé du gang des égoutiers avait été confrontée la veille avec une commerçante niçoise qui l'avait identifiée comme la personne venue en octobre lui proposer à bas prix des bijoux de grande valeur. — *(Corresp.)*

Expert-comptable escroc à Grasse.

L'animateur de la SOTEC (Société technique d'études comptables et de gestion, créée en 1970, M. Raymond Gautier, âgé de quarante ans, a été inculpé, jeudi 14 avril, à Grasse, pour diverses escroqueries et chèques sans provision d'un montant approximatif de 500 000 F et écroué. Arrêté par la section financière de la police judiciaire après la plainte de la société parisienne de crédit LOMICO à propos de l'achat en crédit-bail par la SOTEC, en mars 1974, d'un ordinateur, M. Gautier avait détourné des chèques de ses clients, utilisé à son profit des chèques en blanc ainsi comptes soldés. Dissoute, depuis le 30 septembre 1976, la SOTEC a été mise en règlement judiciaire le 11 février dernier. Une plainte a été déposée par la chambre régionale des experts-comptables.

Accident du travail : peine de prison avec sursis *pour un chef d'entreprise.*

Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, jeudi 14 avril, M. Elie Bouaziz, quarante-quatre ans, entrepreneur de peinture à Bron (Rhône), à six mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende. M. Bouaziz était poursuivi pour homicide involontaire après un accident de travail qui avait causé la mort d'un ouvrier de trente-deux ans, M. M'hamed Tergou, le 3 juin 1976. Le tribunal a estimé que l'entrepreneur, « *en négligeant de prendre toutes mesures utiles pour assurer la sécurité des ouvriers de son entreprise, a commis une faute personnelle* ».

M. Bouaziz avait été incarcéré du 5 au 12 juin 1976. — *(Corresp.)*

SPORTS

OMNISPORTS

La formation scolaire et professionnelle des athlètes dans le cadre de l'INSEP

Selon la formule de la maîtresse de maison avisée, « ce n'est pas le risotto qui attend les bonshommes, ce sont les bonshommes qui attendent le risotto ». Cette recette, qui consiste à inverser les habitudes, l'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique) entend l'appliquer en faveur des meilleurs athlètes d'âge scolaire.

Depuis sa création en décembre 1976, et depuis qu'u narrêté du 2 février 1977 a fixé l'organisation interne de l'établissement, l'INSEP souhaite devenir l'instrument du sport de haut niveau. Accueillir les champions en mal de centre d'entraînement, fournir aux directeurs techniques nationaux le lieu idéal des stages préparatoires, n'offre rien de surprenant par rapport à ce qu'aurait dû être la vocation de l'ancien Institut national des sports, dont l'INSEP est l'émanation par fusion avec l'ancienne Ecole normale supérieure de l'éducation physique et du sport. Si l'on devine ce que cette dernière a perdu dans ce mariage on voit bien ce que le premier acquiert en efficacité.

Rompant avec la tradition des programmes à court terme, le nouvel institut, s'il ne prend pas les champions au berceau, est néanmoins en mesure de les accueillir dès les classes de quatrième et de leru offrir une scolarité adaptée. A l'inverse des sections sport-études, qui, pourrait-on dire, font du sport autour de l'enseignement scolaire, c'est l'enseignement scolaire qui se fait autour du sport. Ce sont les programmes qui s'adaptent aux besoins de l'entraînement ou même des compétitions. Des reports de cours, voire d'examens, peuvent s'envisager, et l'on donne l'exemple de ces jeunes espoirs qui suivraient des cours de rattrapage pendant un stage d'oxygénation. En règle générale, les élèves, dont la candidature est proposée par les fédérations, suivent des cours à mi-temps dans deux lycées voisins. La durée de la scolarité pourra s'étendre au-delà du temps habituel.

Bien entendu, l'INSEP ne se contentera pas d'assurer la scolarisation, mais offrira des moyens de formation dans le secteur universitaire ou le secteur professionnel, attendu, que c'est certainement à ce niveau de conjugaison entre la pratique du sport et l'instruction qu'elle peut rendre les plus grands services. Le département de la formation est chargé d'organiser la future insertion socio-professionnelle des athlètes, que ce soit dans le cadre d'études secondaires, supérieures ou professionnelles.

L'Institut se propose de recevoir en permanence entre deux cent cinquante et trois cents athlètes, dont un tiers environ de scolaires, un tiers d'étudiants en éducation physique et un tiers d'étudiants en université ou de sujets suivant une formation professionnelle. Ce qui ne suffira pas à ses tâches comme on le sait (*le Monde* du 20 avril 1976), le département médical et celui de la recherche fonctionnant aux côtés de ceux de la formation et du sport de haut niveau.

L'efficacité paraît être le souci primordial du directeur de l'INSEP, M. Pineau. On ne lui donnera pas tort dans la mesure où la mission de l'Institut national, *nolens volens*, est bien de « fournir » des champions, à tout le moins de mettre tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi. On restera plus réservé dès lors que les prétentions de l'établissement dépassent le cadre du rendement assigné, pour déboucher sur un type de recherche dont l'importance le dépasse. En d'autres termes, l'INSEP au service du sport est une conception recevable. Le contraire serait redoutable.

FRANÇOIS SIMON.

FOOTBALL

Pour tenir ses engagements...

L'ENTRAINEUR DE PARIS-SAINT-GERMAIN DONNE SA DÉMISSION

L'entraîneur de l'équipe de football de Paris-Saint-Germain, le Yougoslave Velibor Vasovic, a fait savoir, jeudi 14 avril, qu'il ne souhaitait plus rester en fonctions. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette démission est la conséquence d'un pari.

En début d'année, en effet, M. Vasovic avait affirmé qu'il se retirerait si les joueurs de la capitale ne se qualifiaient pas pour une coupe européenne (*le Monde* du 11 janvier). Récemment éliminé de la coupe de France, seulement neuvième au classement général du championnat, Paris-Saint-Germain ne peut espérer faire carrière, cette saison, sur le plan européen, M. Vasovic a cru devoir en tirer les conséquences.

ÉQUITATION

RAJEUNISSEMENT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Quatre cavaliers français, Hervé Godignon, Manuel Henry, Etienne Laboute et Adeline Wirth, participeront pour la première fois à un concours international. Avec Gilles Bertran de Balanda et Christophe Cuyer, ils ont été sélectionnés par la Fédération française de sports équestres pour participer au concours qui aura lieu à Rome, du 23 avril au 1er mai.

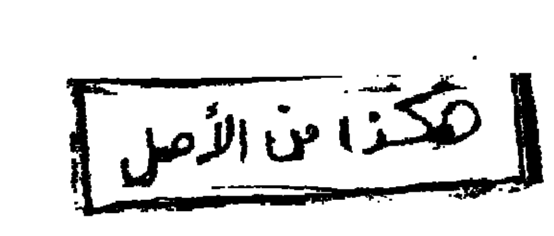
La Fédération française entend ainsi préparer les jeunes cavaliers aux confrontations internationales, et assurer la relève de l'équipe qui fut championne olympique à Montréal.

D'un sport à l'autre...

CYCLISME. — *Le Belge Walter Planckaert a gagné le Tour de Belgique, devançant au classement général son compatriote Van Sweevelt et le Néerlandais Cees Priem. Le froid, la neige et la pluie ont contraint plus de la moitié des coureurs à abandonner au cours de la dernière étape.*

JUDO. — *L'équipe de France militaire a battu celle d'Italie, jeudi 14 avril, en finale des championnats du monde militaires qui se disputaient aux Pays-Bas.*





هكذا من الأصل

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. REVELLI-BEAUMONT

La direction du groupe Fiat n'exclut pas une action des Tupamaros

L'enquête sur le rapt de M. Luchino Revelli-Beaumont, enlevé mercredi soir 13 avril devant son domicile, 183, rue de la Pompe à Paris (16e), est, semble-t-il, dans l'impasse. Les ravisseurs ne se sont toujours pas manifestés depuis le coup de téléphone à Europe 1 d'un correspondant anonyme revendiquant le kidnapping au nom d'un « Comité de défense des travailleurs italiens en France ». Mais les policiers de la brigade criminelle n'accordent guère de crédit à cet appel et à cette mystérieuse organisation. Après avoir recoupé les différents témoignages sur le déroulement du rapt et essayé d'établir le signalement des agresseurs, la direction de la police judiciaire affirme qu'« il est difficile d'entreprendre quoi que ce soit avant de connaître le but et les exigences des ravisseurs ».

Rien, pour l'instant, ne permet de déterminer avec certitude les mobiles de cet enlèvement. Au quai des Orfèvres, M. Robert Bouit, chef-adjoint de la brigade criminelle, qui dirige l'enquête, semble plutôt favorable à la thèse d'un rapt commis par un gang de truands franco-italiens pour obtenir une rançon, mais *« toutes les hypothèses sont permises »*, indique-t-on à la brigade criminelle. On peut cependant se demander, s'il s'agit d'un enlèvement crapuleux, pourquoi aucun contact n'a encore été établi par les ravisseurs.

En Italie, les responsables de la firme automobile penchent pour leur part davantage vers la thèse du rapt politique. La société a publié un communiqué dans lequel elle exprime sa solidarité à la famille du directeur général de Fiat-France et condamne *« ce geste criminel qui, en privant une personne de sa liberté, pose encore une fois et de façon dramatique le problème de la vague indiscriminée d'actes de violence. La séquestration de personnes*, ajoute le communiqué, *est un acte tellement insensé qu'il ne peut que provoquer un mépris unanime parmi tous ceux qui croient aux valeurs fondamentales de la société démocratique »*.

« Une position de tout premier plan »

M. Giovanni Agnelli, président du groupe Fiat, qui assistait, jeudi 14 avril, à l'inauguration officielle de la Foire de Milan, a fait un bref commentaire sur l'enlèvement survenu en France. *« La personnalité de M. Revelli-Beaumont et la position de tout premier plan qu'il occupe chez Fiat en Amérique latine*, rapporte le *Corriere de la Sera, en ont fait une cible de choix pour les ravisseurs. M. Revelli-Beaumont a été l'assistant de mon frère Umberto dans des missions délicates. Je n'excluraît donc pas qu'il s'agisse d'une action de Tupamaros, prêts à tuer. Le souvenir de Oberdan Sallustro (P.-D. G. de Fiat-Argentine, assassiné au printemps 1972 par des terroristes d'extrême gauche après un enlèvement) me préoccupe. »*

Cependant, un porte-parole de Fiat a indiqué que M. Revelli-Beaumont n'effectuait que de brefs séjours en Argentine et qu'il n'avait jamais fait l'objet de menaces.

Selon le bâtonnier Jean Lemaire, qui assiste l'épouse de M. Luchino Revelli-Beaumont, rentrée de vacances jeudi matin 14 avril, deux membres de la direction de Fiat, MM. Vittorino Chuisano et Castagnola, et un avocat, M. Vittorio Di Chuisano, se sont rendus à Paris, jeudi 14 avril. Deux d'entre eux sont repartis dans la soirée en Italie.

Quelle est la signification de ces déplacements ? Il n'est pas impossible que les ravisseurs aient pris contact avec la direction générale de Fiat à Turin et que des tractations soient en cours. Mais rien ne permet de l'affirmer. Les policiers français ont alerté leurs collègues italiens, et on parlait, ce jeudi matin 14 avril, d'un éventuel voyage de M. Agnelli à Paris. Mais celui-ci semblait peu probable.

● *Le comité consulaire de coordination italien de Paris* dont font partie toutes les associations et organismes représentant la communauté italienne de la région parisienne, *« condamne énergiquement »* le rapt de M. Revelli-Beaumont qu'il juge *« odieux »*. Le comité *« repousse aussi avec fermeté la tentative des responsables de cet acte de l'inscrire dans le cadre des problèmes de l'émigration italienne en France, en affectant ainsi injustement les travailleurs italiens qui se sont toujours distingués par leurs qualités d'honnêteté et de diligence »*.

Indifférence en Italie

UN RAPT PARMI D'AUTRES

De notre correspondant

Rome. — De ce côté-ci des Alpes, l'enlèvement de M. de Luchino Revelli-Beaumont n'éveille pas un intérêt considérable. Il faut dire que les Italiens sont assaillis, depuis deux ou trois ans, d'affaires de ce genre, qu'elles soient strictement criminelles ou à coloration politique.

En 1970, on ne comptait en moyenne qu'un rapt par mois. Cette proportion devait doubler en 1973, plus que tripler en 1974 et quintupler en 1975, où l'on a enregistré le nombre record de soixante-deux enlèvements. L'année dernière (quarante-huit victimes) laissait espérer un reflux. Il n'en est rien, puisque depuis le 1er janvier 1977 vingt-quatre personnes ont déjà été kidnappées, sans compter les tentatives avortées. Une de ces personnes a été assassinée, neuf autres sont encore entre les mains de leurs ravisseurs, notamment M. Guido de Martino, secrétaire de la Fédération socialiste de Naples, dont la disparition intéresse bien plus les Italiens que celle du P.-D. G. de Fiat-France, pour des raisons politiques évidentes.

La plupart des affaires de rapt se terminent par le paiement d'une rançon. Selon la revue d'information de la police *Ordine Pubblico*, le montant total des sommes versées aux ravisseurs au cours des sept dernières années aurait avoisiné 50 milliards de lires, soit 280 millions de francs. En divisant ce chiffre par le nombre de personnes libérées (deux cent trente-quatre sur deux cent cinquante-quatre), on arriverait à une rançon moyenne de 1 200 000 F. Mais le ministère de l'Intérieur refuse de confirmer ce genre de calcul, très approximatif, qui se fonde sur les déclarations des familles.

La firme turinoise — symbole du « miracle économique » dans les années 50 — est devenue depuis 1972, en Italie et à l'étranger, une cible de choix pour les terroristes ou les gangsters (*le Monde* du 15 avril). Mais tous ces attentats ou agressions n'ont pas de rapports entre eux. La famille Agnelli a elle-même été touchée, avec l'enlèvement en novembre 1975 de Mme Carla Ovazza, belle-mère de la fille du P.-D. G. de Fiat.

M. Giovanni Agnelli et son entourage avaient observé le silence lors de cette affaire qui s'était close après le versement d'une rançon. Ils ont décidé d'adopter la même attitude pour M. Revelli-Beaumont. Si Fiat doit négocier avec les ravisseurs, ce sera discrètement. On ne tombera pas dans l'erreur qui a été commise à Naples depuis le 5 avril, où une multitude de déclarations, aussi imprudentes les unes que les autres, ont fait le jeu des auteurs de l'enlèvement.

Le présumé *« comité de défense des travailleurs italiens en France »* est inconnu ici. Il ne figure pas parmi les nombreux groupuscules qui revendiquent, dans la péninsule, des attentats ou des enlèvements. Chez Fiat, on affirme n'en avoir jamais entendu parler.

ROBERT SOLÉ.

30 HECTARES DÉTRUITS PAR UN INCENDIE CRIMINEL DANS LE BOIS NOTRE-DAME (Val-de-Marne)

Deux foyers d'incendie ont été volontairement allumés, le dimanche 10 avril, dans les bois Notre-Dame (Val-de-Marne). Une trentaine d'hectares ont été détruits. Ces sinistres sont identiques à ceux provoqués, l'an dernier, par un pyromane arrêté en juin 1976.

Dans un communiqué, les associations de défense de l'environnement du plateau de Brie, les Amis de Mandres et Marolles, le groupe nature caudacien (La Queue-en-Brie), l'Association pour la sauvegarde de la qualité de la vie (Santeny) et l'Association d'environnement du Réveillon (Pontault - Combault, Lésigny), demandent aux pouvoirs publics de prendre des mesures pour mettre fin à ces incendies.

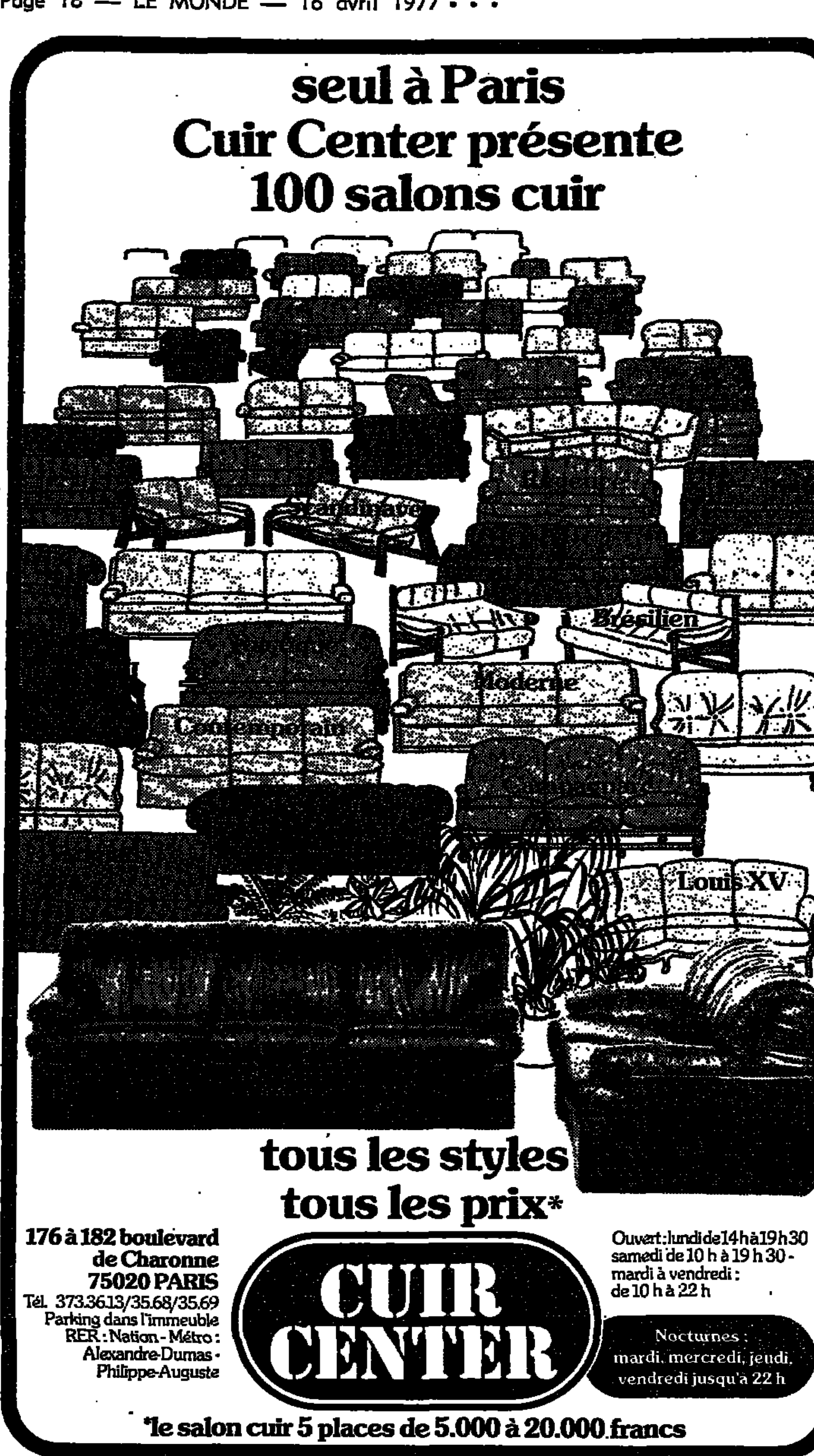
« Faudra-t-il que le dernier arbre de la dernière futaie ait brûlé pour s'apercevoir que le trésor vert, enfin soustrait aux menaces de l'urbanisation massive, s'est dilapidé en fumée ? écrivent les associations. *Le rachat par la région Ile-de-France n'aura guère servi. Les Associations de défense de l'environnement du plateau de Brie condamnent le « geste imbécile » de l'incendiaire et demandent que les mesures de protection et de sauvegarde dont M. le préfet du Val-de-Marne nous avait fait part le 21 mai 1976 soient appliquées et renforcées. Elles demandent que les opérations de nettoyage et de reboisement soient entreprises sans tarder. Elles proposent également qu'une table ronde se tienne avec les autorités chargées de l'entretien et de la protection des bois, les élus locaux et les associations pour envisager l'avenir de ce massif forestier d'intérêt public. »*

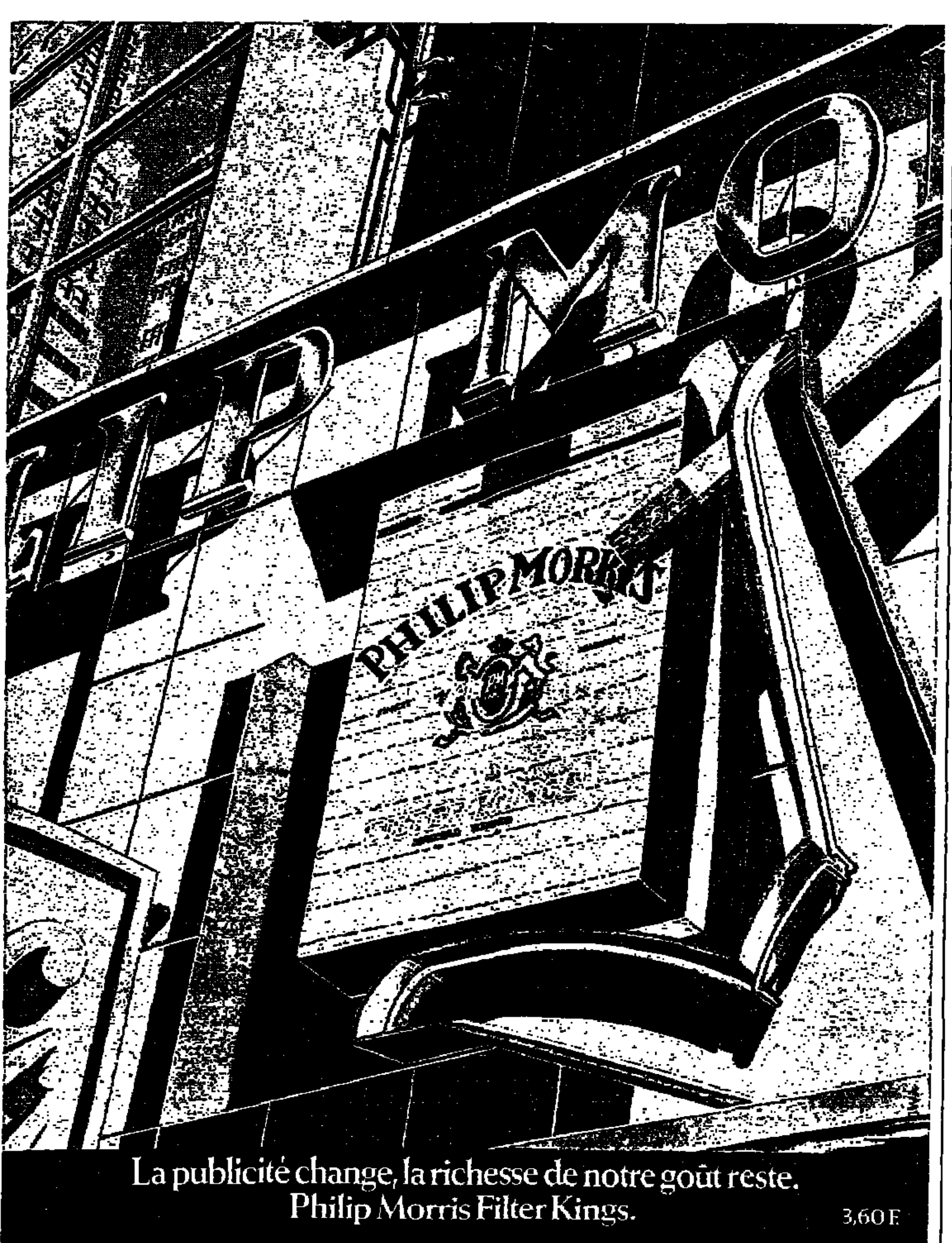
● *Accident d'avion en Bavière : cinq morts.* — Un avion Cessna 414 s'est écrasé, jeudi matin 14 avril, près de Raitersaich, dans la région de Fuerth, en Bavière. La Croix-Rouge de Fuerth, intervenue sur les lieux, a fait état de cinq morts. L'appareil appartenait aux services de la navigation fluviale de Nuremberg. — *(A.F.P.)*

UN CHOMEUR TENTE DE SE SUICIDER PAR LE FEU

M. Gérard Simon, un sourd-muet de trente et un ans, résidant à Lille, était au chômage depuis plusieurs mois. Récemment, il avait cru pouvoir obtenir une place de chauffeur mais l'emploi fut accordé à un autre. Désespéré, M. Simon avait décidé de se donner la mort. Dans la nuit du 13 au 14 avril, il a aspergé ses vêtements d'alcool à brûler qu'il enflamma. Il a été sauvé par l'intervention de son logeur.







CARNET

Naissances

— Jean-Pierre Barbieri,
Sylvie Tallot,
font part de la naissance de
Laetitia,
le 11 avril 1977.
55, rue Navier, 75017 Paris.

Mariages

— Christiane Le Varat et Eric Sutton sont heureux de faire savoir que leur mariage a été prononcé le 29 mars 1977 en l'hôtel de ville d'Orléans.
28, rue Saint-Louis, 62200 Boulogne.

Décès

Père Philippe de la Trinité

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le jour de Pâques, 10 avril 1977, à l'âge de soixante-neuf ans, le T.R. Père Philippe de la Trinité (O.C.D.),
Jean RAMBAUD,
ancien provincial des Carmes à Paris,
ancien consulteur de la congrégation du Saint-Esprit et de la Défense de la foi (1952-1970),
ancien recteur et président de la faculté de théologie Teresianum, à Rome,
délégué à l'Assemblée consultative provisoire en 1944-1945,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

De la part :
Du T.R. Père général des Carmes, à Rome, et des RR.PP. du Collège international des Carmes, à Rome,
Des RR.PP. Carmes de la province de Paris,
Des responsables de l'Institut Notre-Dame-de-Vie de Venasque.
De ses frères et sœurs, de ses neveux et nièces, des familles Rambaud et Jullien de Pommerol.

Les obsèques ont eu lieu le 12 avril 1977 à l'Institut Notre-Dame-de-Vie, à Venasque (Vaucluse), où il a été inhumé.
Institut Notre-Dame-de-Vie.
84210 Venasque.

[Né à Grenoble en 1908, Jean Rambaud entra chez les Carmes déchaussés sous le nom de Philippe de la Trinité et, après des études à l'université grégorienne de Rome, devait devenir provincial de son ordre à Paris de 1940 à 1945. Après avoir joué un rôle important dans la Résistance, il fut, de 1944 à 1945, délégué élu à l'Assemblée consultative provisoire du Front national. Consulteur de la congrégation romaine Pro Doctrina Fidei de 1958 à 1973, président de la faculté de théologie des Carmes déchaussés, à Rome, de 1953 à 1963, il a publié de nombreuses œuvres de spiritualité.]

— Jacqueline BEGOUËN-DEMEAUX est entrée dans la paix du Seigneur le jour de Pâques 10 avril 1977.
La célébration de l'eucharistie a réuni autour d'elle sa famille et ses amis en la paroisse Saint-Vincent de Marcq-en-Barœul (Nord) le 14 avril 1977.
De la part de :
Nicole et Jacques Pasle, sa sœur, son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
Eliane Mathieu.
Marie-Antoine Queirel.
Les familles Begouën et Lafaye.

— Marguerite Chetovy, son épouse, née Richard,
Nadine Chetovy, sa fille,
Jean-Max Carasso son beau-fils,
Esther et Michel Alphandary,
Juliette et Nathan Trachter, ses sœurs et beaux-frères, leurs enfants, sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Léon CHETOVY-CHARDIN,
survenu dans sa soixantième année le lundi 11 avril 1977.
La levée du corps se fera à l'hôpital Cochin lundi 18 avril, à 10 h. 30, et l'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin ce même jour, à 11 heures.
(La famille souhaite que les dons destinés aux fleurs soient versés à la Ligue nationale française contre le cancer.)

— Nous apprenons le décès de
M. Jules DEFAUX,
ancien adjoint au maire de Lille, survenu le 13 avril à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

[Chrétien convaincu, Jules Defaux, que l'on appelait à Lille « le médecin des pauvres », avait milité dans sa jeunesse au « Sillon » de Marc Sangnier. Pendant la guerre de 1914-1918, il avait reçu la croix de guerre avec sept citations. Peu après, il avait été l'un des créateurs du parti démocrate populaire (P.D.P.) dans le Nord. Jules Defaux s'était engagé très tôt dans la Résistance, et c'est à son domicile que M. Francis Closon, envoyé par le général de Gaulle, avait tenu la première réunion du comité départemental de libération du Nord. Après la guerre, il avait participé à la fondation du M.R.P.
Elu conseiller municipal de Lille en 1955, Jules Defaux avait occupé les fonctions d'adjoint au maire (M. Augustin Laurent) jusqu'en 1965, date à laquelle il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Conseiller général du canton de Lille-Sud-Est de 1945 à 1951, puis de 1957 à 1961 (il s'était alors retiré entre les deux tours), Jules Defaux avait été président de l'assemblée départementale.
Lors des dernières élections municipales, Jules Defaux avait pris position en faveur de la liste de la gauche, conduite par M. Mauroy, P.S.]

— M. et Mme Antoine Matouk et Olivier,
Mlle Desgranges,
Le Père provincial des Carmes de Paris et ses frères en religion,
ont la douleur de faire part du décès subit, le 5 avril, du
Père Paul DESGRANGES,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Inhumé à Rosel (Calvados).
19, rue de Rocroy, 75010 Paris.
Saint-Contest (Calvados).

— M. et Mme Bernard Legris et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Fournier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Candiard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges GARANDEAU,
O.B.E.,
chevalier de l'ordre du Mérite,
survenu le 13 avril 1977 dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy le lundi 18 avril, à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.
2, square Mignot, 75016 Paris.

— M. Marcel Gilbert, avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
Le docteur et Mme Charles Gilbert,
M. et Mme Maurice Gilbert et leur fille,
M. et Mme Jean Blondel et leurs enfants,
M. et Mme Georges Gilbert et leurs enfants,
M. et Mme Henri Gilbert et leurs filles,
Mlle Suzanne Benoit,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice GILBERT,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante, survenu le 3 avril à Paris.
Les obsèques ont eu lieu à Oloron-Sainte-Marie.
Une messe sera célébrée à son intention le mardi 19 avril, à 19 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, chapelle de la Vierge.

— Mlle Jacqueline Hess,
M. et Mme Michel Créhange, née Francine Hess, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond HESS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 11 avril 1977
Ils rappellent le souvenir de
Mme Raymond HESS,
née Hélène Ulmann,
décédée le 16 avril 1962.
24, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le lundi 11 avril, de
l'abbé Gabriel JACQUEMET.
[Né en 1900, l'abbé Gabriel Jacquemet, prêtre du diocèse de Paris, était surtout connu pour avoir dirigé, à ses débuts, l'encyclopédie « Catholicisme », œuvre de longue haleine non encore achevée.]

— M. Frédéric Murat, son époux,
Corinne, Olga et Franck-Alexandre, ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Frédéric MURAT,
née Gisela Hick,
survenu à Paris le 9 avril 1977.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 15 avril 1977, à 11 heures, au cimetière de Bruhl 504 Bruhl Bonnstrasse (R.F.A.).
15, résidence Boieldieu,
92800 Puteaux.

— Nous apprenons le décès de
M. François PATENOTRE,
ancien sénateur de l'Aube,
survenu le 11 avril.
[Né le 5 avril 1908 à Troyes, François Patenotre, agriculteur-éleveur, avait été maire de Piney (Aube) de 1946 à 1965. Elu sénateur indépendant le 7 novembre 1948, il avait conservé son siège jusqu'en 1971, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Président de la Société d'intérêt collectif agricole de Précy-Saint-Martin depuis 1942, François Patenotre avait présidé de 1945 à 1963 la chambre d'agriculture de l'Aube.]

— Paris, Tunis, Los Angeles.
Mme Laure Sarfati,
M. et Mme David Hassan,
M. et Mme Charles Flejszer,
M. et Mme Jacky Sarfati, architecte d.p.l.g., et leurs enfants.
Les familles Sarfati, Benabout, Saffar, Moizel, Melloul,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Victor SARFATI,
coiffeur, rue d'Athènes, à Tunis,
à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 14 avril 1977.
On se réunira à l'entrée du cimetière parisien de Pantin, vendredi 15 avril 1977, à 15 heures.
2, rue du Professeur-Leriche,
92-Clichy.

Remerciements

— Mme Jacques Prévert et toute la famille, très touchées par la sympathie que leur ont témoignée les nombreux amis, proches ou lointains, lors du décès de
Jacques PRÉVERT,
les prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— M. et Mme Gilbert Ephoevi-Ga,
M. et Mme Samuel Ephoevi-Ga,
M. Emmanuel Matthia,
très touchés des marques de sympathie que leur ont été témoignées lors du décès de leur mère et tante
Vita B. MATTHIA,
prient d'accepter leurs sincères remerciements et d'assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 17 avril 1977, à 10 heures, en la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc, 18, rue de la Chapelle, 75018 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du troisième anniversaire du décès de
M. Jean LOUIS,
commandeur de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Métiers,
ingénieur des Arts et Manufactures,
une messe sera célébrée dans la nef du Rosaire, chapelle des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le mardi 19 avril, à 9 heures.

Commémorations

— En hommage à la mémoire des combattants du ghetto de Varsovie, une grande matinée commémorative sera organisée le dimanche 17 avril, à 16 heures, au palais de Arts (325, rue Saint-Martin, Paris-3e).
Une cérémonie du souvenir aura lieu le mardi 19 avril, à 18 h. 30, sur le parvis du mémorial du Martyr juif inconnu (17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e-.

Visites et conférences

SAMEDI 16 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Mans ».
15 h., entrée du salon, avenue Churchill, Mme Bachelier : « Le Salon des artistes français au Grand Palais ».
15 h., entrée du musée, palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux : « L'art et la marine ».
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Magnani : « Les hôtels de Rohan et de Soubise ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Pennec : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Hôtels et jardins inconnus du Marais » (A travers Paris).
15 h. 15, 46, rue du Bac : « De l'hôtel de Jacques-Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand » (Mme Barbier).
15 h., 65, boulevard Arago : « Rencontre avec les artistes de la cité Fleurie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., parvis église Saint-Julien-le-Pauvre, M. Paul Elby-Hennion : « Chez un grand ébéniste restaurateur de Boulle » (Connaissance de Paris).
CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. L. Chevalier : « L'assassinat de Paris » ; M. F. Romério : « Le métier de magistrat » ; Me Gorecki-Leroy : « La France va-t-elle à gauche ? » (Club du Faubourg).
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale » (entrée libre).

DIMANCHE 17 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 9 h., place de la Concorde, Mme Pennec : « Compiègne ».
10 h. 30, porte de l'administration, place Colette, Mme Lemarchand : « La Comédie-Française rénovée ».
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h. 15, 6, rue de Valois : « Les journées révolutionnaires dans les jardins du Palais-Royal » (Mme Barbier).
10 h. 30, devant la grille, place du Palais-Royal : « Le Conseil d'Etat au Palais-Royal » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
10 h., 29, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » (Mme Camus).
15 h., 2, place du Palais-Bourbon, M. Elby-Hennion : « Le Palais-Bourbon » (Connaissance de Paris).
15 h. 45, sortie métro Invalides : « Visite de l'hôtel de Lassay » (Mme Ferrand) (entrées limitées).
15 h., portail central de Notre-Dame : « Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images » (Histoire et archéologie).
15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg et la salle des séances » (M. de La Roche).
15 h., métro Glacière : « Les cités fleuries » (Paris inconnu).
10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Paris et son histoire).
14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).
15 h., entrée, place du Palais-Royal : « Les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : la normalisation du système nerveux » (entrée libre).
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jean Weber : « Si Edmond Rostand m'était conté » (Les artisans de l'esprit).

Le combble de la tentation :
voir la pulpe de citron descendre
dans une bouteille
de SCHWEPPES Bitter Lemon.

M. JACQUES CHABAN-DELMAS président de la Fédération mondiale des villes jumelées

M. Jacques Chaban-Delmas a été élu membre du collège présidentiel de la Fédération mondiale des villes jumelées - cités unies (F.M.V.J.) avec le titre de président. L'ancien premier ministre succède à M. Philippe Malaud, ancien ministre.

CHAMPAGNE
BESSERAT
DE BELLEFON



ALLÉE DU VIGNOBLE - 51061 REIMS

LATREILLE
LE SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
RAYON SPÉCIAL
POUR PERSONNES FORTES
HOMMES : du 54 au 64
FEMMES : jusqu'au 58
62 r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AVRIL 77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 avril à 0 heure et le samedi 16 avril à 24 heures :

L'anticyclone centré près de l'Irlande se décalera vers le sud-est et atteindra la France. Il favorisera le développement d'éclaircies dans l'air froid qui évoluera lentement sur notre pays.

Samedi 16 avril, il fera froid le matin avec des gelées faibles, nombreuses dans l'intérieur au lever du jour. Quelques bancs de brouillard disparaîtront assez rapidement, et le temps sera souvent ensoleillé dans la plupart des régions. On notera toutefois quelques averses dans l'Est et le Nord-Est, ainsi que sur la Corse, où elles pourront être accompagnées d'orages. De l'Alsace au Midi méditerranéen, les vents souffleront encore du secteur nord. Ailleurs, ils deviendront faibles et de direction variable.

En général, les températures maximales seront en hausse.

Vendredi 15 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 avril ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 16 et 3 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 11 et 2 ; Cherbourg, 12 et 3 ; Clermont-Ferrand, 12 et 1 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 12 et 0 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 12 et 0 ; Marseille, 16 et 7 ; Nancy, 8 et 1 ; Nantes, 14 et 2 ; Nice, 18 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et 0 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 12 et 1 ; Strasbourg, 10 et 1 ; Tours, 13 et 0 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 4 ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 16 (max.) ; Berlin, 9 et 2 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 9 et 4 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 8 et 2 ; Genève, 10 et 0 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 26 et 8 ; Moscou, 11 et 1 ; New-York, 18 et 9 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 7 et —1 ; Téhéran, 26 et 18.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 738

HORIZONTALEMENT

I. Supprime les virgules ; Provoquait des levées avec des piques et des carreaux. — II. Ses activités ne manquent pas d'intérêt ; Soulever. — III. Un vrai poison ; Dans le Gard ; Prendra la décision qui s'impose. — IV. Se montre on ne peut plus discret ; Prénom ; Le fond de bien des choses ; Symbole. — V. Provoquait des explosions ; Possessif ; Se nourrir à bon compte. — VI. Etape céleste ; Grossissent en courant ; Trou. — VII. Veste prussienne ; Centre de filatures ; Le cœur de la Ville éternelle. — VIII. Abréviation ; Motif de déménagement ; Désigne un corps noir. — IX. En avance ; Pronom ; Preuves d'affection. — X. Quand il parle, cela s'entend ! ; Très fine ; Peu attirante. — XI. Dans une célèbre alternative ; Durent moins longtemps quand elles sont basses ; Fin de mode. — XII. Port étranger ; On est rarement prié de s'asseoir à sa table. — XIII. Capable de rouler ; Trous dans une croûte. — XIV. Se trouvent donc quelque part ; Eloignées. — XV. Sujets difficiles à contenter ; Terme musical ; Produit de la Californie.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

VERTICALEMENT

1. Est généralement du côté du manche. — 2. Rassemblement par deux ! ; Fonça. — 3. Se dépense *en inscriptions fugitives* ; Permet de manipuler de grosses sommes. — 4. Hantise de candidat à l'emploi ; Portait un disque ; Sur l'Oronte. — 5. Conjonction ; Bien gardé ; Peu accessible ; Préposition. — 6. Jadis mues grâce à un travail de galériens ; Coule en Suède ; abréviation. — 7. Articulés ; Ne se remarquent pas quand elles sont discrètes. — 8. Fit un réel effort d'imagination ; Aventurier ; Abréviation ; 9. Vont et viennent à Turin ; Cours d'eau. — 10. Pour un oui ou un non ; Rougit avec le temps ; Franchit le seuil. — 11. Sent de la bouche ; Façon de rester ; La peur du peuple. — 12. Se jette dans la Dordogne ; Coule en Autriche ; Aveuglaient passagèrement. — 13. Dissipe ; Grecque ; Possessif ; D'aucuns lui attribuent une importance démesurée. — 14. N'est donc pas superflu ; Bien en chair. — 15. Constamment tourmenté par de pressants besoins ; Ce que vaut un mutisme bien compris.

Solution du problème n° 1 737

Horizontalement

I. Santé ; Cab. — II. Talent ; Vé ! — III. Neuves. — IV. Loutre ; Co. — V. Pavés. — VI. Pâtes ; Un. — VII. Ruses ; Ame. — VIII. Oc ; Emeu. — IX. Serrure. — X. Sai ; Sorte. — XI. Eu ; Pesées.

Verticalement

1. Stèle ; Rosse. — 2. Aa ; Puceau. — 3. NL ; Upas ; Ri. — 4. Tentateur. — 5. Enervés ; Usé. — 6. Tuées ; Eros. — 7. Amère. — 8. Avec ; Ume ; Te. — 9. Besogneuses.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
108 F 195 F 283 F 370 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
198 F 375 F 553 F 730 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
135 F 250 F 365 F 480 F

II. — TUNISIE
173 F 325 F 478 F 630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

loterie nationale — **Liste officielle** des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	381	tous groupes	300
	92 921	groupe 2	2 000
		autres groupes	7 000
	6 981	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	34 161	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	87 371	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
2	92 922	groupe 2	2 000
		autres groupes	7 000
	7 892	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	34 162	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	3 712	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	9 892	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	87 372	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
3	593	tous groupes	300
	863	tous groupes	300
	393	tous groupes	1 000
	92 923	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	1 363	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	7 393	groupe 4	6 000
		autres groupes	1 500
	34 163	groupe 4	5 000
	87 373	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
4	44	tous groupes	200
	944	tous groupes	1 200
	054	tous groupes	2 000
	92 924	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	34 164	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	2 864	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	87 374	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
5	5	tous groupes	100
	92 925	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	8 085	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	8 285	groupe 3	5 100
		autres groupes	600
	34 165	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	4 335	groupe 1	10 100
		autres groupes	1 100
	87 375	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
	79 145	groupe 1	100 100
		autres groupes	5 100
	96 785	groupe 4	100 100
		autres groupes	5 100
6	6	tous groupes	100
	92 926	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
6	5 836	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	34 166	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	61 396	groupe 1	100 100
		autres groupes	5 100
	87 376	groupe 4	2 000 100
		autres groupes	100 100
7	97	tous groupes	200
	997	tous groupes	300
	717	tous groupes	500
	34 167	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	87 377	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	92 817	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	92 927	groupe 2	1 000 000
		autres groupes	20 000
8	78	tous groupes	200
	88	tous groupes	200
	488	tous groupes	500
	528	tous groupes	300
	568	tous groupes	300
	92 928	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	3 178	groupe 4	5 200
		autres groupes	700
	34 168	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	87 378	groupe 4	10 200
9	369	tous groupes	300
	92 929	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	7 789	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	87 379	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	34 169	groupe 4	1 500 000
		autres groupes	50 000
0	50	tous groupes	200
	770	tous groupes	300
	790	tous groupes	800
	92 920	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	6 820	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	34 160	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	87 370	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DE PAQUES
TIRAGE DU 14 AVRIL 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 20 AVRIL 1977 A ARGENTAN (Orne)
77 — 18è

LOTO — TIRAGE No 15

3 16 26 28 37 41 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 38

PROCHAIN TIRAGE LE 20 AVRIL 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 19 AVRIL 1977 APRES-MIDI

SCIENCES

Installé au Chili

UN GRAND TÉLESCOPE EUROPÉEN PERMET L'OBSERVATION DE GALAXIES SITUÉES A 300 MILLIONS D'ANNÉES-LUMIÈRE

Depuis le mois de novembre dernier, les astronomes européens disposent d'un nouveau télescope. D'un diamètre de 3,60 m, il est installé au Chili, sur le mont La Silla, à 500 km au nord de Santiago et à 2 400 mètres d'altitude. L'endroit est désertique, aussi l'air est-il très pur, et la lumière d'aucune agglomération ne vient gêner les observations, comme c'est le cas au mont Palomar, qui souffre du voisinage de Los Angeles.

La transparence de l'air et *l'absence de turbulences sont* essentielles pour qu'un télescope fournisse de bonnes images. Sous cet angle, le site est excellent : les premières photographies le confirment. Un astronome français, M. Charles Fehrenbach, a récemment indiqué que les premiers clichés permettent de voir des astres de magnitude 23.7 et qu'on espère atteindre la magnitude 24.5. On pourrait ainsi observer des étoiles cent millions de fois plus faibles que celles qui sont juste visibles à l'œil nu.

C'est en 1962 que fut créée une organisation intergouvernementale groupant l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas et la Suède, pour construire dans l'hémisphère Sud un observatoire européen (ESO). L'année suivante, un accord était conclu avec le gouvernement chilien, et l'observatoire était inauguré en 1969. Il disposait alors de plusieurs télescopes, dont un ayant 1,50 m de diamètre. Mais le télescope de 3,60 m fut plus long à construire, et ce n'est que fin 1976 qu'il a fourni ses premières photographies.

L'hémisphère Sud est beaucoup moins bien équipé en télescopes que ne l'est l'hémisphère Nord, aussi les astronomes n'ont-ils que l'embarras du choix pour trouver des objets d'études. Ils observeront les « nuages de Magellan », deux petites galaxies très proches de la nôtre et qui ne sont pas visibles de l'hémisphère Nord.

Mais un grand télescope a aussi pour vocation d'observer les galaxies lointaines, dont la lumière a mis des milliards d'années pour nous parvenir, et qui nous renseignent donc sur le passé lointain de l'univers. Ainsi a-t-on pu observer un groupe de trois galaxies distantes de 300 millions d'années-lumière et résoudre en étoiles une galaxie plus proche, mais dont la lumière met quand même 50 millions d'années pour venir jusqu'à nous.

ÉDUCATION

Incidents à la cité scolaire de Sablé-sur-Sarthe

De notre correspondant

Le Mans. — La gendarmerie est intervenue, jeudi 14 avril, pour faire évacuer des surveillants et instituteurs du département, appartenant au SGEN-C.F.D.T., et venus manifester à la cité scolaire de Torcy, à Sablé-sur-Sarthe, contre la mutation d'une de leurs collègues. Surveillante intérimaire depuis la rentrée de 1976, Mlle Marie-Christine Morin a reçu, durant les vacances de Pâques, un avis de mutation d'office pour le lycée de La Flèche, à 20 kilomètres de là. Soixante-dix personnes environ se retrouvèrent en début d'après-midi dans le bureau du proviseur, M. Pitault, pour lui demander d'intervenir auprès du rectorat. Le proviseur fit appel aux gendarmes, qui reconduisirent les manifestants jusqu'à la porte du lycée.

Une centaine d'élèves se sont alors joints aux surveillants et instituteurs, tandis qu'une partie des professeurs de l'établissement décidait de cesser les cours tant que les forces de l'ordre occuperaient le lycée. La manifestation s'est achevée par le contrôle d'identité d'une cinquantaine de personnes.

Mme Daguenet, inspectrice d'académie de la Sarthe, a souligné *« que cette mutation, examinée par la commission administrative paritaire académique, n'était pas une punition mais l'occasion pour Mlle Morin de faire ses preuves dans un autre établissement, puisqu'elle n'avait pas été « stagiarisée » à Sablé »*.

Dans l'Oise

LA PROCHAINE FERMETURE D'UNE MAISON DE PLACEMENT SUSCITE DES PROTESTATIONS

L'annonce de la fermeture le 30 septembre d'une maison d'enfants située à Broyes (Oise) a suscité de la part du personnel de l'établissement, sur l'initiative de la section C.F.T.C., la création d'un « comité de soutien » présidé par M. Koster, conseiller général (socialiste). Cet établissement, qui dépend de la caisse d'allocations familiales de l'Aisne, peut accueillir cinquante-deux enfants et adolescents de trois à seize ans en situation difficile : parents divorcés, hospitalisés ou en prison.

Selon le conseil d'administration de la C.A.F., cette fermeture est justifiée par « *une réduction des crédits d'action sociale* » et une nouvelle politique en matière de placements d'enfants qui tend à « *éviter une séparation trop radicale des enfants et des parents* ». Selon le directeur de la maison, M. Baillon, la décision de fermeture serait aussi liée à « *l'utilisation de certaines méthodes pédagogiques visant à faire prendre conscience aux enfants de leur situation et à leur faire acquérir une certaine liberté de mouvement et d'expression* ».

C'est à partir d'une « *analyse de la fonction de la maison dans un département particulièrement défavorisé sur le plan socio-culturel et de la situation des vingt-trois membres du personnel, dont certains ont plus de vingt-cinq ans d'ancienneté* », que la section syndicale C.F.T.C. a créé ce comité de soutien.

★ Comité de soutien au centre familial de Broyes, 60120 Breteuil, tél. 450-24-03.

● *La C.G.T. et la réforme Haby.* — Le bureau confédéral de la C.G.T. déclare, dans un communiqué, son opposition à la réforme de l'enseignement parce qu'elle « *institue le savoir minimum garanti* ». La C.G.T. estime que l'accord contre la réforme Haby, réalisé par le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et la Fédération des conseils de parents d'élèves (fédération Cornec), « *est de nature à favoriser un large soutien populaire et un large rassemblement contre la politique scolaire et universitaire du pouvoir* ».

QUESTION DE LANGAGE

Dans le dernier bulletin de l'Organisme régional d'études pour l'aménagement de la Picardie (OREAP), le directeur de cet organisme, M. Roger Mezin, souhaite que dans les programmes scolaires les cours de géographie et d'économie incorporent davantage l'aménagement du territoire.

« L'aménagement de l'espace, *affirme-t-il*, a, *comme toute* technique, un langage spécifique et des termes particuliers que, faute de vouloir assimiler, on qualifie d'ésotériques ; il y a aussi un système de raisonnement qui fait plus de place au relatif et à la synthèse qu'à l'analyse et à l'absolu chers aux méthodes scientifiques. (...) Comment imaginer un débat serein si le dialogue se résume pour chacun des partenaires à la défense absolue d'une seule logique ou, pire, d'un seul intérêt ? ». — (Corresp.)

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

PRESSE ACTUALITE

Le mensuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouverez pas ailleurs.

DANS LE NUMÉRO D'AVRIL

SIR JAMES A « L'EXPRESS »
Pour lancer un quotidien économique ?

VILLE OUVERTE A GRENOBLE
Le défi de 5 journalistes associés à leurs lecteurs

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES
Vue par les quotidiens régionaux français

RADIO TÉLÉVISION
Bilan d'une décentralisation

LES ÉCOLES DE JOURNALISME AUX U.S.A.
Un professeur américain parle de leur enseignement

PRESSE ACTUALITÉ
est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnem.

ENVOYEZ 9 F (timbre ou chèque, C.C.P. 16-68 Paris) à Presse-Actualité, 50, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, en spécifiant : numéro d'avril.

AMERIQUEZ!
FOREIGN STUDY LEAGUE PROPOSE :
ETE 77 : JUILLET-AOUT (Jeunes et Adultes).
• Séjours jeunes en famille américaine.
• Cours intensifs en université : Berkeley et New York.
• Hébergement en hôtel ou résidences universitaires : North American Student Centres (38 F par jour).
• ETE : En famille ☐ En universités ☐ N.A.S.C. ☐ M 2
Nom : ______ Prénom : ______ Age : ____
Profession : ______ ADRESSE : ______
FSL
Pour recevoir la documentation : à découper et à retourner à F.S.L. 14, rue des Poissonniers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, ou appeler 637.16.23

"Tous les Américains ont mauvais goût."

Les jeunes gens qui jouent en quatuor sont typiques des États-Unis en général et de l'Ouest en particulier. L'image de "mauvais goût" des Américains devrait en prendre un coup aux yeux des Français. En Californie, chaque campus, chaque site en bord de mer sous les séquoias valent le détour parce qu'ils ont été respectés par les Californiens. Tout vous rend optimiste, parce que vous découvrez ce que sera l'Europe bientôt, et le résultat est plutôt rassurant.

Si vous voulez vous laisser porter dans votre découverte, il existe de nombreux tours entièrement organisés.

Si vous êtes un individualiste indéfectible, vous serez étonné que le prix d'un voyage VARA aller et retour Paris-New York-Paris ne coûte que 1.750 F et Paris-Los Angeles-Paris 2.900 F.

Les prix toujours payés de France et en francs, sont étonnants. Les hôtels ne coûtent que 160 F par jour pour un couple avec 2 enfants. Les repas autour de 25 F. La voiture louée 6 jours — kilométrage illimité — pour 590 F. Le forfait avion avec sept escales possibles : 1.770 F. Le forfait bus ou train 15 jours : 820 F.

Ce sont les prix que vous obtiendrez auprès de votre agence de voyages. Tous ces avantages ont aidé beaucoup de Français à juger sur place ce que l'Amérique a d'agréablement surprenant pour vous. Interrogez-les : vous ne risquez pas grand-chose, sinon de très "grandes vacances" Un détail : les Américains pensent que tous les Français portent un béret et une baguette sous le bras.

**Découvrez l'Amérique,
elle n'est pas celle que vous croyez.**

Pour vous aider à préparer vos vacances, envoyez ce bon à Publi-Trans U.S.A., place Vigne-aux-Loups, 91160 Longjumeau. Vous recevrez gratuitement la liste des Centres de Renseignements Touristiques et des brochures détaillées, dont : "Pour cette année, l'Amérique c'est une idée."

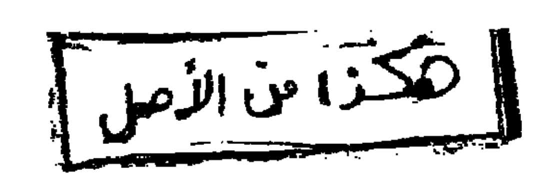
Nom ____________

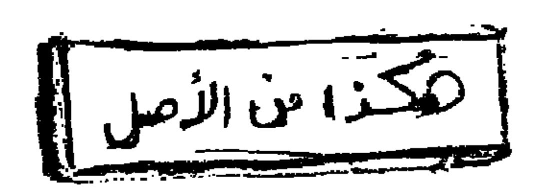
Adresse ____________

Code ______ Ville ______

USA Centre de renseignements touristiques

OFFICE DU TOURISME DES ÉTATS-UNIS. M3





Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

(Dessin de CHENEZ.)

GRAND HOTEL

Attachée à... la direction

« Il faut être réaliste. » Danielle Stoll occupe le bureau des attachés de direction, « assistant-manager », à l'Intercontinental de Paris. *« Quand j'ai envisagé une carrière dans l'hôtellerie, c'étaient les contacts humains qui m'intéressaient, rencontrer des gens... Il m'a fallu sept ans pour y parvenir. Auparavant, j'ai dû un peu tout faire ; le plus dur, c'était le service de la « main courante » au George V, devant une machine NCR 42 : huit heures par jour je ne voyais personne, je n'arrêtais pas de me plaindre. Maintenant, ce que je fais me convient. »*

Danielle Stoll est la seule attachee de direction d'hôtel à Paris. Une profession mal définie. Elle remplace le directeur auprès de la clientèle, mais sans responsabilités précises. Derrière son petit bureau Louis XVI, dans le hall de l'hôtel, elle écoute à longueur de journée les doléances et les confidences. Elle étanche « leur » soif de communication. *« C'est un métier nouveau dans l'hôtellerie de chaine de plus en plus « dépersonnalisée ». Nous compensons ce qui manque aujourd'hui : l'accueil, le sourire. Car,* explique-t-elle, *l'hôtellerie a évolué, les tâches sont spécialisées, fractionnées en vue d'un meilleur rendement. C'est un peu déshumanisé. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

(Lire la suite page 22.)

PARIS-COULISSES

De terrasse en terrasse avec le regard d'un huron de province

MON cousin le provincial, lisant et entendant depuis des années que toutes les six semaines les Parisiens partent en vacances pour trois, huit, quinze ou soixante jours, a été bien surpris en arrivant cette semaine dans la capitale. Il y avait du monde. A pied, à cheval et en voiture. Nonobstant, il a fait Paris comme d'autres l'Acropole ou les canaux d'Amsterdam. Le soir, à Versailles, y retrouvant le calme de sa province — les touristes n'ont jamais l'idée, ou le courage, de s'écarter du château, — il me rendait compte de ses étonnements.

J'en étais curieux. J'en fus surpris. J'attendais Beaubourg, les embouteillages, les tours... et il n'y manqua pas. Ses sarcasmes furent du bon ton que l'on peut imaginer. J'eus droit au refrain sur les tubes — avec allusion à leur coût et à l'état de la salle paroissiale de son village, qui sert de Maison culturelle ; à la pollution, qui lui fit prendre en pitié les « aubergines » elles-mêmes ; à la laideur du front de Seine.

Mais ce n'est pas ce qui a le plus étonné le cousin. Tout cela, il l'avait vu à la télé. Ce qui l'a confondu, fasciné, ce sont les terrasses. Certaines. Particulièrement celles qui s'alignent de la rue des Saints-Pères à la rue Grégoire-de-Tours. Il y découvrait une race — à Paris, on dit faune — qu'il ignorait. Suppléments de surprise, ces quadrupèdes (la comparaison est du cousin) lui semblaient n'avoir plus l'usage que de leur postérieur et du bras droit qui porte le verre au lèvres, être là à toutes les heures de tous les jours. Je corrigeai son impression ; on en a vu marcher et ils se relaient : celui du café-crème peut être, mais pas forcément celui du dernier verre de la nuit qui n'est jamais que le premier du matin.

Il me falut ensuite définir la race. « *Des minets* » ne lui convint pas ; cela obligeait à une classification de l'espèce, car il y a aussi des miettes, des vieux matous, des chatons et des grosses chattes. « *Le Tout-Paris* » se révéla imprécis, car il est surtout dans la vallée de Chevreuse, en Normandie et dans l'arrière-pays de la Côte. Il proposa « *Intellectuels* ». Je lui fis remarquer que je ne m'arrête jamais à ces terrasses et il retira le mot qui avait un relent d'insulte. Nous tombâmes d'accord par lassitude pour « *Dandy* », qui ne le satisfit pas tout à fait.

Cela dura six jours. Perfectionnant la physiognomonie dont il se p..ue, il remarqua quelques faciès ne répondant pas aux normes de l'ensemble, en conclut qu'aux terrasses on mélange les espèces et fut frappé de réminiscence. Il en avait vu ailleurs. A Saint-Tropez. En août. A une terrasse longue comme trois de Paris.

Pour autant, sa curiosité ne faiblit pas. Il m'agaçait. Le tourisme - lui fis-je comprendre — c· n'est pas les terrasses. On ne vient pas dans la capitale pour sacrifier le Tombeau, le Sacré-Cœu. la rue Saint-Denis, la Joconde et le Thaïland's Sauna aux terrasses ; qu'il prenne en exemple les monteurs et descendeurs de cars panoramiques, les photographes japonais, auvergnats ou bretons... et qu'il me laisse en paix avec les rassiers de son obsession touristique. Ce qu'il fit, les jours suivants. Nous n'en parlâmes plus.

Mais à l'heure du départ : « *Mangent-ils de la cervelle de veau ?* » J'avouais mon ignorance et soulignais le ridicule de la question d'un : « *C'est bête, un cousin de province !* » Il sourit, indulgent, et : « *Regarde à la page 260 du livre que tu lis en ce moment.* » Pensez si je me précipitai sur mon *Moby Dick !* Sacré cousin ! « *...Quelques jeunes dandies, en se nourrissant de cervelles de veau, finissent par acquérir assez de cervelle eux-mêmes pour distinguer leurs propres têtes d'une tête de veau, la distinction réclamant d'ailleurs une perspicacité peu commune. C'est pourquoi un jeune dandy, attablé devant une tête de veau qui r l'air intelligent, est l'un des plus tristes spectacles que l'on puisse voir. Cette tête le contemple avec une sorte de reproche et une expression signifiant : « Tu quoque, Brutus. »* »

Un jour prochain, j'irai voir les terrasses, en essayant de me donner l'âme et le regard d'un cousin de province, bien qu'il soit difficile d'être touriste à 20 kilomètres de sa maison. J'irai. Savoir quand même s'il exagère.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

TROIS HEURES A PERDRE...

Autour de la place de la Nation

LA place de la Nation, ce fut, c'est même encore pour quelques très vieux Parisiens, la barrière du Trône, où avait lieu, une fois l'an, pour les fêtes pascales et durant trois semaines, l'immense Foire aux pains d'épices, qui représentait l'exhibition la plus curieuse et la plus complète de l'industrie foraine. Mais, depuis plusieurs années, la Foire a dû émigrer vers la pelouse de Reuilly.

Le nom de place du Trône, la Nation le dut longtemps à un trône royal que la Ville de Paris *y avait érigé le 26 août 1660 pour* que Louis XIV et Marie-Thérèse, venant de Reims, où ils avaient été sacrés, puissent y prendre place afin de recevoir dignement, à la porte même de la capitale, l'hommage des corps constitués. La place de la Nation, tout comme la place Denfert-Rochereau, conserve encore à l'entrée du cours de Vincennes deux pavillons de l'enceinte des fermiers généraux, dits de « la barrière du Trône », élevés par Ledoux en 1787 et qui sont flanqués de deux colonnes doriques hautes de 30,50 mètres, surmontées, depuis 1845, des statues de Philippe Auguste et de Saint Louis, œuvres d'Etex et de Dumont.

C'est non loin de là que, en 1793, sur la place devenue du « Trône renversé », la guillotine fonctionna près de deux mois, faisant mille trois cent six victimes, parmi lesquelles se trouvaient la dernière abbesse de Montmartre, Louise de Montmorency-Laval, le prince de Rohan et le poète André Chénier.

Aujourd'hui, c'est de la place de la Nation, privée depuis quelques décennies d'une des plus belles stations du Métropolitain due à Guimard (au fait, qu'est-elle devenue ?) mais ornée en son centre d'un vaste bassin surmonté du « Triomphe de la République » de Dalou, inauguré en 1899, qu'on empruntera, pour se rendre au cimetière de Picpus, la calme rue Fabre-d'Eglantine qui mène à la rue de Picpus. Celle-ci est un ancien chemin qui traversait vers 1575 le territoire de Piquepuce (dont l'étymologie reste très mystérieuse) et où, dès le XVII[e] siècle, s'établirent de nombreuses communautés religieuses, comme d'ailleurs dans de nombreuses voies du XII[e] arrondissement, dont certaines subsistent encore ou sont devenues des institutions charitables.

Parmi ces couvents, et après avoir dépassé, au coin de l'avenue de Saint-Mandé, une curieuse tour *moderne qui abrite le centre technique du bois,* il en est un au n° 35 de la rue dont les bâtiments sont antérieurs à la Révolution. C'est l'ancienne communauté des chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin, qui furent installées rue de Picpus par le cardinal de Retz et le surintendant Tubeuf en 1647. Supprimé en 1790, le couvent devint propriété nationale. En 1805, l'ordre des sœurs de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur succéda aux chanoinesses. Elles y sont encore, mais le couvent abrite aussi une maison de retraite pour dames âgées. Quelques moniales tout de blanc vêtues y perpétuent la tradition dans la petite chapelle où le Saint Sacrement est exposé en permanence et où, à 17 heures, la messe est dite en latin (1).

Après avoir traversé les vastes jardins du couvent où quelques vieilles dames promènent leur rêverie mélancolique, on arrive à un espace entouré de murs. C'est le cimetière où sont groupées une centaine de sépultures dont les pierres tombales portent les noms les plus illustres de l'armorial français comme : La Rochefoucauld, Crillon, Maupas, Montmorency, Noailles, Talleyrand-Périgord. C'est dans cet enclos à l'ombre des cyprès et des mélèzes que reposent, dans une fosse commune recouverte d'une pelouse verdoyante, les victimes de la Terreur, celles qui furent exécutées sur la place du « Trône renversé » en 1793.

L'emplacement de cette pauvre petite nécropole fut tenu secret jusqu'à la fin de la période révolutionnaire. Le terrain en fut racheté en 1802, ainsi que les deux parcelles voisines, pour que les parents des victimes puissent se faire enterrer auprès d'elles. C'est ce qui explique que les sépultures portent les plus grands noms de l'aristocratie et que La Fayette, gendre des Noailles, mort en 1834, ait demandé à être enterré à Picpus. C'est là qu'il repose, à l'ombre de deux drapeaux américains, non loin du carré des suppliciés où se trouve la dépouille mortelle du poète André Chénier. Plus loin, dans une allée, on déchiffre sur une dalle de pierre le nom d'un roturier : c'est la tombe de Théodore Gosselin, dit G. Lenôtre, *mort en 1935, qui fut* un des meilleurs historiens de la période révolutionnaire.

A l'entrée du petit enclos, deux plaques de marbre ont été scellées dans le mur. Elles sont plus récentes que les chapelles, les tombes et les dalles du cimetière. On peut y lire que Jean de Noailles, duc d'Ayen, la princesse de Courtenay et le marquis de Grammont sont morts dans des camps de déportation, en Allemagne, durant la dernière guerre.

ANDRÉE JACOB.

(1) On visite tous les jours à partir de 15 h. 30 (sauf le dimanche) la chapelle, les jardins et le cimetière de Picpus. Sonner au 35 et s'adresser aux concierges.

VÉCU

« J'AI PAS CENT BALLES »

Un de nos lecteurs, M. Maurice Guinl, nous fait part de ses multiples démarches pour obtenir de la monnaie à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

C'ETAIT le mercredi 30 mars ; je partais pour l'Afrique par l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle. Mes bagages enregistrés, il me restait *encore à téléphoner d'urgence* à Paris.

Un franc glissé dans la fente de l'automatique, le numéro *demandé sur le cadran,* une sonnerie, un déclic et voilà la pièce disparue dans le ventre de l'appareil. Hélas ! sans espoir de récupération. J'essayai d'introduire une pièce de 5 francs dans le changeur de monnaie. Les appareils équipant les portes 12 à 22 étaient tous en dérangement.

Attente devant une caisse d'Air France dans le timide espoir d'obtenir du change. Je dus me rendre à cette amère réalité : les sourires accueillants des hôtesses étaient strictement réservés aux seuls dépliants publicitaires. Il me fut répondu sans aménité que la caisse vendait des billets et qu'il fallait s'adresser à la banque.

Attente prolongée à l'agence *de la Société générale.* Non ! la banque ne disposait que de pièces de 50 centimes. D'ailleurs, *elle échangeait seulement de* l'argent étranger contre des francs français, mais il n'entrait pas dans ses obligations de changer de la monnaie. Il fallait voir les P.T.T.

En panne

Nouvelle attente devant le guichet des P.T.T. L'agent était éploré : on l'avait dévalisé de ses pièces de 1 franc. Et si les changeurs de monnaie étaient en panne, c'était la faute de l'Aéroport de Paris, auprès de qui je devais déposer une plainte.

Aurais-je dû sans rire alerter le Conseil d'Etat pour avoir, dans un aérodrome international français, la possibilité de téléphoner ?

Je tournai en rond dans cette architecture vertigineuse, méditant sur les vertus de l'indulgence envers quatre *entreprises* nationales — Air France, la Société générale, les P.T.T. et l'Aéroport de Paris, — incapables *de mettre à la disposition d'un* passager la pièce indispensable de 1 franc. Je m'apprêtai à acheter quelque objet inutile, dans l'espoir d'obtenir de la monnaie, lorsque mon vol fut annoncé. J'arrivai à Dakar tard dans la nuit, où je pus enfin appeler directement par l'automatique mon correspondant à Paris.

Etrange phénomène d'osmose entre un pays de vieille civilisation technologique et de jeunes pays d'Afrique vers lesquels il exporte ses machines et son organisation.



Renseignements et inscriptions à :
NOUVELLES FRONTIERES
TOURAVENTURE
63, av. Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. : 329.12.14
119, rue Solférino
59000 LILLE
Tél. : 54.24.04
34, rue Franklin, 69002 LYON
Tél. : 37.16.47
LIC 793 A

A L'AUBE DU PREMIER JOUR
LA FINLANDE
votre chalet avec votre barque et votre sauna
une semaine : 220 F par personne
15 jours (avec voyage avion) : 1.380 F par personne
OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE FINLANDE
13, rue Auber 75009 Paris Tél. 266.40.13
Nom ....
Adresse ....
documentation gratuite

AIR ALLIANCE
c'est L'ANTI-CLUB
Sélection de notre nouvelle brochure
BALI Départ de Paris tous les vendredis
• Bungalow du Legian Beach Hotel
10 j. 4.100 F *Sem. sup.* 400 F
• Bali Hyatt (Sanur Beach)
10 j. 4.590 F *Sem. sup.* 800 F
• La Route des Epices
Java, Bali, Célèbes, Bornéo, Singapour
24 j. 9.480 F
4, rue de l'Echelle - 75001 Paris
3 bis, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 260.74.93 & 44.69 - 326.76.25
ou chez votre agent de voyage
Nom
Adresse
Code Postal
Ville
désire recevoir gratuitement votre brochure
Lic. A 744

Safaris-Photo de la Vanoise



Découvrez les parcs nationaux, leur faune, leur flore, leurs plantes médicinales, leur avifaune, leurs traditions alpines avec

IMAGES et CONNAISSANCES de la MONTAGNE

Au libre choix de chacun 10 à 15 sorties quotidiennes dirigées par des spécialistes : guide de montagne, ornithologues, photographes, botanistes, etc.

Prêt gratuit de matériel photo et optique, initiation et perfectionnement, laboratoires photo, projections. Refuges privés.

DU 1er AU 14 MAI ET DU 19 JUIN AU 10 SEPTEMBRE

Renseignements et inscriptions : Images et connaissance de la montagne, B.P. 47 - 73150 VAL D'ISERE - Tél. (79) 06-08-03.

NOUS PARTONS POUR

les guides culturels écrits par les meilleurs spécialistes de chaque pays.

vient de paraître :

la provence j. p. coste

le maroc j. berque et j. couleau

les pays-bas m. braure

puf

TOURISME

LA PROVINCE

« Typical french » : le Val de Loire

QUE faire ? Quelques minutes seulement, pour hésiter nerveusement entre rentrer chez soi ou partir pour les châteaux de la Loire, seule destination possible. Se faire rembourser les 480 francs versés à l'inscription, plus les 60 francs de « chambre seule » — obligatoires quand on voyage sans compagnon, ce que ne précise pas l'alléchant prospectus ? Il ne semble pas en être question. Remettre ce voyage en Berry à une date ultérieure ? C'est la deuxième fois qu'il est annulé, faute de candidats. Le Berry semble devenu bien inaccessible. Enfin, passer le long week-end de Pâques dans Paris déserté, alors qu'on avait prévu de s'enfuir loin de la capitale, effraie quelque peu... Alors...

« Vous auriez pu me prévenir... Vous aviez mon adresse », sera la dernière remarque désabusée, avant de partir rejoindre la masse de gens bâillant de sommeil, se précipitant comme à l'ouverture d'une porte d'usine vers les cars stationnés le long des grilles du jardin des Tuileries qui sort paisiblement de l'ombre de la nuit.

A 8 heures, c'est le départ. Dans le car, où une vingtaine de personnes ont pris place, il règne un froid perçant. Sur les fauteuils du fond, on parle espagnol ; au milieu, des Japonais somnolent ; enfin, près du chauffeur, quelques Français échangent des bribes de conversation avec leurs voisins anglais.

Un soleil rose frôle à présent les pierres du palais de l'Assemblée et les arbres du boulevard Saint-Germain. Une voix s'élève, celle d'une des deux jeunes accompagnatrices-interprètes : *« Bonjour, nous partons pour le Val de Loire, le plus beau fleuve de France..., ladies et gentlemen... »* La voix douce m'emmitoufle, m'assoupit, s'arrêtera, puis reprendra, en « off », tout au long du voyage. Comme avec « Fip », on ne se sent jamais seul. Cela fait partie des prestations offertes.

Trois heures s'écoulent. Voici le premier arrêt : Blois. Un des sept magnifiques châteaux traversés au pas de course au cours de ce week-end pascal, le temps de faire quelques photos et quelques achats, d'enregistrer des dizaines de dates et de noms de rois de France, de retenir, attendri, quelques historiettes d'amour et de jalousie... Peu à peu reviennent en mémoire les acquisitions faites péniblement jadis sur les bancs de l'école française.

A Blois, faut-il l'avouer, nous faillîmes bien être privés de visite. Il fallut toute l'autorité des accompagnatrices pour vaincre le barrage d'un autre guide qui refusait notre irruption dans le circuit d'ores et déjà commencé à la tête d'une foule de deux cents personnes. Dignement, un peu apeurés, nous franchîmes sans la voir la première salle, au milieu d'une haie de visages narquois, et traversâmes le reste du château en conservant notre avance.

12 h. 30 : Déjeuner dans un hôtel « trois étoiles » de Tours, où il est prévu de passer la nuit. Après avoir posé les bagages dans l'entrée — il n'est pas question de monter dans les chambres, — on passe à table, dans une salle vide de tout autre convive. Les nappes sont belles, le service interminable, le repas insipide : crudités fades, « blanquette de veau » où se dissimulent de rares champignons, glace à l'eau. Boissons en sus : la moindre demi-bouteille coûte 15 francs. Il ne reste plus assez de temps pour prendre un café ; c'est à nouveau le départ, pour les jardins Renaissance de Villandry.

« Que c'est triste et laid ! », s'exclame une des voyageuses aux cheveux blancs, assistante sociale en retraite, qui tient affectueusement le bras d'une dame dont elle vient de faire connaissance.

« Mais, voyons, c'est le seul jardin Renaissance que nous ayons », répond, scandalisée, une des accompagnatrices. Les commentaires se feront rares, mais la bonne humeur persistera jusqu'au soir de ce premier voyage sur les bords encore roux de la Loire, piquetés çà et là des premiers lilas en fleur.

Tôt dans la matinée de dimanche, commence la visite du Clos-Lucé, la maison de Léonard de Vinci, près d'Amboise, puis celle de Chenonceaux. Dans les harmonieux jardins, l'air froid pique la peau, fait naître des frissons, jusqu'à ce qu'arrive enfin l'heure de la halte pour le déjeuner à l'hôtel Saint-Hubert de Cour-Cheverny. Dans la salle de restaurant réservée aux groupes, un froid saisissant plane sur des crudités glaciales. Nous réclamons un peu de chauffage. Les minutes passent, la température stagne. Malgré nos demandes réitérées qui irritent le propriétaire du lieu, que cette clientèle d'agences ne semble guère intéresser. Ces dernières seraient-elles de mauvais payeurs ? Autour des tables, chacun est recroquevillé dans son paletot, les plus énergiques tapent des pieds et des mains pour se réchauffer. Le ton se fait plus hargneux. *« Scandaleux »*, répète, inlassable, une américaine. « Typical french, *comme au cinéma* », constate, ironique, l'un des trois Japonais. Le charme est désormais quelque peu rompu, malgré la dernière halte à Chambord, avant de regagner Paris.

Dans cette petite exploration, sous la houlette de ce que l'on pourrait qualifier de monopole teinté de « racket », n'y a-t-il pas enfin l'espoir de rencontrer d'autres gens, venus d'ailleurs ?

C'est vrai, une histoire d'amour est née, au cours de ces deux jours, qui a charmé notre petit groupe...

DANIÈLE ROUARD.

Attachée à ... la direction

(Suite de la page 21.)

« Attachée de direction », un titre ronflant chargé d'ambiguïté. *« Nous sommes respectés*, avoue Danielle non sans une pointe de fierté, *nous représentons la direction. »* Pourtant, avec son B.T.H. (Brevet de technicien de l'hôtellerie), Danielle sait qu'elle ne pourra guère aller plus loin. Elle n'a pas trente ans et elle est arrivée au sommet. Il lui faudrait « rétrograder », prendre une autre filière, apprendre la comptabilité, la gestion. Mais, avec les horaires changeants de l'hôtellerie, comment suivre des cours, se recycler ? *« Si je me marie, ce sera encore plus difficile. »*

Danielle « fait corps » avec la direction. Elle ne s'en cache pas. *« Nous entrons par la grande porte. Pour nous, pas de pointeuse. Je suis libre de me déplacer, je peux ainsi surveiller tout le monde avec mon « bip », je suis tranquille, il est facile de me retrouver. Le standard n'a qu'à me « biper ». J'ai droit à un repas par jour à la carte dans un cadre luxueux. Ce luxe devient parfois gênant, on s'y habitue »*, avoue-t-elle. Un seul point noir apparemment, le salaire. Mais là encore : *« Que voulez-vous, lorsqu'on demande une augmentation c'est « là-bas » qu'ils décident »* — là-bas, c'est New-York, au siège de la Panam, à laquelle la chaîne hôtelière appartient.

Un solide fatalisme, une certaine lassitude dans le regard, Danielle ressent confusément l'inconfort de sa position : *« Je ne suis pas du côté des travailleurs, et pourtant certains gagnent plus que moi. Avec mon studio à Charenton (800 F par mois de location), les transports, j'arrive à peine à m'offrir des vacances... Mais vous savez, dans l'hôtellerie, les syndicats sont mal organisés, alors chacun pour soi ! »*

Chargée de faire entrer l'argent, de régler les conflits au mieux des intérêts de la direction, de dénoncer, s'il y a lieu, un manquement au service, Danielle est tout de même persuadée de son bon droit puisque *« il faut bien gagner sa vie »*, puisque *« on n'y changera rien »* et que *« si l'on n'est pas d'accord on est libre de s'en aller »*. Pour l'instant, Danielle a choisi de rester, avec peut-être un sentiment plus aigu des avantages illusoires et des inconvénients réels. Combien gagne-t-elle au juste ? 2 900 F par mois. *« Il faut être réaliste ! »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Vacances en Allemagne - vacances réussies !



Allemagne : visitez les 10 villes romantiques

Nuremberg. Grande cité médiévale. 5 km de remparts. Maison de Dürer. Musée du jouet. Centre artisanal.
Trèves. Résidence impériale romaine. (Porta Nigra 1er siècle). Capitale des vins de Moselle.
Heidelberg. Ville universitaire. Célèbre château (en ruines). Tonneau géant. Excursions sur le Neckar.
Bonn. Capitale fédérale. Maison natale de Beethoven. 1977 – célébration du cent-cinquantenaire Beethoven.
Fribourg. Vieille ville universitaire. "Zum Bären" — le plus ancien hôtel-restaurant d'Allemagne.
Münster. Ici furent signés les traités de Westphalie (1648) qui mirent fin à la guerre de 30 ans.
Würzburg. Ancienne résidence impériale. Cathédrale du 11e. Château des Princes évêques. Citadelle de Marienberg.
Augsburg. Cathédrale du 9e siècle. Musée romain. Musée baroque. Palais des Fugger.
Brême. Ville hanséatique. Böttcherstrasse — la rue des artisans. Statue des musiciens — célèbre conte de Grimm.
Lübeck. Ancienne capitale des villes hanséatiques. Cathédrale 1173. Maison des armateurs.

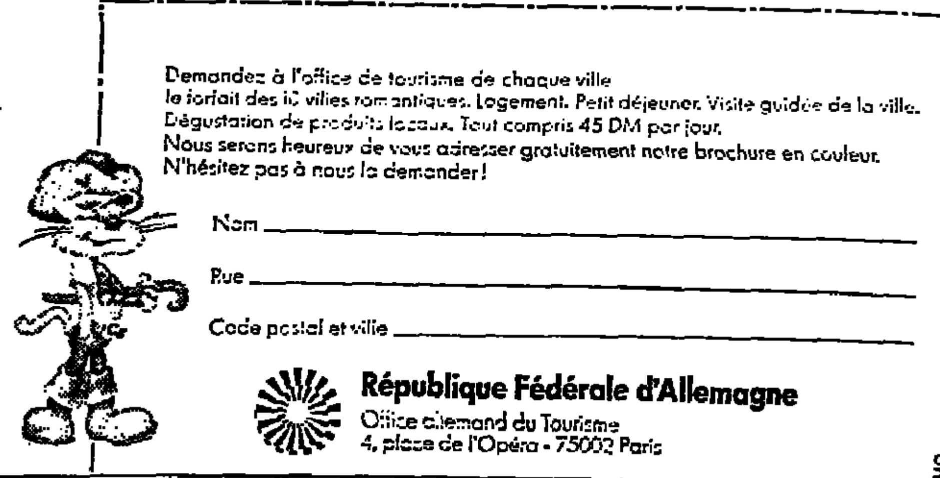
Goûter les petites saucisses grillées et acheter du pain d'épices.

Prendre un verre avec les gens du pays au Münsterplatz.

Passer une soirée dans une taverne d'étudiants

Se promener sur la rue royale de Maximilien

Vacances en Allemagne romantique.



Demandez à l'office de tourisme de chaque ville le forfait des 10 villes romantiques. Logement. Petit déjeuner. Visite guidée de la ville. Dégustation de produits locaux. Tout compris 45 DM par jour.
Nous serons heureux de vous adresser gratuitement notre brochure en couleur. N'hésitez pas à nous la demander !

Nom

Rue

Code postal et ville

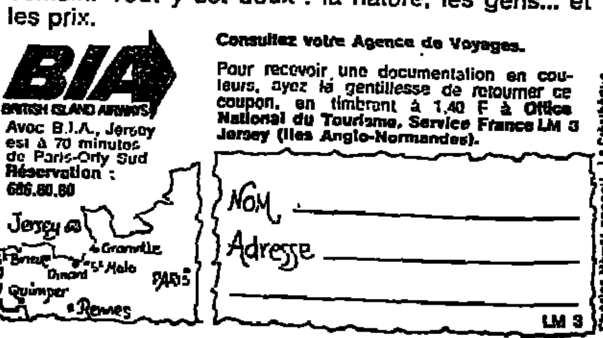
République Fédérale d'Allemagne
Office allemand du Tourisme
4, place de l'Opéra - 75002 Paris



jersey

116 km² de Charme

Elle est réellement charmante et étonnante cette toute petite île qui a su conserver son indépendance, ses lois et ses coutumes.
Les adorables petits ports de pêche succèdent aux immenses plages de sable fin. La campagne est ravissante et dans la capitale, Saint-Hélier, le shopping détaxé vous fera rêver.
Les pubs sont pittoresques et les petites pensions sympathiques voisinent avec des palaces de très grande classe.
Jersey, oasis de paix et de beauté vous attend dès demain. Tout y est doux : la nature, les gens... et les prix.



Avec B.I.A., Jersey est à 70 minutes de Paris-Orly Sud
Réservation : 686.80.80

Consultez votre Agence de Voyages.

Pour recevoir une documentation en couleurs, ayez la gentillesse de retourner ce coupon, en timbrant à 1,40 F à Office National du Tourisme, Service France LM 3 Jersey (Iles Anglo-Normandes).

NOM

Adresse

LM 3

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AVEC DES PINCETTES

Le Verdon ne sera pas une Côte d'Azur de rechange

QUATRE chevaux — dont trois camargues — dans un enclos, une vaste et noble bastide qui s'en allait vers le délabrement sur le rude plateau provençal, un jeune couple s'acharnant d'abord à relever l'écurie abandonnée — comme *terres et bois d'alentour* — afin d'ouvrir l'équitation aux enfants des villages... Ce n'est qu'une image, près de Rians (Haut-Var), mais elle dit qu'un ambitieux projet a déjà quitté cartons et palabres pour entrer dans la vie. Au-delà des structures et des statuts très officiellement estampillés, au *travers d'une association d'animation*, un nouveau pays — un pays réel — vient de naître (1). Un pied dans le Haut-Var, un autre dans les Alpes-de-Haute-Provence, bousculant la frontière administrative, il ne contient pas de préfecture ni même de vraie ville. Saint-André-des-Alpes, Comps-sur-Artuby, Rians, Valensole, voilà les capitales que l'on trouve à ses quatre points cardinaux. Pour 250 000 hectares, 25 000 habitants. Ce n'est pas dense... Et la désertification, malgré des « remontées » très localisées, rôde encore entre plateaux, pitons, « plans » et gorges.

Au vrai, ce pays existe depuis toujours, inscrit dans une réalité géographique et dans une communauté « riche d'une culture *orale* », *mais on l'avait scindé* : un morceau à la préfecture de Digne, un autre à la préfecture de Draguignan, puis de Toulon — lointaine et maritime quand ce pays est déjà montagnard. Il en avait perdu son nom. Il vient de le retrouver : c'est le pays du Verdon.

De rive gauche ou de rive droite, d'un département ou de l'autre, les riverains du fameux torrent — qui a creusé le « Colorado français » — affirment aujourd'hui que leur Verdon n'est pas limite ni obstacle mais colonne *vertébrale* et trait d'union. Paradoxalement, ce pays renaît des agressions qu'il subit. A son flanc sud-est, il porte une blessure militaire, une amputation : le camp de Canjuers, *« le plus grand d'Europe »*. Là vivaient ses plus riches troupeaux, base de son économie d'hier, et de demain. De nord-est à *sud-ouest*, sur l'axe du torrent vert, on a noyé ses bonnes terres — villages compris — sous les retenues de l'E.D.F. Peau de chagrin et sacrifices *« dans l'intérêt national »*... Donc, *« ils ont des droits sur nous »*. On le leur a dit. Mais voilà qu'un nouveau barrage menace : Chasteuil, *« ce viol biologique du Verdon »*, comme l'a appelé le président de la nouvelle association. Et, pour finir, voilà que les plans d'eau attirent comme des mouches les promoteurs de lotissements et d'aménagements touristiques lourds... *« Une Côte d'Azur de rechange. »* Alors, trop c'est trop.

Le « grand cirque »

On pourrait ne pas quitter le petit *coin de la grande* bastide pour raconter l'esprit nouveau qui veut animer ce large territoire de vingt-neuf communes des Alpes-de-Haute-Provence et de trente du Haut-Var. Ici, le jeune animateur — l'un des quatre de l'association — ne fera pas du centre à développer un club hippique de plus pour touristes-rois. *« D'abord nos gosses. Leur apprendre non pas seulement « à » faire du cheval », mais le cheval et, au pas du cheval, le pays : nature, gens, économie d'aujourd'hui et, pour demain, pressions de l'extérieur, etc.* » Prix et style démocratisés, voilà pour les bases. Repoussera-t-on le Marseillais, le Parisien, le Hollandais ? Non. Mais le centre ne sera pas axé sur eux. Il vivra toute l'année, hiver compris, *« au service des gens d'ici »* et non pas pendant les deux mois du *« grand cirque »* d'été qui, à la fin, érode toute *l'activité des pays envahis* pour ne laisser que des *« emplois de larbins saisonniers »*. Il sera aussi foyer d'animation culturelle, de rencontres, et base d'une chasse rendue aux autochtones.

Car, avec les bâtiments, la commune a acquis les terres et les bois du domaine, après que les agriculteurs se furent désistés. Le président précise : *« Dans les gorges, autour des nouveaux lacs comme dans nos centres, nous disons « non » à un tourisme d'argent, dominateur, destructurant, démesuré, mais « oui » à un accueil que le pays peut maîtriser »*. Il ne conteste nullement *« le droit aux vacances des travailleurs urbains »*, mais *« le tourisme social lui-même ne doit pas créer de pesantes machines étrangères au milieu des « Clubs Méditerranée » du pauvre »*.

Théodorakis, Léo Ferré, Mouloudji, Colette Magny, Julien Clerc et bien d'autres... Jamais on n'avait vu pareil défilé de grosses vedettes dans un si petit village. Le « Festival d'été de *Saint-Julien-le-Montagné* » — puis du Haut-Var — c'était vraiment l'événement. Suscité par le maire effervescent (1), il disparaît de même : supprimé. Ce n'est pas brimade envers les touristes, mais, plus disponibles dans l'hiver, les ruraux ne pouvaient guère participer durant les mois chauds, *saison de gros travaux. Donc, on* a changé tout ça.

Conforté par les résultats de ses expériences communales et intercommunales, le maire effervescent fait souffler par les trompettes — et les structures — de l'association l'Esprit de Saint-Julien. Deux publications régulières, d'information et de réflexion, sont diffusées sur l'ensemble du pays. Il s'agit d'animer toute l'année, et jusqu'au plus reculé. On fait revivre les foires de jadis, la fête locale, les bals, les veillées — en y ajoutant l'information économique et rurale, les expositions itinérantes, qui *« enseignent le pays »*, les stages de formation pour de futures animations, etc. L'un des quatre animateurs actuels ressuscite le cinéma ambulant d'autrefois en s'appuyant, comme le centre équestre, sur un réseau de relais, de gîtes communaux, de correspondants de village.

De l'animation à l'équipement, de la prise de conscience à la restructuration, à l'économie... *« Ici elle est avant tout agricole. L'élevage doit reconquérir sa place dans une France déficitaire en viande ovine. Sans parler de nos produits de haute qualité — truffe, miel, poulet fermier, truite, etc., — le déficit de toutes les cultures méditerranéennes entraîne d'importantes sorties de devises. L'abandon de nos productions est plus que paradoxal dans l'actuelle situation de l'emploi et de la balance commerciale. »*

Mais, pour l'élevage — et pour le fourrage, l'orge, le maïs, — il faut de l'espace, même si le profane voit d'abord ici *« un désert peuplé de dix habitants à l'hectare »*. Canjuers perdu — sans avoir suscité, il est vrai, les batailles du Larzac, — terres noyées *sous les lacs artificiels*, il reste à contenir l'E.D.F. et l'armée — qui déjà se trouve à l'étroit sur ses 36 000 hectares — puis à résister au promoteur de vacances à la chaîne comme à la résidence secondaire anarchique (et tristement clôturée). Au vrai, l'étonnant n'est pas ce dernier réflexe contre l'invasion touristique mais, au contraire, qu'il se soit discipliné.

Au bout de l'exaspération, après la retraite devant les *« utilités publiques »*, on aurait pu *« tirer sur le touriste »*, globalement, anarchiquement aussi. Mais l'association — on y revient — a choisi d'accueillir, dans la mesure où les perspectives de la restructuration ne sont pas menacées. D'abord, *« le P.O.S. ne doit pas être établi « à l'envers » : non plus en fonction d'équipements saisonniers, lourds et morts dix mois par an, mais après étude des besoins réels de notre économie... et de notre manière de vivre »*. De jeunes diplômés, issus des villages et promis à l'exil en ville — ou au chômage, — sont chargés de ces recherches et de leur coordination avec l'Université et divers organismes. Après la détermination précise des espaces nécessaires, une autre étude, agro-alimentaire, jettera les bases d'une industrie « à structures légères » — maîtrisée elle aussi — capable de transformer et de conditionner sur place les produits locaux.

Moralité : il ne suffit pas d'affirmer vouloir « vivre au pays », il faut en recréer les conditions. A partir de quoi un pays conscient de lui-même et solidement campé sur des réalités devient tout naturellement capable de résister aux pressions ou aux séductions de l'extérieur, tourisme et autres « mains basses ». C'est l'essentiel du propos, simple et ambitieux, de l'association.

Le « reste » sera donné de surcroît. Il n'a pas besoin de tapages celui à qui sa bonne santé épanouie donne assurance et force tranquille. « Décrispé », maître chez lui, dans son pays, il peut alors ouvrir sa porte et tendre la main au visiteur.

JEAN RAMBAUD.

(1) Deux structures ont été créées. Un syndicat mixte d'aménagement de la région du Verdon réunit les collectivités locales et établissements publics : région, départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, un syndicat intercommunal des Alpes-de-Haute-Provence, deux syndicats intercommunaux du Var à vocation multiple. Il couvre cinquante-neuf communes. Son objet : étude et mise à jour permanente d'une politique d'aménagement.

L'Association régionale d'animation des pays du Verdon, « constituée au niveau de la population », est issue de l'expérience réalisée sur le territoire du petit village varois de Saint-Julien, étendue par la suite au travers de syndicats intercommunaux. Le maire et conseiller général de Saint-Julien, qui avait défini (« le Monde » du 10 février 1972) un audacieux programme d'équipement et d'animation, réalisé depuis, a été élu vice-président du Syndicat mixte et président de l'Association. A noter que l'« expérience Saint-Julien » a eu notamment pour effet de faire augmenter de deux cents habitants la population du village dans une zone frappée de dépeuplement chronique. Siège de l'Association : *83730 Vinon-sur-Verdon.*

UNE MONTAGNE A « GISEMENTS »

A Bourg-d'Oisans, les cailloux sont quelquefois en or

« LA tradition minéralogiste est respectée », *estime un guide de Bourg-d'Oisans (Isère), à l'issue de la troisième Bourse internationale aux minéraux et aux cristaux qui s'est tenue du 7 au 11 avril. Sur les tables de cent exposants venus de toute l'Europe* « près de 1 milliard de centimes... en cailloux », *affirme l'un d'eux, mais en ajoutant aussitôt :* « Les prix qu'on pratique à Bourg-d'Oisans sont excessifs: un vent de folie s'est emparé des collectionneurs. »

Près de dix mille personnes sont venues visiter les quatre salles d'exposition, un spectacle exceptionnel pour ceux qui découvrent pour la première fois la minéralogie. Parmi eux, des curieux, mais surtout beaucoup de passionnés. On estime à 3 millions de francs le chiffre d'affaires réalisé pendant ces cinq jours d'exposition-vente. Les plus grosses affaires seront traitées dans les toutes premières heures du salon. L'une des plus belles pièces se vendra 15 000 F.

« Certains banquiers parisiens conseilleraient à leurs clients d'acheter des minéraux, *déclare M. Gérard Rayé, l'un des organisateurs de la Bourse.* Mais il est bien difficile de discerner les amateurs passionnés des spéculateurs. »

Les bourses servent d'abord de lieux d'échange pour les collectionneurs, mais, pour se procurer des espèces rares, ils se transforment très vite en « commerçants ». « Les faux amateurs sont de plus en plus nombreux, *affirme M Gérard Rayé,* ce qui ne va pas sans créer de très vives tensions avec les vrais professionnels. Généralement, ceux-ci ne sont pas des cristalliers, une profession qui a disparu en France. L'un des derniers cristalliers fut Napoléon Albertazzo — un tailleur de pierre italien qui s'installa à Bourg-d'Oisans à la fin du dix-neuvième siècle. Il a extrait du *massif des Ecrins les plus beaux* spécimens de quartz hyalin (transparent), d'épidote, d'axinite et de prehnite. Ses découvertes ont permis d'alimenter les principaux musées du monde. »

Minéralogie et passion

L'Oisans est certainement l'une des régions françaises les plus riches en minéraux. Elle présente un très grand échantillonnage de « cailloux ». On y trouve non seulement de l'or et de l'argent, mais aussi du cuivre, du cobalt, du plomb, du talc, de la pyrite et du charbon. De nombreux étrangers viennent y rechercher des espèces rares de minéraux, comme le macle de La Gardette, cristaux de quartz soudés deux par deux et formant un angle de 86 degrés, le quartz le plus pur du monde, qu'on ne trouve que dans l'Oisans et exceptionnellement au Japon ; le rutile, que l'on ne rencontre qu'au Brésil, variété cristalline du bioxyde de titane. Dans l'Oisans il se présente sous la forme d'une étoile avec un noyau en fer ; ou encore la blende et le bourdonnite, que ramènent les mineurs de La Mure.

Pour découvrir des « gisements » de cristaux, les minéralogistes creusent et parcourent la montagne Selon M. Roger Canac, président de la Compagnie des guides de l'Oisans, « la minéralogie est une passion qui engendre la connaissance ». *La recherche des minéraux comporte certes une part de chance, mais elle nécessite surtout, pour être couronnée de succès, l'étude des phénomènes géologiques et de la composition chimique des massifs. La massette, le burin, la barre à mines, parfois la dynamite, permettent ensuite de dégager les poches de quartz ou les vallons de blende. L'observation systématique de la montagne et des bouleversements qui peuvent s'y produire — avalanches, éboulements, chutes de pierres, mais aussi construction de routes — est le plus sûr moyen pour découvrir de nouveaux gisements de minéraux.*

La minéralogie est un sens d'observation, de patience et d'amour, reconnaissent tous ceux qui la pratiquent. M. Roger Canas déplore pourtant « le pillage systématique de l'Oisans depuis 1960 par l'utilisation de l.. dynar-ite et la destruction volontaire des sites afin de cacher des découvertes à d'autres minéralogistes ». « La fascination qu'exerce la pierre conduit parfois à la passion la plus exclusive qui soit, engendrant elle-m me les plus catastrophiques excès contre l'environnement », *déclare un vieux guide de l'Oisans.*

CLAUDE FRANCILLON.

Nos prix-charter d'été : valables même au mois d'Août.

Dans sa nouvelle brochure vols-charters, séjours et circuits "Eté 77"... ou comment voyager sur les 5 continents à tarif réduit, le Point 85 vous explique en 8 articles tout ce que vous devez savoir sur le charter. 8 bonnes raisons aussi pour partir en toute sécurité avec le Point 85.
Demandez-nous un exemplaire.

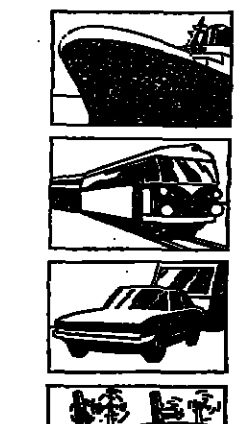
Vols aller-retour

U.S.A.	1310F
GRECE	690F
MEXIQUE	2250F
INDE	2350F
PEROU	2375F
TUNISIE	645F
Etc... etc... etc...	

le point 85
85 bd Saint Michel
Paris 75005
☎ 329 60 50
329 51 50
Voyages 85 / COR LIC A 891
Nom · Adresse · Ville · Code postal · Prénom · M7

LOCATION-VACANCES
COTE VAROISE
L'ILE DES EMBIEZ
APPARTEMENTS - STUDIOS - VILLAS
STANDARD ET LUXE
PLAGES, RICHES FONDS SOUS-MARINS, PROMENADES EN SOUS-BOIS, PISCINE, ECOLE DE VOILE, COURTS DE TENNIS, MINI-GOLF, ETC...
Renseignements et inscriptions :
VOTRE AGENT DE VOYAGES
ou
S.E.C.T.I.E. - 83140 LE BRUSC
Téléphone : (94) 25-01-41 et 25-05-46

TRAVERSEZ LA MANCHE "A LA CARTE"...
CAR FERRIES Sealink
AÉROGLISSEURS Seaspeed



Pour la Grande-Bretagne, avec Sealink et Seaspeed, vous avez le plus grand choix.
• Choix entre deux moyens de traversée, le car ferry (la détente) ou l'aéroglisseur (la vitesse).
• Choix entre plusieurs itinéraires, toute l'année de Dunkerque, Calais, Boulogne à Douvres ou Folkestone, de Dieppe à Newhaven et dès avril, de Cherbourg à Weymouth.
• Choix entre plusieurs moyens de déplacement, votre voiture (votre caravane ou votre moto) ou le train ou encore votre voiture et les trains autos-couchettes (Motorail en Angleterre).
• Choix entre plusieurs tarifs avantageux : excursion, mini-tour, billet Paris-Londres, train + bateau, train + aéroglisseur.
Pour traverser la Manche "à la carte" demandez la brochure 77 dans les gares et les agences de voyages.
...cet été, les premiers aéroglisseurs géants français
Pour recevoir la brochure Sealink-Seaspeed envoyez ce coupon à Air Transport 4, rue de Surène - 75008 Paris.
nom
adresse
SNCF



à partir de partout en France...

Un guide pour des excursions à partir de Paris et des principales métropoles régionales.
192 pages / 25 cartes   25 F

HACHETTE

VILLARS (1.250 mètres) SUISSE

Terrasse ensoleillée face aux Alpes Savoyardes et au Mont Blanc. Station internationale de haut standing, agréable en toutes saisons. Télécabine, 20 skilifts, 80 km de pistes balisées, patinoire couverte été/hiver, 5 piscines (3 couvertes, 1 avec eau de mer), golf, tennis, curling, alpinisme, promenades. Ambiance internationale dans restaurants et night-clubs. A 30 min de Montreux, 40 min. de Lausanne (TEE-Cisalpin), et à 70 min seulement de Genève (aéroport).

Domaine de Rochegrise

A vendre dès F.S. 62.000, dans chalets résidentiels près du centre et des installations de loisirs : studios et appartements de 2 et 3 pièces + cuisine, bain, w.-c., tout confort. Orientation Sud avec vue panoramique et tranquillité absolue. Financement 65 %. Vente aux étrangers autorisée. Un agrément doublé d'un placement.

Informations et ventes directement du propriétaire :

Domaine de Rochegrise, rue Mauborget 12, CH-1003 Lausanne-M
Tél. · (021) 20-23-39 · Télex · 289-235 lac ch

LA PUGLIA
L'Adriatique est plus chaude.



La Puglia. Vive les vacances.
EVASION
5, bd des Capucines - 75002 Paris - Tél. 266.46.50

Demandez la brochure Evasion à votre agence de voyage ou à Evasion.

Nom : ____________

Adresse : ____________

Lic. 18

TOURISME

AUX FRONTIÈRES

LE CANADA DU « TEMPS DES SUCRES »

DU SIROP D'ÉRABLE SUR LA NEIGE

C'EST une question que l'on vous pose durant tout l'hiver : « Avez-vous connu le temps des sucres ? » *Dans le vieux langage d'ici il y a* « le temps des fêtes », *mélange de delirium-consommateur et de religiosité, et aussi le* « temps des négociations collectives », *qui n'est pas celui de la rigolade. Le temps des sucres annonce le printemps, qui arrive comme un coup de folie après six mois de patience hivernale. Aux premiers jours de chaleur, tout le monde semble avoir la fièvre. Les messieurs et les* dames échangent des regards *canailles dans la rue; les commentateurs de radio sont pris de fous rires incoercibles, les* policiers cessent leur grève.

Les plaisirs tirés de la récolte de la sève d'érable sont sereins et bon enfant. Ils rappellent aux Québécois devenus citadins *qu'ils sont fils de paysans et de bûcherons,* « sortis du bois » *avec la modernité, mais secrètement, toujours fascinés par lui,* son silence, *son immensité, sa paix. Durant quatre semaines environ, entre mars et avril, réparties selon les régions et la température, des milliers de Québécois, et les touristes de passage, retrouvent ainsi* « la cabane à sucre », *où l'on fabrique le sirop d'érable. Ils se dispersent dans les dix mille érablières de la province, d'où proviennent pour 70 % la production mondiale de ce sirop. Certains vont chez leurs arrière-cousins de Saint-Jean-Port-Joli ou de Poisson-Blanc. D'autres partent en excursion avec leurs collègues de bureau dans les environs de Montréal, où se multiplient depuis quelques années les « cabanes » hyper-organisées (comme « hyper-marchés »). On y boit de la bière comme dans une taverne, on y mange des spaghettis tout en jetant un coup d'œil distrait aux érables souffreteux que les promoteurs ont laissé survivre à l'extrémité du parking. Si l'on y goûte du sirop, ce doit être à cuillerées cadencées, entre deux coups de sifflet. N'y allez pas au hasard, « tannez » plutôt les services du tourisme québécois jusqu'à ce que vous ayez obtenu une bonne adresse*

La tradition s'abâtardit, mais elle est ancienne. Dans son journal de voyage, dans une lettre datée de mars 1721, le père de Charlevoix (1) décrit cette « agriculture ». « Il y a bien de l'apparence que les Sauvages, qui connaissent fort bien toutes les vertus de leurs plantes, ont fait de tout temps de cette Eau *(la sève de l'érable, N.D.L.R.)* l'usage, mais il est certain qu'ils ne savaient pas en former le sucre, comme nous leur avons appris à le faire. La manière de la tirer est fort simple. Lorsque la sève commence à monter aux arbres, on fait une entaille dans le tronc de l'érable, et par le moyen d'un morceau de bois qu'on y insère, sur lequel l'eau coule comme sur une gouttière, cette eau est reçue dans un vaisseau, qu'on met dessous. Elle est délicieuse, d'une fraîcheur admirable et fort saine. »

Le bon jésuite

Le bon jésuite a en tout point raison. La sève surabondante de cet arbre bienveillant est liquide et transparente, à peine marquée du goût sucré propre à cette essence. Aujourd'hui encore certains paysans passent au milieu des érables avec un traîneau tiré par un cheval, et sur lequel se trouve une grande bassine. Ils y transvasent ce que Charlevoix appelait les « vaisseaux » et que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « chaudières ».

Ils ont édifié à proximité une cabane dans laquelle on fait évaporer le liquide, chauffé sur un feu de bois. La vapeur odorante s'échappe par les ouvertures pratiquées dans le toit, non sans avoir donné à la pièce un parfum qui est le premier charme de la « cabane à sucre »

L'eau est mise à évaporer dans des bacs légèrement déclives (autrefois l'évaporation se faisait dans des cuves de fonte). Quand le liquide a déjà largement réduit (il faut 30 litres d' « eau » pour obtenir un litre de sirop), on le transverse dans un dernier bac, et là on le laisse bouillonner jusqu'à ce qu'il ait atteint la densité d'un sirop. Tout a beau être mécanisé, il n'y a toujours que deux façons d'empêcher l'eau d'érable de « monter » comme le lait : un peu de lait froid jeté en son milieu au moment critique, des couennes de lard suspendues au bord des récipients. Toute cette activité conserve d'ailleurs un rythme naturel. S'il a fait une bonne gelée la nuit précédente, la sève coulera en abondance. S'il n'a pas fait assez froid, elle coulera parcimonieusement, trop de soleil la retiendra davantage encore. L'arbre suit le cours du temps, et l'homme aussi par conséquence. Un orage, un vent violent, et la sève s'arrête. Le calme revenu, pour peu que le ciel reste couvert, la sève revient.

Une journée à la cabane à sucre est prétexte à manger. La gourmandise étant un effet sans cause, ceux qui sont restés assis près des feux à surveiller la cuisson ont autant d'appétit que ceux qui ont passé la matinée au grand air, à vider les « chaudières ». Le repas est une insulte délibérée à la diététique. Les « oreilles de Criss » (de Christ) sont des bouts de lard gras sautés à la poêle. La tranche épaisse de jambon chaud se trempe dans le sirop d'érable. S'il y a encore de la neige dehors, le dessert est un sorbet facile à faire, à partir de la « tire », *pâte que l'on obtient à mi-chemin entre le sirop et le sucre. On la coule brûlante sur la neige, où elle se fige aussitôt. On ramasse ce chaud-froid autour d'un bâtonnet. Un inconvénient à aller dans une petite exploitation familiale : la cabane n'est pas assez grande pour les danses carrées et les chansons à réponses, sur la musique aigrelette d'un joueur de « ruine babines » (harmonica). Il faudrait cela pour éliminer les calories du déjeuner. C'est dire que les temps sont durs.*

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Le « Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale, adressé à Madame la duchesse de Lesdiguières par le P. de Charlevoix, S.J. », a été merveilleusement réédité en fac-similé de l'original en 1976 par les éditions Elysées, à Montréal.

Pour « aller aux sucres », se renseigner auprès de la plus proche délégation du Québec ou au ministère de l'agriculture, 1140, rue Taillon, Québec, P.Q.

TÉMOIGNAGE

« EXPÉDITIONS » CHEZ LES INDIENS

« Pas de pourboires

A Iquitos, en Amazonie péruvienne, peu d'activités s'offrent au touriste « consciencieux ». La lutte contre le moustique et la chaleur accablante — à rendre apathique le plus enthousiaste, — lui prenant la moitié de son temps, il se doit néanmoins d'aller rendre visite aux quelques tribus de la selva qui subsistent.

Dans cette petite ville artificielle de quatre-vingt-dix mille habitants, sortie de terre à la fin du siècle dernier lors du « boom » du caoutchouc, où tout est deux fois plus cher qu'ailleurs à cause du ravitaillement difficile, pas moins de cinq officines-agences de tourisme ont pignon sur rue et proposent des excursions pour s'enfoncer dans la forêt, qui, bientôt, n'aura plus de vierge que le nom.

Wong's Amazon Tours, dans la rue centrale, dont les vingt ans d'expérience devraient éluder toute hésitation, affiche deux formules de « safaris » : 1 500 soles (1 sol = 0,08 F environ) la journée entière, 2 500 la nuit en plus, retour le lendemain à 9 heures. Explorama Tours, tenu par deux anthropologues américains, convertis dans le commerce, fait concurrence à l'entreprise chinoise. Même formule, même tarif. Les autres Amazon Lodge y Safaris et Exploraciones Amazonicas, aux noms remplis de promesses, se chargent de transmuter le plus couard des casaniers en aventurier téméraire. Le prospectus est alléchant.

Les Ayguas

A l'*hôtel* Ambassador, à 8 heures, nous sommes une douzaine à attendre notre *tour* : 750 soles par personne, repas compris. Que nous réserve le moins cher sur la place d'Iquitos ? A 8 h. 20, le dernier retardataire, un Américain désolé qui se fait tancer généreusement en langue locale, arrive. Notre petit groupe se dirige vers le bateau. Un couple de New-York, une famille de Lima venue en vacances, deux étudiants de Cuzco, un autre couple péruvien, et nous, les deux seuls Français (pour une fois).

D'abord, tour et aller-retour pour « contempler » le bidonville sur les rives fangeuses de l'Amazone. La « Venise péruvienne », sous le ciel lourd et quelques gouttes de pluie intermittentes, paraît chagrine. Les masures sur radeaux de balsa et de lianes abritent de petits pêcheurs, secteur sous-tertiaire du commerce à la sauvette, des Indiens de la selva déplacés, chômeurs. Là s'entasse, dans un rare état d'indigence, toute une population d'exclus. Que c'est triste Venise !

Après ce détour visant à faire admirer l'architecture originale, cap vers l'aventure. Le beau temps revenu, le groupe est de nouveau sur le pont supérieur. Devant moi, dans un transat, un Péruvien montre plus d'intérêt à la page des sports qu'à l'environnement. Pour l'étranger, tout paraît démesuré dans cette partie du globe. L'étendue d'arbres, le fleuve, l'arc-en-ciel.

Onze heures. Le bateau accoste dans une zone assez clairsemée. Le groupe se partage en deux aux injonctions du guide, un adolescent qui a l'air de bien connaître son affaire. Une partie — la famille — s'installe dans un canot à moteur pour rejoindre l'auberge par un minuscule affluent. Les autres, en file indienne — c'est de rigueur — la rejoindront par les terres. La région semble peuplée. Nous traversons une ferme. Des poules se dispersent en piaillant ; des enfants en bas âge s'agglutinent au passage de l'attraction. A chacun son spectacle.

Quand nous arrivons au but des gens déjà s'affairent sur les fourneaux. La maison est sur pilotis pour se défendre des reptiles. De petits singes se balancent sur la charpente pour tenter de chaparder une banane, un miroir ou un appareil photo.

Nous sommes de la première fournée pour « visiter » les Indiens Yaguas. Pacifiques et souriants, disait le prospectus. Le canot glisse et se fraye un chemin parmi les troncs d'arbres. Parfois le guide et le pilote sont contraints de descendre pour écarter les obstacles naturels. L'embarcation est légère. On force, on soulève, on pousse et ça passe. Même sans grandes émotions, la promenade est agréable. Le pilote arrête le moteur et le canot vient mourir sur la berge. Le guide saute et tend une main secourable. Le sol est glissant mais le chemin est tracé. A un détour, il s'élargit sur une clairière ; une famille d'Indiens nous attend. Sur le plancher surélevé d'une maison à claire-voie, deux hommes assis fument de petites pipes en terre. Une femme, le torse nu, continue à coudre sans se préoccuper de l'arrivée de nouveaux étrangers. Deux gamins aux cheveux longs jouent sans s'éloigner des parents. Le guide commande, dans un langage occulte, aux deux hommes de descendre. Le plus jeune conduit le vieillard, aveugle, sur les quatre marches en bois.

Vacances en Amérique.
Décider tôt. Payer moins.

Air France propose, pour les voyages touristiques en Amérique, des tarifs individuels très réduits.
Ce sont les tarifs Apex.

Voici, à titre indicatif, le prix d'un billet aller-retour Air France, pour un départ avant le 1er juillet.

NEW YORK 1910F	LOS ANGELES 2770F
CHICAGO 2250F	MIAMI 2205F
HOUSTON 2980F	SAN FRANCISCO .2770F
MONTRÉAL 1800F	TORONTO 1925F

Les avantages des lignes régulières

Un billet Apex vous permet de voyager sur un vol régulier Air France, le jour que vous désirez, avec, bien entendu, tous les avantages de l'ensemble des services Air France. Vous pouvez arriver dans une ville et repartir d'une autre. Vous pouvez même organiser un voyage circulaire.

Ce qu'il faut retenir

Les tarifs Apex Air France sont valables pour des séjours de 22 à 45 jours. Pour en bénéficier, il suffit de fixer les dates de l'aller et du retour et d'acheter son billet 2 mois avant le départ. En cas d'annulation, il vous serait retenu 250 F ou 10 % maximum du prix du billet.

Pour de plus amples renseignements sur les tarifs Apex, adressez-vous à votre Agent de voyages ou à Air France, tél. 535.61.61.

AIR FRANCE

هكذا من الأصل

TOURISME

AUX FRONTIÈRES DE L'IMPRÉVU

Les monstres du jardin Bomarzo

C'EST à 90 kilomètres au nord de Rome que se tient, perdu au milieu des monts Sabins, le très étrange jardin de Bomarzo. Il ne tire sa gloire ni de complexes jeux d'eau à la manière de la villa d'Este, ni d'agencements rigoureux et savants comme à Versailles, mais de la présence, le long de ses allées tourmentées, de colossales statues de pierre, gueules ouvertes sur les feux d'enfers imaginaires, personnages et animaux fabuleux aux tailles gigantesques.

Ce « parc des monstres », comme se plaît à le désigner la tradition populaire, on le doit à la *rencontre*, *au milieu du* XVIe siècle, d'un prince amoureux et d'un obscur artiste napolitain. Le prince Corrado Orsini désirait immortaliser sa passion pour la douce Giulia Farnèse. Afin de le satisfaire, Pirro Ligorio lui offrit cette « villa des merveilles », « seulement pour y épancher le cœur », ainsi qu'en témoigne encore une ancienne inscription.

Site curieux dans une curieuse région, encore riche de ces bourgs perchés aux allures de forteresses, parfois ramassés sur d'étroits pitons, parfois étirés le long d'interminables crêtes, le jardin de Bomarzo mérite à plus d'un titre le qualificatif d'étrange. Etrange d'abord le spectacle que propose ce rassemblement de « faces affreuses », d'éléphants, de lions, ogres et dragons ». Les uns, paisiblement ordonnés le long de la promenade; les autres, jaillissant avec violence du sous-bois. Une gigantomachie accueille le visiteur, peut-être Hercule et Antée réunis en un ultime et immobile combat, où le vaincu, écartelé, tordu par la souffrance, gît, la tête renversée, tandis que son bourreau, serein, semble accomplir là une tâche quotidienne.

Quelques mètres en contrebas, une tout autre scène nous attend. Juchée sur la carapace moussue d'une énorme tortue, une jeune et agile néréide esquisse un pas dansé. Voilà l'image sortie tout droit des contes de fées de notre enfance. Voilà la jeune princesse Blondine que la sévère comtesse de Ségur fait cheminer, six mois durant, à travers les plus sombres forêts, assise sur cette même tortue, pour qu'elle expie ainsi un lourd péché d'impatience. Plus loin, au fond d'une brève et imposante allée bordée d'urnes et de vasques, trône un Neptune majestueux, maintenant privé des sources et fontaines qui, à l'origine, le cernaient. Belle et sobre composition architecturale que brise la présence d'une gueule monstrueuse, prête à engloutir les damnés, tel un léviathan médiéval égaré dans la Renaissance italienne.

Dragon chinois

A l'autre bout, sans souci *d'ordre, une plantureuse beauté*, tellement démesurée qu'elle tient aisément un homme dans sa main. Qui est-elle ? Déesse d'un panthéon mythologique ou simple allégorie, si fréquente à l'époque ? Il y a *encore*, alignés comme à la parade, mais une parade qui mêlerait l'histoire et les merveilles, l'éléphant d'Hannibal et le dragon des mers de Chine. L'un porte la lourde tour des batailles et soulève de sa trompe de pierre le cadavre disloqué d'un centurion. L'autre, véritable figure d'apocalypse, repousse les assauts d'une meute de chiens sauvages. Plus haut, sur une terrasse, on trouve les sirènes de l'Odyssée, mais elles sont ici monstres marins à queue bifide et non monstres ailés comme le veut la tradition. Enfin, il y a la « bouche de l'enfer », prête à cracher feu et soufre par ses narines dilatées, par cette gueule béante que rythment des dents agressives. La peur vient avec l'âge, car, pour le tout jeune visiteur qui désignait à ses parents le petit autel de pierre situé dans la gueule du monstre, la « bouche de l'enfer » s'était soudain métamorphosée : « *Regardez, regardez*, disait-il, *c'est le monstre qui mange les tables.* »

Etrange, le parc de Bomarzo l'est aussi d'une tout autre manière, peut-être plus insidieuse. *Le spectacle qu'il offre*, ce n'est pas seulement une foire du trône avant l'heure, un herbier où, sans les classer, on aurait jeté ces figures chimériques. A bien y regarder, ce jardin manifeste superbement cette « *attitude baroque* » dont Eugenio d'Ors nous dit qu'« *elle souhaite fondamentalement l'humiliation de la raison* ». Cette allée, par exemple, que bordent des glands et des pommes de pins dont la taille monumentale dépasse de plusieurs têtes celle d'un honnête homme, ce n'est pas un jeu décoratif, c'est l'inversion des rôles ; comme s'inverse, en une autre partie du jardin, le rôle des sphinx. Plus de questions mais, sur leur socle de pierre, des maximes en forme de réponses où il est dit : « *Celui qui, le regard dédaigneux et les lèvres serrées, ne passe pas par ici, il ne pourra pas admirer les fameux sept môles du monde.* »

Cette volonté d'humiliation, elle s'illustre surtout par la présence, au milieu des statues, d'une maison construite penchée. Sols et fenêtres, tout est oblique, et le visiteur, comme perdu dans la tempête, doit y assurer ses pas. Cette demeure prête à basculer, où l'on pénètre avec appréhension, où l'on ne s'étonnerait pas d'avoir à traverser, comme Alice, un miroir magique, cette allée où les plus habituels végétaux, fruits des chênes et des pins, sont dressés, élevés au rang des colonnes qui supportent le temple ; tout cela produit une sorte de vertige, comme en produit la lecture des *Fictions* de J.-L. Borges ou ce discret rappel, une fois encore emprunté à l'auteur de « Du baroque » : « *Le chaos*, dit-il, *monte toujours la garde dans la cave de la demeure du cosmos.* »

VALÉRY PATIN.

CHEZ LES INDIENS DE L'AMAZONIE PÉRUVIENNE

« Pas de pourboires, s'il vous plaît »

On n'a pas besoin de convier les gamins. Ils veulent être aussi sur la photo. En mimant des attitudes guerrières, ils s'intercalent entre un des touristes et les deux Indiens. Seuls, les adultes ont le visage et le torse peints de couleurs vives, les reins ceints d'une mini-jupe de raphia. Une lance dans une main, l'Indien entoure de son bras John, fier mais pas très rassuré. Mary, moqueuse, prend en photo son mari, sous tous les angles. « *Pas de pourboires, s'il vous plaît.* » Voilà, la visite est terminée.

Notre troupe prend le chemin du retour. A l'auberge, on nous attend pour manger le poulet-banane arrosé de Coca-Cola. L'appétit n'est pas au rendez-vous. La deuxième fournée, impatiente, trépigne en nous demandant nos impressions. La sécurité a été vraiment le seul atout dans cette partie truquée. Réalité frelatée et caricature d'aventure.

Dans les premières années 70, des protestations se sont élevées dans les milieux avertis contre l'exploitation et l'extermination des Indiens en Amérique du Sud. Depuis, plus rien ou presque. Les cas d'infanticides au Brésil ou le fameux banquet empoisonné en Colombie, où de riches propriétaires ne savaient pas que tuer un Indien est un crime, parviennent dans les rédactions occidentales avec des mois de retard. Des faits divers sans importance. L'information filtre mal.

En Amérique du Nord, des Indiens ont tenté de réaliser la jonction avec leurs frères du Sud. Leur délégation est refoulée à la frontière. En France, le comité Amazonie appelle, par voie d'affiches et de distribution de tracts, au boycottage du tourisme en Amérique du Sud. Chaque pays a ses Indiens... ou ses Juifs ou ses Gitans. Faut-il pour autant abolir le tourisme ? Et si c'était la seule solution pour faire prendre conscience aux gouvernements de l'ethnocide culturel ?

PIERRE ZIMMER.

CAP-VERT — MER ROUGE

La « croisière des sables »

DOUZE Français âgés de vingt-trois à soixante-cinq ans viennent en trois mois de franchir 9 500 kilomètres dont 7 500 kilomètres en dehors des routes et des pistes. Ils ont relié à travers l'Afrique sahélienne pour la première fois Dakar au Caire d'une seule traite. Leur but : « *Ouvrir un passage à travers le continent africain dans la zone des grands déserts du Cap-Vert et des côtes de l'Atlantique jusqu'aux rives de la mer Rouge.* »

Partie à la fin décembre 1976 de Dakar, la « croisière des sables », à laquelle participaient sept véhicules tous terrains, a traversé successivement le sud de la Mauritanie, le centre du Mali par Tombouctou et Gao, le nord-est du Niger, le sud de la Libye par l'oasis de Koufra et enfin le sud et l'est de l'Egypte. La liaison entre l'Atlantique et la mer Rouge n'avait jamais été établie à cet endroit du « bandeau » sahélien de l'Afrique. Cet itinéraire pourrait être choisi par les Africains et les Arabes comme tracé d'une des routes transafricaines en projet, et qu'une aide de 5 milliards de francs récemment consentie par l'Arabie Saoudite à l'Afrique noire devraient permettre de commencer à construire.

Vingt-cinq balises qui faciliteront les travaux ont été posées par les participants de la « croisière des sables » entre la Mauritanie et l'Egypte, sur ce qu'on a appelé la « piste Saviem » (la croisière a été « montée » grâce à des matériels prêtés par les sociétés françaises Saviem, Renault et Thomson-C.S.F.).

Les membres de l'expédition étaient conduits par un journaliste, M. Constantin Brive, et par un jeune auteur, M. Christian Gallissian. Divers spécialistes, dont un topographe de l'Institut géographique national français (I.G.N.), faisaient aussi partie de l'équipe, qui a pu relever plusieurs erreurs graves sur les cartes (absence de chaînes de montagnes) et repérer des sites préhistoriques inédits (gravures rupestres de l'époque caballine en Mauritanie, sépultures au Mali et au Niger).

Le trajet a été accompli sans autres incidents que des ensablements de véhicules. Mais, en Mauritanie, l'équipe a failli se trouver là le jour même où un raid du Front Polisario devait provoquer la mort de trente-sept personnes...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Publicité)

COL DES SAISIES
(Savoie) 1.650 à 2.000 mètres

- *Du ski... du cheval... de la détente... et du repos assurés avec la formule « Propriété-vacances » du Col des Saisies.*
- *Vous pouvez acheter au Col des Saisies (Savoie) le droit de jouissance à vie d'un charmant studio igloo dans un immeuble chalet de 3 étages.*
- *Vous achetez ce droit pour la durée que vous souhaitez. Une semaine... une quinzaine... un mois... et pour la période de l'année que vous préférez.*
- *Vous êtes réellement propriétaire de votre droit de jouissance : vous pourez vendre ce droit à un tiers ou le louer. C'est un vrai placement dont vos enfants hériteront.*
- *Votre studio est toujours prêt à votre arrivée. En votre absence, il est entretenu, géré, surveillé.*
- *Votre studio-igloo situé en plein soleil, face au Col des Saisies, domine les champs de neige.*

Pour tous renseignements :
Jean-Jacques SCHNELLER
est à votre entière disposition.
Adresse : Résidence LALEZETTE, COL DES SAISIES.
Téléphone : (79) 31-72-08.

PAVILLON BALTARD
SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART
NOGENT-SUR-MARNE
du 16 au 24 avril inclus
Tous les jours de 13 h 30 à 20 h
Nocturnes les 16 et 23 jusqu'à 22 h
ENTRÉE LIBRE

santé et loisirs à vichy
station ouverte toute l'année
SYNDICAT D'INITIATIVE OFFICE DE TOURISME VICHY Tél : 98.71.94

MEXIQUE 24 jours 4675 F
Grèce 15 j. 2 195 F – Turquie 8 j. 1 180 F – Israël 15 j. 2 550 F – Mexique 24 j. 4 675 F – U.R.S.S. 15 j. 2 360 F – Afghanistan 23 j. 5 280 F – Indonésie 22 j. 7 000 F – Inde - Népal Cachemire 24 j. 5 250 F – Maroc 8 j. 1 230 F – Tunisie 8 j. 1 130 F – Egypte 22 j. 3 250 F – Kenya 17 j. 5 295 F
et Pérou, Bolivie, U.S.A., Pays de l'Est, Scandinavie Thaïlande, Yougoslavie, Corse, Baléares, etc...
Prix comprenant : voyage par avion, séjour ou circuits découverte.
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
Veuillez m'envoyer gracieusement votre brochure "Vacances 77"
nom
adresse
ville code postal
des prix pour aller plus loin plus longtemps M
studio 20 Lic. A 628

DIRECTION NORVÈGE

Abandonnez vos soucis *dès votre arrivée à* Hirtshals, port de partance du Danemark vers la Norvège. La Fred Olsen Lines a tout prévu pour que vos vacances commencent au quai d'embarquement. Installez-vous sur le pont pendant que votre voiture récupère sur le pont inférieur où vous l'avez vous-même placée, *et goûtez sans attendre* l'impression de paix et d'espace qui dominera tout votre *voyage en Norvège.* Après une petite croisière de 4 heures, vous aborderez la côte sud à Kristiansand, l'un des quatre ports les plus importants. C'est une étape agréable avant de prendre la route des fjords par la jolie vallée de Setesdal, à moins que vous ne choisissiez la route d'Oslo. Quel que soit votre itinéraire, toutes *les routes qui partent* de Kristiansand sont agréables.

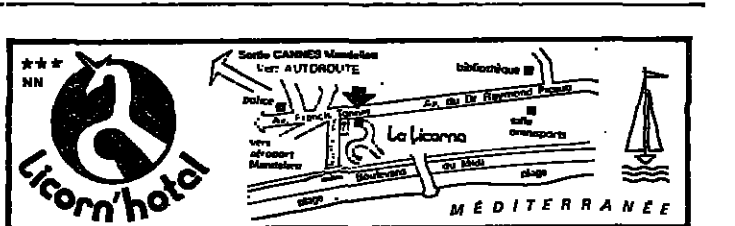
NORVEGE BERGEN OSLO KRISTIANSAND ARENDAL HIRTSHALS ALBORG DANEMARK

Pour tous renseignements et réservations, adressez-vous à votre agence de voyages ou à l'agent général : Voyages BENNETT : 5, rue Scribe 75009 Paris - Tél. 742.91.89

SKAGERAK-EXPRESSEN
Pour une traversée rapide et avantageuse.



GBO



23, av. Francis-Tonner - 06150 CANNES Tél (93) 47.18.46 Télex 470818

val d'isère
C'EST AUSSI L'ÉTÉ
LES STAGES TENNIS PLEIN-TEMPS
8 jours, du 2 juillet au 30 août, pour s'initier, se corriger, se perfectionner avec Eric LOLIEE et son équipe.
C'EST ÉGALEMENT LE REPOS DÉTENTE
(piscine, balnéothérapie, pêche, ball-trap, escalade, safaris-photo) et bien sûr
LE SKI D'ÉTÉ



Pour réserver votre séjour téléphoner à (79) 06.06.61 de 14 h à 18 h
Pour recevoir une documentation très complète (T.M.) renvoyer ce bon avec nom et adresse à OFFICE DU TOURISME BP 28 73150 VAL D'ISÈRE
Nom
Adresse
agéna annecy

en dépensant de l'argent vous pouvez en gagner



Pour tout renseignement, retournez-nous le coupon ci-dessous.

TOWNSEND THORESEN CAR FERRIES
41, bd des Capucines - 75002 PARIS. 261.51.75
Nom
Adresse
TOWNSEND THORESEN European Ferries
LM 4

Destination Vedette cette année encore, l'Angleterre connaît un succès grandissant. Si vous aimez l'imprévu, l'originalité, venez passer ne serait-ce qu'un week-end à Londres ou quelques jours dans la campagne anglaise.

*

TOWNSEND THORESEN vous offre cette occasion de vous changer les idées à moindre frais.

*

Pour un week-end de *48 heures vous paierez* demi-tarif voiture et passagers.

*

Pour un séjour de 48 heures jusqu'à 5 jours : prix forfaitaire pour les passagers et transport gratuit (Aller et Retour) de votre voiture.

svenco

TOURISME

Saint-Point sauvé des mauvaises eaux

LA neige est tombée sur le lac de Saint-Point, troisième plan d'eau naturel de France, après celui d'Annecy et celui du Bourget.

Sur les rives, elle fait ressortir la masse sombre des sapins et généreusement efface l'anarchie des constructions. Les eaux vertes et nues frissonnent sous le vent. L'été, c'est le paradis des pêcheurs à la ligne, des amateurs de canotage, de voile ou de marche. Un vrai paradis que le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) du Mont-Dore et de Saint-Point a recréé progressivement depuis 1968, mais qui demande encore des soins vigilants.

« Nous avons eu le bénéfice d'être dans le département du Doubs les premiers à partir », dit M. Pierre Pinel, son président-fondateur. *« Géographiquement, la région ne manque pas d'atouts. Mais il reste beaucoup à faire pour la préserver et la mettre en valeur. »*

Elu maire en 1965, le pharmacien des Hôpitaux-Neufs, à 17 kilomètres au sud de Pontarlier, ne s'est pas représenté. Il fallait choisir. Il donne déjà la moitié de son temps au SIVOM, groupement de dix-huit communes riveraines acharnées au sauvetage du lac.

Au départ, la situation est catastrophique. Le lac se dégrade, les algues brunes fleurissent partout, les poissons meurent. Pour le sauver, il faut cesser d'urgence d'y déverser tous les déchets.

Ce dépotoir est une concession de l'Etat à l'E.D.F. Il existe un barrage alimentant quelques scieries. Son niveau est soumis à variations. Avec l'appui de M. Edgar Faure, alors ministre, le SIVOM rachète le plan d'eau et les terrains riverains. La cote est stabilisée, la navigation à moteur interdite. C'est se priver d'une riche clientèle qui va émigrer en Suisse. Les hôteliers se plaignent. Mais le SIVOM sait ce qu'il veut. Il entreprend autour du lac la pose d'un collecteur auquel seront raccordés les réseaux d'assainissement des communes.

A bout de souffle

Il n'aura pas à construire de station d'épuration à Oye-et-Palais. Moyennant une participation financière et 6 kilomètres supplémentaires de collecteur, le syndicat se relie à celle de Pontarlier. Au total, 30 kilomètres de ceinture auront coûté 5 millions de francs.

Dans une entreprise de cette taille, le SIVOM, maître d'ouvrage, a coordonné les efforts de communes qui, pour la plupart, ne comptent pas 500 habitants, la plus petite, Fourcatier, n'en ayant que 59. Il a reçu d'importantes subventions du ministère de l'agriculture, du FIAT, de l'Agence de bassin, du conseil général. (Près de 80 % estime la direction départementale de l'agriculture.) De plus le département a pris à sa charge 30 % du remboursement des annuités d'emprunt.

Pourtant, le collecteur surchargé ne résout pas tous les problèmes. Les communes ont été dotées d'un réseau d'assainissement unitaire. On s'aperçoit maintenant qu'il faut procéder à la séparation des eaux usées de celles de ruissellement. Les inscriptions de crédits sont faites. Les travaux démarrent. *« Mais attention*, dit M. Pinel, *les communes sont à bout de souffle, il faut y aller doucement. »*

Par ailleurs, il n'a pas été possible, rive droite, en raison de la nature du terrain, de relier au collecteur les communes du Mont-Dore. On a construit une station d'épuration à Métabief, pour desservir cette localité, les Hôpitaux-Neufs, les Hôpitaux-Vieux et Saint-Antoine. Une autre est en voie d'achèvement à Longeville. Rochejean y sera rattaché.

Or, Métabief connaît un développement important auquel la station ne peut faire face. Périodiquement noyée, elle déverse des eaux parasitaires dans le biét rouge qui se jette dans le lac. Il faut la moderniser, augmenter sa capacité si l'on ne veut pas tout compromettre.

Pour le directeur départemental de l'agriculture, à Besançon, Métabief est la faille dans la ceinture du lac. Mais il est d'autres bavures. A 2 kilomètres de la source, Mouthe et les communes voisines, qui n'appartiennent pas au même SIVOM, rejettent leurs effluents à la rivière. Un projet est à l'étude que l'on est pressé de voir aboutir. Sinon, question de bon sens, à quoi bon tant d'efforts autour du lac si le Doubs est pollué en amont ?

Le sauvetage de Saint-Point, ce n'est pas seulement celui des eaux poissonneuses mais encore celui des rives. On a souvent construit n'importe où, n'importe comment. Il faut voir, à Port-Titi, l'agglomération de cabanons de pêcheurs bariolés.

Il existe à présent de solides protections. Le plan d'urbanisme du lac et du Mont-Dore date de 1964, les POS (plans d'occupation des sols) de l'année dernière, ainsi que le classement de la totalité des rives. Les entrepreneurs ne déversent plus de gravats dans les roseaux. C'est la fin du caravaning « sauvage ». Le paysage est rendu aux flâneurs des deux rives sur les routes vertes que jalonnent les « fruitières » à comté.

PIERRE-JEAN DESCHENES.

DÉBAT

Le calvaire des maisons paysannes

OUI, nous sommes tous coupables... si, depuis vingt ou vingt-cinq ans, des centaines de milliers d'admirables maisons paysannes se sont écroulées ou ont été irrémédiablement dénaturées par des « restaurations » maladroites. C'est une part infiniment précieuse du patrimoine culturel de la France qui disparaît ainsi, car ces maisons sont les derniers témoins de civilisations paysannes, dont nous sommes pratiquement tous issus à quelques générations près. Et de son patrimoine esthétique : car, on le méconnaît trop souvent, nos maisons paysannes sont belles.

Belles avec modestie, par la simplicité et la pureté de leurs formes, la souplesse vivante de leurs lignes, leurs proportions toujours harmonieuses, et la beauté de leurs matériaux tirés du sol même où elles sont bâties et qui leur permettent de s'intégrer si parfaitement au paysage. Fermes et villages d'autrefois, dans leur écrin de verdure, se fondaient dans la nature environnante, qu'ils humanisaient et embellissaient.

Les Français sont donc gravement coupables de laisser détruire une pareille richesse, qui n'a d'équivalent dans aucun autre pays au monde. Mais il y a des degrés dans la responsabilité. Celle des propriétaires est évidente. Cependant, ils ont de larges circonstances atténuantes : on ne les a ni informés ni aidés. Celle des professionnels du bâtiment est grande aussi. Mais on peut, en partie, leur reconnaître les mêmes excuses. Il est inadmissible, notamment, que leurs écoles n'accordent dans leur enseignement aucune place à la restauration des maisons anciennes : attend-on que les derniers artisans qui seraient encore à même de transmettre leur savoir aient disparu ? Celle des revues dites « de décoration » est plus grande encore, car elles ont faussé le goût du public. N'est-il pas indécent d'inciter à transformer en « fermettes aménagées » — c'est-à-dire en décor d'opérette — ces merveilleuses demeures où tant de générations de paysans ont peiné et souffert ?

Rurale et contemporaine

Celle des constructeurs de maisons préfabriquées est accablante. Ils ont banalisé et enlaidi la France par le déferlement de leurs bâtisses sans caractère, et drainé à leur profit (et au détriment des vrais valeurs) le plus clair de l'aide publique à l'habitat rural.

Celle de l'Etat est particulièrement lourde, dans la mesure où il a mission de défendre l'intérêt général face aux intérêts particuliers. Il n'a, d'abord, pas su ou pas voulu freiner efficacement l'exode rural, en favorisant la création d'emplois sur place pour les ruraux que la terre ne pouvait plus nourrir. Au moins aurait-il fallu faire prendre conscience aux Français du patrimoine culturel inestimable que constituaient nos maisons paysannes.

Et prendre quelques mesures concrètes pour favoriser leur conservation. Par exemple : dégrever d'impôts fonciers celles qui avaient dû être abandonnées par leurs occupants ; accorder à la restauration de l'habitat ancien une aide financière au moins égale à celle dont bénéficiait la construction neuve; ne pas imposer aux maisons anciennes des normes d'urbanisme conçues pour des maisons modernes ; maintenir un minimum de tradition chez les artisans du bâtiment ; éviter le développement anarchique de nos villages ; soutenir l'action des associations de sauvegarde ; favoriser chez les architectes la recherche d'une architecture rurale contemporaine digne de celle du passé...

Tous coupables ?... Oui, nous tous, enfin, qui constituons l' « opinion publique » — dont la volonté pourrait être décisive si elle s'exprimait clairement.

ROLAND TINEL,
président de l'association « Maisons paysannes d'Ile-de-France » (1).

(1) Association sans but lucratif (loi de 1901), 13, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris.

CHANGEZ DE VACANCES

Retrouvez les sensations vraies d'un bain de nature... à la suédoise:

8 jours de grands espaces au Jamtland, dans un village au cœur de la montagne.

Scandinavie: l'Europe au naturel

SAS
AIR FRANCE

VOS VACANCES PERSONNALISÉES
VILLAS ITALIA
27, Bd de la Tour Maubourg
75007 PARIS
Métro : Latour-Maubourg
VILLAS AGRÉABLES AVEC JARDINS PRIVÉS SUR LA RIVIERA TOSCANE
Ex. : Villa 4 personnes à FORTE DEI MARMI
2 semaines tout compris
Femme de ménage également
DE 400 FF à 795 FF PAR PERSONNE
Nous avons encore des disponibilités pour le mois d'Août
TÉL. 555.82.58 et 555.83.08
Consulter notre Département « CRÉDIT VOYAGES »
Catalogue en couleurs 52 pages contre 3 timbres à 1 ff
S/Lic. A. 635

en Corse
VACANCES CLUB
CLUB OLYMPIQUE
260 31 62

Venez connaître la vraie italie



L'art de l'hospitalité au pays de l'art.

Mer, montagnes, lacs, folklore

Manifestations artistiques, mode, des sports pour chaque saison • Gastronomie et vins de qualités • Diversité des climats des Alpes à la Sicile • Stations thermales réputées, les meilleurs hôtels à tous les prix • Villages touristiques dans de beaux sites. 1250 campings • Près de 6000 km d'autoroutes, excellent réseau routier et ferroviaire • Avions et bateaux pour le monde entier • Bons d'essence à prix réduit • Cartes forfaitaires pour musées d'état • Mille attraits dans la tradition d'une civilisation antique, dans l'élan chaleureux de son peuple.

Renseignements :
E.N.I.T. (Office National Italien du Tourisme)
14, avenue de Verdun, 06000 Nice, 87.75.81
23, rue de la Paix, 75002 Paris, 266.66.68





en italie essence 45% moins chère pour les automobilistes étrangers
Avant de partir... achetez vos bons d'essence dans les Banques et Agences de Voyage agréées.



Brittany Ferries vous offre votre 1re nuit d'hôtel en Grande-Bretagne.

A vous et à trois autres personnes, car pour bénéficier de cette offre il faut embarquer à quatre adultes dans une voiture pour un aller-retour (réservé 8 jours avant le départ) Roscoff ou Saint-Malo/Plymouth, ou Saint-Malo/Portsmouth, les 3 lignes quotidiennes de Brittany Ferries vers la Grande-Bretagne.

Là-bas, votre première nuit d'hôtel vous est offerte, en hôtel 2/3 étoiles (2 chambres de 2 personnes). Et cela, du 19 mars au 31 décembre 1977, (exceptés juillet et août).

D'autres formules de week-ends, séjours et circuits vous sont proposées par Brittany Ferries dans sa brochure 1977, demandez la : chez votre agent de voyages habituel et à



Gare maritime - 29211 Roscoff
Tél. (98) 69.07.20
Gare maritime - 35400 Saint-Malo
Tél. (99) 56.42.29

Bon pour une brochure gratuite Brittany Ferries avec tous les tarifs et forfaits.
Nom
Adresse

Différent, passionnant et inoubliable, le KENYA pour vos prochaines vacances.



Le folklore, les plages de l'Océan Indien, les récifs de corail multicolore, les myriades de poissons tropicaux, la pêche au gros, les safaris-photos dans les réserves de grands fauves, l'alpinisme, un climat de rêve, des hôtels ultra-modernes, tout pour réussir vos prochaines vacances.

Demandez la collection de brochures en couleurs à l'Office du Tourisme du Kenya ou à votre Agent de Voyages habituel.

OFFICE DU TOURISME DU KENYA
5, rue Volney - 75002 Paris - Tél. : (1) 260.66.88 +

GRATUIT
Veuillez m'envoyer gratuitement la collection de brochures en couleurs.
Nom:
Adresse:
Tél.:

CHANGEZ DE VACANCES

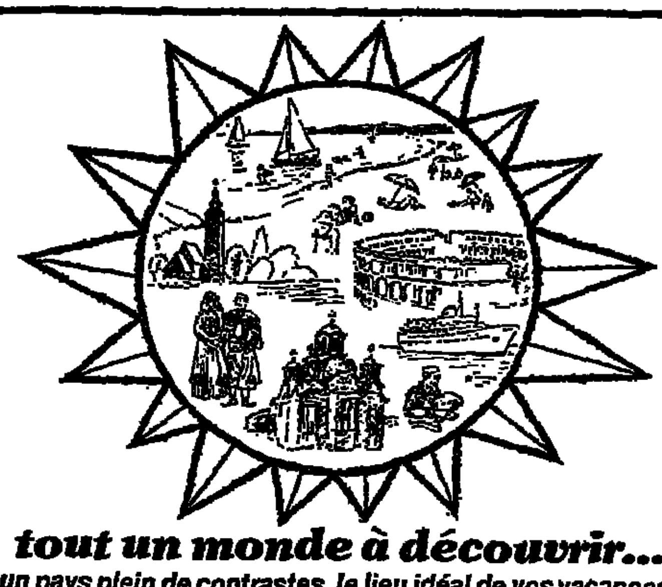


Vivez une semaine de beauté sauvage au cœur d'un fjord:

9 jours à Lofthus, village blotti au fond du Hardangerfjord.

Scandinavie: l'Europe au naturel

SAS
AIR FRANCE



tout un monde à découvrir...
un pays plein de contrastes, le lieu idéal de vos vacances.
yougoslavie
Renseignements et documentation détaillée
Office du Tourisme YOUGOSLAVE et Compagnie Aérienne J.A.T.
31, boulevard des Italiens 75002 PARIS - Tél. 292.10.59

YUGOTOURS
le spécialiste de la Yougoslavie
demandez sa brochure de 72 pages dans toutes les agences de voyages

CHANGEZ DE VACANCES



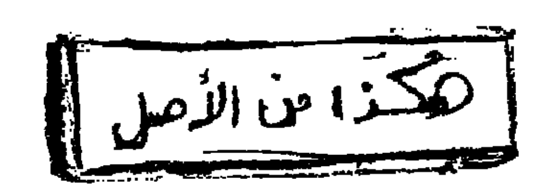
Naviguez aux confins du Cap Nord et du Cercle Polaire:

6 jours : Bergen - Trondheim - Bodo - Iles Lofoten - Tromsö - Kirkenes.

Scandinavie: l'Europe au naturel

SAS
AIR FRANCE

هكذا من الأصل



Le bel outil

FAUT-il choisir le louchet mâcon poli à anneau, la bêche senlis à douille ouverte ou la cherbourg à rebords ? Faut-il posséder une sarcle, une piquelle pointue, un bigot déchaussoir ou quelque boucard sans collet pour devenir un bon jardinier ?

Je dois avouer que je prends plaisir à rêver sur les pages de catalogues où les fabricants proposent une bonne douzaine de fourches à usages différents, chaque modèle étant en outre soumis à des variations propres au nombre et à la longueur des dents, près de vingt pelles à col de cygne auxquelles les provinces françaises ont donné nom et forme, des serfouettes, des binettes et des râteaux... enfin, tout ce qui constitue l'outillage de base et dont la gamme étendue doit plonger l'amateur éclairé dans la perplexité du choix. Et le choix *devient aujourd'hui difficile*, car l'outillage au jardin fait place de plus en plus à l'ère du gadget. Entre les nouveautés utiles et les joujoux pour grands enfants jardiniers, il y a parfois une marge étroite, et la séduction qu'exerce le bel outil fait parfois oublier le service négligeable qu'il va rendre.

De l'ordinateur, qui permettrait à tout un chacun de planifier sa culture de chrysanthèmes, jusqu'au « doigt d'acier », véritable dé de jardinage que prolonge une languette pour gratter la terre des plantes en pots, il y a des centaines de sollicitations pour le jardinier.

En dehors de l'outillage de base, bêche, râteau, pelle et pioche, une première sélection s'impose et, sans vouloir décourager les collectionneurs aux râteliers de jardin déjà saturés, il semble qu'une *quinzaine de petits outils à main* constituent un éventail bien suffisant. Certains ne sont pas réellement indispensables, mais leur côté pratique constitue néanmoins un réel apport à l'allégement ou à la meilleure réalisation des tâches jardinières.

Le gazon, souvent pièce maîtresse du jardin, exige pour sa *finition — elle en fait souvent* tout le chic — de voir ses bords découpés avec soin. Deux auxiliaires sont bien utiles : la hache dresse-bordures (60/70 francs) constituée d'une lame en demi-lune qui permet d'arrêter verticalement le bord des pelouses, et la cisaille verticale à bordures (80/100 francs) pour couper tout brin de gazon débordant sur massifs, allées ou entourage des arbres. Pour l'entretien en automne, le balai métallique à lames plates (20/30 francs) pour retirer débris et feuilles mortes *et l'aérateur (40/50 francs) assurant* une bonne pénétration des eaux et des engrais, sont deux outils tout à fait recommandables.

Sécateur à crémaillère

Enfin, le rouleau (environ 200 francs) dont le jardinier français oublie trop souvent l'emploi régulier, qui apporte au gazon sa densité et assure un bon ancrage de l'herbe. Les meilleurs modèles sont constitués d'un cylindre creux que l'on pourra remplir d'eau ou de sable.

Il y a toujours quelque chose à tailler dans un jardin. Le sécateur, compagnon indispensable, s'est beaucoup amélioré depuis dix ans avec l'apparition des lames en teflon et du système à enclume qui multiplie les utilisations de cet outil. Il est possible de couper sans difficulté le bois mais aussi le plastique, le cuir ou un cordage (35 F à 50 F). Même si son emploi est plus limité, le sécateur à crémaillère, muni d'un long manche, est une invention que l'on apprécie vivement pour élaguer ou nettoyer arbres fruitiers et haies de leurs rameaux morts. Il permet de trancher avec une facilité étonnante des *branches de plusieurs centimètres* de diamètre (300 F à 400 F).

Les traitements contre insectes et champignons sont une nécessité, malheureuse diront certains. Partant du principe que le jardinage consiste à faire pousser des fleurs en bonne santé, des fruits et des légumes sains et non d'assurer la reproduction des pucerons et des maladies les plus diverses, je ne mets plus en cause, en attendant mieux, l'action bénéfique des agents chimiques. Pour ceux qui craignent la manipulation de ces produits ou de faire quelque erreur de dosage, le tout nouveau pulvérisateur KB est une amélioration technique incontestable. Il se branche directement sur le tuyau d'arrosage, n'a *plus les défauts* des précédents modèles, qui donnaient des gouttelettes un peu grossières, et, surtout, par l'emploi de cartouches protégées par une enveloppe plastique, il évite tout contact avec le produit de traitement. Celui-ci, parfaitement dosé, répond à l'essentiel des besoins du jardinier qui veut combattre insectes nuisibles et maladies cryptogamiques. Une astuce permet de brancher ce pulvérisateur sur un réservoir classique à pression préalablement rempli d'eau ; il peut ainsi être utilisé même dans les jardins où l'on ne dispose pas d'eau sous pression.

Parmi les petits instruments utiles, on peut acquérir un plantoir à bulbes (20 F à 25 F). Véritable emporte-pièce, il permet d'extraire une carotte de terre d'une dizaine de centimètres et de placer le bulbe sur un fond bien plan lui assurant les meilleures conditions de végétation ; un tamis pour préparer de savants mélanges pour semis et plantes vertes ; un cordeau (15 F à 30 F, selon modèles) sans lequel les raies du potager et le bord des allées auront une rectilignité de soir d'ivresse ; et tous les accessoires que l'on oublie d'avoir en réserve : étiquettes, liens plastifiés, ficelle imputrescible ou le traditionnel raphia.

Le jardinier est soucieux du temps. Les récentes gelées, qui *ont fait suite à trois semaines de* temps fort doux, sont venues rappeler qu'un thermomètre du type maxima-minima apporte les données essentielles pour répondre à l'« angoissante question » : plantes auront survécu au froid de la nuit ?

Pas vraiment des outils mais des aides fort précieuses : l'irremplaçable tourbe, les godets en tourbe compressée où l'on repiquera les semis et qui seront mis en terre plus tard avec leur pot que les racines traversent. La reprise est assurée et le godet de tourbe, en se décomposant, améliore la structure du sol autour de la jeune plante. Dans les plantations de balcon, le feutre de jardin isolera la couche drainante de la terre et maintiendra une humidité favorable à la bonne croissance des fleurs.

Et, pour les soirées d'été, les flambeaux de jardin que l'on devait jusqu'ici acheter dans les pays nordiques vont se trouver cette année sur le marché (Sovilo, 29 F les quatre).

Pour les inconditionnels du gadget, les adeptes du truc nouveau et de l'outil insolite, je leur conseille de rêver à cette toute dernière invention australienne : la tondeuse à eau.

Une turbine hydraulique, branchée sur un tuyau d'arrosage, actionne la lame rotative. La machine effectue l'arrosage en même temps que la tonte et peut également être utilisée uniquement comme arroseur mobile.

Cette petite merveille devrait être prochainement construite en *série — c'est du moins* ce que prévoit son inventeur.

Et si ce n'était pas un gadget, il serait enfin possible de tondre sa pelouse en écoutant chanter les oiseaux.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Lectures sur la pelouse

Roses. — Henry Fuchs demeure l'un des meilleurs spécialistes de la rose de notre pays. Il était normal de faire appel à sa compétence pour réaliser un ouvrage très complet (quatre cents variétés décrites) et largement illustré (cent quatre-vingt-seize illustrations en quadrichromie) que les Editions Floraisse viennent de consacrer à la reine des fleurs. *Les Roses de nos jardins* (Ed. Floraisse, 41 F).

Les Greffes. — Savoir greffer et tailler les arbres paraît à l'amateur un art difficile. Pour un jardinier un peu habile et surtout désireux de se perfectionner, le livre de Louis Giordano sera un bon compagnon de route. Très complet, même les agrumes ne sont pas oubliés, cet ouvrage se veut un guide pratique pour « produire, reproduire et faire produire » les arbres forestiers, ornementaux et fruitiers. *Greffe et taille des arbres en dix leçons* (Ed. Hachette, 34 F).

En promenade. — Les promenades printanières dans les bois et les champs sont pour beaucoup une première rencontre avec la flore. Un livre intelligemment conçu, où les couleurs des pages correspondent à celles des fleurs, peut vous guider dans cette découverte. Sa grande simplicité d'emploi le fait recommander même à de très jeunes adolescents. *Quelle est donc cette fleur ?* (Ed. Nathan, 52 F).

Dans l'appartement. — Les ouvrages sur les plantes d'appartement se succèdent, mais ne se ressemblent pas. Le dernier-né, paru chez Denoël, est à conseiller. Traduit de l'allemand, mais adapté aux conditions de notre pays, il décrit deux cent cinquante plantes illustrées par quelque quatre cent cinquante photos.

Pour chaque plante sont précisées les exigences : entretien, hivernage, arrosage, ensoleillement, engrais... et de nombreuses idées d'utilisation. *L'Encyclopédie des plantes d'appartement* (Ed. Denoël, 87 F).

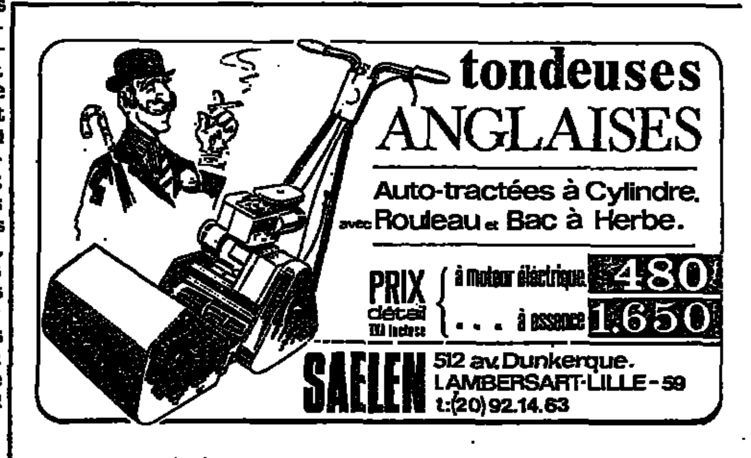
EXPOSITIONS

— A prévoir pour les week-ends de mai, du 30 avril au 15 mai — Salon du jardin, Parc des expositions, porte de Versailles (fleurs et graines, matériel et outillage, produits de traitement, arrosage, mobilier et décoration du jardin).

Démonstrations et causeries chaque jour.

— Du 12 au 23 mai — Floralies internationales de Nantes, parc de la Beaujoire (25 hectares de présentations en plein air et sous pavillons).

— A l'occasion de la « Journée de l'arbre », une exposition-vente de plantes se tiendra sur le parvis de La Défense, devant le C.N.I.T., du 16 au 24 avril, de 10 heures à 20 heures, tous les jours. Nocturne le 22 avril jusqu'à 22 heures.





KB Jardin présente la cartouche prête à l'emploi.

La création d'un jardin demande beaucoup d'efforts et de patience. Alors, préservez-le contre les dégâts des insectes et des maladies.
La cartouche KB protègera votre jardin et votre potager contre les maladies les plus fréquentes : oïdium, taches noires, rouille, mildiou, tavelure, et contre les insectes les plus redoutables : pucerons, chenilles, tordeuses, doryphores, charançons.

La cartouche KB est une dose de produit compact prête à l'emploi. Elle existe en deux tailles :

La simple qui vous permet de traiter en cinq minutes différentes cultures. Par *exemple : 50 rosiers en massif*, ou 2 petits arbres fruitiers, ou encore 20 m² de plantes ornementales ou cultures basses : haricots, pommes de terre, fraisiers, etc.

La double. En 10 minutes vous traiterez 100 rosiers en massif ou un arbre fruitier à grand développement (cerisier, etc.) ou 40 m² de plantes ornementales ou de cultures basses.

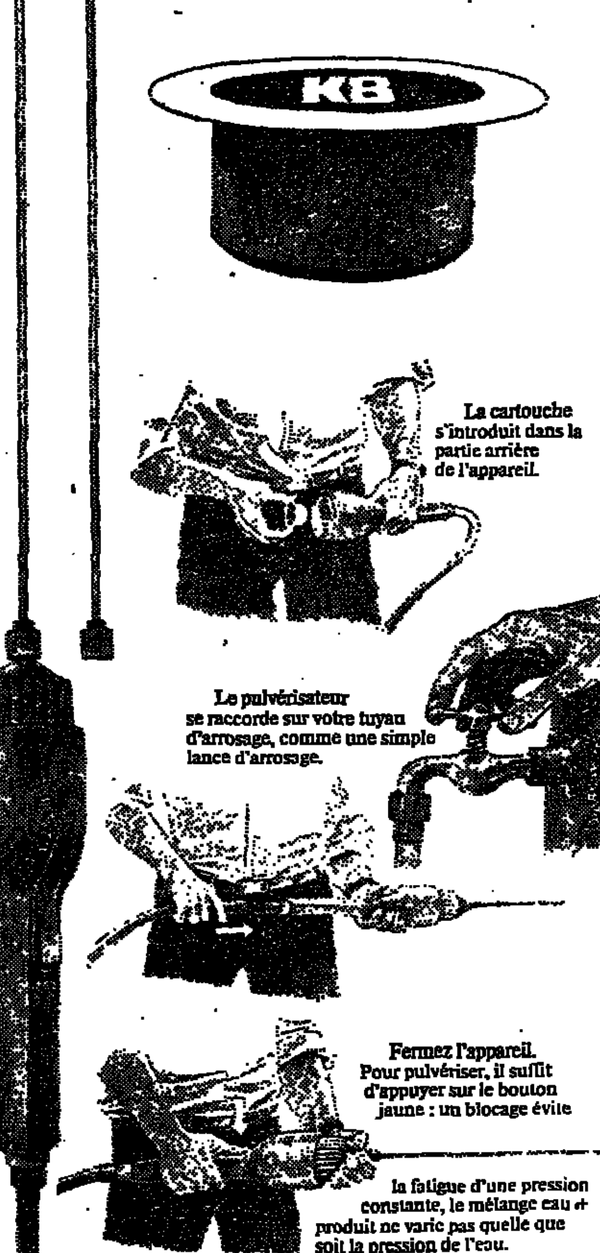
La cartouche s'utilise dans le pulvérisateur pour cartouche KB. C'est un appareil léger et facile à manipuler. Une fois l'appareil chargé et branché sur votre tuyau, il se manœuvre aussi facilement qu'une lance d'arrosage. Son débit est régulier et vous pourrez soit obtenir une fine pulvérisation soit un jet qui vous permettra d'atteindre les plus hautes branches.

Quand la cartouche est terminée, la pulvérisation s'arrête automatiquement. Ainsi, vous n'avez plus à pomper, ni à transporter un récipient lourd, encombrant et salissant.

Le prédosage des cartouches évite les erreurs.

La cartouche KB vous permet de protéger votre jardin en traitant juste ce qu'il faut, à la dose qu'il faut.

PULVERISATEUR POUR CARTOUCHES KB JARDIN



clin-d'œil

Des Américains dans nos meubles

VOILA une formule qui, si elle devait se généraliser, pourrait modifier sensiblement le style des vacances familiales et inciter certains hôteliers à modérer leur « coup de fusil » en période estivale. Il ne s'agit rien moins que d'aller en famille séjourner dans une autre famille, étrangère et inconnue, en qualité d'hôte payant. Une Française et une Américaine, Evelyne Jankowski et Judith Haber, ont eu cette idée, et pour l'exploiter ont créé une association qui a déjà plusieurs saisons réussies à son actif.

Pour l'instant, les échanges n'intéressent que la France et les Etats-Unis, mais on peut espérer que d'autres pays adopteront le système. Le but poursuivi est simple : d'une part aider les Américains à connaître la France et à mieux comprendre les Français, d'autre part permettre aux Français d'apprécier les Américains qui, « en chair et en os », se révèlent assez différents de l'image qu'ils se font des citoyens du Nouveau Monde.

Naturellement, de telles rencontres supposent des préliminaires. Aux Etats-Unis, les candidats à un séjour en France remplissent un questionnaire de deux pages assez détaillé pour que le profil familier, les goûts et les souhaits des hôtes soient harmonisés avec le milieu, les possibilités et le mode de vie de ceux qui se décideront à les accueillir. On demande ainsi aux Américains prêts à traverser l'Atlantique s'ils parlent français, s'ils exigent une salle de bains privée, s'ils préfèrent participer à la vie familiale des Français qui les recevront ou, au contraire, s'ils recherchent la quiétude et un relatif isolement, s'ils aiment le vin rouge et si la présence d'un chien ou d'un chat ne les gêne pas. Aux Français qui se déclarent prêts à ouvrir leur demeure, on demande quels sont les sites touristiques, archéologiques ou autres proches de chez eux, s'ils ont des bicyclettes à prêter, s'ils sont disposés à organiser des excursions pour leurs invités, quelle cuisine ils préparent habituellement, s'ils parlent anglais, s'ils aiment les enfants, quels sports ils pratiquent.

L'association sert ainsi de trait d'union entre les familles et quand celles-ci sont enfin amenées à se rencontrer, Américains et Français ne sont plus complètement des inconnus.

Parmi les témoignages édifiants de citoyens des Etats-Unis venus en 1976 passer leurs vacances en France, figure celui d'un avocat de Washington qui fut accueilli avec sa femme et ses enfants chez des Français de Périgueux.

Pour lui, tout fut « superb », aussi bien l'ambiance que l'hospitalité et la nourriture. Le Périgord, grâce à ses hôtes, n'a plus de secrets pour lui. Il en connaît les restaurants, les grottes préhistoriques et les super-marchés. Il a fait des parties de ping-pong avec le maître de maison, entendu l'hôtesse les jours de pluie jouer du piano, et garde un souvenir ému des dîners familiaux. Ses fils ont appris à jouer à la belote avec les jeunes filles françaises, et on a visité en groupe quantité de châteaux bâtis bien avant que les pèlerins du Mayflower ne débarquent en Amérique.

Bref, ceux de Washington et ceux de Périgueux sont devenus des amis, et ce n'est pas l'affaire de Concorde qui entamera désormais la qualité de leurs relations.

Déjà pour la saison 1977, de nombreuses familles françaises ont accepté d'héberger des Américains dans le Calvados, au Pays basque, en Provence, à Paris, en Ardèche, à Lyon, dans le Quercy notamment Les tarifs, puisqu'il s'agit d'hôtes payants, sont en moyenne de 28 dollars par nuit pour une chambre à deux personnes et de 7 dollars par personne pour le dîner.

Certaines de ces familles françaises habitent des châteaux, ce qui ne peut manquer de plaire aux citoyens de la libre Amérique, d'autres des villas, d'autres de vastes appartements. A ce jour, les fermiers ne semblent pas s'être décidés et c'est dommage, car ceux du Minnesota et du Texas pourraient, chez nos agriculteurs de la Haute-Loire ou de la Picardie, se livrer à d'intéressantes comparaisons.

Même si de tels échanges — car rien n'empêche des familles françaises de choisir la même formule pour un séjour aux Etats-Unis — demeurent pour l'instant limitées, ils constituent une expérience instructive pour tout le monde. Le Français qui a réputation de ne pas ouvrir aisément sa porte à l'étranger a là l'occasion de prouver son sens de l'hospitalité, et l'Américain qui a tendance à nous croire toujours légèrement attardés a la possibilité, lui, de se rendre compte que le style du Vieux Monde ne manque pas de charme.

On ne peut que souhaiter, et depuis les accords d'Helsinki rien en principe ne s'y oppose, que les Soviétiques à leur tour adoptent l'idée de Mmes Jankowski et Haber, qui est un bon moyen d'assurer la libre circulation des idées et des hommes hors des circuits fallacieux des propagandes.

MAURICE DENUZIÈRE.

★ Pour tous renseignements complémentaires s'adresser : Chez des amis, 139 West, 87e Street, New-York 10 024.

Plaisirs de la table

AU PAYS DU CASSOULET

L'AVANTAGE du *Frantel-Wilson*, à Toulouse (7, rue Labéda, tél. : 21-21-65) est d'abord de n'être plus un Borel, ensuite d'être central, enfin d'avoir en Daniel Hantin un directeur attentif. Les hommes d'affaires n'en demandent pas plus, en ces temps du triomphe fonctionnel. J'y ajouterai l'extrême amabilité du personnel et l'impossibilité (mais cela est commun à quasi toute l'hôtellerie française) d'obtenir au petit déjeuner ce que l'on a souligné la veille sur la fiche idoine.

Bien. Toulouse gastronomique c'est évidemment *Vanel* (mais j'en parle par ailleurs). C'est aussi le classique *Marcelin Pujol* (21, av. Général-Compans, tél. : 42-40-98), à Blagnac et près de l'aéroport. Aidé de son fils et dans le cadre d'une maison de campagne patricienne, ce vieux de la vieille cultive le classicisme avec la sérénité d'une conscience probe et la sécurité d'un ouvrier sincère. Asperges du pays tièdes sauce hollandaise, escalope de saumon frais à l'oseille, foie de canard frais au porto et pommes fruits furent notre menu. Excellent. Et si j'eusse préféré mes asperges simplement arrosées d'un filet d'huile d'olive, mon saumon sans le croissant feuilleté surérogatoire et le foie gras froid (accompagné d'un vieux vintage de porto) ce n'est là que querelle de style : on mange fort bien chez les Pujol.

A l'entour encore, à Tournefeuille, ce *Cabanon* (279, chemin du Ramelet-Moundi, tél. : 86-22-17) où officie un Darroze, prénommé Pierre celui-là. A sa carte une cassolette de piballes, des rougets du bassin d'Arcachon, des confits et l'inévitable magret, mais un menu à 45 F prix net parfaitement honorable et un petit graves 1975 à 18 F la bouteille. Et dire qu'il y a encore des Toulousains pour réclamer du beaujolais !

Je n'ai pas expérimenté la cuisine de M. Maurice Raymaud (*l'Occitan*, 53, rue Riquet, tél. : 62-80-44) mais ses plats du jour (notamment la potée au chou du mercredi et la morue paysanne du vendredi) m'enchantent. Non plus la choucroute monumentale de la *Taverne Bavaroise* (59, bd. de Strasbourg, tél. 21-54-46). Mais j'ai vu la vitrine alléchante d'un fromager affineur renommé justement : *Xavier* (6, pl. Victor-Hugo, tél. : 21-53-26). Et enfin, je suis allé retrouver à travers la ville rose la grise atmosphère des traboules au *Bouchon lyonnais* de Laurent Orsi (13, rue de l'Industrie, tél. : 62-97-43), frère de l'Orsi lyonnais. Là, au coude à coude avec l'équipe des confrères de Sud-Radio, j'ai vidé autant de pots que de saladiers lyonnais (filets de harengs, pieds de mouton ravigote, saucisson chaud, salade de harengs), tandis que le tablier de sapeur et le fromage blanc des Monts d'Or (que l'on n'ose tout de même pas appeler ici cervelle de canut) attendaient. Charmante petite maison de dépaysement que celle-là !

La vérité m'oblige à dire que *Darroze*, *l'Occitan* et le *Bouchon lyonnais* ne figurent pas au Kléber mais méritent chacun 12/20 au guide Gault-Millau 77, ce qui est juste évaluation.

LA REYNIÈRE.

P.S. — Je ne puis passer sous silence le dîner chez *Vanel*, organisé où plutôt coordonné par l'enthousiaste André Daguin et ses amis de la Ronde des Mousquetaires. Depuis les huîtres (envoyées de Paris par Manière) accompagnées de crépinettes jusqu'aux tripes d'oie de Roger Duffour (*Relais de l'Armagnac* à Luppé-Violes), au pétéram de Jean Peyrafitte (*Poste et Golf* de Luchon), aux brochettes de cœur d'oie du bon *Coscuella* (à *Ripa-Alta*), au cassoulet aux fèves fraîches de *Maigné* (à Samatan) et ainsi jusqu'aux desserts de J.-L. Palladin (*la Table des Cordeliers* à Condom) et aux sorbets (à l'estragon, à la marjolaine) de Daguin (*Mapotel de France*, à Auch). Une sorte d'exaltation du régionalisme culinaire au plus haut niveau de l'art gourmand, arrosé, baptisé, honoré de la cuvée millésimée 1969 de Krug.

Re-P.S. — Deux lignes sautées la semaine dernière m'ont empêché de dire que la dégustation des fameuses moutardes avait eu lieu chez *Paul Corcellet*, leur créateur, 46, rue des Petits-Champs (Paris-1er).

MIETTES

● *C'est le 16 mai* que Raymond Oliver, commandeur du Mérite agricole, remettra cette distinction à Catherine Michel qui, depuis plus d'un lustre défend la gastronomie française à la radio de Suisse romande. C'est le gourmand consul général de France à Genève qui a justement plaidé sa cause et distingué ses mérites. A cette occasion Catherine Michel a demandé à ses nombreux amis de la table et des vins de l'entourer, de Paul Bocuse à Alain Chapel, des Troisgros à Rémy Krug.

● *Si MM. Gault et Millau* n'oublient point, à Genève, de signaler le charmant *Hôtel d'Allèves*, celui-ci est bien en revanche négligé par Michelin. Dommage ! Ces messieurs du guide rouge devraient bien lire *les Doigts*, le dernier roman de Roger Boussinot, dont le héros déclare : « Je m'obstine à trouver ce petit hôtel d'Allèves aussi spirituel que confortable, ce qui en fait un établissement privilégié à mes yeux. » (13, passage Kléberg. Tél. 32-15-30.)

● *D'un lecteur amateur des bières anglaises* (comme il a raison !) et membre de « The Campaign for Real Ale » (défense du consommateur et et promotion des produits naturels) cette remarque qu'il est impossible de trouver dans les pseudo « pubs » parisiens de la « real ale » c'est-à-dire de la bonne bière non pasteurisée et servie, tirée du tonneau, sans pression artificielle au gaz carbonique. Publicité aidant, les Parisiens se nourrissent souvent d'illusions et boivent, dans ces pubs slavikisés, sous le nom de bière anglaise, de la bibine.

● *Du samedi 16 au jeudi 21 avril* à *Biarritz* vente aux enchères d'un important mobilier de style et des caves de l'*Hôtel Miramar* de Biarritz. Mais le Miramar sera reconstruit (avec une installation de thalassothérapie signée L. Bobet). Enfin un hôtel moderne à Biarritz, la belle endormie menée à sa perte par une longue politique mêlée d'indolence, de battage publicitaire dépassé et de médiocrité !

● *Il n'y a pas de cuisine suisse...*, dit péremptoirement un helvète prétendu connaisseur. Le malheureux ! Est-ce pour cela que son guide *Plaisirs* des bonnes tables helvétiques est aussi dénué d'intérêt que possible. Avec pour signe préférentiel des... arbalètes ! ! ! Pour viser le client, sans doute ! Mettre le *Buffet Cornavin* au-dessus du restaurant du *Curling*, par exemple, ou à égalité avec *Le Duc*... M. Gessler ne mange pas avec une fourchette mais avec une gaffe !

MES « GRANDS »

Lucien Vanel : profession cuisinier

Cela fera bientôt dix ans que j'ai découvert Lucien Vanel. A Lacapelle-Marival, villette charmante de mille cinq cents habitants, dans le Lot et parfaitement à l'abri de toute clientèle locale ou touristique. Pourtant je pressentais en lui un « destin national » (comme dit l'autre) et ne suis pas peu fier d'avoir été pour un peu dans son évasion vers Toulouse.

Où ce diable de petit homme, à la fois timide et impétueux, vient d'obtenir sa deuxième étoile (il avait déjà l'an dernier sa couronne Kléber) et un 16/20 au Gault-Millau.

Toulouse ne passe pas pour une capitale gourmande, et les Toulousains en goguette ne voient guère plus loin que le bout de leur cassoulet, de leur foie gras (chaud, les barbares !) et de quelques préparations d'un classicisme solide. Ce révolutionnaire arrivait là, non pas avec un bonnet rouge à son dictionnaire de cuisine mais avec l'intime conviction que, de son Quercy comme de ses lectures, il allait tirer des extrapolations exemplaires

Sa carte est un enchantement renouvelé suivant les promesses du marché, du civet de coq et de pieds de porc au vin de Cahors à la terrine de cervelle, crème fouettée au cresson ; de la terrine de joue de bœuf aux cerises aigres-douces aux beignets d'amourettes ; du filet de sole aux écrevisses à la daube de langue, tripe, gîtes et haricots ; du ragoût de cuisses de caneton et ris de veau aux pieds de porc gratinés avec une marmelade d'oignons ; du pigeon à l'ail doux et au vinaigre de framboise au cou d'oie à l'oseille... Et j'en oublie !

La double carte

Avec aussi une carte des desserts, sans oublier les fromages, les cabecous et un brebis frais, (la pérail), des thés, des infusions, des alcools et liqueurs (dont le rare calvados d'Emile Testu, distillé avec des pommes ramassées à la main), et les cigares en humidificateur.

Une double carte des vins avec, en hommage à nos rubriques, une « bouteille du mois » (en ce moment un cru bourgeois du Médoc, Château du Cartillon 72 à 25 F, le prix d'un beaujolais médiocre) !

J'ai découvert ici (avec la gentillesse retrouvée de Mme Vanel et d'un personnel « aux petits soins ») la fressure de chevreau aux radis et un gratin d'herbes qui tient du pontard gras d'Auvergne et de la caillette vivaroise. Aussi une noisette de lapin aux anguilles qui nous arrive tout droit du Moyen Age.

Ainsi, dans un cadre moderne et dans son style chaque jour épuré, les « anciens » retrouveront l'obsolète atmosphère de Lacapelle-Marival, lorsque « maman » Vanel poêlait la « pescajoune » et que Vanel déjà s'enthousiasmait. Dans le vide.

S'il est, en province, un très grand en puissance, c'est bien celui-là. On me permettra de l'inscrire tout de suite parmi « mes » grands !

L. R.

* *Vanel, 22, rue Fontvielle. Tél. 21-51-82. (Fermé dimanche et août.) Toulouse.*

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue du 8-Mai-1945, 208-94-50.
DOUCET EST, 8, rue du 8-Mai-1945, 206-40-62 T.l.jrs jusqu'à 24 heures. Restaurant panoramique.
FLO, 63, Fg St-Denis, PRO 13.59. Jusqu'à 2 h. du mat. Foie gras frais.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque. 824-48-72. Choucroute spéciale : 12 F.
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière (1er). 236-74-24.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e). 548-96-42.
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e). 770-62-39

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEROL, 13, r. d'Artois, 8e, 225-01-10. F/dim.

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi, 6e, 222-51-07. Menu spécial Torro, 35 F. Fermé lundi.

BRETONNES

CREPERIE BRETONNE, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er). 508-50-01. Repas, crêpes et galettes.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9e, TRU. 42-95. Fermé dim. et lundi. Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, 15e, 828-42-69. Arrivage direct de Bretagne. Fermé dim. et lundi.

FRANÇAISE TRADITIONNELLE

LA MASCADE, 45, r. Héricart, 15e, 577-66-63. Cadre 1925. Menu 62 F.t.c.
NOCES DE JEANNETTE, 14, rue Favart, 2e, 742-05-90. Cadre 1860. Menus 50-73 F
PETIT POLEON, 39, r. du Montparnasse, 633-35-10. F. dim. Brouillade aux truffes. Pot-au-feu.

ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, rue Eug.-Sue, 255-61-64. Riz cari. Rougaille Réunion. Fermé lundi.

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine, 12e. 344-34-26 Direct du terroir.

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28. Salons de 10 à 120 couverts.

SPÉCIALITÉS DU MORVAN

LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon, 033-96-91, de 7 h. 30 à 2 h. du matin. Ses plats du jour.

ŒUFS ET VOLAILLES

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL, Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières, 62 F, vin, café et service compris.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet, 35 F ; Confit, 35 F.

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents. 326-20-30. T.l.jrs. M. Cochet, propr.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. du Panthéon, 5e Fermé dim. ODE. 79-22.

TOULOUSAINES

AUX CAPITOULS, 10, rue Villebois-Mareuil, 380-26-44. Cassoulet, 25 F.

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette... 13 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe, 5e. 633-96-81. Cadre du XIIIe siècle.

FRANÇAISE SUIVANT SAISONS

JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel, 326-81-13. T. l. j. Cuisine raffinée. Cadre élégant.

SPÉCIALITÉS DE CANARD

LA TABLE DE CHEVET, 5, r. Saint-Jacques, 5e. 033-42-69 F/dim. et lundi midi. Env. 70 F. Parking.

SPÉCIALITÉS DE TERRINES

LE CHALEUIL, 4, r. l'Arcade, 265-53-13. Le jeune patron aux fourn.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LE LOUIS XV, 8, bd Saint-Denis, 208-56-56. F. lundi et mardi Park.
CANTEGRILL, 73, av. de Suffren, 734-90-56. Décor marin unique à Paris.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9e, TRU 42-95 Fermé dim. et lundi. - Marie-Françoise, 33, rue de Vaugirard 15e Arrivage direct de Bretagne. Fermé dim. et lun. 828-42-62.
LA MERE MICHEL, 5, r. Rennequin 924-59-80. Beurre blanc nantais.
AUBERGE DU CLOU, 30, av Trudaine, 878-22-48 Ecrevisses du Curé.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91 12 spéc F/sam dim Park
DESSIRIER le spécialiste de l'huître, 9, pl. Pereire, 754-64-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour.
LE NAPOLEON, G.-P. Baumann, présente sa choucroute au poisson ainsi que ses spéc. de la mer. T.l.j 227-99-50, 36, avenue de Friedland.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux-2e, 742-83-65. F/lundi. Chant, musique.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, r. Mabillon (6e). 033-87-61. Maison fondée en 1970.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage, FLORA DANICA, JARDIN, 142, Ch.-Elysées ELY. 20-41.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

INDIENNES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 5e, 033-26-07 Menus 25 F. F/mardi.

ITALIENNES

LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre. Ts l. jrs. 824-51-10. Pâtes fraîches.

JAPONAISES

OSAKA, 163, r. St-Honoré, 260-66-01. Soukiyaki. Soushi et Tempura.

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. d. Rosiers, 4e (accès 18, r. de Rivoli), 887-20-16. T.l.j soirées musiq. jusq 2 h mat.

VIETNAMIENNES

LE NEM, 67, r. Rennequin, 766-54-41 Cuis. légère Spéc. Grill. Dîn. aux chand Cadre tranquille et discret.
LE PALANQUIN, Au cœur de St-Germain, 12, r Princesse, 6e. Fermé dim Rés 329-77-66.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28. Spéc. lorraines. Jusqu'à 120 couverts.
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles 387-28-87 — Jusqu'à 100 couverts.
RUC SAINT-LAZARE, 2, rue de la Pépinière, 522-66-70. Huîtres Poissons. Sém Saisons 10 à 80 couverts.
LE RUDE, 11, av Gde-Armée, 500-13-21. F/dim. Soir menu 30 F T.C.
SALON DES CHAMPS-ELYSEES, 225-44-30 Banquets 300 personnes. Cocktails 800 personnes.
PIERRE, place Gaillon, OPE. 87-04. De 4 à 50 couverts. Cadre Second Empire.
VIEUX GALION**** BOIS de BOULOGNE. LON 26-10 ● Une table raffinée à bord d'un navire du 19 siècle ● Réceptions - Cocktails ● Séminaires ● Présentat. Park.
LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon, 033-96-91. De 6 à 100 couverts.

Ouvert après Minuit

GUY, 6, rue Mabillon, ODE 87-61. Brésilien, Feijoada, Churrascos.
CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 236-10-92. On sert jusqu'à 0 h 30.
NAVY-CLUB, 58, bd de l'Hôpital, 535-91-94. Huît. Coq., menu 50 F 19 h à l'aube. Fermé lundi et férié.
FLO, 63, rue du Fg-Saint-Denis. PRO. 13-59 Fermé dimanche.
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart. 874-48-88. Chaque jour ses plats de jadis.
LE JOVAU DE LA MARNE, 324-06-30 +. 1, av. Rigny, Bry/Marne. Terr. Sal. pr banqu. Séminaires.

Traiteurs et Livraisons à domicile

GUY, plats brés. authent. à emp. 6, r. Mabillon, Paris -6e, 033-87-61.







هكذا من الأصل

Plaisirs de la table

« OU SORTONS-NOUS CE SOIR ? »

Les nuits de la capitale

PARADOXE : les Parisiens dînent de plus en plus tard, mais les noctambules se couchent de plus en plus tôt ! Le « Paris la nuit » de papa s'effrite et, surtout, s'ennuie. On ne soupe plus. Même les locomotives de discothèques restent au dépôt dans une ville lumière devenue ville obscure.

Jacques-Louis Delpal, un spécialiste (il vient de publier un *Paris jour et nuit* dans ses guides du Livre de poche), en donne les raisons : primauté du restaurant devenu plaisir et spectacle en soi, prix excessifs des consommations, dispersion des bandes fêtardes et disparition des « rois » de la nuit. J'y ajouterais la morosité à la mode, la concurrence de la télévision.

Mais, pour les amateurs, voici un petit panorama des réjouissances de nuit à Paris.

***

L'éternelle Russie. — Shéhérazade, le dernier des vieux cabarets russes, a fêté l'an dernier son demi-siècle. Depuis la Chauve-Souris défunte et les « nuits de prince », les boîtes russes ont toujours eu du succès à Paris. Les sanglots des violons tziganes et les danses cosaques, les blinis, le chachlik et la voldka apportent une note d'exotisme noctambule incontestable. Tarass Boulba (rue Thorel) joue les Petits Poucets de la steppe, Karlov (rue du Cherche-Midi) est sa réplique rive gauche. Shéhérazade, l'ancêtre à présent, reste figée en sa grotte des « Mille et une Nuits », comme au temps du colonel (son fondateur, un extraordinaire amateur de champagne, qui fonda, ensuite, Dinarzade). Jacques Paoli, un Corse né dans le Cher, empereur des nuits parisiennes et rival de la célèbre Hélène Martini, règne aussi sur deux cabarets russes : L'Etoile de Moscou (rue Arsène-Houssaye) et Tsarevitch (rue des *Colonels-Renard*), *ce qui lui permet* de faire doubler ses artistes, vieux Russes blancs (comme Victor Novsky) ou jeunes Soviétiques (comme Djan Tatian).

Le plus somptueux, le plus boyardesque des cabarets russes est Raspoutine (rue Bassano), fief d'Hélène Martini, avec ses deux orchestres et ses attractions. Le plus intimiste, le plus charmant, est le Pavillon Russe, où règne Ludmila Lopato, la plus parisienne des Russes, la plus russe des Parisiennes, tout un spectacle à elle seule. Et l'on y mange fort bien !

***

Exotisme. — Les Espagnols n'ont plus qu'un refuge : Barcelona (boîte cinquantenaire de la rue Geoffroy-Marie), où le zapateado virulant fait rimer castagnettes et criadillas. Les Grecs ont l'Olympe (rue Grange-Batelière). Les Chinois n'ont pas eu de chance avec la Table du mandarin. Le Mexique a ses mariachis à El Mariachi (rue Galilée). Le Brésil son restaurant discothèque au Discophage Sarava (rue de la Montagne - Sainte - Geneviève). Enfin, les « isles » ont leur ambassade avec la Canne à sucre (rue Sainte-Beuve), ses doudous, les rythmes de Gérard La Viny, la jolie Armonica et... passons les ponches ! Sans oublier El Djazair (rue de la Huchette) et ses danseuses orientales.

***

Ces messieurs-dames. — Le Carroussel à Montparnasse et Madame Arthur à Montmartre furent les pionniers de ces spectacles où l'amour qui ose maintenant dire son nom se travestit. Comme les éphèbes (quelquefois de reste déjà vieux messieurs) qu'ils emploient, ils se multiplient sans se reproduire. Fondé sur les ruines (une des ruines plutôt) de l'ineffable Paul Pacini, l'Alcazar (rue Mazarine) connut un succès fou grâce à Jean-Marie Rivière, avec un spectacle de poésie fantaisiste jusqu'à l'abracadabra. Las ! Rivière est parti. L'Alcazar reste drôle (mais on y mange fort mal) et fait son plein. Je lui préfère Chez Michou. Michou (rue des Martyrs) *est le génie du genre*. Le

Il y eut aussi l'Ange bleu, qui succéda à la Grande Eugène. Terminé. Discothèque prochaine, rue de Marignan.

Pour aller, tout à côté, chez les dames cette fois. Il y avait Chez Moune (rue Pigalle) avec la célèbre Moune. Celle-ci est allé ouvrir, quelques numéros plus loin, un New Moon qui voudrait être un New Moune. Tandis que, sur l'autre rive, les anciens (ou plutôt les anciennes) se souviennent de l'éternel Monocle (boulevard Edgar-Quinet), en face de ce qui fut le Sphinx !

***

L'éventail inattendu. — Pourquoi un programme « paillard » à l'Abbé Constantin (rue du 4-Septembre) ? Pourquoi un restaurant-cabaret dans la Boulangerie des Tuileries (rue Saint-Honoré) ? Pourquoi des dîners-spectacle au bord du canal Saint-Martin cher à Maigret, au Peanuts (rue Lucien-Sampaix) ? Certes ! Mais aussi pourquoi pas ? Et alors il faut encore citer René Cousinier (impasse Marie-Blanche) au baratin à ne pas mettre entre toutes les oreilles et qui a choisi l'enseigne de « la Branlette ». Le Tire-Bouchon (rue Poulbot), cabaret d'auteurs de Montmartre, une oasis sur la place du Tertre. *L'éternel et charmant Lapin* Agile (rue des Saules) avec ses cerises à l'eau de vie et le souvenir de Frédé. Les « caveaux » : des Oubliettes (rue Saint-Julien-le-Pauvre) et de la *Bolée* (rue de l'Hirondelle).

***

Les grands classiques. — A Montmartre le Moulin-Rouge est un cousin très valable du Lido (1), fort achalandé lui aussi. Enfin, dans un genre différent le Crazy Horse a gagné, en vingt ans, ses galons de classique (et, sacrifiant aux désirs des couch'tôt autant qu'au lucre, Bernardin commence son premier spectacle à 21 heures pour en permettre un second à 23 h. 30 !).

Peuvent être considérés comme classiques, encore, les cabarets-spectacles où l'on dîne, danse et peut applaudir les interchangeables vedettes du genre. *La Villa-d'Este* (rue Arsène-Houssaye) est le plus ancien de cette sorte (Isabelle Aubret, Mouloudji, Pierre-Jean Vaillard, Jacques Meyran). On y mange honorablement, ainsi qu'au Don Camilo (rue des Saints-Pères - Jean Raymond, Jean Constantin, etc.). Et la Belle Epoque (rue des Petits-Champs) où l'on applaudit *Patachou*, Jean Rigaux, Pierre Doris, les Trois Ménestrels, mais où l'on mange bien mal.

Enfin l'Orée du Bois, malgré ses avatars, reste un favori de la province à Paris, et la Tour Eiffel doit son succès à de bons spectacles mêlés de visuels qui finissent à 23 h. 30.

***

Les derniers endroits où l'on mange la nuit. — Le temps n'est plus de la soupe à l'oignon aux Halles. Et d'abord parce qu'il n'y a plus de Halles qu'un grand trou avec, tout autour, des rats de ville à deux pattes.

Les restaurateurs hésitent, enfin, à rester ouverts (ce qui implique une autre équipe de personnel et revient fort cher). A Montmartre, la Cloche d'Or (3, rue Mansart, tél. 874-48-48) sert ses plats du jour jusqu'à passé 3 heures du matin. C'est le modèle du genre. De même, le Navy Club *(58, bd de l'Hôpital, tél. 535-91-94)*, sur l'autre rive.

Et ensuite ? Ensuite, ce ne sont pas les restaurants qui manquent pour annoncer qu'ils « font les soupers ». Las ! Arrivez passé minuit, on vous fera la « gueule », ou l'on vous servira un reste froid ne valant pas même un sandwich chez Borel !

Notez, après 23 heures, également Baumann (64, avenue des Ternes, téléph. 380-16-66), Edgar (4, rue Marbeuf, tél. 359-85-92), le La Boétie (62, Champs-Elysées, tél. 225-07-45), l'Ajaccienne (3, rue Laugier, tél. 924-01-71), La Bûcherie (41, rue de la Bûcherie, tél. 033-78-06), Lamazère (23, rue de Ponthieu, tél. 225-46-58), le Paillard (38, bd des Italiens, tél. 824-49-61), les Merveilles des Mers (128 *bis*, rue de Clichy, tél. 522-47-08). Cette liste n'est pas limitative, mais, du moins, s'agit-il là de valeurs sûres.

R.-J. COURTINE.

(1) Claude Fléouter a rendu compte dans *le Monde* du 1er avril du nouveau spectacle du Lido lequel s'est installé à l'emplacement du cinéma Normandie, sur les Champs-Elysées.

TOURISME — HOTELS RECOMMANDES

Campagne

HERM (Landes)

A 20 km de la mer, 10 km de DAX, dans la campagne landaise. Cuisine familiale, confort. Pension de 57 à 63 t.t.c. HOTEL DE LA POSTE *NN (Logis de France) HERM 40990 - Tél : (58) 74-32-24.

74700 COMBLOUX

Face au mont Blanc
EDELWEISS Hostellerie ** Tél. (50) 58-64-06, pension complète de 75 à 88 F. 25 chambres, téléphone, salle de bains, w.-c.

Côte d'Azur

CANNES

LE SAINT YVES *** N.N., 49, boulev. d'Alsace. Jardin. Parking proximité Croisette, tennis, piscine. T. 38-65-29.

FREJUS PLAGE

*IL ETAIT UNE FOIS * N.N Rue Frédéric-Mistral* - Tél. : (94) 95-33-65 95-88-39

MENTON

HOTEL DU PARC *** N.N. Près mer et casino, plein centre. Parking. Gd parc.

NICE (06)

HOTEL GOUNOD *** 3, rue Gounod, annexe du Sofitel. Confort, calme.

Montagne

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

19320 (Corrèze)
HOTEL BEAU SITE **. Cure d'air. Etang privé. Calme. Envoi dépliant

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars près Terminal Invalides) Compl refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

MONTPARNASSE

Hôtel Littré **** Paris 6e, rue Littré. Tél. : 544-38-68 - Télex 270-557 Holivic. 120 chambres - Garage - Séminaires.
Même administration :
Hôtel Victoria Palace **** Paris 6e, 6, rue Blaise-Desgoffe. Tél. : 544-38-16. Télex 270-557 Holivic.
120 chambres - Restaurant - Garage.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

KOLN (COLOGNE)

HOTEL CALLAS AM DOM centre, tout près de la gare centrale, moderne, prix modérés et spéc. le week-end. Hohestrasse 137. Tél. 235044-5.

Suisse

AROSA (Grisons)

HOTEL VALSANA, 1re catégorie. Une semaine forfaitaire de ski dès 520 FS. Piscine couverte. Télex 74232.

ASCONA

MONTE VERITA. Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tél. 1941/93/35 12 81.

MONTANA-CRANS/VS/CH

Paradis des skieurs et promeneurs. L'Hôtel Eldorado vous attend pour d'agréables et vivifiantes vacances en montagne. Tél. : 1941-27 41 13 33.



Châteaux Hôtels indépendants

Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU DE LA CORNICHE *** Tél. (1) 479-91-24

Val-de-Loire

45140 ORLEANS (Loiret)

AUBERGE DE LA MONTESPAN *** Tél. (38) 88-12-07.

41120 OUCHAMPS

(Loir-et-Cher)
RELAIS DES LANDES *** Tél. (54) 79-03-61

37400 AMBOISE

(Indre-et-Loire)
CHATEAU DE PRAY *** Tél. (47) 57-23-67.

Normandie

61230 GACE (Orne)

HOSTELLERIE LES CHAMPS *** Tél. (33) 35-51-45.

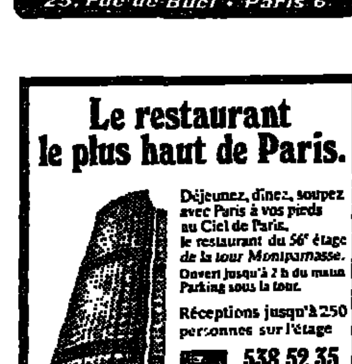
Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU DE KERAVEON **** Tél. (97) 52-34-14. Envoi gratuit et dépliant sur demande.

Rive gauche





BOFINGER
OUVERT DIMANCHE
DEJEUNERS DINERS SOUPERS jus 2h
SON BANC D'HUITRES
5, rue de la Bastille ARC 87 82





Rive droite









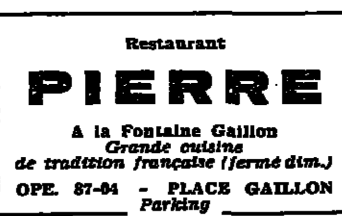

NOUVELLE DIRECTION FRANÇOIS BENOIST
QUAI DEBILLY Face 32, Av. de New York PARIS 16e
Fermé Samedi midi et le Dimanche - Réservation : 723.60.21

Professionnels de la Restauration
vous estimez faire de la **bonne cuisine ?**
...et pourtant vous n'avez **pas assez de clients ?**
NOUS AVONS LA SOLUTION
appelez 504.93.61

OUVERTS JOUR et NUIT
aux Halles — FRUITS DE MER - GRATINEE - GRILLADES — à l'Opéra











également Alcools / Cognacs / Chocolats / Foie gras

EXTRAIT DE NOTRE TARIF (ENVOI CONTRE ENVELOPPE TIMBRÉE)

Champagnes (vente par carton de 6 bouteilles)	
CHARLES JOUBERT Brut, la bt	21,90
HENRI ABELE Brut, la bt	26,80
HEIDSIECK MONOPOLE Brut, la bt	27,80
MUMM CORDON ROUGE Brut, la bt	35,80
LOUIS ROEDERER Brut, la bt	31,80
LANSON Brut "Black label", la bt	31,20
MUMM CORDON ROUGE 71, la bt	42,50
PIPER HEIDSIECK Brut, la bt	33,80
Vins : a — vte par 12 / b — vte par 6 / c — vte par 24	
c) Bordeaux "DE GRANGE 1974", la bt	6,00
c) CÔTES-DU-RHÔNE 1975, la bt	6,20
c) BEAUJOLAIS 1975, la bt	8,80
a) ST-ÉMILION "BELLEGRAVE 1974", la bt	8,20
a) LALANDE POMEROL 1973, la bt	8,80
a) BORDEAUX sup. "Chât. Castegrive" 1971	9,80
a) BORDEAUX "Mouton Cadet" 1973, la bt	14,50
a) HAUT MÉDOC "Chât. DUBREUIL" 71, la bt	13,50
c) SAINT-ESTÈPHE "Marquis de" 74, la bt	9,50
a) ST-ÉMILION Grand Cru "Trapaud" 71, la bt	16,50
a) DUHART MILON Rothschild 70, la bt	34,80
b) BRANE CANTENAC 71 (Margaux), la bt	39,80
a) GRAVES "Pontets 1970", mis. chât., la bt	15,80
b) Chât. "LAFITE ROTHSCHILD" 1970, la bt	110,00
a) CHIROUBLES 72 "Mommessin", la bt	13,80
b) MOULIN A VENT 1972 "Barton", la bt	13,50
a) MORGON "PIZAY" 76 "Barton", la bt	13,20
a) JULIÉNAS 1971 "Mommessin", la bt	15,50
a) MÂCON ROUGE 75 "Barton & Guestier"	9,20
a) BEAUJOLAIS "PIZAY" 76, "Barton", la bt	11,50
b) POMMARD 66 ou 71 "Barton", la bt	28,50
b) VOSNE ROMANÉE 1er Cru 70, la bt	29,80
b) GEVREY CHAMBERTIN 70 "Barton", la bt	26,80
b) NUITS ST-GEORGES 70 "Barton", la bt	28,50
b) CLOS VOUGEOT 1970, la bt	48,50
c) POUILLY FUISSÉ "Mommessin" 74/75, bt	15,80
a) SANCERRE 1976, la bt	10,50
a) CHABLIS 1975 "Barton", la bt	12,80

CCA MAGASIN : 103, rue de Turenne - PARIS 3e
Ouvert du Mardi au Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
chèque accepté à partir de 300 F mais 1er achat en numéraire = carte client

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731
80 Hectares dont 68 hectares de premiers crus et grands crus





"Documentation L.M. sur demande à Maison"
BOUCHARD PÈRE & FILS
au Château Boîte Postale 70
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. (80) 22.14.41
Télex Bouchar 350 830 F

les gourmets font la différence
GLACES - SORBETS
Dégustation - A emporter
RAIMO GLACIER
de père en fils.
59/61 Bd de Reuilly 75012 PARIS
Tél. 343.70.17
Mo. DAUMESNIL (Félix Eboué)

Environs de Paris

HALLES DE RUNGIS - Autor. A 6
10' de Paris. face pavillon MAREE
LA MARMITE
RUNGIS
HUITRES - POISSONS
menu d'affaire 55f.
DINERS DANSANTS
le samedi soir avec ORCHESTRE
4, AV. de BOURGOGNE RUNGIS
686.48.43
24 h sur 24

92100 BOULOGNE
LA PETITE AUBERGE FRANC COMTOISE
"Couronne Gourmande"
86, Av. J.-B. CLEMENT rés: 605-67-19

La Bretonnière
SES SPECIALITES
Viandes et Poissons grillés et préparés
Diners aux chandelles
Salle pour banquets
120 Avenue J.-B. Clément
92100 Boulogne-sur-Seine - 605-73-56

Mode

De la laine sur le dos

LONGTEMPS réfractaire au confort des tricots, le Français commence à s'y intéresser dans sa vie quotidienne.

Aujourd'hui, la maille se développe dans le domaine de l'habillement masculin, à travers les chemises Lacoste et les tee-shirts en été ainsi que par les pulls à cols roulés en matières douces et légères. Ces derniers peuvent se porter en guise de chemise sous un blazer ou une veste.

Les grandes marques de bonneterie ne s'y trompent pas. Certaines, comme Eminence, Hom et Mariner (en vente dans leurs stands des grands magasins), spécialistes du slip, ont ajouté à leurs gammes des variantes de chemisettes, pour la ville ou la plage, selon les climats. D'autres comme Rodier Monsieur (dépositaires de la marque à travers la France) ont coordonné toute une garde-robe, de la tête aux pieds, en insistant sur les chandails fins en laine et acrylique (125 F en vingt et un coloris); les vestes plus épaisses en mélange de laine et de mohair (215 F en six coloris); et les chaussettes, à marier aux cravates tissées ou en tricot et aux pantalons de jersey traités pour ne pas pocher aux genoux.

Le choix des hommes se porte à nouveau sur les encolures en V, soit en laine soit en mélanges, à Monoprix, en tons classiques de bleu, de gris, de bordeaux ou de marine (à partir de 60 francs).

Les pulls marins boutonnés à l'épaule sont à rapporter des boutiques de ships chandlers des ports de pêche et à découvrir dans les catalogues de vente par correspondance, notamment chez Equinoxe (59053, Roubaix Cedex 1, de 120 F à 175 F).

(Croquis de MARCQ.)

Daniel CREMIEUX : chandail « tous terrains » en laine écrue conçu pour l'estivant tropézien qui aime avoir les mains libres, avec trois poches en toile à soufflets et rabats pour tenir les cigarettes, les papiers et les clés. 296 F. 32, rue du Dragon.

Marks and Spencer offre aux adeptes des premiers prix intéressants pour des articles anglais d'origine : shetlands (à partir de 59 F), en chandails et en vestes ainsi que des modèles fins en lambswool (75 F) et des cachemires unis (199 F) et à dessins de losange (185 F) en tons gais, tout à fait « petite laine de printemps ».

Si les hommes de toutes catégories socio-professionnelles disent apprécier et porter des pulls en tricot, d'après une récente étude du Secrétariat international de la laine, peu d'entre eux cherchent autre chose qu'un vêtement moyen, à moins qu'ils ne se laissent tenter par la grosse veste à aspect viril, souvent tricoté sur commande par la mère de famille, en laine non désuintée qu'on « a plaisir à toucher ».

Les chandails précieux, à l'inverse, sont choisis en fonction des marques écossaises chez Burberrys (8-10, boulevard Malesherbes) de la griffe du couturier (Cardin, Dior, Givenchy, Lanvin, Lapidus, Cerruti, Signoricci, Saint-Laurent, Smalto, entre autres) en fils prestigieux comme le cachemire, le lambswool, le mohair ou l'alpaga. Ils sont vendus en province dans le magasin le plus exclusif de la ville et se reconnaissent souvent, en outre, par un dessin ou le sigle du créateur.

NATHALIE MONT-SERVAN.

« Kimonoshow »

SOUS des cerisiers roses en papier, au son des flûtes, des tambours et des kotos, des danseuses et des mannequins japonais ont récemment présenté un « kimonoshow ». Cette rétrospective du kimono était organisée pour une soirée seulement à l'Espace Cardin, avec le concours de l'Association culturelle internationale du Japon et de l'Institut du kimono de Kyoto.

Le premier kimono arrive de Chine au huitième siècle. Il n'est alors qu'une blouse de soie à vastes manches porté sur une grande jupe plissée qui en recouvre une autre. Ce costume se voit encore en Corée.

Très vite, ce kimono s'affranchit de toute influence et devient japonais. Les manches tombent jusqu'à terre et les toilettes se superposent. C'est le triomphe du « kimono à douze robes » que portent les dames de la cour à l'époque Heian (neuvième-douzième siècle). La robe « supérieure » s'ouvre sur ses sœurs inférieures, toutes de couleurs différentes. Le raffinement vient des assortiments de teintes — on en connaît deux cents, — qui variaient selon les saisons. Au printemps, on jouait sur la gamme des rouge cerise ; en automne, le vêtement à douze feuilles prenait toutes les nuances de l'érable.

Les dames de la cour

Dans cet échafaudage d'étoffes, le corps de la dame disparaît. Ses mains sont cachées. On ne voit que ses pieds, chaussés de tabis en toile blanche, et son cou, mis en valeur par l'arrondi du col. Couronnant l'ensemble, une petite figure blanche à la bouche très rouge et une somptueuse coiffure, très noire, lissée et laquée, qui retombe loin dans le dos en une queue de cheval pointue. Peu de bijoux, mais, dépassant du décolleté sagement croisé, l'éventail de bois et la feuille de papier à poésie.

Dans un tel appareil, les dames de la cour ne pouvaient guère être d'une grande activité. Aussi le kimono va-t-il se simplifier. La robe du dessous va prendre le dessus et le conservera. La tradition est restée, et aujourd'hui encore une Japonaise porte couramment trois « sous-kimono » — blanc, vert tilleul et noir — par exemple sous son kimono.

Le vêtement japonais est donc devenu mince et souple. Si la forme est simple, les soies sont richement brodées. On n'hésite pas à mélanger toutes les couleurs : le rouge, l'orange, le bleu broché. Dans la toilette, l'obi joue un grand rôle. Il marque la taille de la femme et aussi son rang social. Effacé et raplati chez la commerçante, plus long chez la geisha « jeune fille » que chez la geisha « femme », il se rengorge chez la bourgeoise, ressemblant tantôt aux coiffes de nos Alsaciennes, tantôt, au comble de l'orgueil, aux ailes de l'archange Gabriel.

Bien plus qu'un vêtement, le kimono est une attitude, une démarche entravée à petits pas. Il demande un corps souple comme la branche du saule et une disposition de la tête penchée et soumise. Enfin, il s'accompagne d'un geste : le battement d'éventail. Aussi, après les derniers applaudissements, les Parisiennes très blondes, en cape et en fourrures, qui s'en allaient sous les bourgeons des marronniers se sentaient-elles pour le moins différentes.

FLORENCE BRETON.

Si votre enfant
a besoin d'une cure thermale
A LA BOURBOULE
(maladies allergiques et infections des voies respiratoires)
et que vous ne pouviez pas l'accompagner
confiez-le à un établissement de cure pour enfants
l'un des plus modernes et des plus fonctionnels
avec un grand parc de jeux et un cinéma sonore 16 mm.
Ecrivez à La Pastourelle - 63150 LA BOURBOULE.

Légère
et court vêtue...
Elle allait
à grands pas.
Sandales
François Villon
Souliers de rêve,
Pour filles de rêve.
27, Fbg Saint-Honoré - Paris 265.14.43
57, Rue Pierre Charron - 14, Av. Victor Hugo
58, Rue Bonaparte St-Germain-des-Prés
8, Rue Royale

Maison

RIDEAU !

LES tissus d'ameublement sont les éléments les plus accessibles du décor de la maison. Changer ses rideaux, renouveler ses voilages, recouvrir des sièges, sont autant de possibilités de modifier le cadre quotidien. Rustiques ou raffinés, unis ou imprimés, les tissus sont d'une telle variété qu'ils s'adaptent à tous les styles. De ce choix infini, ou presque, naît parfois une hésitation que les tendances du moment peuvent aider à lever. Celles-ci sont définies chaque année lors du Salon professionnel des textiles d'ameublement, qui a lieu, en janvier, à Paris.

Les voilages habillent la quasi-totalité des fenêtres, et c'est dans ce domaine que les matières et les motifs évoluent le plus rapidement. Un mélange de polyester et coton donne un voilage fin, imitant le voile de coton, mais d'entretien plus facile ; Primrose Bordier y a disséminé des fleurettes de couleur (Ondine). Même texture pour un panneau décoré d'un feuillage extrême-oriental en « dévoré » (procédé ressemblant à une gravure à l'eau-forte) donnant un effet de transparence (Plein jour). De grandes fleurs ton sur ton, en blanc ou écru, ornent un store jacquard en fibres acryliques (Harmonie). Mariage des fibres synthétiques et d'une ornementation d'antan pour de nouveaux voilages : fine bordure de pâquerettes en macramé autour de rideaux bonne-femme en gaze tergal (Luminex), large macramé terminant un panneau en tergal et soie de ton champagne (Triomphe), incrustation de deux larges dentelles sur un voilage en sauvagine 100 % polyester, ocre ou naturel (Monard et Guyot) et fines broderies de fleurs sur un panneau en tergaline « Plein jour » blanc (Renaud).

Pour un habillage plus rustique de la fenêtre, une étamine en polyester et lin diffuse une lumière doucement colorée (Bel-Air, treize coloris) et un filet à larges mailles, en Clévyl Nonfeu blanc ou beige, peut se couper dans tous les sens sans risque d'effilochage (Chamdor).

Le coton en vedette

Pour les doubles rideaux et les sièges, les gros tissages sont en vogue. Si les fibres sont diverses, les tons sont généralement unis et « naturels », du blanc au brun. Tissus moelleux, tout en laine, avec des effets de damiers, chez Deschemaker, Placide Joliet et Lauer ; jeux de matières (coton et fibranne) faisant ressortir en relief de larges motifs ton sur ton, écru ou grège, utilisés par Casal. Gros tissage irrégulier, tout en coton, dans la collection « Cannarégio » du Vénitien Rubelli.

Le coton reste le support vedette des tissus imprimés légers. Paule Marrot s'inspire toujours de la flore pour ses célèbres percales, tandis que Primrose Bordier associe rayures « passementerie » et semis pour Marignan. Yves Halard brosse un vaste paysage, en patchwork de fleurettes et oiseaux, et Urgé propose de grandes fleurs exotiques sur fond batik. Inspirés des *quilts* américains, de nouveaux piqués sont décorés de grands motifs de paniers (Frey) ou de tasses (Canovas).

Le velours continue son ascension ; en coton, il est imprimé de petits dessins géométriques (Deschemaker), en soie et somptueusement fin, il est à motifs de style « cravate » (Rubelli).

Une innovation technique permet de stratifier des tissus de coton ou de lin. On peut ainsi assortir à ses rideaux une table basse, une coiffeuse ou tout autre petit meuble réalisé avec du stratifié (Formica, de 141 à 560 F le panneau, en quatre formats allant de 1 m × 0,94 m à 3,05 m × 1,22 m). Une exposition de tissus stratifiés a lieu, jusqu'à fin juin, au centre d'information Formica, 319, rue Saint-Honoré, à Paris, adresse où sont indiqués les magasins prenant commande des stratifications de tissus.

JANY AUJAME.

★ Un guide pratique, intitulé « Ce que vous apporte le tissu d'ameublement », vient d'être édité par le Groupement d'intérêt économique du tissage textile d'ameublement et décoration. On y trouve des informations sur les fibres, des conseils sur l'harmonie des couleurs, des dessins et des styles et comment prendre les mesures. Ce guide est vendu 5 F dans les magasins de tissus, ou peut être reçu à domicile en adressant un chèque de 5 F à l'ordre du G.I.E.T., B.P. 5, 59051 Roubaix.

O COLOMBIE !

Dans l'écrin bleu turquoise de sa boutique El Dorado, Oscar Ramirez présente une collection très originale de meubles colombiens. Une grande console de ligne courbe est marquetée d'écaille, des fauteuils à dossier ajouré sont faits de corne blanche ou blonde (5 500 F), de petites commodes galbées sont revêtues d'un placage de noix de coco montées sur toile. Les tables sont en marqueterie d'os ou en bois de cannelle.

Ce mobilier insolite, et cher, était diffusé jusqu'à présent aux Etats-Unis. Paris a été choisi comme premier point de vente en Europe et plusieurs décorateurs ont déjà apprécié la coloration délicate de ces matériaux des tropiques.

★ El Dorado, 11, rue Princesse, 75006 Paris.

TRUCS

● *Jean-Pierre Vitrac crée des objets* qu'il vend dans sa petite galerie, nouvellement ouverte rue Jacob. Parmi les plus récents : quatre pieds tubulaires en aluminium noir ou blanc pour faire une table basse ; le pas de vis permet d'y fixer un plateau en glace, bois, pierre, etc. (90 F) et un mini-spot à planter dans une jardinière d'appartement, avec calotte orientable pour illuminer les plantes vertes, (80 F). Pour un pique-nique ou un repas entre copains, des assiettes en plastique léger (à jeter) avec couverts attenants à découper (les six : 18 F), dans des couleurs vives (Parti pris, 54, rue Jacob Paris).

● *Sur un nouveau couteau électrique* léger et puissant, les lames peuvent être remplacées par un nouvel accessoire, l'écailleur à poisson, dont la « jupe » retient les écailles (SEB, 85 F).

● *Les artisans à table.* — La Maison des métiers d'art français présente, jusqu'au 30 avril, une exposition sur le thème de la table. La diversité des talents des trente-sept artisans d'art participants recule les limites qu'un tel sujet laisserait supposer. Ainsi évolue-t-on de la table-lit d'Alain Jaquet aux poteries-champignons de Catherine Mathieu-Dubourg, des flacons et boîtes de bois massif de Norman Trudeau à la composition murale-table en grès de Jeanne Grandpierre et Alain Girel. Le bois, la soie peinte, les étains et même la pâte à modeler sont matières à créations où la fantaisie fait un clin d'œil à la vie de tous les jours. (Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac, Paris.)

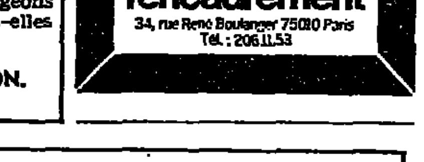
AU PIED DU MUR

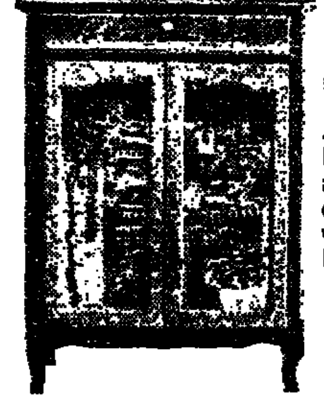
Une nouvelle revue mensuelle s'adresse à ceux qui veulent faire construire, restaurer ou aménager une résidence, principale ou secondaire. Il ne s'agit pas de bricolage mais de construction (fondations, charpente, toiture) et d'équipement (fenêtres, salle de bains, sols, chauffage). Les dossiers techniques sont rédigés en termes clairs, pour permettre aux particuliers de comprendre les problèmes et d'en discuter avec les entrepreneurs et techniciens. Le numéro 3, qui vient de paraître, confirme cette volonté de la rédaction d'être précise et didactique ; en huit rubriques permanentes, allant du gros œuvre aux revêtements de sols et murs, tous les problèmes de construction et d'aménagement sont traités à fond et illustrés de nombreuses photos.

★ « Batiguide », mensuel, 8 F. Vendu en kiosque.

A TOUS PROBLEMES D'ECLAIRAGE


SPOTS
LAMPES
ABAT JOUR
ECLAIRAGE POUR
TABLEAUX, ETC.
une solution
ready-made electric
18, rue Jacob. 75006 Paris. 260-28-01



Invitation au Voyage...

Dans leur atelier, Louis Cordesse et Françoise Ballay peignent des meubles anciens. Des meubles pour rêver. Avec la lumière de la Méditerranée, ses collines antiques ombragées de cyprès et d'oliviers... De véritables "meubles tableaux". Ils vous invitent à venir les voir.
Atelier du Pré
183 RUE SAINT-MARTIN, PARIS 3e. 277.63.37 et 39
Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h 30

PARTEZ TRANQUILLE
AVEC A VOTRE PORTE
UNE VRAIE SERRURE
DE QUALITE
AVEC CUIRASSE EN ACIER CÉMENTÉ
CLÉ EN ACIER INOX FORGÉ
1 SERRURE
2 TOURS DE CLÉ
5 POINTS DE CONDAMNATION
FERMETURE
SUPERSURETÉ
BRICARD
39 RUE DE RICHELIEU - PARIS
sur simple appel
au
296.14.44
(POSTE 125)
NOUS VOUS COMMUNIQUERONS
LES ADRESSES DES INSTALLATEURS
QUE NOUS AVONS SELECTIONNES
PARMI LES PLUS PROCHES
DE VOTRE DOMICILE
226

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Hippisme

Un œil sur les compte-tours

JOURNEES de rodage. Comme avant les grands prix automobiles, on essaie la mécanique et la piste, un œil fixé sur le tableau de bord mais l'autre attentif à jauger ce que réalise, et surtout paraît pouvoir réaliser, le voisin.

A cet égard, la seconde vue des cinq mille spectateurs de Longchamp (car, en ce lundi de Pâques, on n'est vraiment qu'en petit comité) est mise en défaut. Personne n'a la mémoire assez longue pour se souvenir que lors de sa dernière et unique course — voilà six mois, il est vrai — *Noble Dame*, qui n'en était pas encore une, avait du moins paru être une demoiselle pleine de promesses. On la laisse partir à près de dix contre un, les jeux se portant sur *Lady Gold*, une fille de l'excellente *Arme d'Or*, et *Awakening Rose*, une demi-sœur de *Rose Laurel*. Elle gagne de trois longueurs devant une autre dédaignée (quoique fille de *Lyphard*) : *Brin de Fille*. Une pensionnaire de Boutin, fille de *Vaguely Noble* de surcroît, rapportant 10,80 F pour 1 F dans une course de sept partants : hippiquement parlant, c'était cela, le miracle de Pâques.

Le public est davantage avisé dans le Prix de Chaillot. Il écrase d'argent (quatre contre dix) *Danseuse Etoile*, qui, il est vrai, peut se prévaloir d'illustres références familiales : elle est fille d'une propre sœur de *Northern Dancer* et sœur, elle-même, de la championne américaine *La Prévoyante*. Elle met, à son tour, trois longueurs entre elle et sa suivante, *Policary*. Mais ces trois longueurs-là, quoique prises au terme d'un parcours accompli moins vite (deux secondes de plus), nous paraissent plus ailées et plus éloquentes que les précédentes. Nous ne serions pas étonné si cette *Danseuse Etoile* devenait, dans son écurie, le successeur d'*Allez France*. Oui, à ce point...

En revanche, nous sommes assez tenté de rayer de nos tablettes, pour les grands destins printaniers et cantiliens, *Hartebeest*, qui nous avait séduit, voilà un mois, dans le Prix La Camargo. Certes, elle gagne le Prix de la Grotte devant *Kamicia*, qui s'était affirmée la meilleure pouliche de deux ans la saison passée. Mais elle le fait sans éclat, après s'être faufilée péniblement à la corde.

Le cheval du scandale

Davantage prometteuse nous paraît être la troisième, *Beaune*, dont, manifestement, le pilote a reçu pour consigne de ne pas laisser l'aiguille du compte-tours dépasser le niveau d'une carburation minimale.

Quelques vedettes de l'an passé, *Infra Green*, *Jip Moss*, *Trépan* — le cheval du scandale : deux fois vainqueur en Angleterre et deux fois déclassé pour usage d'un diurétique avant la course, — font leur rentrée dans le prix d'Harcourt. Ils y retrouvent notamment *Kasteel*, *Cheraw* — l'étoile montante au firmament Wildenstein-Penna — et *Full of Hope*, qui, eux, ont déjà une course dans les jambes. Dans le « paddock » de présentation, on n'a d'yeux que pour *Trépan*, magnifique d'état. Voilà enfin venue pour lui, pense-t-on, l'heure de la réhabilitation. Mais il ne peut la mener à son *terme. Il pointe hors du peloton* à 300 mètres de l'arrivée, paraît pouvoir menacer *Full of Hope*, qui mène depuis le début ; puis il rentre dans le rang, et c'est *Kasteel* qui rejoint le leader. Les deux chevaux se livrent une lutte acharnée jusqu'au poteau. *Kasteel* l'atteint une encolure devant *Full of Hope*. Il n'a jamais été question d'*Infra Green* et de *Cheraw*, peu de *Tip Moss*.

Les attraits commerciaux du haras font que, de plus en plus, les meilleurs chevaux y partent dès la *fin de leur année de trois* ans, ne laissant plus en présence, l'année suivante, que des seconds rôles, heureusement rejoints par la fleur de la génération puînée. Le phénomène nous paraît particulièrement net cette année et, à trois mois des premières occasions de rencontre que leur offra le calendrier, nous ne voyons guère de chances aux *Kasteel*, *Full of Hope*, *Trépan* et autres *Infra Green* contre les *Rex Magna*, *Blushing Groom*, voire *Danseuse Etoile* et autres jeunes loups de la génération montante.

Chez les hommes, les anciens se comportent mieux. Le spectacle du « vieux » Bill Pyers (quarante-quatre ans le mois prochain), gagnant sa première course de la saison avec *Amphiorus*, est un régal.

Lorsque l'affaire est chaude, comme c'est le cas dans ce prix du Roule, il a une façon qui n'appartient qu'à lui (et, à un moindre degré, à Freddy Head, lequel l'a rapportée d'un stage en Australie, le pays de Bill) de projeter sa tête en avant, à chaque foulée du cheval, dans un étonnant mouvement du cou et des épaules qui fait penser aux contorsions de quelque échassier. C'est l'équivalent hippique de l'ultime poussée que donne le lanceur de poids, de la dernière phalange du dernier doigt en contact avec l'engin qu'il projette. Problème de mécanique : de combien peut faire avancer plus vite un cheval, la tête d'un jockey (beaucoup mieux remplie que ne le prétendait naguère l'avocat dudit jockey devant les juges de Senlis) projetée de 20 centimètres en avant à chaque foulée ? En théorie, l'avantage ne dépasse probablement pas un iota de iota. Mais les chevaux, qui ignorent les mathématiques, reconnaissent l'enthousiasme. Celui de son jockey passe dans les jambes d'*Amphiorus*. Ce dernier gagne d'une longueur, son cavalier continuant de galoper de la tête et du cou après le poteau. *Sacré Bill.*

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs — N° 705

LA PERTE DU ROQUE

(Mémorial L. Toth, Hongrie, 1977)

Blancs : E. Ermenkov
Noirs : P. Ostoic

Défense sicilienne.

1. é4 ç5	14. Dé3 d5 (m)
2. Cf3 d6	15. ç4! b×ç3
3. d4 ç×d4	16. C×ç3 Cç5 (n)
4. C×d4 Cf6	17. Tf-é1! (o) C×b3
5. Cç3 a6	18. a×b3 Cd7 (p)
6. Fç4 (a) é6	19. C×é6!! f×é6 (q)
7. Fb3 (b) b5 (ç)	20. D×é6 Cb6
8. 0-0 (d) Fé7 (é)	21. Df6! Tg8
9. Df3 (f) Db6 (g)	22. Fg5! Ta7 (r)
10. Fé3 (h) Db7 (i)	23. Cb5!! (s) abandon
11. Dg3 g6 (j)	
12. Fh6! (k) b4	
13. Ca4 C×é4 (l)	

NOTES

a) Célèbre variante agressive qui permit, notamment à Fischer, de brillants succès.

b) Outre la continuation positionnelle 7. a3, les Blancs disposent également de la suite 7. 0-0 et du coup du texte 7. Fb3.

c) Cette réponse usuelle est peut-être moins solide que 7..., Fé7. Dans la partie Mariotti - Ljuboevic (Portoroz, 1975), les Noirs prirent l'avantage après 8. f4, 0-0 ; 9. Df3, Dç7 ; 10. 0-0, b5 ; 11. a3, Fb7 ; 12. f5, é5 ; 13. Cd-é2, Cb-d7 ; 14. Fg5, a5 ; 15. F×f6, C×f6 ; 16. Cg3, b4 ; 17. a×b4, a×b4 ; 18. Cd5, F×d5 ; 19. é×d5, Dç5+.

d) Ou bien 8. f4, Fb7 ; 9. f5, é5 ; 10. Cd-é2, Cb-d7 ; 11. 0-0, Fé7 ! ; 12. Cg3, 0-0 ; 13. Fg5, Ta-ç8 avec égalité ou 8. Fé3 ou 8. f3 ou 8. Fg5 ou encore 8. Dé2.

e) Sur 8..., Fb7 le sacrifice 9. F×é6 (9. Té1, Cb-d7 ; 10. Fg5 est plus fort) n'est pas très clair : 9..., f×é6 ; 10. C×é6, Dd7 ; 11. Cd5, F×d5 ; 12. é×d5, Rf7 ; 13. g4 !, h6 ; 14. f4, Da7+ ; 15. Rg2, Cb-d7 ; 16. g5 !, et si 16..., C×é4 ; 17. Dé2, Cé-ç5 ; 18. b4, Ca4 ; 19. Cd8+ !, Rg8 ; 20. f5+, abandon (Berzinek - Zsofczak, Tchécoslovaquie, 1974). Cependant 16..., Db7 ! ; 17. g×f6, C×f6 était meilleur. A considérer est également 12..., b5 !

f) Une suite connue est 9. f4, 0-0 ; 10. é5, d×é5 ; 11. f×é5 ; 12. Fé3, C×é5 ; 13. Dh5, Cb-ç6 ; 14. C×ç6, C×ç6 ; 15. Tf3, Dé8 ; 16. Th3, h6 ; 17. Tg3 (Atanassov - Tringov, Bulgarie, 1976) ou 9. f4, Fb7 ; 10. é5, *d×é5 ; 11. f×é5, Fç5 ; 12. Fé3, Cç6 ;* 13. é×f6, F×d4 ; 14. Dé1, Db6 ; 15. F×d4, C×d4 ; 16. Rh1, C×b3 ; 17. a×b3, Dç6 ! (Sikkel - Pytel, Bagneux, 1976). Le transfert de la D sur l'aile - R a pour but de gêner le petit roque adverse, même au prix du pion é4.

g) Après 9..., Dç7 ; 10. a3, Cç6 ; 11. C×ç6, D×ç6 ; 12. Té1 les Blancs ont un jeu sain (Velimirovic - Tukmakov, Amsterdam, 1974), 0-0 ; 13. Dg3, Rh8 ; 14. Fg5, Ch5 ; 15. Dh4, F×g5 ; 16. D×g5, Cf6 ; 17. Ta-d1, Fb7 ; 18. Td3, Ta-d8 et ici devait arriver 19. Tg3 !, Tg8 ; 20. Tf3. Sur 9..., Dç7 ; *10. Dg3, 0-0 ; 11. Fh6, Cé8 rien n'est* clair.

h) Et non 10. é5 à cause de 10..., Fb7 ; 11. Dg3, d×é5 ; 12. D×g7, Tg8.

i) Pare la menace 11. C×é6 et menace 11..., b4, gagnant le pion é4.

j) Refusant peut-être à tort les *complications résultant de l'avance* du pion b ainsi que la suite 11..., 0-0 ; 12. Fh6, Cé8 ; 13. Ta-é1 !

k) Interdisant le roque, au prix du pion é4. 12. Fg5 est faible à cause de 12..., b4 ! ; 13. Df3, Cb-d7 ; 14. Fa4, b×ç3 ; 15. F×f6, F×f6 ; 16. D×f6, 0-0 (Kuzmine - Vukic, 1974).

l) Si 13..., D×é4 ; 14. Cb6.

m) Si 14..., Cf6 ; 15. Fg7, Tg8 ; 16. F×f6 suivi de 17. C×é6 !

n) Après 16..., C×ç3 ; 17. b×ç3 la colonne b serait ouverte et le pion ç attaquerait à nouveau le bastion que constitue le pion d5.

o) Menace puissamment 18. F×d5 !

p) Une imprécision lourde de *conséquences. 18..., Cç6 ; 19. C×ç6*, D×ç6 ; 20. Ta-d1 ne paraît pas non plus la menace 21. C×d5.

q) Immobilisé au centre, le R noir doit subir un terrible et irrésistible assaut.

r) Seule défense.

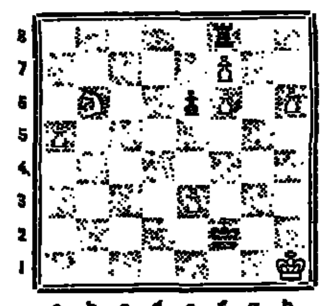
s) Une jolie pointe finale. Si 23..., a×b5 ; 24. T×a7, D×a7 ; 25. T×é7+, etc. et si 23..., Ta8 ; 24. T×é7+ ou 24..., Cd6+.

CLAUDE LEMOINE.

ETUDE

S. SACHAROV

(1976)



BLANCS (7) : Rh1, Cb6, Pa5, f6, f7, é3, h6.

NOIRS (3) : Rf2, Tf8, Pé6.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 704

V. TIAVLOVSCKY, « Chaki ». 1962.

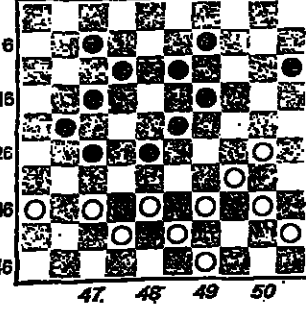
1. Fb5+ !, Ré4 ! ; 2. Fç6+, C×ç6 ; 3. Fg7, f6 ; 4. F×f6, Cé5 ; 5. F×é5, R×é5 ; 6. g7, a1=T ! (si 6..., a1=D ; 7. g8=D, Db1+ ; 8. Rg5, Dg2+ ; 9. Rh6, D×g8, pat) ; 7. h6!, Rf6 ; 8. g8=C+, Rf7 ; 9. h7, Th1+ ; 10. Rg5, T×h7 ; 11. Cf6, nulle.

dames — N° 39

TROIS ARMES POUR VAINCRE

W. BAARS

5e prix V.I.S.D. 1976



Les Blancs jouent et gagnent.

Dans son remarquable ouvrage « L'art de jouer aux dames », Rodolphe Pantalupo a consacré plusieurs chapitres à la manière de conduire la partie avec les principales évolutions depuis la fin du XIXe siècle.

L'un de ces chapitres est intitulé « Le sentier à travers la forêt ». La richesse et la complexité du jeu, soulignées par cette image, recèlent d'innombrables subtilités constituant un ensemble d'infinies possibilités ; chaque partie est d'ailleurs une partie « nouvelle », même pour les grands maîtres qui « apprennent » les ouvertures par cœur.

Le coup pratique (problème imaginé à partir d'une position naturelle) du Néerlandais W. Baars illustre trois de ces subtilités : double « forcing » préalable, combinaison avec envoi à dame et enchaînement de rafles et « crochet » formé par « composition » avec gain par opposition. *Cet ensemble comporte* dix-neuf « temps » de plaisir.

SOLUTION. — 37-31 ! ! [premier « forcing »] (17-22 forcé) 42-37 ! [second « forcing » et fin de la première phase stratégique] (9-14 forcé en raison de la menace 34-29 et 38-32) 34-29 [également mais la suite sera tout à fait différente] (23×25) 38-32 (27×38) 43×23 (19×28) 39-33 (28×39) 49-43 (39×48) 31-26 [et la combinaison, ou phase tactique, va se traduire par un enchaînement de deux rafles] (48×31) 36×20 (15×24 m) 26×8 ! (7-12 forcé) 8×17 (25-30 forcé) 17-12 ! [début de la seconde phase stratégique] (24-29 forcé) 12-8 ! (29-33 forcé) 8-3 ! [à noter qu'il ne faut jamais « zigzaguer » car les noirs annuleraient] (33-38 forcé) 3-25 (30-35) 40-34 ! [fin de partie très subtile avec la formation de ce « crochet »] (38-42 forcé) 25-20 ! (42-47) 30-33 ... (47-40) 45×34+ par opposition.

JEAN CHAZE.

● DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS POUR DISPOSER DE DIVERS ELEMENTS D'ETUDE (traités, périodiques techniques et d'information, clubs, compétitions) : les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont joints deux opuscules conçus pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

bridge — N° 702

LE DANGER INVISIBLE

Gérard Desrousseaux, qui a remporté avec de Sainte Marie la Sélection 77 devant Roudinesco-Stoppa et Jaïs-Pilon, est un remarquable analyste et un des rares champions qui raconte aussi bien les coups qu'il a réussis que ceux qu'il a chutés. Le cas suivant est typique : à la sortie de la Sélection, qu'il avait également remportée dix ans plus tôt, il expliquait que la donne la plus intéressante du tournoi était *une manche qu'il avait chutée* pour « être allé une seconde trop vite ». Mais, même quand on regarde les quatre jeux, la solution est si subtile qu'elle n'apparaît pas clairement.

	Nord	
	♠ D 8 ♥ A V 9 7 3 ♦ D 10 6 4 ♣ V 4	
Ouest ♠ 2 ♥ R 6 5 ♦ R 9 2 ♣ R 10 8 7 5 2	N / O E / S	**Est** ♠ A 9 4 ♥ 8 2 ♦ A V 8 7 5 3 ♣ A 6
	♠ R V 10 7 6 5 3 ♥ D 10 4 ♦ — — — ♣ D 9 3	
	Sud	

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	1 ♦	1 ♠
2 ♣	2 ♥	passe	2 ♠
3 ♣	3 ♠	4 ♣	4 ♠
passe	passe	contre	passe

Ouest entame le 2 de carreau pour le valet d'Est. *Comment Desrousseaux, en Sud, propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Sud peut reconstituer facilement la main d'Ouest : six trèfles par un gros honneur seulement (sinon il aurait entamé le roi de trèfle), au moins un honneur troisième à carreau (d'après l'entame), et aussi le roi de cœur (condition nécessaire pour que l'impasse à cœur réussisse).

Avec le roi de cœur bien placé, il ne semble pas alors y avoir de danger. Or regardez ce qui s'est passé quand le déclarant, après avoir coupé l'entame, a joué atout : *Est a pris au second tour à pique* et a contre-attaqué l'as de trèfle et le 6 de trèfle pour d'Ouest lui fasse couper *le troisième trèfle !*

Peut-on se protéger contre cette coupe ? « *A peine avais-je joué pique*, raconte Desrousseaux, *que j'ai compris mon erreur... J'aurais dû tout de suite* jouer trèfle ! » En effet, si Est prend le valet de trèfle avec l'as et rejoue par exemple le 4 de pique, Sud fournira le 10 de pique et continuera trèfle. Ouest prendra avec le roi de trèfle et, s'il rejoue trèfle, le mort coupera avec la dame de pique.

Si Ouest, après le roi de trèfle, préfère rejouer pique (parce qu'il en aurait encore un), Est prendra avec l'as de pique, mais il n'aura plus de trèfle pour permettre à Ouest de faire le troisième trèfle (roi ou 10)...

La clef du coup était de penser qu'Est avait tout au plus *deux* trèfles et, forcément, l'as de pique. En jouant immédiatement trèfle, Sud empêchait la surcoupe à trèfle ou la perte du troisième trèfle...

LE PLACEMENT DE DON MIGUEL

Chaque année depuis 1972, le Club Méditerranée organise en avril, à Marbella, à l'hôtel Don Miguel, un festival avec la participation de nombreux internationaux. L'année dernière le tournoi open par paires avait été gagné par Chemla et Lebel, qui avaient fait le top sur la donne suivante :

	Nord	
	♠ R D 8 4 ♥ A 8 ♦ D 6 4 ♣ 8 6 4 3	
Ouest ♠ 9 5 ♥ 9 3 2 ♦ V 8 2 ♣ A R D 9 7	N / O E / S	**Est** ♠ V 10 7 2 ♥ V 10 4 ♦ R 10 9 ♣ V 10 2
	♠ A 6 3 ♥ R D 7 6 5 ♦ A 7 5 3 ♣ 5	
	Sud	

Ann. : N. don. Tous vulné.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	passe	1 ♥
passe	1 ♠	passe	2 ♦
passe	3 ♣	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	passe

Ouest ayant entamé l'as de trèfle, puis le roi de trèfle, *comment Paul Chemla, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Si Nord joue QUATRE PIQUES, comment gagne-t-il, si Est entame trèfle et contre-attaque le 2 de pique ?

Note sur les enchères :

Sur « 2 carreaux » Nord n'a pas une annonce facile. Il faut jouer la manche soit à sans atout, soit dans une majeure, et, pour essayer de le savoir, Nord a dit 3 trèfles. Cette annonce est conventionnelle, c'est la « quatrième forcing », c'est-à-dire l'annonce de la quatrième couleur. Elle ne garantit pas une vraie couleur, et elle a simplement pour but d'obliger le partenaire à reparler (d'où son nom de quatrième forcing). Sud décrit alors sa main en déclarant « 3 piques » sur lesquels Nord choisit de dire 4 cœurs.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

L'attaque précoce (n° 682). — « *J'ai particulièrement apprécié la solution*, écrit Paul Castel, *mais pour réussir le coup à la table, alors qu'il y a une ligne de jeu qui semble évidente à cartes cachées, j'ai des doutes...* »

Sans doute, mais l'entame à cœur d'Ouest est plus révélatrice que tous les calculs de probabilités.

philatélie — N° 1481

FRANCE : « Floralies internationales, Nantes ».

Le 9 mai sera mis en vente générale le timbre soulignant les Floralies internationales qui se dérouleront à Nantes.





1,40 F, violet, jaune et bleu-vert.

Tirage : 8 000 000 d'exemplaires.

Dessin d'Odette Baillais, gravé par Jean Pheulpin.

Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 7 et 8 mai, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé au syndicat d'initiative, place du Change, à Nantes. — Oblitération « premier jour ».

— Le 7 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Nantes R.P. — *Boîte aux lettres spéciale pour* l'oblitération « premier jour ».

CAMEROUN : « Des arts nègres ».

Pour le Deuxième Festival mondial des arts nègres, deux timbres-poste commémoratifs ont été émis.

50 F C.F.A., polychrome ; Pipe Bamoun en cuivre ;





60 F C.F.A., polychrome ; Chef traditionnel assis sur son trône.

Les maquettes sont de Lemana Louis-Marie.

Impression offset ; Cartor S.A.

COTE-D'IVOIRE : « Instruments de musique ».

Une série de trois timbres-poste, dont les sujets représentent des instruments de musique, a été émise.



5 F C.F.A., sépia, vert clair et vert-noir ; Clochette Baoulé ;

10 F C.F.A., noir et rouge ; Balafon semoufo ;



20 F C.F.A., noir, violet et vert ; Tam-tam diola.

Les maquettes et gravures sont de Georges Bétemps.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 30400 Villeneuve-lès-Avignon (salle de la boulangerie, chartreuse du Val de Bénédiction), les 30 avril et 1er mai. — Quinzième Exposition philatélique.

⊙ 51340 Pargny-sur-Saulx (foyer des personnes âgées), les 30 avril et 1er mai. — Dixième anniversaire du jumelage avec Neckarsteinach (R.F.A.).

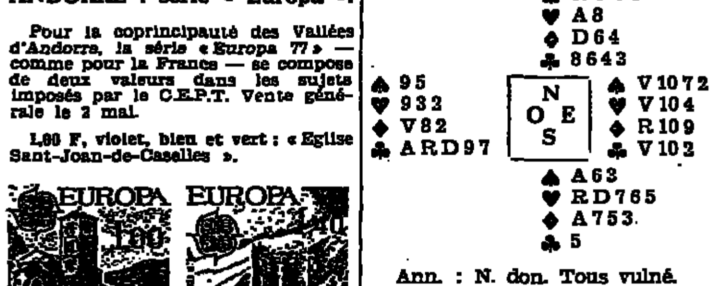
⊙ 67000 Strasbourg (Hôtel de Ville, place Broglie), le 5 mai. — Journée de l'Europe.

⊙ 34120 Pezenas (salles de l'Hôtel des Barons de La Coste et dans les salons du musée de Vulliod-Saint-Germain), les 7 et 8 mai. — XIIe Congrès national de l'office central des activités philatéliques.

ANDORRE : série « Europa ».

Pour la coprincipauté des Vallées d'Andorra, la série « Europa 77 » — comme pour la France — se compose de deux valeurs dans les sujets imposés par le C.E.P.T. Vente générale le 2 mai.

1,80 F, violet, bleu et vert : « Eglise Sant-Joan-de-Caselles ».



1,40 F : « Château de Sant-Vicens ».

Mise en vente anticipée :

— Le 30 avril, par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « premier jour ».

● *A TOULOUSE, au Centre spatial, 18, avenue Ed.-Belin, le 16 avril, se tient une exposition pendant la journée « Portes ouvertes ».*

● *A MARTIGUES, les 16 et 17 avril, exposition sur la recherche spatiale, place du 8-Mai.*

● *A CHALONS-SUR-MARNE, dans la salle des fêtes, place du Marché-aux-Fleurs, mise en vente anticipée du timbre « Régions » Champagne-Ardenne, les 16 et 17 avril.*

● *A LA MADELEINE, exposition à la Maison des jeunes, 35, rue Saint-Joseph, le 17 avril.*

● *A COURBEVOIE, du 22 au 24 avril, dans la salle des fêtes du stade municipal, se tiendra « Junaphil 77 », la première exposition des jeunes philatélistes des Communautés européennes.*

● *A VICHY, les 23 et 24 avril, à la salle des fêtes, se déroulera l'exposition organisée par la Société philatélique locale, sur le thème « Le Napoléon lauré ».*

● *A ARCACHON, exposition, en la salle des Ambassadeurs du casino de la Plage, les 23 et 24 avril.*

ADALBERT VITALYOS.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Une victoire perdue et retrouvée

Qui l'eût cru ? Ces oscars américains, un peu lourdauds sous leur dorure, et dont on dit volontiers qu'ils ne font que confirmer des succès déjà acquis, voilà que l'un d'entre eux crée la surprise et projette ses feux sur un film mal aimé et qui semblait condamné à l'oubli.

Etrange aventure que celle de *la Victoire en chantant*, scénario de Georges Conchon, réalisation de Jean-Jacques Annaud, et qu'interprètent Jean Carmet, Jacques Dufilho, Jacques Spiesser. Au mois de septembre dernier, le film sortait sur les écrans parisiens. La critique était en général favorable. Nous-même écrivions : « *Dans notre production française si paresseuse, si moutonnière, ce premier film frappe par sa nouveauté et son originalité. Il fait plaisir. Il mérite d'être vu.* » Compliments et recommandations inutiles. Le public boudait *la Victoire en chantant*. Après une exclusivité médiocre, le film était retiré de l'affiche.

Au lieu de se décourager, le réalisateur et ses producteurs tirèrent la leçon de l'échec. Ils élaguèrent le récit et firent procéder à un nouveau montage (c'est Françoise Bonnot qui fut chargé de ce travail). Puis ils changèrent le titre — *la Victoire en chantant* devenant *Noirs et Blancs en couleur* — et sous pavillon de la Côte-d'Ivoire (une société ivoirienne était coproductrice) ils lancèrent le film dans la course aux oscars.

Pari un peu fou, pari gagné. Alors qu'on s'attendait, du côté français, à un triomphe de *Cousin cousine*, *Noirs et Blancs en couleur* remportait l'oscar du meilleur film étranger 1977.

Il y a du conte de fées dans cette histoire. Grâce aux fanfares hollywoodiennes, voilà récomepnsés l'obstination et le talent de Jean-Jacques Annaud et compensés l'obstination et le ta- de ses collaborateurs. Et voilà reconnues les qualités d'un film qui prend la forme d'un apologue bouffon pour dénoncer tout à la fois la sottise des hommes, l'absurdité des guerres, les hypocrisies du colonialisme et les conséquences ubuesques de la politique internationale.

Rares sont les films qui trouvent ainsi l'occasion de renaître de leurs cendres. Au public maintenant de modifier son premier verdict en appel.

JEAN DE BARONCELLI.

★ U.G.C. Odéon, 14-Juillet Parnasse, U.G.C. Marbeuf, Gaumont-Madeleine, Clichy-Pathé.

Variétés

LES SAÏSONS DE GLENMÒR

Il dit : « *Chez nous, on parle deux langues, naturellement. Nous sommes des bilingues. Mais comment appelle-t-on le monsieur, ou la dame, qui ne parle qu'une langue ? Réponse... Un Parisien, ou une Parisienne, un Français, moyen de préférence.* » Et il se met à chanter une vieille petite chanson grivoise. En breton : (« *Vous n'y comprendrez rien.* ») Glenmor a quitté les Côtes-du-Nord, il est pour deux semaines chaque soir dans la salle désuète du Palais des arts, une curiosité, ce lieu.

Le barde celtique chante surtout en français : ceux qui ont oublié les mots de leur pays, les infidèles, entendent, et les autres aussi, ces mécréants de la métropole. Car il veut se faire comprendre, nous faire comprendre. Glenmor a des « *chose à dire* », ou plutôt à donner. Il est là tout entier. Pourtant on se demande comment il peut tenir sur une scène : le paysan a besoin d'espace pour marcher, c'est au grand air que le marin respire.

Lui, Glenmor chante comme il respire, comme il marche. Il chante à plaisir, sans retenue. Ce chanteur là ne mesure pas. Même s'il connaît très bien les lois, les contraintes du récital et use de quelques petites roueries, de son sourire, de son regard bleu pour emmener avec lui le spectateur qui croit soudain avoir trouvé un ami.

A priori on se méfie des lieux bien communs inspirés par la Bretagne, cette terre où chacun a l'illusion de sentir en poète, on a des réticences quand ses chantres expliquent que la mer, elle, ne change pas. La mer change tout le temps, c'est un mauvais modèle, rétif. Glenmor le sait. Il sait le sol qui est le sien, il en connaît la frontière, la côte.

Simplement, il le défend avec les notes, les mots justes. N'est-il pas aussi un chanteur politique ? Parmi les premiers à avoir rêvé tout haut des libertés autonomistes, à avoir mis en musique sa peur du grand progrès. L'une de ses nombreuses chansons est un hommage à Morvan Lebesque, son « compagnon d'éloquence ». Puis Glenmor dit « Savez-vous le temps... ». C'est cela, il conte les chemins creux, les clôtures, les grandes pluies, les ciels brumeux, les hivers et les printemps, et surtout l'automne. Il peint « l'envers et l'endroit des cœurs », « les avant et les après ». Les peines communes. La contrebasse et le piano l'accompagnent. Parfois sa femme, Katell, arrive sur la pointe des pieds et entonne à tue-tête les grands *récits bardiques* qu'il a écrits dans la colère. Il la laisse seule, va se reposer et revient dire la mort des grands oiseaux de mer (le mazout sur les grèves), puis il fait rire avec son histoire d'un âne. Car, au fond, « tout va, tout va comme revient le printemps ». Même si Paris est triste (« Sodome » capitale). Katell a une veste bleue, de ce bleu qu'on ne voit qu'en Bretagne, et la chemise de Glenmor est presque violette. Ils s'accordent, le rose foncé et le bleu des hortensias.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Palais des arts, 20 h. 45.

formes

Présence de la mort

Fred Deux ne serait plus à découvrir s'il ne se renouvelait fréquemment. En dépit des thèmes professionnels qui animent en permanence son graphisme et le font fermenter comme des viandes putrescentes — génératrices donc d'une vie en pleine métamorphose, — on observe des variations dans sa manière, des hauts et des bas peut-être, mais la dernière période, celle des trois recueils de gravures au burin et à la pointe sèche coiffés du titre commun et dynamique de « Processus », atteint pour l'heure un point culminant. Trois recueils de trente estampes, inspirateurs chacun d'un texte original : d'André Pieyre de Mandiargues, de Bernard Noël, de Constantin Jelinski. A eux trois, les exégètes tentent de faire le tour de Fred Deux. Il serait plus équitable de dire : de Cécile et Fred Deux, car ils sont deux, je le maintiens, « auteurs *inséparablement conjoints* », l'une tenant le burin, l'autre le crayon. Ils sont parvenus cette fois à resserrer des traits plus incisifs, plus incisés, dans les frontières d'un *format* restreint, encore réduit par la largeur des marges dont les blancs, les margelles de la cuve, concourent à l'impact de l'image.

Je m'interdis d'ordinaire l'emploi de l'adjectif « viscéral », abusivement galvaudé. Il s'impose ici pourtant. Toute la tuyauterie interne de corps plus ou moins glorieux continue à être mise à nu, réinventée certes, mais l'autorité d'anatomistes confirme que ces très matérielles vues de l'esprit correspondent analogiquement à des tripes plus vraies que les vraies. Et des sexes, et tous les orifices promus à des fins nobles ou vulgaires. Seulement, l'érotisme, si érotisme il y a, est la proclamation de la mort omniprésente, et pas uniquement dans la délicate charpente des squelettes et dans les polyèdres rigides des cercueils. Ces gravures d'ailleurs tirent leur force de la conjugaison des structures fixes et des formes diffluentes, du dur et du mou.

Les quatre-vingt-dix planches des trois « Processus » et les textes qui les précèdent font l'objet d'un ouvrage à prix modique publié par les soins du même éditeur, Pierre Chave, de Vence.

Bien qu'elles aient été reproduites avec toute la fidélité désirable par des procédés mécaniques, elles ne sauraient concurrencer les originaux qu'il est loisible d'admirer dans leur intégralité, avec d'autres gravures plus anciennes et des dessins non moins étonnants, à La Hune (1). *Jamais* l'art de Fred Deux, qui comme tout art ne s'épanouit que sous la contrainte, na été plus perçant.

Puisque nous sommes dans l'enfer de l'imaginaire, restons-y. Rendons visite aux « Héritiers et contestataires du romantisme polonais » (2), rassemblés comme un corollaire, ou une réplique, de « L'esprit romantique dans l'art polonais » au Grand Palais. J'avoue en toute sincérité que cette petite exposition m'a consolé des défauts de la grande. Lorsqu'on se borne, il est vrai, à trente-sept pièces admises après un tri sévère, lorsque aussi on rencontre dans l'*Ile Saint-Louis* des artistes importants absents du Grand Palais — huit sur quinze, les sept autres étant représentés *ici* et là, — la perfection est d'une approche plus aisée. Il est évident, d'autre part que les deux grandes gouaches de Jan Lebenstein, sans doute parce qu'elles sont plus récentes, toutes fraîch : même, qui expriment davantage encore ses fantasmes par les fuseaux tourmentés des lignes pures que par les visages des femmes (magnifiques) et la persistance des petits monstres, me semblent, à moi, supérieures aux précédentes. Même remarque pour les œuvres de « technique mixte » de Hasior, qui incorporent les matériaux les plus hétéroclites et un humour vengeur à « l'Arriviste décoré » et autres assemblages. On ne se plaindra pas de l'ubiquité de Gaj, dont on ne verra jamais trop de dessins et de gravures, notamment « Odyssée pour B », Ulysse émergeant de l'océan des hommes. Désire-t-on plus d'élan expressionniste ? Les lithographies en couleurs de Pietsch — « Voyageurs avant l'aube », « Voyageurs rideau jaune » — satisfont pleinement ce désir. Et, toute chargée de rappels, la toile haute en couleur de Jozefowisz, « Septembre » (1939, bien sûr), réhabilite le romantisme.

C'est hélas un vocable fourre-tout, où trouvent place le lyrisme échevelé et pas mal de littérature. Mais comme sont également annoncés les artistes rebelles à ce courant, on est tout étonné et ravi devant les toiles de Joseph Czarsky. Enfin de la (très bonne) peinture-peinture, de même que la composition abstraite et puissamment simplifiée de Gierowski. Rappelons qu'en Pologne, liberté totale a (presque) toujours été laissée aux artistes dans leur activité créatrice. Mais c'est en France, je crois, que Wanda Ladniewska a exécuté ses bronzes, qui allient la qualité plastique à la valeur d'un témoignage bouleversant.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye.
(2) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

En bref

Livres

« Marcel Achard ou cinquante ans de vie parisienne » de Jacques Lorcey

Editions France-Empire. 52 F.

De Sainte-Foy-lès-Lyon, où il est né le 5 juillet 1899 de parents limonadiers, à son domicile parisien de la rue de Courty, où il s'est éteint le 4 septembre 1974, veillé par Juliette, la compagne de sa vie, marche », émerveillée et curieuse route étoilée du « grand homme de province » promu boulevardier n° 1 du théâtre et de la vie parisienne. C'est cette « démarche » émerveillée et curieuse de tout, que décrit Jacques Lorcey, dont le livre ne pouvait avoir la légèreté d'esprit du petit homme à lunettes binoculaires qui a enchanté notre jeunesse. Nous nous souvenons de Marcel Achard journaliste à *Bonsoir* au lendemain de la première guerre, de notre révélation après ce *Jean de la Lune*, qui, en 1929, fit courir tout Paris à la Comédie des Champs-Elysées et le rendit célèbre en même temps que Michel Simon et Valentine Tessier, et encore de la « première » du *Corsaire*, qui, la veille de la seconde guerre à l'Athénée, vit triompher Louis Jouvet et Madeleine Ozeray (« *petite princesse, objet fragile, une des grâces de notre temps* », écrivait Robert Kemp). Nous l'avons retrouvé pareil à lui-même après la libération, après cette séduction, cette totale absence de pose, qui furent les siennes même quand il entra à l'Académie, et qui portaient à fond sur la jeunesse dont il aimait s'entourer. Nous le rencontrions souvent alors dans les salles de cinéma — il adorait l'écran — autour de tables parisiennes qui le rendaient pétillant comme le champagne, voire dans des « boîtes », où sa passion du slow l'entraînait jusqu'à ces heures avancées de la nuit qui secrètent leur charme — le charme, toute l'existence de Marcel Achard.

OLIVIER MERLIN.

■ **John Vickers sera remplacé par Richard Cassily dans le rôle titulaire d'« Otello », de Verdi, le samedi 16 avril, à l'Opéra de Paris.**

■ **Herber von Karajan a reçu le prix Ernst von Siemens le 13 avril, à Munich. Dotée d'une bourse de 100 000 francs suisses, cette distinction a déjà été remise, dans les années précédentes, à Bejamin Britten, Olivier Messiaen et Mstislav Rostropovitch.**

■ **« La Reine Christine », de Strindberg, par le Théâtre de la Reprise, est donnée une seule fois à la Comédie de Caen, le 29 avril. La représentation prévue le 28 a dû être annulée pour des raisons techniques.**

■ **Mikis Théodorakis donnera deux concerts à Paris, au bénéfice des réfugiés chypriotes, le vendredi 22 avril, à 20 h. 45, au Palais de la mutualité, et le samedi 30 avril, à 20 h. 30, salle Pleyel.**

■ **Le chanteur « chtimi » Raoul de Godewaersvelde — de son vrai nom Francis Delbarre — s'est donné la mort dans une maison en construction du cap Gris-Nez, où des ouvriers l'ont découvert pendu. Il était âgé de quarante-neuf ans.**

■ **L'Association des amis de la bibliothèque de Massy prépare une animation sur la créativité en 1936 et recherche photos, tracts et journaux de l'époque. Sont également invités à se faire connaître tous ceux qui ont des souvenirs à raconter. Ecrire (avant le 1er mai) à Annick Bozelec, bureau de l'Association, 6, avenue de France, 91300 Massy.**

Exposition

TAPISSERIES DE TOUS POILS

Ce qu'est la tapisserie aujourd'hui ? La question n'appelle pas une, mais presque autant de réponses qu'il y a de créateurs. C'est en tout cas le sentiment que l'on a en parcourant les salles de la bibliothèque Forney, où une trentaine d'entre eux ont accroché leur travail. A la diversité des techniques (tissage traditionnel, nouage, tressage, patchwork, broderie...), à la diversité des matériaux (laine, coton, soie, tissus, cuir, sisal...), répond aussi la diversité des options, prises entre deux pôles : la conception traditionnelle de la tapisserie réalisée d'après carton (formule Aubusson) et la tapisserie « libérée », devenue recherche ou structure textile, telle qu'on l'a découverte il y a une dizaine d'années à la biennale de Lausanne. Une liberté dont on semble se méfier un peu ici.

Proche du premier pôle, on peut situer Liccata et ses graphismes, proche du second, Karsakaya et ses trophée de cuir ficelé, ou Michèle d'Huart et son macramé. Entre les deux on trouve ceux qui éprouvent le besoin d'un retour à l'image plus ou moins symbolique (Odette Sansonnet), ceux qui trament une imagerie naïve (Martine Dauvergne), fantasque (Emmanuel Chauche), ou carrément réaliste (Lucien Fleury). La recherche de la couleur tend à dominer la recherche des textures.

Au-delà des problèmes formels, les créateurs s'interrogent aussi sur les conditions matérielles de leur création. Et c'est pour y répondre qu'ils se sont regroupés en association : l'Association des créateurs de tapisserie (ACT), et ont décidé de prendre leur affaire en main. L'exposition de l'hôtel de Sens est leur première manifestation sans intermédiaire, marchand ou organisme officiel.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Hôtel de Sens, bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier, jusqu'au 30 avril.

Danse

Les ballets de l'Opéra

MENACE DE GRÈVE POUR LA TOURNÉE EN U.R.S.S.

Les danseurs et le personnel technique de l'Opéra de Paris ont menacé de déposer un préavis de grève à quelques jours de leur départ pour l'U.R.S.S., fixé le 20 avril. Les syndicats estiment, en effet, que le défraiement journalier prévu pour cette tournée est insuffisant et correspond à une interprétation restrictive des conventions collectives. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devait rendre son arbitrage ce vendredi 15 avril.

ELYSEES POINT SHOW vo
3 LUXEMBOURG vo-VENDOME vo





JUDITH MAGRE ISMENE
RITSOS-ARAGON
THEATRE DE LA GAITE MONTPARNASSE 20 h 30 - 633.16.18

ÉLYSÉES LINCOLN (vo) - SAINT-GERMAIN VILLAGE (vo)
SAINT-LAZARE PASQUIER (vf)

"Superbe, envoûtant, d'une lumineuse beauté"
LA PRESSE
Picnic à Hanging Rock
Grand Prix au Festival des Nations à Taormina · Prix d'interprétation Féminine au Festival International du Film Fantastique à Paris à l'ensemble des jeunes filles de "Picnic à Hanging Rock".

ÉLYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - STUDIO RASPAIL - PALAIS DES ARTS - ENTREPOT - SAINT-LAZARE PASQUIER - ATHÉNA
l'une chante l'autre pas
un film d'agnès varda
« Un petit chef-d'œuvre qui vous laisse l'œil humide et le cœur allègre... »
P. BILLARD - J. du D.



Actuellement dans 19 salles d'exclusivité (voir ligne programmes)

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
du 14 avril au 7 mai
Théâtre de la Commune d'Aubervilliers
QUATRE A QUATRE
Pièce québécoise de Michel Garneau.
Mise en scène de Gabriel Garran.
Inhabituel, très attachant, actrices québécoises excellentes.
Michel Cournot
Location 727.81.15.

GRAND PRIX DU CINÉMA FRANÇAIS
U.G.C. MARBEUF - CALYPSO



ODEON THEATRE NATIONAL
à partir du 16
EURIPIDE
MAURICE CLAVEL
mise en scène
CACOYANNIS
les Bacchantes
COMEDIE FRANÇAISE
Tous les soirs à 20 h 30 sauf dimanche et lundi
Matinée dimanche à 16 h
12, 19, 26, 34 F

Printemps
BOUFFES PARISIENS
PIERRE et MARC JOLIVET
LES NOUVEAUX COMIQUES
IRRESISTIBLES!...
places 25f 35f

THEATRE D'ORSAY
RENAUD-BARRAULT
2 dernières
Le Nouveau Monde
Villiers de l'Ile Adam
mise en scène Jean-Louis Barrault
en alternance jusqu'au 30 avril
Harold et Maude
Colin Higgins - J.-C. Carrière
mise en scène Jean-Louis Barrault
PETIT ORSAY
2 dernières
La Plage
Severo Sarduy
adaptation scénique et mise en scène Simone Benmussa
en alternance jusqu'au 30 avril
Madame de Sade
Mishima-A.P. de Mandiargues
mise en scène J.-P. Granval
7 quai Anatole France - 548.38.53

MARIGNAN

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ivan le Terrible (ballet du Théâtre Bolchoï).
Comédie Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Quatre à quatre.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles Amours.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Maison de poupée. — Salle Papin 2, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Jacques ou la soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet. K[illegible] Mansfield ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Le Connétable, 22 h. : la Voix humaine.
Edouard-VII, 21 h. : Le Théâtre-Café de Francis Lemaire.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Une femme presque fidèle.
Essaïon, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Ismène ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Maison du Canada, 20 h. 30 : Résonance.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 15 avril

Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal ; 22 h. 15 : le Mont Chauve.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier Bal.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fêfé de Broadway.
28, rue Dunois, 20 h. 30 : Rutabaga's Blues, Topinambour Polka.

Les théâtres de banlieue

Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Le Dharma Quintet.
Creil, église Saint-Médard, 21 h. : Atelier-jazz de Creil ; Sweet, Folies-Quintett, C. Rames, Bob Guérin.
Créteil, Maison des arts, 20 h. 30 : Taï Phong.
Ivry, salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Saint-Germain-en-Laye, Côteaux de Bel-Air, 21 h. : Récital Véronique Samson.

Les cafés-théâtres

Aire libre Montparnasse, 18 h. 30 : Variations en femmes majeures.
Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l' folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange Pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : What a fair foot.
Le Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 et 23 h. 45 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Gros Câlin ; 22 h. : les Jeannes.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. : Côté cour, coté en Bourse.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : R. Boni et Cl. Bernard ; 21 h. 30 : Vive la culture ; 23 h. : Salut les moutons. — II, 20 h. 30 : Hiboux ; 22 h. : F. Tusque ; 23 h. : H. Texier.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vigneault.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15 : les Frères Jolivet.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
Hippodrome de Paris, 20 h. 45 : Tournoi de Du Guesclin.
Le Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Olympia, 21 h. : Dave, Jeanne Manson.
Palais des arts, 18 h. 30 : Je, François Villon ; 20 h. 45 : Glenmor.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.
Pavillon de Paris, 20 h. 30 : Lou Reed.

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Chet Baker.
Centre américain (Raspail), 21 h. : Cross Music, avec Arachnoïde et Andromède.
Caveau de la Huchette : Art Blakey et The Jazz Messengers.
Palais des glaces, 20 h. 30 : Sam Rivers, Dave Holland, Barry Atschul.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballets de Changhaï (la Fille aux cheveux blancs et danses folkloriques).
Théâtre de l'Eglise américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Le plateau Beaubourg, 18 h. 30 : Noucha Kogan, violon (Bach, Albeniz, Fauré, Enesco).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure, piano (Bach).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. Znedec Maçal (Zemlinsky, Janacek).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Concert instrumental et vocal (Caccini, Monteverdi, Schütz, Frescobaldi, Gagliano).
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Bach Collegium de Munich, dir. C. Kabitz (Vivaldi, Telemann, Bach, Haendel).

ODEON
THEATRE NATIONAL

à partir du 16
EURIPIDE
version française
MAURICE CLAVEL
mise en scène
M. CACOYANNIS
les Bacchantes
par la
COMEDIE FRANÇAISE
Tous les soirs à 20 h 30
sauf dimanche et lundi
Matinée dimanche à 16 h
Renseignements et location 325-70-32
7, 12, 19, 26, 34 F

Printemps
AUX BOUFFES PARISIENS
PIERRE et MARC
JOLIVET
"LES NOUVEAUX COMIQUES"
IRRESISTIBLES!
21 h 15 sauf dimanche
places 25 f et 35 f
4, RUE MONSIGNY. 073.87.54

THEATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT
2 dernières
Le Nouveau Monde
Villiers de l'Ile Adam
mise en scène Jean-Louis Barrault
en alternance
jusqu'au 30 avril
Harold et Maude
Colin Higgins - J.-C. Carrière
mise en scène Jean-Louis Barrault
PETIT ORSAY
2 dernières
La Plage
Severo Sarduy
adaptation scénique et mise en scène
Simone Benmussa
en alternance
jusqu'au 30 avril
Madame de Sade
Y. Mishima - A.P. de Mandiargues
mise en scène J.-P. Granval
7, quai Anatole France - 548.38.53

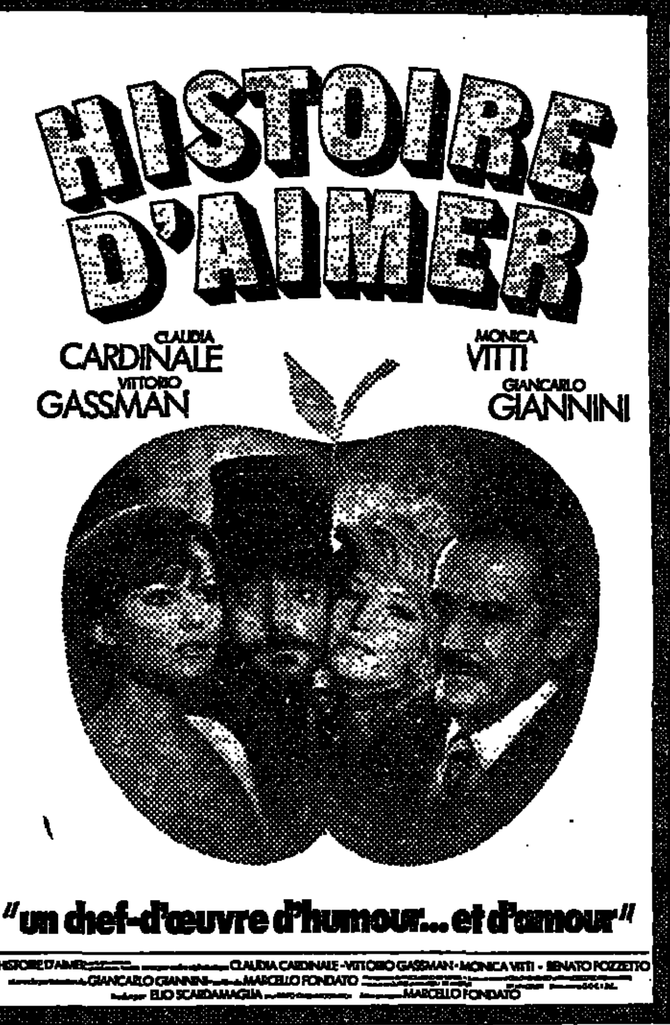
MARIGNAN VO / IMPÉRIAL PATHÉ VF / MAXEVILLE VF
CLICHY PATHÉ VF / MONTPARNASSE 83 VF
CONVENTION GAUMONT VF / NATION VF
HAUTEFEUILLE VO

UN FILM SAM SPIEGEL - ELIA KAZAN
d'après le roman de
F. SCOTT FITZGERALD
LE DERNIER NABAB

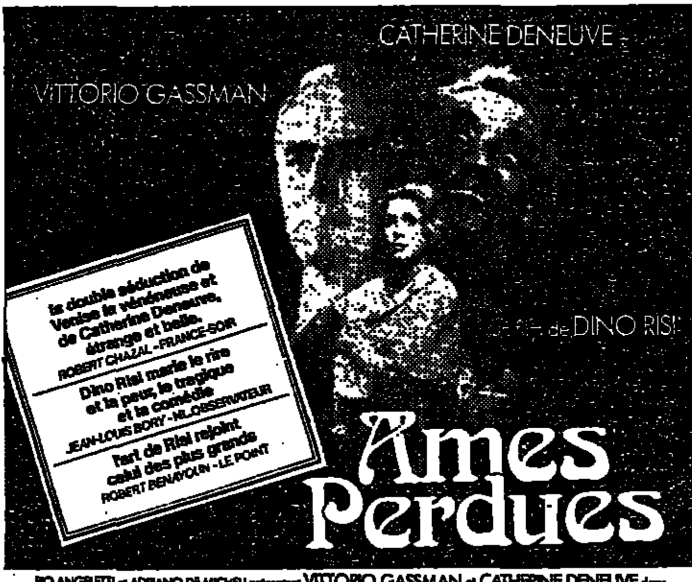


MARLY Enghien - TRICYCLE Asnières - GAUMONT Évry

U.G.C. OPERA - U.G.C. GOBELINS v.o. - NORMANDIE v.o. 3 MURAT
3 SECRÉTAN - LES IMAGES - MAGIC CONVENTION - LIBERTÉ
MONTPARNASSE BIENVENUE - REX - DANTON v.o. - PARLY 2
CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil - ARTEL Nogent - FLANADES
Sarcelles - ARTEL Créteil - U.G.C. Corbeil - ULIS Orsay



U.G.C. BIARRITZ v.o. - U.G.C. ODÉON v.o. - U.G.C. OPÉRA v.f.
BIENVENUE MONTPARNASSE v.f - CONVENTION SAINT-CHARLES v.f.
MELIÈS Montreuil - VAL COURCEL Gif-sur-Yvette



PIO ANGELETTI et ADRIANO DE MICHELI présentent VITTORIO GASSMAN et CATHERINE DENEUVE dans
AMES PERDUES Un film de DINO RISI • avec DANILO MATTEI et ANICEE ALVINA - Scénario de BERNARDINO ZAPPONI et DINO RISI
Musique de FRANCIS LAI • Mise en scène de DINO RISI

PUBLICIS SAINT-GERMAIN (v.o.) - PARAMOUNT ELYSEES (v.o.)
PUBLICIS CHAMPS-ELYSEES (v.o.) - BOUL' MICH (v.o.) - PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT MAILLOT
PUBLICIS Défense - PARLY 2 - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Cendres et diamants, d'A. Wajda ; 18 h. 30 : Le cinéma péruvien : Tout art ou voix géniale vient du peuple ou va vers lui, le Temps, la Voie publique, Jacinto Cuadros, Théâtre de rue, de J. Reyes (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : Cinémas des pays arabes : le Léopard, de N. Maleh (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : Cinéma des pays arabes : Omar Catlatou, d'A. Merzak.

Centre Georges-Pompidou, 18 h. et 20 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

APPREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)

ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29), Montréal-Club, 18e (607-16-21).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Balzac, 8e (359-52-70).

BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

CHEWING-GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

CINE-FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o./v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Calypso, 17e (754-10-68)

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V. à 18 h. ; S. à 24 h.

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

GODZILLA CONTRE MECANIK

MONSTER (Jap., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Omnia, 2e (233-39-36).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LAST FREE RIDE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)

LIP 73-74 (Fr.), la Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.

Les films nouveaux

LE DERNIER NABAB, film américain d'Elia Kazan ; v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

DANGER PLANETAIRE, film américain d'Irwin Yeaworth Jr ; v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU, film japonais d'E. Eiga (**) ; v. créole : Bilboquet, 6e (222-87-33), Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.

LILLY, film néerlandais de Franz Weisz ; v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Caméo, 9e (770-20-89).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Palais des Arts, 2e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56)

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-13-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (387-90-81)

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

UGC MARBEUF - UGC ODÉON - MADELEINE
CLICHY PATHÉ - 14-JUILLET PARNASSE



cinémas

NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Grand-Pavois, 14e (531-44-58).

PAROLE D'HOMME (A.), v.o. : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88)

LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41)

PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).

PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE (Fr.) (vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23)

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nations, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Grand Pavois, 15e (531-44-58).

LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**) v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

COUSIN-COUSINE (Fr., S.T. Ang.) : Panthéon, 5e (033-15-04)

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Le Paris, 8e (359-53-99), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).

LE LAUREAT (A., v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar)

MAMA-ROMA (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60)

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H Sp.

MURIEL (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31)

NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (La Victoire en chantant) (Fr.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

SWISS MISS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.

TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), horaire spécial.

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), horaire spécial.

VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

WORDS AND MUSIC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15.

AU NOM DU PROGRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, mer., jeu., vend., sam. à 24 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er à 12 h. (sauf D.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 14 h. 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam. et dim.).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sauf dim.)

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).

JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mard., à 21 h.

LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 3e à 12 h.

MAHLER (Ang., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e à 17 h. 45.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h et 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LA RUEE VERS L'OR (A.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (Ang., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité Internationale, le 18, à 21 h.

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h et 13 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

F. FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Nuits de Cabiria ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini-Roma ; 19 h Huit et demi ; 21 h. 30 : Amarcord ; 23 h. 30 : Satyricon.

LA SERIE NOIRE AU CINEMA (v.o.). Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Faucon maltais.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.). Action République, 11e (805-51-33) : Soupçon.

DINO RISI (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42) : les Complexés.

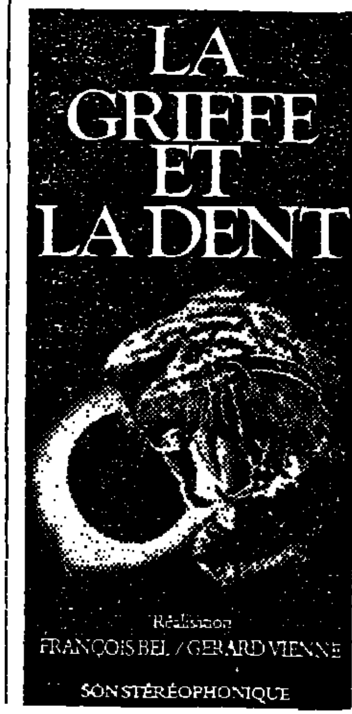
ELIA KAZAN (v.o.). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Un tramway nommé désir.

CINEMA ET HISTOIRE CONTEMPORAINE (v.o.), Olympic, 14e (547-67-42) : les Sentiers de la gloire.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : le Gang.

CINEMA POLONAIS (v.o.). Grand Palais, mer. à 21 h., jeu. à 18 h. 30 : la Ligne d'ombre ; mer. à 18 h. 30, ven. à 21 h. : la Chute des feuilles ; jeu. à 21 h., sam. à 18 h. 30 : Hôtel Pacific ; ven. à 18 h. 30, dim. à 21 h. : Sauter la ville ; sam. à 21 h. : les Nuits ; dim à 18 h. 30 : le Condamné et les Jours ; lun. à 18 h. 30 : le Déluge

SON STÉRÉOPHONIQUE
Marignan Pathé
Balzac Élysées
Gaumont Madeleine
Wepler Pathé
Montparnasse 83
Cambronne - 3 Murat
Omnia Boulevards
MULTICINÉ Champigny - AVIATIC Le Bourget - EPICENTRE Epinay
C2L Versailles - CERGY Pontoise
GAMMA Argenteuil - LE BEAUVAL Meaux - LE REX Melun.



COLISÉE (v.o.) - QUARTIER LATIN (v.o.) - DRAGON (v.o.)
LE FRANÇAIS - GAUMONT SUD - GAUMONT GAMBETTA
MONTPARNASSE PATHÉ - PARLY 2 - PATHÉ Champigny
TRICYCLE Asnières - GAUMONT Évry

Loué par la critique, applaudi par le public.
GUY TEISSEIRE - L'AURORE

Un film à voir.
HENRI CHAPIER - LE QUOTIDIEN DE PARIS

C'est un film superbe.
CLAUDE GARSON - L'AURORE

Une révélation comique et pathétique.
MICHEL MOHRT - FIGARO

Le film décrit surtout la grâce d'une histoire d'amour et le courage d'un individu.
PHILIPPE LABRO - R.T.L.

Comparé par la presse à Marlon Brando.
CATHERINE LAPORTE - L'EXPRESS

Rocky conquiert la gloire dans le septième art.
CLAUDE GARSON - L'AURORE

Une émotion digne du Chaplin de "La Ruée vers l'or".
PIERRE BILLARD - LE JOURNAL DU DIMANCHE

Puissant, divertissant, efficace.
JEAN DE BARONCELLI - LE MONDE



RADIO-TÉLÉVISION

VU

C'est trop beau

Entre la langue parlée et la langue écrite, entre ce qu'on dit et ce qu'on récite, il y a tout ce qui sépare la réalité de la fiction, la nature de l'art. Interroger une personnalité, n'importe laquelle — quelqu'un qui a l'habitude de s'exprimer en public s'entend, — enregistrer ses réponses sur magnétophone : inutile d'espérer les publier telles quelles, ce ne seront que phrases qui se chevauchent, mots qui se répètent, expressions toutes faites, ponctués de « hein ! », de « ah ! », de « euh ! ».

C'est à quoi nous songions en regardant, jeudi 14 avril, sur Antenne 2 les invités de ces faux dossiers de l'écran sur « La maison de nos rêves », émission dans l'émission, satire de la radio et de la télévision dans ce qu'elles peuvent avoir de plus racoleur, de plus frelaté, et violentes charges contre la spéculation et la publicité immobilière.

C'était bien. Très bien. Trop bien. C'était rédigé, appris, répété et joué. Ce n'est pas comme cela que se seraient exprimés une vraie sociologue, un vrai promoteur, de vrais architectes. C'est presque comme ça, pas tout à fait. Ce n'est rien ? Une nuance ? Si mince soit-elle, c'est à cette nuance que l'on distingue dans l'audio-visuel ce qui est vivant de ce qui est mort. Assommé sous le poids d'arguments maniés avec une componction toute livresque, l'intérêt succombait à l'ennui.

Dommage vraiment, ç'aurait pu être désopilant. Les auteurs du scénario, Guy Chalon, Bernard Gesbert et Gérard Gozlan, n'ont rien négligé, rien oublié : inauguration en duplex d'une luxueuse résidence, hall modèle, slogans murmurés d'une voix pâmée, déclarations ministérielles, débat animé, façon Pivot, par l'excellent Jacques Ferrière, standard croulant sous les appels du public ému, bouleversé à la vue d'un gréviste de la faim — mis à pied, il ne peut plus payer les traites et refuse cependant de renoncer à son trois-pièces, — collecte publique enfin. Les banques, les grosses firmes industrielles, dont les noms seront énumérés à l'antenne, y vont de leurs oboles. Charité bien ordonnée...

Cette parodie s'inscrit dans une série « Miroirs du temps présent », digne d'être encouragée, soutenue, suivie et promue à une meilleure heure d'écoute. Elle témoigne d'un sens de la dérision trop rare pour ne pas mériter compliment.

CLAUDE SARRAUTE.

LES HISTOIRES POLITIQUES D'HÉLÈNE VIDA

La carrière d'Hélène Vida commence sur les planches (elle débuta comme comédienne), continue derrière le micro de Radio-Monte-Carlo et aboutit devant les caméras d'Antenne 2, rue Cognacq-Jay. Une sélection des « A mi-voix », qu'elle présentait sur R.M.C. — série d'autoportraits plus ou moins intimes d'hommes politiques célèbres — vient d'être éditée et lui vaut de passer ce vendredi à « Apostrophes ».

Engagée par la deuxième chaîne pour présenter les informations de 18 h. 30, Hélène Vida se retrouve, en 1976, responsable du journal de 20 heures, *« le seul auquel la direction de l'information s'intéresse »*, précise-t-elle. Chance fugace, née dans l'euphorie d'une réorganisation : la journaliste se retrouve bientôt au bulletin de 23 heures.

Ce n'est pourtant pas la première fois qu'elle se hasarde en terrain découvert. Elle le dit, dans son préambule à l'interview de Jacques Chirac : *« Jamais, je crois, une femme n'avait entrepris ce genre d'expérience ; de plus, j'étais parfaitement anonyme, je n'étais pas du « métier » ; « on » n'est pas obligé de se confier à n'importe quelle minette ! »*

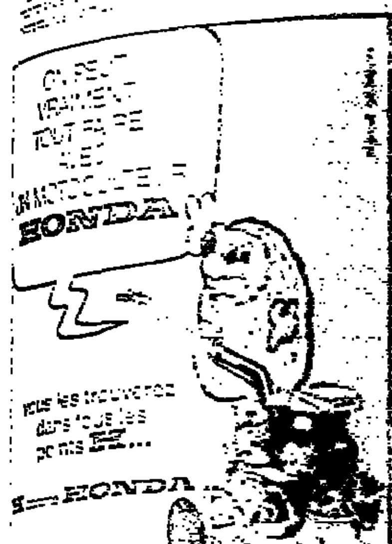
Le résultat est très inégal.

L'ouvrage est sans prétention. Des hommes politiques connus — il s'agit de MM. Chirac, Debré, Edgar Faure, Guichard, Marchais, Mitterrand, Poniatowski et Servan-Schreiber — acceptent de lever le voile sur leur jeunesse, expriment leurs goûts.

Le fait qu'on apprenne que M. Olivier Guichard roule ses cigarettes lui-même *(« quand je suis chez moi »)*, que M. François Mitterrand *« écrit très lentement, très difficilement »* et qu'il est *« incapable de dicter »* ou encore que M. Jacques Chirac, dépourvu d'oreille musicale, *« reconnaît la Marseillaise quand il voit tout le monde se lever »*, n'est sans doute pas de nature à modifier le cours de l'histoire. — C. D.

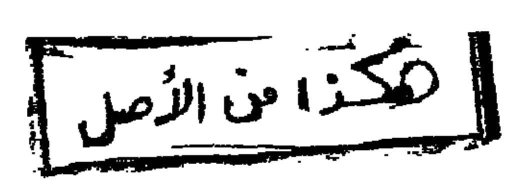
★ *Mes hommes politiques*, par Hélène Vida, Belfond, éditeur, 188 p., 39 F.

VENDREDI 15 A[VRIL]



SAMEDI 16 AV[RIL]

DIMANCHE 17 A[VRIL]



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 15 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Cherchez le corps, M. Blake, de Launder Gilliat et Luc André, avec D. Paturel.

L'assassinat d'un magnat du pétrole métamorphose en limier un représentant de commerce amateur de romans policiers.



22 h. 50, Allons au cinéma.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Un juge, un flic (le Crocodile empaillé) ;

Cette curieuse race de crocodiles désigne les usines que l'on maintient en non-rentabilité et qui permettent à leurs propriétaires de dissimuler leurs bénéfices.



21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (La politique est-elle devenue un spectacle ?) ;

Avec MM. Gaston Defferre (« Demain la gauche... »), Jean Dutourd (« Cinq ans chez les sauvages »), Roger-Gérard Schwartzenberg (« l'Etat spectacle ») et Mme Hélène Vida (« Mes hommes politiques »).

Jean Dutourd
Cinq ans chez les sauvages
FLAMMARION

22 h. 50, FILM (Ciné Club) : L'AFFAIRE EST DANS LE SAC, de P. et J. Prévert (1932), avec Gildes, J.-P. Dreyfus, L. Hais, E. Decroux, Carette (rediff. N.)

Un jeune homme pauvre, épris de la fille d'un vieux milliardaire, enlève celui-ci — mais par erreur — avec l'aide d'un chapelier fou et de son commis.

Le premier film écrit par Jacques Prévert et réalisé par son frère Pierre. Une histoire cocasse construite, gag sur gag, comme une parodie. Un esprit anarchiste et burlesque. Phrase célèbre : « On ne fait jamais d'erreur sans se tromper. »

23 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La perte de l'emploi), d'A. Campana et A. Taieb.

Plus d'un million de chômeurs en France aujourd'hui.

Quatre économistes (MM. Stoleru, secrétaire d'Etat ; Jacques Delors, P.S. ; Jacques Plassard, représentant le C.N.P.F., et Philippe Herzog, P.C.) commentent.

21 h. 30, Documentaire : Scénario pour une ville, d'E. Cloué et G. Claysse (Pau).

Une ville « verte » de 71 000 habitants.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Médicale, en liaison avec T.F.1 : Les cancers et leurs traitements.

Mise au point des professeurs Tubiana, Cachin et Schwartzenberg.

21 h. 30, Musique de chambre (Scarlatti, Beethoven, Chopin, Granados, Moniuszko, Dzierlatka) ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20 aux sources de l'art abstrait (Klee, Kandinski, Mondrian, Arp, avec M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Verheggen.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Cycle d'Echanges franco-allemands. Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, direction R. Reinhardt, avec M. Shirai (soprano), R. Benz (piano), C. Pavlik (violon), G. Oppitz (piano) : « Cantate BWV 202 » (Bach), « Concerto pour piano et orchestre K. 271 » (Mozart), « Concerto pour violon et orchestre, opus 53 » (Dvorak), « Sur un thème de Paganini » (Rachmaninov) ; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz à La Rochelle ; 0 h. 5, James Fulkerson, Stephen Montagu.

SAMEDI 16 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 16 h., Feuilleton : le Jeune Fabre.

20 h. 30, Des magiciens ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Peyton Place ;
22 h. 20, Sport.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 18 h., La télévision des téléspectateurs en super-8.

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau ;
22 h., Entretien : Questions sans visage ;
22 h. 55, Drôle de dessin.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Le Retour », d'H. Pinter, réal. P. Hall, avec C. Cusack, J. Holm, M. Jayston.
22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Affût », de P. Didelot. Réalisation G. Gravier. Avec M. Luccioni, M. MacAvoy, J. Marsan ; 21 h. 30, « l'Oasis », de Y. Letreuille. Réalisation J.-W. Garret. Avec M. Cassan, G. Piérauld ; 22 h., Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, par B. Jérôme (textes en marge, cafés-théâtres, jazz-Averty) ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Verheggen.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, « La Dame de pique » (Tchaïkovski), par l'Orchestre national de France, direction M. Rostropovitch. Avec G. Vichnevskaïa, R. Resnik, L. Popp ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Vieilles cires, par P. Morin... le quatuor Pro Arte joue Haydn et Bartok ; 23 h. 30, Jazz à La Rochelle ; 0 h. 30, Un musicien dans la nuit : Luis de Pablo.

DIMANCHE 17 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, FILM : LES CRACKS, d'A. Joffé.

20 h. 30, *FILM* : LES AVENTURIERS, de R. Enrico (1966), avec A. Delon, L. Ventura, J. Shimkus, S. Reggiani (rediffusion).

Deux hommes et une jeune femme, qui ont échoué dans leurs tentatives de se rendre célèbres, s'en vont à la recherche d'un trésor enfoui au large des côtes du Congo.

L'amitié, l'aventure et l'idéalisme. Une très grande liberté d'allure dans ce qui fut, alors, le film le plus original d'Enrico.

22 h. 20, Portrait : Lino Ventura, par D. Varenne.

Des interviews, des extraits de films.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu, avec, à 14 h. 20, Jeu : Ces messieurs nous disent.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, par I. Bergman ; 22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-Fiction (Antoine Vitez, réal. N. Lielenstein).
23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : Henri Lefebvre (voir « Tribunes et débats ») ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ; 22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE MORT QUI MARCHE, de M. Curtiz (1936), avec B. Karloff, Ed. Gwenn, W. Hull, R. Cortez, M. Churchill (v.o. sous-titrée) (N.)

Condamné à mort pour un meurtre qu'il n'a pas commis, un homme passe sur la chaise électrique, est ramené à la vie par un savant et, bien qu'ayant perdu la mémoire, reconnaît les vrais criminels.

Un film fantastique sans effets et fascinant par le jeu de Boris Karloff.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Jean-Pierre Verheggen et Denis Roche ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Carnaval de Binche », par G. Callaz et R. Farabet ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Collin :

La semaine de Bernard Collin (« Centre de vous », « Perpétuel », etc.) sera consacrée à la lecture de textes anciens.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique de la B.B.C., direction C. Davis, avec le violoniste S. Rosenberg : « Concerto pour cordes en ré majeur » (Stravinski) ; « Concerto pour violon et orchestre K. 216 » (Mozart) ; « Adagio K. 546 » (Mozart) ; « Symphonie n° 96 » (Haydn) ; 23 h., France-Musique la nuit : musique de chambre, par P. Vizard ; 0 h. 5, Concert extra-européen : musique hindustani (W. Kawali).

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 15 AVRIL

— *M. Jean Gadant*, chef du service des forêts au ministère de l'agriculture, est l'invité de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Peuple et Culture* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

SAMEDI 16 AVRIL

— *La justice fiscale en économie libérale, est-ce possible et comment ?*, telle est la question à laquelle tentent de répondre MM. Pierre Uri, membre du Conseil économique et social, Pierre Ribes, député (R.P.R.) des Yvelines, Mᵉ Pierre Courtois, et les professeurs Christian de Brie, Thierry Lamorlette, Jean Matouk, sur France-Culture, à 8 h. 30.

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe R.I. de l'Assemblée nationale, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

Une déclaration du S.N.J.-FR 3

BIENTOT UN LIVRE BLANC DE L'INFORMATION

Le bureau national du Syndicat national des journalistes - FR 3 constate, dans une déclaration rendue publique à l'issue de sa réunion, le 14 avril, à Paris, que « les principales difficultés des journalistes à FR 3 subsistent, que ce soit en matière de salaire, de conditions de travail ou de l'exercice de leur profession et des droits syndicaux ».

Le bureau « a analysé le déroulement de la campagne électorale des municipales et relevé que les directives de la présidence de FR 3 se sont traduites par une répression importante de la liberté d'informer, et ont souvent servi de base à des pressions et des censures nouvelles vis-à-vis des journalistes et même des responsables syndicaux.

» Dans l'immédiat, à l'unanimité moins une voix et une abstention, le bureau national a décidé d'appeler les journalistes de FR 3 à participer à l'action du secteur public nationalisé pour faire engager et aboutir dans la société les négociations sur les salaires 1977, dont le blocage depuis trois mois ajoute ses effets à la perte du pouvoir d'achat enregistrée en 1976, l'augmentation unilatérale de 1 % au 1er avril ne correspondant en aucun cas à la réalité de la hausse des prix. »

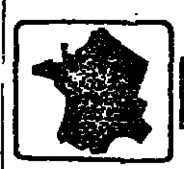
Enfin, le bureau a exprimé son intention de « poursuivre la dénonciation systématique des cas de pression et de censure dans l'attente de la publication d'un nouveau Livre blanc sur l'information audiovisuelle ».

● *M. Marcel Beaudza*, chef du bureau régional d'information de FR 3 à Besançon, vient d'être nommé chef du bureau de Nantes. Il succède à M. Vaudoux, nommé chef du bureau de la Martinique.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76	L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04	"Placards encadrés"	34,00	38,89
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29	Double insertion	38,00	43,47
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08	"Placards encadrés"	40,00	45,76
			L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux

IMPORTANTE ENTREPRISE
Région CHAMPAGNE
spécialisée en bonneterie sportive
recherche

CHEF D'ORDONNANCEMENT

Expérience indispensable.
Libre rapidement.

Adresser candidature et C.V. sous référence 2.490 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

CHEF-COMPTABLE

qualifié - expérimenté
est recherché pour entreprise

SUD-OUEST 100 personnes

Adresser courrier à BENNEJEAN, 3, rue Edouard-Vaillant, 87000 LIMOGES.

SOCIETE INDUSTRIELLE
en très forte expansion
(1.000 personnes)
située à METZ (57)
recherche
pour compléter son équipe de Direction

CHEF DE SERVICE

haut niveau, diplôme études supérieures d'administration des entreprises ou équivalent. Plusieurs années d'expérience indispensable. Connaissance approfondie informatique de gestion. Rémunération importante pour candidat de valeur.

Ecrire HAVAS 57017 METZ, s/n° 1.665, qui transm.

Sté Province rech. pour SAV AGENT ASSISTANT TECHNIQ. niveau BTS/DUT ou équival. pour interv. en clientèle sur Mach. Transformation Plastique. Langue souh. : anglais ou allemand. Bonne présentation. Déplacements fréquents monde. Ecr. n° 8.784, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ, qui transmettra.

L'arrondissement Maritime de la Direction départementale de l'équipement de la Charente-Maritime, à LA ROCHELLE, 5, rue de la Cloche,

recherche un chef de cellule chargé des divers problèmes posés par la sauvegarde de la ressource en eau, la lutte contre les inondations, l'alimentation en eau. Une formation d'ingénieur hydraulicien est souhaitée, assortie d'une expérience professionnelle.

Rémunération : fonction de la formation et de l'expérience comprise entre : 3.200 et 4.000 francs.

Monte-Carlo Regional Office for the middle east and southern Europe of an american pharmaceutical company looking for marketing cooperator who should have profound notions and experience in marketing and advertising. Fluent english absolutely necessary. Please reply with C.V. to Agence HAVAS, MONTE-CARLO, n° 1.078.

Etablissement petit effectif recherche EDUCATEUR OU STAGIAIRE pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents. Institut Psycho-Pédagogique. 60740 Saint-Maximin. Téléphone : 455-96-10.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres d'emploi

UN DES PREMIERS CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES (S.M.I.)

offre dans son Service Financement Clients poste d'avenir basé au Siège Social Paris avec déplacements province très fréquents.

FONCTIONS PRINCIPALES :

● **Formation et contrôle du personnel financement clients dans agences et directions régionales**

- Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 75.000 francs.
- Les frais réels de déplacement seront remboursés sur justificatifs.
- 3 ans d'activité professionnelle indispensables, dont expérience financements construction minimum un an.
- Poste sédentaire possible après 2 ans dans la fonction.

Ecr. avec C.V. dét. et photo à n° 8.377, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
recherche pour une de ses filiales
au SÉNÉGAL

TECHNICO-COMMERCIAL SPÉCIALISTE MATÉRIELS INDUSTRIELS

Le titulaire assurera la gestion et le développement d'un service traitant les activités suivantes : Engins T.P., matériels hydrauliques (pompes), compresseurs, machines-outils, matériels industriels, moteurs marins. Il devra former et animer le personnel placé sous ses *ordres*.

Formation technique matériels électriques et hydrauliques indispensable.

Expérience professionnelle dans activité de même type exigée.

Résidence DAKAR
Déplacements à l'intérieur du pays

Env. lettre manuscr. avec C.V. à n° 8.266
Cabinet Leconte
4, rue Amiral-Courbet, Paris-16ᵉ

Société SAINT-OUEN recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Confirmé Cobol
Connaissance Système H 2000 sous O.S.
PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
Cobol.
Ecrire avec C.V. détaillé en *précisant disponibilité* et prétentions au C.I.P.P., Chef du Service Informatique, 25, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN.

URGENT
Cherch. pr remplacement 1 mois JNE F. *sérieuse pour s'occuper* de deux enfants, 2 ans et 3 ans, 4 à 5 jours par semaine de 8 h. 30 à 18 h. 30. Porte St-Cloud. Tél. à Mme REY au 605-27-28 à partir de 18 h. 30.

Recherchons JEUNE FEMME très bonne présentation, ayant EXPER. pr TENIR GALERIE D'ART du 21/4 au 21/5/1977. Téléph. : 261-25-91.

L'UNIVERSITE DE LAUSANNE cherche pour le 1er septembre 1977, un PROFESSEUR DE PHILOLOGIE RUSSE de langue maternelle russe et possédant le français. Poste à mi-temps.

Adresser C.V. à M. le Doyen de la Faculté des Lettres, 1, rue Cité-Devant - CH 1005 Lausanne.

LA VILLE DE PANTIN (Seine-Saint-Denis), 42.000 habit. recrute sur titres ou par voie de mutation Un Secrétaire général adjoint (poste libre immédiatement). Adresser candidature et C.V. à MONSIEUR LE MAIRE, 93501 PANTIN CEDEX avant le 15 mai 1977.

Ch. J. FILLE au pair pr fillette 2 ans à Paris puis Rome, env. 3 mois. URGT. Tél. 526-64-53.

Le Journal de la Formation continue recherche **CHEF de PUBLICITE** HOMME FEMME EXPERIMENTE (EE). Adr. C.V. prét. Journal Formation continue, 2, r. Amsterdam (9ᵉ).

capitaux ou proposit. com.

« IDÉES LUCRATIVES »
Revue inédite en France. Des formules nouvelles sur la création de petites entreprises particulièrement rentables. *Vous voulez vous mettre* à votre compte, diversifier ou placer sûrement un capital. Ecrivez à EDITIONS SELZ, MI 54, 43, Grand-Rue, 68000 COLMAR.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

P vd 1 lit + 1 arm. + 1 chev. pr ch. enf. ét. imp. px tr. intér. Tél. après 19 h : 899-70-60, ou samedi, dimanche, toute journ.

Antiquités

Vds tr. rares ivoires Ming et Tchang poly (93) 35-44-96, midi.

Achète cher pâte de verre GALLE DAUM MBLES 1900. Tél. : 508-40-03, de 14 à 20 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4ᵉ. Téléphone : 033-00-83.

Cours

COURS AUDIO-VIS. DE LANGUES. DEMONSTR. GRATUIT. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6ᵉ. Téléphone : 326-08-70, 329-02-88, tous les jours de 9 à 21 heures.

Cures et thermalisme

65200 Bagnères-de-Bigorre, cures hôtel Vert Galant, pension de 45 à 60 F TTC. - Retenir tôt.

Déménagement

Demenag. F.L. Service, ts volumes qualité artis., 12, r. Valadon, Paris-7ᵉ, 555-23-48 - 22-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT, Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, r. Saint-Florentin, Paris-8ᵉ. Téléphone : 260-34-80.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location-vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location-test, livraison. 10, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-98, 522-21-74.

Particulier vend PIANO DROIT cadre métal, prix à débattre. Tél. : 636-47-85 ou 366-89-13.

Matériaux

Vente directe de bois africain pour fabrique meubles, mobilier, autre usage. Ecr. n° 69 286 M Rég. Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-8ᵉ.

Moquettes

30 à 70 % sur stock, 10.000 m2, moquette toutes qualités. Tél. 757-19-19.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE collections, lots, vieilles lettres, archives, paiement comptant. MENOZZI, 65, av. Parmentier, 75011 PARIS. Tél. : 805-70-74.

Photos

Vds (cause double empl.) super Takumar 300 mm. f. : 4, neuf (fév. 77) + doubl. Komura + filtr. UV. 1.350 F - Tél. 033-04-68.

Piscines

Remise en SERVICE facile et moins chère avec nos produits et conditions « hors saison ». MISS, 22, r. Ed.-Nieuport, 92150 SURESNES. 506-11-67, PARKG.

Rencontres

Groupes de rencontres. Amitié, développement des potentiels psycho-analystes. T. : 705-09-63.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». COLETTE LESURE, PARIS-7ᵉ. TEL. : 548-95-16.

Spécialités gastronomiques

Restaurant « Le Portua », propriétaires, Frères BADIOLA, spécialités : poissons, crustacés, fruits de mer, 18, r. de la République, 64250 Saint-Jean-de-Luz.

Sports

Recherche COURS DE TENNIS terr. battue, ACH. ou LOCAT. PARIS. Tél. : 373-24-86, le soir.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Troisième Age

RETRAITE-SEJOUR, 3ᵉ, 4ᵉ âge, proximité N 13, gare ligne Paris Cherbourg Rouen Le Mans, conft, standing, cuisine choisie, chambres, sanitaires, wc, 1 ou chbres, sanit., wc, 1 ou 2 lits. Poss. couple, parc 6 ha. Ecrire CHATEAU de MAUBUISSON, 27470 Serquigny. T. (32) 44-15-70.

Vacances - Tourisme - Loisirs

« LA JOURNÉE GRECQUE » sur les traces d'Homère aux pays de la Grèce éternelle LE 24 AVRIL 1977 (départ 8 h., retour 20 h.). Une journée de rêve et de détente à la campagne pour personnes seules (célibat., vfs-ves, divorcés-ées). Dégustation de spécialités grecques. Participat. 135 F, transport compris. Rens. Réserv. à FELICITAS-LOISIRS, 61, bd Haussmann, 75008 PARIS. TEL. : 266-59-01.

ANGLETERRE CET ÉTÉ ! officier de la RAF, et sa femme, professeur de français, vous accueilleront ds l. mais. XVIᵉ siècle, pittoresq. B. pays. pr. du p. Galles. Gare Church Stretton. Pubs et rest. tt pr. £ 7 (60 F) p. nuit (pet. déj. incl.). LARNEY, The Tan House, Church Stretton, Shropshire.

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque** NN. Pens. 60/100 F net. Ouvre 28-5.

GOLF SAINT-TROPEZ. Beauvallon, loue juillet ou août villa 6 p., téléphone. Tél. : 962-68-50.

Vacances Voyages Loisirs recher. locaux pour centres de vacances et classe nature à l'année ou à la saison. V.V.L., 7, av. Maximilien-Robespierre, 94400 VITRY SUR SEINE. TEL. : 681-02-20.

Vélos

LOCATION DE VELOS, 2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5ᵉ. Téléphone : 337-59-22.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

IENA Ds magnif. imm. p. de t. catégorie except. APPT GD STANDING DE 270 m2 + 3 chb., serv., balc., étage élevé, clair, très calme, soleil. PRIX EXCEPT. vu urgence. 225-18-30.

RUE DE PASSY CALME. SOLEIL SUPERBE **2 P.** Poutres Caract. URGENT - 326-19-10 et 324-51-00.

ÉGLISE D'AUTEUIL Vue sur Seine, dans très bel immeuble de catégorie 2 A : asc., chauff. central, magnifiq. 5 pièces, tout confort, inondé de soleil. Prix exceptionnel vu urgence - Téléph. : 225-18-30.

MARCHE DES NOTAIRES 16e. Rue Raynouard, stdg, 200 m² Crédit possible par C. F. F Téléph. 246-81-09, M. RENAUD.

VILLIERS. Propriétaire vd dans imm. P. de T., asc., balc., 2 p. et 4 p., tt cft. Me voir ts l. jrs. 14 à 17 h., 139, av. de VILLIERS

Votre appartement neuf ou ancien est au C.N.I.T.
à la Défense du 16 au 24 Avril 1977.
Immobilia
9 jours d'information sur l'immobilier.

VOLTAIRE 5 pièces, tt confort, 140 m2 environ, bel immeuble, balcon. 500.000 F. 357-86-35

AUTEUIL près BOIS
IMMEUBLE NEUF en livraison immédiate 26, rue Erlanger
EXCEPTIONNEL
ATELIER D'ARTISTE **EN DUPLEX**
4/5 PIECES, 167 m2 et 173 m2 + terrasses, boxes, caves, tél., possib. chbre de service.
Sur place appartement décoré tous les jours de 10 h 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h., sauf mardi-mercredi - 743-03-76, ou appeler Lise FLEXNER, à COGEDIM - 266-36-36

20e. Près cours Vincennes, Part. vd ds imm. réc., gd livg, ch., c. équ., s. de bs, entrée, rangements, balcon, vue, soleil, refait 229.000 F. Tél. ce jr apr. 18 h., samedi tte journée : 343-32-10.

11e. Fg Saint-Antoine, duplex de 170 m² (extraordinaire living-atelier 100 m²+3 chbres), gros travaux faits. Prix intéressant. Tél. : 589-20-97, après 18 heures.

AUTEUIL près BOIS 19, RUE CHANEZ
Livraison immédiate Prix fermes et définitifs.
Encore quelques studios pour **INVESTISSEURS** de 15 à 40 m2 + Balcon
2 p., 7e étage, 52 m2 + Balcon
3 p., de 71 à 80 m2 + Balcon
Parkings - Caves - Téléphones
Sur place tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h : 524-56-08, ou appeler Lise FLEXNER à COGEDIM 266-36-36

PARIS 11e, rue Moret. Pptaire vd 2 p., c. incorporée, dche, wc. 67.000 F 346-60-70 **AV. 15.000 F**

RUE DU RANELAGH IDEAL PROFESS. LIBERALE
DS BEL IMMEUBLE P. d. T. CH. CENT. MAGN. 3 P. 82 m2, TT CFT. TEL. PX EXCEPT. VU URGENCE - Tél. 225-18-30.

12e - PLACE D'ALIGRE Propriétaire vend libre appart. 3 p., entrée, cuis., s. bains, wc, cave, 60 m², parfait état, 205.000 F à débattre, et un studio libre, 4e étage, 65.000 F. Tél. 828-26-25 ou s./pl. 15 h. à 18 h., samedi 16, dimanche 17. 18, RUE BECCARIA.

Me PYRENEES Dans imm. bourg. pptaire vend :
— 2 P. cuis., entr., wc (libre);
— 2 P., cuis., entr. (occupé).
L'ensemble 75 m² environ.
SACRIFIE 135.000 F
et 3 pièces, cuisine, wc, bains (libre) - Prix libre 100.000 F. Tél. 805-74-85 et 255-11-46.

18e. Montmartre. 21 r. Laghouat. Bel immeuble 2A, s. bains, asc., chauff. centr, vide-ordures. Propriétaire vend son appt, 1er étg., soleil, calme, 57 m², état neuf, 145.000 F. Tél. 520-13-57. Sur place, 16 à 18 h., samedi, dimanche, lundi.

19, RUE JOUVENET Propr. vd studios et 2 p. duplex, ref. neufs. S/place, 15 à 19 h.

NATION. Imm. réc., part. vend 4 p. s/jard., impecc. 6e étg. asc., soleil, 330.00 F. 345-20-45.

17e. 40 m² soleil, calme, Part. à Part. vd 2 p., c., s. bs, cave. 170.000 F. Tél. soir : 567-24-18.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier, pet. imm. pierre de taille, tout électriq. : studio, 2 et 3 pces, livrables print. 77, à part. 4.200 F/m2. Px ferme et définit. Visite de l'appartement témoin : vendr., sam., dim. lundi, 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER - 346-71-08

19e Rue MANIN. Imm. réc., séj. 3 ch., 2 bs, b. cuis., parkg, très b. état, 445.000 F. - 366-45-29.

Paris Rive gauche

RESIDENCE CHAMBORD 1973 Standing, beau 3 p. + 20 m², balcon, 330.000 F - 535-56-92.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NEUILLY Propriétaire vd direct STUDIOS et 2 P. 293-66-66, le matin pr rendez-vs Sur place les 14-15-16 AVRIL, de 16 à 19 h : 4, r. BOUTARD. SAMEDI de 14 à 18 h.

5 km. VERSAILLES. Très beau 4-5 p., séjour 38 m² av. cheminée 3 chbres, 2 bains, cuis. tt équipée. 430.000 F. - 955-06-41.

CREIL. Pour invest. 20 appts en Société tous loués, bon rapport. 58.000 F chaque - 366-45-29.

CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II Appt excellent état, 92 m²+62 m² jardin, séj. 27 m², 3 chbr., 2 bs, cuis. équipée, dressing. Box fermé, cave. TRES CALME. Px 385.000 F - J.M.B. 970-79-79.

KREMLIN-BICETRE 64, av. Charles-Gide, dans résidence 4 p., tt cft, tél. Vue sur tout Paris, verdure, 210.000 + Créd. foncier, 5.000 F environ. Dim. 15 à 18 h. ou 387-27-60.

LE PECQ - VUE S/SEINE ds imm. bon standg (1973), bel APPT 95 M2 + loggia 28 M2, séj. dble, 2 ch., bns, dches, gde cuis. Cave, parking. Parf. état. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Province

LYON 7 mn place Bellecour
Appt 5 pces, 110 m2, liv. 35 m2, exposit. sud et est, état neuf. Vue exceptionnelle - (78) 25-60-84

ANTIBES. Part. vend 4 p. jard., sans vis-à-vis, 270.000 F. Cave, parking. (93) 33-18-25, soir.

A VENDRE Loiret, Montargis : appartements F3, F4, F5 - Région Montargis : fermette bon état, entrée, cuis., séjour, 2 chb., dépend., 12.500m² terrain Petite maison 3 p., cuisine, 350 m² jardin.
Région Pithiviers : fermette, cuis., séj., 2 ch., gdes dépend. 2.000 m² terrain.
130 Km. Paris : maison 9 p., 2 cuis., bains, chauff. 2.000m² parc O.I.A.G. (38) 85-41-76.

78-NEAUPHLE-LE-CHATEAU Part. vd appt stdg, 4 p., tt cft, rég. calme, prox. forêt, 205.000 F 489-07-57 (sauf sam avant 15 h.).

Etranger

SUISSE (Bord du lac Léman) 5 km. Ouest de Lausanne (canton de Vaud), dans petite localité riveraine possédant toutes les commodités, à vendre Studios et appartements résidentiels de 4 1/2 (133 m²) à 7 1/2 (191 m²) pièces avec garages dans petits immeubles modernes, piscine, tennis, parc en bois, tranquillité, ensoleillement. Dès Frs 360.000 (studios Frs 90.000).
VENTE AUTORISEE AUX ETRANGERS NON RESIDENTS S'adr. à MM. de Rham et Cie, Mon Repos 14, Lausanne. Tél. 021/20-15-61.

COURSEULLES, LE PORT DE PLAISANCE A 16 KM DE CAEN. (AUTOROUTE)
les tennis
Petites Résidences un étage + combles habitables.
A deux pas des tennis et du club hippique ouverts toute l'année.
Du studio 25 m² au 5 pièces 75 m², cuisine indépendante, vraie salle de bain.
De 84.000 à 248.000 F.
Livraison été 77. Facilités de paiement. Bureau de vente sur place.
Veuillez m'adresser sans engagement de ma part, votre documentation sur les Tennis MLT
Nom ____
Adresse ____
Tél. ____
Jacques Ribourel S.A.
120 Champs-Elysées – 75008 Paris – Tél. 256.00.90

XIIe - RARE Part. vend 6 p., double entrée, 117 m² dans ensemble Galaxie, 18e étage - Prix intéressant. 589-86-48, le soir et week-end.

MONTSOURIS PRES PARC 2 pces, cuisine, s. bains, 50 m2, étage élevé, ascens., tt confort. 220.000 F - 331-89-46.

GUYNEMER/LUXEMBOURG 150 m², 5-6 pièces. - ODE. 42-70. LUXUEUSES RECEPTIONS SUR JARDINS.

117, RUE ABBE-GROULT (15e) dans immeuble de 12 appartem. 3 p., 70 m², 403.000 F. Visite sur place, vendredi, samedi, de 15 à 19 heures, ou 256-37-70.

PARIS-XVe
— Standing, séjour + chambre, tout confort, tél.
— 2 p., cuis., wc, bs, 170.000 F.
— SUFFREN, studio, imm. réc. 566-02-85.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS Ravissant STUDIO. Belle rénovation. Placement garanti par nos soins, 105.000 F. PROMOTIC - 325-10-74.

RASPAIL. Très bel appartement 50 m², dble livg + chb. Rénové avec soin. Prix à discuter. - PROMOTIC - 325-10-74.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE Imm. grand confort, plein sud, vue imprenable, gd balcon, beau living, 3 chambres, grande cuisine, garage. Prix 580.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

ORSAY Urgent. Appt 2 pièces, refait neuf, près gare. Prix 100.000 F - Tél. 010-13-65.

Alfortville - Mo Ec. Vétérinaire Propriét. vd gd studio, c., s. bs, w.-c. 77.000 F 346-60-70 **AV 10.000 F**

Nogent, pr. RER. Propriét. vd 2 pièces, cuis., s. bains, w.-c. 97.000 F 346-60-70 **AV. 20.000 F**

Montreuil. Mo Croix-Chavaux, pptaire vd entr., cuis., 3 pces, s. bs. wc indép.. 89.000 F Avec 20.000 F - 346-60-70

MARCHE DES NOTAIRES NEUILLY, 2 p., 25 m² et 4 p. 101 m². Créd. poss. par C.F.F. Tél. 747-11-02, Mme Germain.

enseignement

L.T.C. SCHOLL OF ENGLISH LONDRES
Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée en cours au choix de l'étudiant.
Laboratoire de langues; service d'aide au logement.
Cours de Secrétariat (3 trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH, SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) 26-32, Oxford Street, London, W 1 A 4DY.

secrétaires

de direction

SOCIETE FRANÇAISE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
DE HAUT NIVEAU PARIS - 16e
— Parfaite bilingue anglais, si possible allemand.
— Excellente présentation.
— Sens des responsabilités.
— Libre de voyager.
— Poste à pourvoir de suite.
Adresser lettre manuscrite et C.V., à no 43.004, AMEP-P.A., 37, rue du Général-Foy 75008 PARIS, qui transmettra.

Secrétaire

Pour banlieue Nord Direction Creil 20 minutes gare du Nord
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
parfaitement bilingue ALLEMAND
Préférence sera donnée à candidate langue maternelle allemand
Notions d'anglais souhaitées
Adresser C.V. à : M.S.M. 7, place du 8-Mai-1945, 95190 GOUSSAINVILLE

sports loisirs

DANEMARK 77 A louer bord de mer : villas tout confort avec jardin pour vacances familiales. Ecrire Touristbureau Asserbo, DK-3300 Frederiksværk.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans_16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

ALFA ROMEO 16 5, r de la tour, 870.06.04

HONDA CIVIC automatique 19.985 F* 550 F PAR MOIS moyenne sur 4 ans. 97, rue Legendre, 17e Tél. 627.86.30 *Prix clés en mains au 1-4-77

A vd. CARAVANE ADRIA 1976 5 mètres Excell. état. 901-52-87

boxes-autos

14e - Vds parking 1er sous-sol imm. neuf, rue Olivier-Noyer. 28.000 F - Tél. Weber 272-78-89

demandes d'emploi

— Vous êtes une P.M.E. située en ALSACE (près Vosges), vous voulez dynamiser votre Service Commercial, alors accordez-moi quelques instants :
— MON PROFIL : 32 ans, formation secondaire, personnalité, allemand courant. Je suis intéressé par tous postes de RESPONSABILITE avec un vif penchant pour la négociation commerciale et les contacts humains.
Merci de m'écrire : Maurice BISCHOFF, 8 bis, rue du 4e-Zouaves, 67600 SELESTAT.

Maître compagnon 2e éch., 48 a., IAC, 25 a. expér. gros et moy. chantier, cherche place similaire ou conducteur travaux Paris et banlieue. Tél. 016-29-37 après 18 h.

SUISSE ALEMANIQUE 23 ans désire apprendre le français en France. Formation typographe, expérience comme serveur, garçon d'office, réceptionniste (hôtel) et employé de bureau. Permis de conduire pour transports personnes, langue allem. bonnes connaiss. anglais (séjour à Londres), connaiss. français cherche quelque emploi. Voiture à disposition. Faire offres à : GERALD BRUETSCH, 7, rue des Charmilles 1203 GENEVE (Suisse).

J. F. 25 a., juriste lic. en droit, niveau doctorat, étudierait toutes propositions. Ecrire no 099 681 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e.

Cadre, 43 ans, diplôme I.C.H., ancien élève Boulle, formation droit architecture, 24 ans expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, cherche emploi en région parisienne dans promotion cabinet architecte, B.E.T. ou entreprise. — Ecr. no 6.473 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 30 a., resp. serv. sin. Exp 7 ans court ass.. ch. poste resp. Cie ou Cab. Paris, La Défense, banlieue ouest. Libre rapidem Écr. no 775 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

Paris

BUTTES-CHAUMONT sur parc, bel imm. 140 m2, liv., 3 ch., 2 p., gde cuis. Tél. Prof. lib. pos. Ref. nf. 3.000 F. Tél. 366-45-29

XXe - TR. BEAU 2 P. + entr. Cuisine équipée, bains, chauff. ETAT IMPECCAB. - 850 F. c.c. Voir : 43, rue Ménilmontant. Samedi 17/19 hres - Uniquem.

GARE EST - GRAND STUDIO + cuis., bains. w.-c. BON ETAT 750 F + charg. Voir loge, 42, r. des Vinaigriers ou ELY. 42-20.

MALESHERBES bel immeuble 1re catégorie, 7 pièces, 345 m2 tt cft 6 000 F mensuel + ch. Possib. profession. T 522-45-52.

CHAMPS-ELYSEES GRAND **STUDIO** bon standing. 1.640 F net 293-40-56.

Région parisienne

Part. loue près Versailles, villa sur 1.200 m2, prox. forêt. Living 45 m2, 3 ch., 2 salles de bains. Gar. double. Téléph. : 956-16-88.

C. P. H.
BORD VALLEE DE CHEVREUSE
LUXUEUSES MAISONS INDIVIDUELLES SUR TERRAIN PRIVATIF
dans résidence avec piscine tennis, golf, commerces.
5 PIECES, 120 M2, LIVING, mezzanine, 3 chambres, 2 S. de B., cuisine équipée, téléphone, cheminée, garage, 3.000 F + ch.
8 PIECES, 216 m2, habitables, très grand living, bureau, cabinet toilette, 6 chambres, 3 S. de B., cuisine équipée, terrasse, cellier, téléphone, cheminée, garage double. 3.400 F + charges.
AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY 2.
Tél. : 946-78-78

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSCN 43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts - Téléph. : 577-54-04.

locations non meublées Demande

Paris

URGT ch. HOTEL PARTICUL. Possibilité profession libérale. Neuilly, 16e, 17e, 7e, 6e, 5e arrds. T. 050-39-45, p. 217 et 734-82-71.

Région parisienne

Pour Société Européenne, cherc. Villas, Pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

J. F. ch. 2 pièces, banl. Est prox. Chelles. Ecr. 6.479 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris (9e).

constructions neuves

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e) **LE GEOFFROY** SAINT-HILAIRE Imm. de qualité. Façade classée Disponible 12 APPTS luxueux de la chambre au 4 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison fin 1er trimestre 1977 Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi. SAGE 874-49-32

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc Petit imm. de classe de 21 appts du STUDIO au 5 PIECES Balcons Terrasses PRIX FERME ET DEFINITIF S/place tous les jours de 11 h. à 18 h. (sauf mardi) GECOM - 747-59-50 171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY

15e - DUPLEIX 53, RUE ROUELLE Dans petite résidence standing de 6 étages privés
3 APPTS DE 4 PCES Clés en main. - Visite tous les jours, sauf mardi, 14 h. 30 à 19 h. SAGE, 5, rue de Calais, 75009 Paris. - Tél. : 874-49-32

Près VERSAILLES - BUC Dans parc 4.000 m2, rue Louis-Blériot, imm. de 20 Appts. Vis. samedi et dimanche. Promot. : BERNARD, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

Immobilier (information)

LOCATIONS 55 AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Mo Opéra Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

Votre maison à la montagne ou à la mer est au C.N.I.T.
à la Défense du 16 au 24 Avril 1977.
Immobilia
9 jours d'information sur l'immobilier.

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES PORTE D'IVRY sur sol 1.270 m2, état vétuste Crédit possible par C.F.F. Tél. : 742-34-70 M. Raveau

MARCHE DES NOTAIRES Rue Damrémont. - Surface utile 720 m2 bureaux et appartement. Tél. : 874-75-88 M. Levet

MARCHE DES NOTAIRES NANTERRE - LA BOULE Divers appts libres Crédit possible par C.F.F. Tél. : 204-10-12 Mme Boisard

bureaux

GEORGE-V Propr. loue 1 ou plusieurs burx refait à neuf. Tél. : 723-55-18.

8e - PROPRIÉTAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf. Téléph. : 758-12-40.

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER 2.000 m2 BUREAUX NEUFS
Petit immeuble haut standing Parkings
SARI 720 14 15

224-08-80 domic. courrier, secrét., permanence téléph., télex.

17e, Guy-Môquet - Propriétaire loue 2 bureaux, téléph. 2 postes. Refait neuf - Tél. : 627-06-52.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT 293-45-55

CHAMPS-ÉLYSÉES Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux Refait neuf. 758-12-40.

Mo MONTMARTRE (angle od) Etage élevé, cède bail burx (310 m2). impeccable Martin Dr Droit 742-99-09

8e 25, r d'Artois Location directe, 467 m2 divisibles avec téléph. Sur place ou 622-58-47

fonds de commerce

Vends, Saint-Jean-de-Monts, bien placé, fonds de bar-restaurant, licence 4. S'adr. VRIGNAUD IMMOBILIER, 3, rue Calmette, 85300 Challans. T. (51) 68-15-92.

Vends, raison santé, Service ambulances 5 voitures à Brignoles (Var). Import. C.A. Tél. : (15-94) 69-06-67

Raison santé, à céd., Toulouse, impte affaire vente produits entretien et produits alimentaires aux collectivités et profession. concessionnaires gde marque. Ecr. Sté Juridique, B.P. 246, 35005 RENNES, av. réf. banc.

Vds belle Propriété BAR-RESTAURANT. Auberge du Neuf-Moulin, à Benamenil. Cadre de verd., bord. riv. Fonds et murs. Téléphone : (28) 42-90-84.

CARDIOLOGIE Urgent. Cse décès, cabin. de Cardiologie à céder. HYERES (Var) - Téléph. : 16-63-54-09-36.

Cause famille, vds, rég. Ouest, 2 h de Paris, MAISON REPOS 60 lits. Convent. Ecr. HAVAS LE MANS 8797. qui transm.

GDE VILLE Pyrénées-Atlantiq. **FONDS SPÉCIALISÉ** IMPERS - VETEM. - SPORT C.A. 1.200.000 F. Bon rapport. 400.000 F comptant + crédit. Ecr. no 635.365, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CAUSE RETRAITE chef d'entreprise vend :
MAGASIN Tous commerces
— Affaire très saine.
— Centre ville d'une sous-préfecture du Centre de la France.
— Env. 500m2 au sol + réserves env. 300 m2.
— Structures anciennes.
— 2 niveaux possibles.
— 7 vitrines.
— Parkings faciles.
— Bel appartement attenant.
— Murs, fonds, stock ensemble (ou séparés) 1 500 000 F.
Tél. : (54) 48-13-78 LA CHATRE (36) M ROBIN

A céder, près gare Est, bail gd magasin sur bd, 200 m2, 2 vitr., tout comm. + salle gymnastiq., karaté, judo. Tél. : 526-16-48.

locaux commerciaux

HALLES. Immeuble commercial, emplac. 1er ordre, gde boutique, cave voûtée XVIIe s. + atelier bureau 1.200 m2. - Téléphone 508-91-47 - 233-41-89

RUE CAMBON Bail hte couture 105 m2, 5 p. Petit loyer. Cession 200.000 F. Tél. : 366-45-29

42, RUE DE PARADIS à vendre libres LOCAUX COMMERCIAUX 2 500 m2. Surfaces divisibles. PRIX TRES EXCEPTIONNEL. Sur place : Bureau de vente tous les jours de 9 h. 30 à 12 h et 14 h. à 17 h 30, sauf le dimanche.

MARCHE DES NOTAIRES RUE DAMREMONT - XVIIIe Bel immeuble commercial, surface utile 720 m2, comprenant nombreux bureaux et sanitaires à chaque étage et appt av. terrasse, gd sous-sol. Accès facile périphérique et autoroute A 1 pour Garonor et Roissy. Téléphone : 874-75-88, M Levet.

locaux indust.

Z.I. BANLIEUE OUEST LOCAUX NEUFS de 850 à 10 000 m2 avec bureaux, tout confort.
Bail précaire ou longue durée. Possibilités d'achat.
SEPRIM, 85, av. de Saint-Cloud VERSAILLES. Tél. : 950-30-28.

propriétés

« EN PROVENCE » Aux pieds des Alpilles Dans site protégé Terrain viabilisé 13.300 m2, Permis de construire. Prix 130.000 F CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd Victor-Hugo, Saint-Rémy-de-Provence. - T. : (90) 92-14-75.

Vends près CAHORS BEL ENSEMBLE QUERCYNOIS en P. de T. Maison cft, 5 pces + pigeonnier + bergerie et hangar + four habitable. Sur 5.000 m2 de bois. 25 km village. Tél. : (63) 03-31-34 après 20 h.

Votre studio à louer est au C.N.I.T.
à la Défense du 16 au 24 Avril 1977.
Immobilia
9 jours d'information sur l'immobilier.

SAINT-MAUR Résident. Pav. sur parc 628 m2, s/sous-sol (salle de jeux, cave à vins, buand., chauffage), hall, bur., séj. en L, terrasse, chbre av. cab. toil. + 3 chbres, bns, w.-c., gar. 850.000, avec 170.000. **TIC** 32, av M.-Thorez, CHAMPIGNY. - 706-14-52 et 58-16.

Près MONTFORT-L'AMAURY GALLUIS 22, rue Pont-Marie S/beau terrain 2.800 m2, récent, plain-pied s/ss-sol total. Grand séjour, 2-3 chbres, cuis., bains, chff. mazout, garage. 500.000 F. Samedi, dimanche, 14 à 19 h.

[?]RY-LA-VILLE Gare - S/pl. - S/700 m2 clos. Mais. anc. pierre de t., s/sous-sol, entrée, salon, s. à manger, 2 chbres, cuis., salle d'eau, w.-c., chauff. 1er étage aménageable. Gar. Cave. 340.000, avec 68.000. **ACB** 771, r. de Paris, Chapelle-en-Serval. (15) 4-454-60-42.

Sur 1.600 m2 terr., 72 m2 gar., dépend., mais. rénovée 185 m2 habit., chf. cent. fuel r-de-ch., ent., cuis., séj. ; ét. : 5 chbres, s. d bns, nomb. commerc. Gare C.E.S., 30' PARIS ST-MARD. Tél. : 003-11-92. Px . 345 000 F.

EXCEPTIONNEL VALLÉE DE LA MARNE 45' PARIS PAR AUTOROUTE DE L'EST sur coteaux plein Sud, superbe demeure soigneusement restaurée : salle à manger, salon, bar, 5 chbres, 2 s. bns, décoration raffinée, piscine, magnifique parc en terrasse de 3.500 m2. Très beau panorama. Calme. AFFAIRE RARE. PRIX : 800.000 FRANCS Tél. : DEVIQ (15) 4-457-12-02.

terrains

2 h. de Paris, rég. Sancerre. A vdre terr., deux lots 1 500m2. Façade 20 m - Toute viabilité, pêche et chasse : 45 F le m2. TEL. : 957-17-05.

MARCHE DES NOTAIRES NANTERRE-LA BOULE 519 m2, viabilisé. Tél. : 204-10-12, Mme Boisard.

MARCHE DES NOTAIRES Mo JAURES, 239m2. rue calme. Tél. : 770-71-74, Mme Meunier.

Près MONTFORT-L'AMAURY GALLUIS, 22, rue Pont-Marie. S/beau terrain 2 800 m2, récent plain-pied sur sous-sol total : gd séj., 2-3 chbres, cuis., bains, chff. mazout, garage, 500 000 F. Samedi-dimanche, 14 à 19 h.

TERRAIN à bâtir 150 km Paris autoroute 3 220m2 bord. du Loir. Vue magnif., site touristique. LE BOURDONET (Notaire) CLOYES-SUR-LE-LOIR. TEL. : (37) 98-53-90.

villas

A VENDRE en Corse PORTO-VECCHIO magnifique villa (vue sur mer) construction pierre, chauffage électriq., climatisation, piscine, ds parc aménagé d'env. 6 000m2. Ecrire HAVAS METZ 57017 ss no 1 670 qui transmettra.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

CHANTILLY LISIERE FORET Magnifiq. villa, excellent état, gd séjour en L, cuis. équipée, 6 chbres, 2 s. de bns, s. d'eau, garage 2 voit. Beau terrain en partie boisé, décoration raffinée. Idéal pour grande famille. Proxim. piscine, tennis, gare et lycée. PRIX : 580.000 F, avec 116.000 F. Téléph. DEVIQ (15) 4-457-12-02.

fermettes

FERMETTE Parfait état. 3 p. + dépend. Sur 1.600 m2 clos et plantés. Dans site incomparable A 50 m joli cours d'eau Prix 108.000 F, avec 38.000 F. Agence de BONNEVAL (28) (15) 98-25-52 même dim.

FERMETTE à restaurer 150 km Paris Autoroute Calme, vue magn., 1.200 m2 ter LE BOURDONET (Notaire) CLOYES-SUR-LE-LOIR (37) 98-53-90

95 km PARIS région DREUX Part. vend sur 1 ha boisé, FERMETTE 160 m2 habitables, séjour 50 m2, cuisine entièrement équipée, sanitaire couleur, ch., moquette, tapisserie neuve. Possib piscine. Prix 390.000 F BLUSTENNE **961-71-13** 29, rue Jean-Borderel, 95100 ARGENTEUIL

maisons de campagne

EN BERRY 2 h. 30 Paris ds bg ttes comm. B. MAISON DE CARACTERE G.O. tr. bon ét., 4 tr. gdes pi. cuis., ch., gren., facilem. aménag. av. chien assis, grge, gar. cour, jdin att. clos murs E. Él.
PRIX : 140.000 F crédit possible PROGECO, 12, place St-Cyran 36000 CHATEAUROUX. Tél. : (15-54) 22-09-31/22-30-21.

Centre Suisse normande, vend mais. campagne à rénover, 5 p. 600 m2 terr. 60.000. (31) 69-81-65.

YONNE MAISON de CAMPAGNE habitable suite, 4 pièces, cave, grenier s/tout, dépend., terrain, 2 000 m2 env., toit. gros œuvre TR. BON ETAT. PX 145 000 F. TEL. : 16 (86) 52-76-15.

GERS ANCIEN MOULIN A EAU bordé par petite rivière Prairie ombragée de 8.000 m2. Vue dégagée très ensoleillée. 200.000 F. - PROPINTER S.A. B.P. 33 — 24103 BERGERAC Tél. (53) 57-53-75.

CROISSY-S/SEINE - CALME R.E.R. Bx TERRAINS 800 m2 à 900 m2 Gdes façades. PRIX T. T. C. 300.000 à 340.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET — 976-05-90.

YONNE 180 km PARIS 2 pièces, très bon état. 48.000 F. 16 (86) 52-76-15. jusqu'à 22 h.

pavillons

TAVERNY. Part. vd pav. F4. Tt conft. 240.000 + C.F. 15.000 Tél. : 960-35-86

7 km LISIEUX 30 km DEAUVILLE PAVILLON type F 7 5 chbres av. lavabo, séj. 48 m2, cuis. 18 m2, ch. cl, s. d'eau, wc + sous-sol 190 m2. 2.000 m2 terr. LIBRE à la VENTE 350.000 F A DEBATTRE TEL. (31) 31-03-02

PARC SAINT-MAUR 2 minutes RER, sur sous-sol 100 m2, gar. 3 voit. Livg dble, bureau, cuis. aménagée 15 m2, 3 ch. + chbre serv., dressing, s. bns, 3 wc, chauff. central mazout, terrasse av. barbecue s/jardin d'agrément. Berge privée. Prix : 550.000 F. Crédit possible. - Téléph. : 883-63-77.

SAVIGNY-SUR-ORGE Très beau pavill., gde cuisine, séj., 4 ch., cft, grenier aménageable. Gar., jdin. Const. 1965. Prix : 405.000 F - Tél. 921-69-87

maisons individuelles

A 5' gare de **CHANTILLY** 25' DE PARIS-NORD
LE HARAS AU BOIS
31 VILLAS INDIVIDUELLES - Gd standing DANS PARC BOISE CLOS DE MURS
Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m2, clôturé
PRIX FERME - A partir de 585.000 F clés en main
Renseignements : **DEVIQ** Place de la Gare, CHANTILLY. Tél. (15) 4-457-12-02 ou s/place : C.D. 909, route de Gouvieux, samedi et dimanche, 14 à 18 h.

domaines

PÉRIGORD BEAU DOMAINE 80 HA prairies, bois, bordé rivière Maison de maître 18e + dépendances. - 1.300.000 F PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 BERGERAC Tél. : (53) 57-53-75

CAMARGUE - Bord Rhône, vds jolie Ppté 120 ha terrain 1er ordre, pour vergers, pépinières, primeurs, arrosable volonté pompe Rhône, Ferme aux vastes dépendances, gros matériel, tout en parfait état. CHALAYE, place Balechou 13200 ARLES

DROME - SUD. Domaine élevage 271 ha, 2 group. d'habit. : 1.320.000 F. Ag. Hervé, BP 86, 26400 Crest - Tél. (75) 75-69-48.

CHARENTES, tr. beau domaine 250 ha, petit château magnifiq., parc, métairies, 2.500 km rive cours d'eau.
— Charente : 80 ha élevage, cult., mais. de maître, imprenable.
— Près ROYAN, 100 ha élevage seul ten. gentilhommière exceptionnel.
Promotel S.A. « Le Sellier » LA CLISSE 17600 SAUJON. TELEPH. : (46) 93-28-08

viagers

1 HEURE AU SUD PARIS mais. tt cft 800 m2 jdin, viager libre 1 tête 77 a., 63 000 F + 850 F m. T. 633-52-92, apr. 19 h.

Lux. atelier artiste de 95 m2 occupé, 120 000 F cpt, rente à débattre sur 1 tête. Samedi de 14 à 17 h. ou 033-76-29 le matin 11, RUE SCHOELCHER, XIVe.

villégiatures

HTE-SAVOIE près MORZINE loue appt pour 2 à 6 personnes meublé tt cft, juillet, août. Px 3 000 F mens. 962-69-98 ap. 19 h.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

La relance du charbon

Les pays producteurs de charbon seraient-ils en train de redécouvrir leur richesse ? Les Etats-Unis, qui en produisent 650 millions de tonnes, veulent, dans le plan énergétique que doit présenter le président Carter le 20 avril, encourager la consommation D'importantes taxes sur la consommation de gaz naturel et de fuel dans l'industrie, la construction de centrales thermiques au charbon et des abattements fiscaux pour les entreprises qui se reconvertissent vers cette source d'énergie devraient accroître la consommation de ce combustible de 235 millions de tonnes d'ici à 1985, ce qui permettrait d'économiser 2,3 millions de barils de pétrole par jour.

Cette politique va de pair avec une stricte réglementation en matière de pollution, les industries brûlant du charbon étant contraintes de s'équiper d'appareils de contrôle perfectionnés et d'épurateurs d'air Le soufre dégagé par le charbon est, en effet, particulièrement polluant, et les écologistes veillent.

Ils contestent même, en République fédérale allemande, où leur action ralentit non seulement la construction de centrales nucléaires, mais aussi l'achèvement de cinq grandes centrales thermiques fonctionnant au charbon d'une capacité totale de 5 600 MW Les charbonnages allemands n'en envisagent pas moins de doubler les capacités de production d'électricité à base de charbon par la construction de huit centrales de 1 500 MW

Dans une interview accordée au Nouveau Journal, *M Bund, président du directoire de la Ruhrkhole, première société houillère du pays, affirme que sa profession est prête à construire certaines de ces centrales et à affecter aux centrales 45 millions de tonnes de charbon, soit la moitié de la production prévue pour les années 80 Actuellement, les Charbonnages et les sociétés d'électricité privées sont en train de négocier un contrat de dix ans prévoyant la fourniture annuelle de 33 millions de tonnes*

Plus modeste productrice, la France n'envisage pas de construire de nouvelles centrales thermiques au charbon La dernière entrée en activité date de 1971 En revanche, de 1973 à 1976, la consommation de ce combustible par E.D.F est passée de 5,1 à 11,7 millions de tonnes, et la part du charbon dans l'approvisionnement des centrales thermiques a doublé pour atteindre 26,1 % l'an dernier. Ira-t-on beaucoup plus loin ? Des décisions ont été prises de reconvertir certaines centrales mixtes Les travaux ont commencé à Strasbourg sur une tranche de 125 MW qui sera prête à fonctionner au charbon à l'automne, et sur deux tranches de 250 MW à Champagne-sur-Oise De plus, la conversion de quatre tranches (deux de 125 MW et deux de 250) pourrait être réalisée à Montereau « C'est là; *dit-on à l'E.D.F*, la totalité de ce qu'on peut faire techniquement et économiquement », *même si l'on reconnaît que l'investissement — de 10 à 20 millions de francs par tranche — est* « rapidement amorti »

Mais E.D.F a son programme de centrales nucléaires. — B D

AFFAIRES

L'« IMPRUDENCE » D'UNE SUCCURSALE COUTE 500 MILLIONS DE FRANCS AU CRÉDIT SUISSE

Le Crédit suisse, une des trois *plus grandes banques suisses*, a annoncé dans un communiqué publié jeudi 14 avril qu'il avait enregistré des pertes « *substantielles* » à la suite d'« *opérations non autorisées* » entre sa succursale de Chiasso (à la frontière italo-suisse) et un « *gros client étranger* ». Celui-ci est « *un holding financier possédant divers intérêts en Europe et outre-mer* ». L'enquête préliminaire menée par le Crédit suisse révèle que la direction de la succursale a « *caché* » à la direction centrale de Zurich, « *pendant une trop longue période* » des informations sur la situation et la trésorerie de ce « *client* » Les responsables financiers de la succursale ont été suspendus jusqu'à la fin de l'enquête.

Les pertes s'élèveraient à 250 millions de francs suisses (500 millions de francs environ). Si ce montant se vérifiait, il s'agirait là du plus grand « *accident* » bancaire jamais connu en Suisse.

Le Crédit suisse a précisé que « *toutes les pertes* » avaient été couvertes par un prélèvement sur les réserves internes de la banque, qui s'élevaient, à la fin de 1976, à plus de 1 milliard de francs suisses. — *(A.P., U.P.)*

L'AGENCE FELDMAN-CALLEUX ET ASSOCIÉS RACHÈTE LA FILIALE FRANÇAISE DE BENTON ET BOWLES

L'agence de publicité Feldman-Calleux et Associés (F.C.A.), dix-neuvième affaire française du secteur, avec un chiffre d'affaires de 104 millions de francs, va racheter la filiale française de l'agence américaine Benton and Bowles International (B & B.), treizième entreprise américaine, qui a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires mondial de 413 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs).

En échange, Benton and Bowles détiendra 20 % du capital de la holding du groupe français Benton and Bowles France, sous la présidence de Mme Christiane Quenard, restera totalement indépendante de F.C.A.

● ERRATUM. — *Dans l'article paru dans* le Monde *du 14 avril et intitulé* «Téléphone : les bonnes affaires d'I.T.T. », une erreur s'est glissée dans le montant des commandes de centraux téléphoniques de commutation spatiale pour 1977. Le chiffre de *300 000 lignes ne concernait pas* la seule C.G.C.T., mais l'ensemble des commandes de centraux Métaconta, dont la C.G.C.T. a certes la maîtrise technologique, mais dont les fabrications sont réparties entre elle et la société Le Matériel Téléphonique, contrôlée aujourd'hui par le groupe Thomson. La C.G.C.T. livrera pour sa part, en 1977, environ 135 000 lignes « *spatiales* ».

Le groupe Rhône-Poulenc enregistrera un nouveau déficit en 1976

Le groupe Rhône-Poulenc a décidé d'acquérir la majorité du capital d'Eural, dans lequel sa participation ne s'élevait jusqu'ici qu'à 50 %, le reste des actions étant réparti entre un ensemble de filateurs et de tisseurs de laine peignée.

La société Eural a été créée en 1966 afin de développer et de promouvoir jusqu'au stade de la consommation finale des tissus et vêtements fabriqués à partir d'un mélange à 55 % de polyester Rhône-Poulenc et de 45 % de laine peignée, et vendus sous la marque Eural-Tergal.

Cette opération, indique-t-on au siège du groupe, vise à améliorer la rentabilité de la division Rhône-Poulenc Textile dans ce domaine d'activité et à conserver un débouché à ces fabrications de polyester.

Elle intervient quelques heures après la publication des résultats provisoires du groupe Rhône-Poulenc pour 1976, résultats un peu décevants dans la mesure où le retour à l'équilibre prévu en novembre dernier par le président Renaud Gillet n'a pas été atteint.

Malgré une forte croissance du volume d'activité, une meilleure *utilisation des capacités de production* et le redressement corrélatif du bénéfice d'exploitation, le résultat net ou consolidé s'est à nouveau révélé déficitaire, indique M. Gillet dans une lettre d'information. Le montant de cette perte sera communiqué à la fin avril, après l'arrêté définitif des comptes.

Diverses causes expliquent ce nouveau déficit : la perte importante enregistrée par la division textile – elle avait été estimée à 560 millions de francs peu avant la fin de l'exercice. A cette perte sont venus s'ajouter celles subies par les divisions films et phytosanitaire — cette dernière s'étant fortement ressentie de la sécheresse — et par la filiale américaine Rhodia-Inc. (déficitaire pour la première fois depuis longtemps). *Ont également joué : la libération* tardive des prix au premier semestre, qui n'a pas permis le rajustement des tarifs, le blocage intervenu le 15 septembre et la hausse des coûts (matières premières, salaires) et des charges (frais financiers).

Cela dit le groupe Rhône-Poulenc n'en a pas moins recouvré une partie des forces perdues lors de la crise de 1975 Son chiffre d'affaires s'est accru de 21,6 % à 21,7 milliards de francs, dont 19 % provenant de l'augmentation des ventes, grâce, en particulier, au développement de l'activité à *l'étranger*.

Les premiers mois de 1977 ont été marqués par un plafonnement de l'activité au niveau atteint en décembre 1976, la demande intérieure ayant été reléguée par la demande de l'étranger. Mais, en même temps, la concurrence des importations s'est faite plus vive. Malgré son nouveau déficit, le groupe Rhône-Poulenc va porter cette année le montant de ses investissements de 1 350 millions à 1 700 millions de francs. Une partie de cette somme sera consacrée à la construction d'une nouvelle unité d'ammoniaque dans *l'enceinte de l'usine de Grand-Quevilly* (Seine-Maritime).

Ce nouveau tube, qui pourra fonctionner soit au gaz soit au naphta, aura une capacité de 1 000 tonnes par jour. Sa mise en route est prévue pour la fin de 1978. Le procédé de fabrication *utilisé sera particulièrement économique* dans la mesure où, comparé à ceux existants, il permettra de réaliser un gain énergétique de 7 à 8 % par tonne d'ammoniaque.

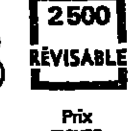
Rhône-Poulenc ne financera pas entièrement l'ouvrage, dont le coût global est évalué à 400 millions de francs, étant seulement associé à ce projet dans un G.I.E auquel adhèrent la Société générale (majoritaire), C. d. F.-Chimie et la Cofaz (66,5 % Pierrefitte-Auby, 33,5 % groupe Total).

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures	4 1/4	5 1/4	4	5	7/8	1 1/4	9 1/4	9 3/8
1 mois	4 5/8	5 1/8	4 1/5	4 5/8	1 3/8	1 7/8	9 3/8	9 5/8
3 mois	4 7/8	5 3/8	4 1/8	4 5/8	2	2 1/2	9 7/8	10 1/8
6 mois	5 1/8	5 5/8	4 1/8	4 5/8	2 3/8	2 7/8	18 1/4	10 1/2

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/6



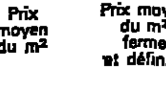
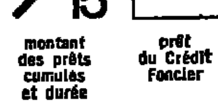




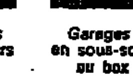






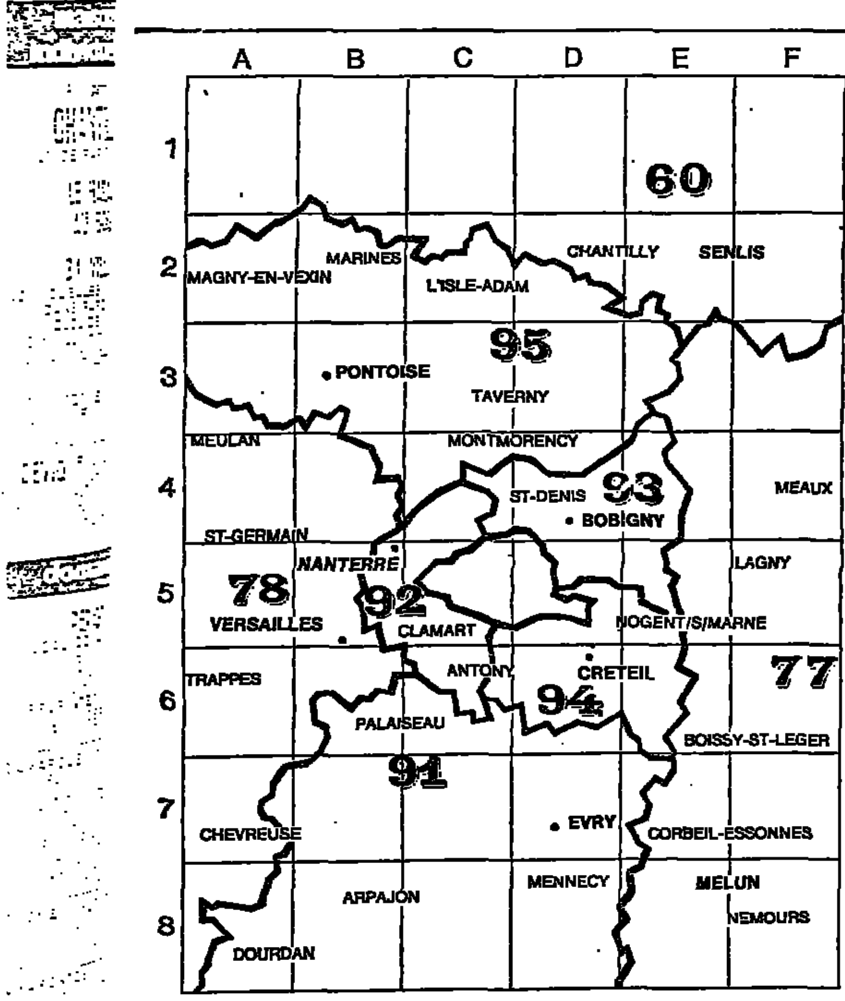


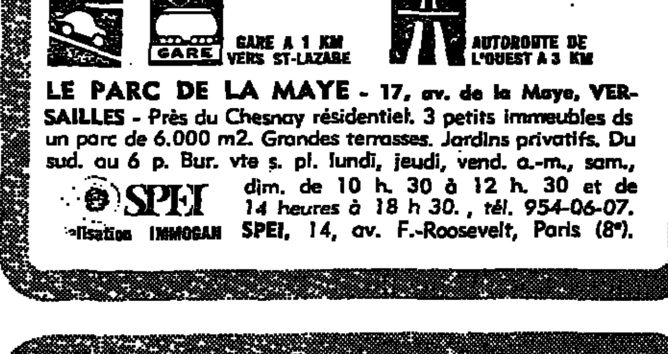





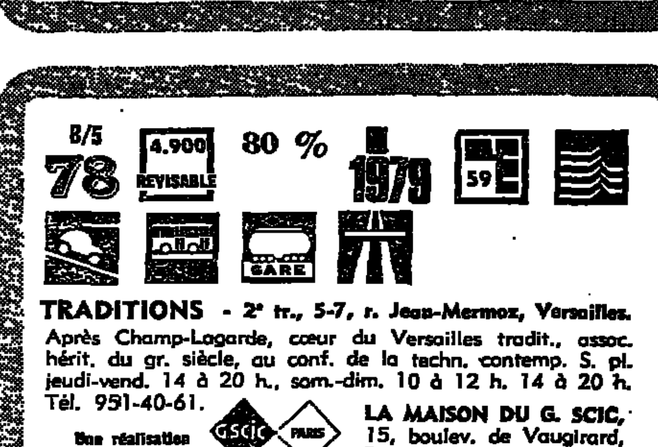
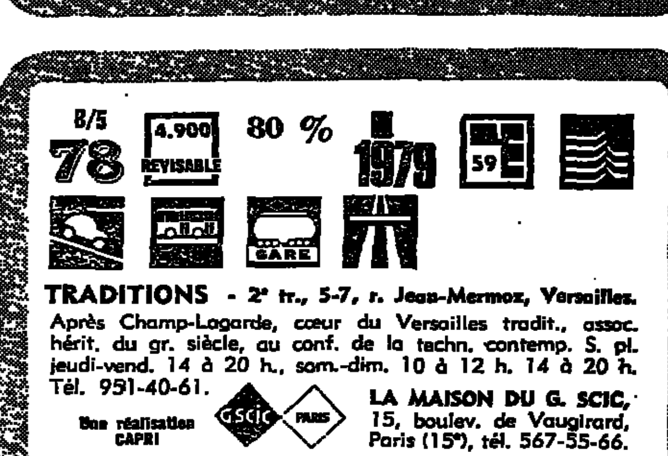


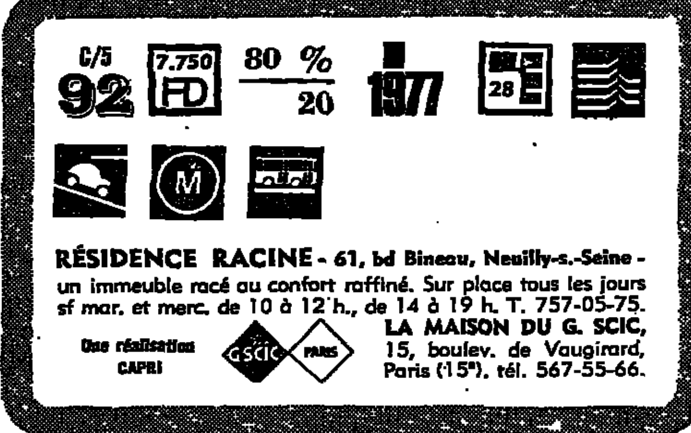
N° Dép. et grille — Prix moyen du m² — Prix moyen du m² ferme et définitif — montant des prêts cumulés et durée — prêt du Crédit Foncier — année de livraison et trimestre — Immeubles — Nombre d'app. — Maisons individuelles — Garages particuliers — Garages en sous-sol ou box — Parkings en surface — Gare — R.E.R. Station — Autoroute ou périphérique.

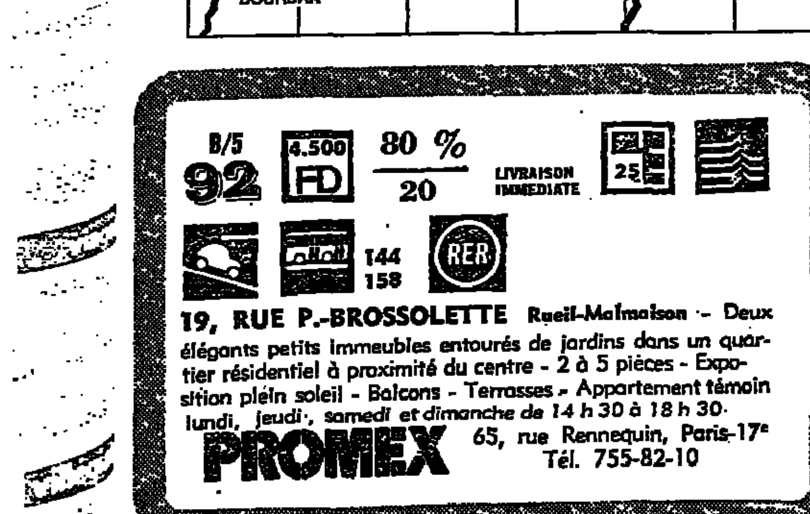


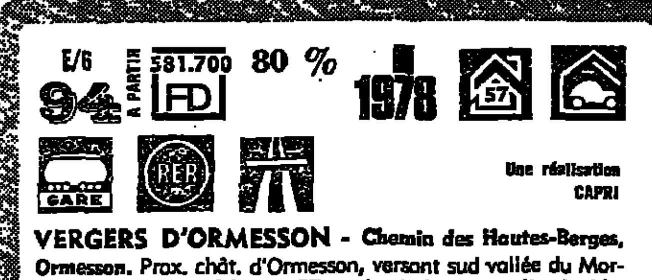
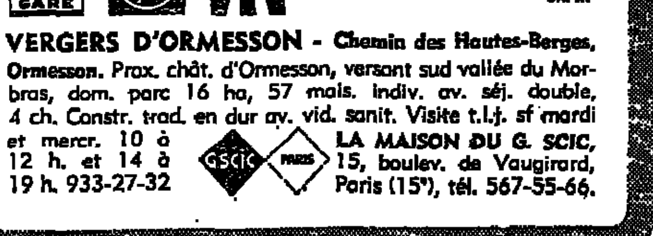


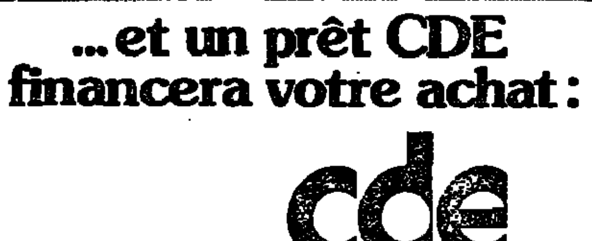









LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Que nationaliser, et comment ?

Nul doute que les nationalisations n'occupent une large place dans les discussions qui vont s'ouvrir pour actualiser le programme commun. A un an des élections législatives, leur champ d'application n'est en effet pas encore totalement délimité.

Les nationalisations concerneront le secteur bancaire et financier ainsi que neuf groupes industriels, répètent à l'envi les socialistes. Mais on ignore toujours le sort qui sera fait aux participations industrielles qui figurent dans le portefeuille des banques d'affaires ; seront-elles conservées par l'Etat, « gelées », replacées dans le public ? De plus, *les communistes* désirent allonger la liste des « nationalisations » en y ajoutant le groupe automobile Peugeot-Citroën et le secteur sidérurgique dans son entier.

Le parti socialiste a fait officiellement savoir (*le Monde* des 2 et 9 avril) qu'il était opposé à ces nouvelles nationalisations, préférant leur substituer des prises de participations publiques *« pouvant être majoritaires »*. La chose était prévue par le programme commun, pour la sidérurgie mais pas pour l'automobile. Il est vrai que la constitution du groupe Peugeot-Citroën, avec l'appui des pouvoirs publics, est postérieure à sa signature. La préférence du P.S pour les prises de participation s'explique par le souci de limiter les dépenses d'indemnisation supportées par la puissance publique : la formule préconisée par les socialistes est celle d'une consolidation sous forme de participation en capital de la créance de l'Etat sur les entreprises concernées.

Evoquant la controverse entre communistes et socialistes sur la nationalisation de la sidérurgie, M. Michel Rocard déclarait le 3 mars : *« C'est un enjeu parfaitement mineur. »* Pourtant les divergences sont réelles entre ces deux partis tant en ce qui concerne l'analyse de la crise de la sidérurgie que les moyens d'y remédier. Le P.S., tout en y refusant les licenciements, parle de retrouver *« une compétitivité comparable à celle de nos partenaires internationaux »* et de *« mettre en place une politique de produits mettant l'accent sur la couverture des besoins nationaux et le développement de techniques avancées »*. M. Rocard évoque *« une stratégie commerciale meilleure »*. Le P.C., faisant abstraction de l'état de quasi-faillite des aciéries, du marasme de cette branche et de la concurrence internationale impitoyable qui y règne, s'oppose radicalement à toute fermeture d'usine, déclarant : *« Pas une vis, pas un boulon, ne seront déplacés. »*

En fait, le débat déborde largement la technique financière. C'est tout le problème de la politique industrielle de la gauche et du rôle qui y sera dévolu aux entreprises nationalisées qui se trouve posé, comme il l'est — en filigrane — dans le débat sur le mode d'indemnisation des actionnaires.

Indemnisation et gestion

Pour MM. Mitterrand et Attali, l'un de ses conseillers économiques, il s'agit de proposer à ces actionnaires *« des titres nouveaux, non amortissables, participatifs, à revenu indexé, librement échangés sur le marché financier.* [La Bourse] *en fixera le cours en fonction de leur niveau de revenu, c'est-à-dire de l'efficacité de la stratégie et de la politique des entreprises »*. Cela revient à *« mettre au point un système de financement qui atteigne au moindre coût (pour les contribuables) l'objectif fixé : prendre le pouvoir dans ces firmes sans léser le financement des détenteurs de créances (les actionnaires) »*.

Cette proposition a été vivement critiquée par M. Fiterman, au nom du parti communiste. Celui-ci opte pour la formule d'*« obligations remboursables sur vingt ans, par annuités constantes, sur la base des cours des trois dernières années précédant la nationalisation et produisant un intérêt dont le taux sera établi en concordance avec ceux pratiqués pour les emprunts obligataires »*. Pour M. Fiterman, *« continuer à verser des dividendes comme si rien ne s'était passé, c'est tout simplement renoncer à la nationaliation réelle et à ses objectifs. Cela reviendrait à faire des gros possédants les bénéficiaires privilégiés de l'effort des travailleurs et de la nation »*.

En affirmant que la formule proposée par les socialistes revient à *« renoncer à la nationalisation »*, M. Fiterman pousse le bouchon un peu loin. C'est oublier que, quel que soit l'instrument de la nationalisation, le pouvoir changera de main puisque les obligations ne donneront aucun droit réel sur l'actif des entreprises. En toute hypothèse la puissance publique se substituera aux actionnaires.

En outre, on peut raisonnablement se demander si les porteurs trouveraient un réel intérêt dans les nouveaux titres *« participatifs »*, dont les revenus seront variables — et non fixes comme le propose le P.C., — évoluant suivant les résultats des firmes. Dès lors, si les bénéfices tendaient vers zéro, la valeur des obligations — fixée par le marché — ne tendrait-elle pas également vers zéro...? La chose est si vraie que de nombreux actionnaires en viennent actuellement à juger plus intéressante pour eux la solution du P.C. (l'obligation classique, non participante), dont le coût annuel d'indemnisation serait, selon M. Fiterman, de 3 milliards de francs par l'Etat.

En fait, au-delà de l'indemnisation, c'est le mode de gestion des futures entreprises nationalisables qui est l'objet de la querelle. En proposant de créer des titres non remboursables, assortis d'un dividende sur les résultats, le P.S. assigne à ces firmes une vocation bénéficiaire : loin de vouloir les transformer en sociétés étatisées à gestion fonctionnarisée, il leur fait obligation de dégager un profit pour être en mesure de solliciter le cas échéant le marché financier. C'est un solide garde-fou contre toute tentation de laisser-aller.

Le P.C. voit là la réintroduction de concepts détestés : rentabilité et productivité des entreprises, acquises aux dépens des travailleurs par le biais de l'économie de marché, dans le cadre de la concurrence nationale ou internationale. Pour lui, le maintien de l'emploi est l'une des vocations essentielles de l'entreprise nationalisée. Le compte d'exploitation des firmes ne vient qu'en second rang, la collectivité pouvant prendre en charge leur déficit éventuel.

Quelle politique industrielle ?

La gauche se trouve là placée devant un choix fondamental. Sur ce point, le programme commun de gouvernement ne doit pas être seulement « actualisé », mais bel et bien « clarifié »...

Reste enfin le grand volet de la politique industrielle. Trois pages sont consacrées à ce sujet dans le programme commun de gouvernement, où l'on peut lire :

« Définie par le plan, la politique industrielle aura pour objet :

» D'assurer l'indépendance nationale dans le cadre d'un développement des échanges internationaux et d'une coopération internationale équilibrée ;

» D'orienter l'essor de la production conformément aux besoins sociaux et nationaux ;

» D'accroître le rendement économique et social de l'appareil de production, de rattraper notamment les retards et de réduire les déséquilibres hérités de la gestion monopoliste. »

On ne peut qu'approuver ces orientations générales ; mais, dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition aux élections législatives, la gauche devrait trouver des réponses immédiates à des questions brûlantes.

Le quadruplement du prix du pétrole et la crise qu'il a provoquée ont mis en lumière la fragilité du tissu industriel français. Des secteurs entiers — sidérurgie, textile, engrais, pâtes à papier, imprimerie, chaussure, chantiers navals, et la liste n'est pas exhaustive — sont menacés, tout à la fois par la nouvelle division internationale du travail et par la concurrence forcenée que se livrent les grands pays industrialisés pour exporter leur chômage. Face à cette situation, le gouvernement a soit intensifié la concentration (automobile, informatique, nucléaire), soit mis en branle des plans sectoriels qui visent à restaurer la compétitivité de l'industrie française. Or ce retour à la compétitivité passe (voir la sidérurgie) par la fermeture de certaines unités de production et l'allègement des effectifs.

La gauche reprendrait-elle à son compte cette approche « sectorielle » ? Sinon que ferait-elle ? Imposera-t-elle aux entreprises de conserver un personnel en surnombre, au risque de mettre en danger l'appareil productif tout entier ? Trouvera-t-elle des formules originales ? Certains socialistes préconisent la constitution d'ensembles industriels agglomérant des entreprises et des centres de production sur un projet précis, conçu pour une période déterminée. Ces *« conglomérats »* provisoires pourraient peut-être permettre de remodeler l'appareil productif en maintenant l'emploi, puisqu'ils associeraient des activités diverses, le développement des uns compensant le ralentissement des autres.

Plus généralement on peut se demander comment la gauche pourra concilier son désir maintes fois exprimé d'instaurer une *« nouvelle croissance »* dont on voit bien comment elle sera déterminée — le plan — mais dont on perçoit mal les effets sur l'outil de production, avec les exigences de l'équilibre de la balance des paiements. La formule des contrats d'Etat à Etat permettra-t-elle de tout régler ? Ce sujet mériterait à lui seul un chapitre du programme commun « réactualisé ».

PHILIPPE LABARDE
et FRANÇOIS RENARD.

31 MILLIARDS DE FRANCS ACTUELS LA PREMIÈRE ANNÉE 63 TROIS ANS PLUS TARD

MM. Mitterrand, Marchais et Fabre avaient chiffré en janvier 1973 le coût du programme commun. Selon les indications qu'ils avaient alors données, les dépenses du budget de l'Etat (+ 15 milliards) et de la Sécurité sociale (+ 5 milliards) auraient globalement augmenté de 20 milliards de francs (soit 31,5 milliards de francs actuels) durant la première année de la législature.

Trois ans plus tard, les sommes nécessaires pour financer les mesures envisagées par le programme commun devaient passer chaque année à 40 milliards de francs (63 milliards de francs actuels), puis à 104 milliards de francs six ans après (soit 164 milliards de francs actuels).

Pour financer ces dépenses supplémentaires qui devaient à terme atteindre une centaine de milliards de francs de l'époque, la gauche tablait notamment sur des économies de 12 milliards de francs (23,7 milliards de francs actuels) à réaliser sur les dépenses militaires, les subventions aux entreprises, une meilleure gestion budgétaire, une baisse du prix des médicaments. Elle espérait aussi 44 milliards de francs de recettes fiscales nouvelles (69,5 milliards de francs actuels) : amélioration de assiette de l'impôt sur les bénéfices, création d'un impôt sur le capital au taux de 0,5 à 1 % (sur le patrimoine des sociétés et des gens fortunés), alourdissement des droits de successions, suppression de l'avoir fiscal.

Une accélération de la croissance fournirait des ressources supplémentaires mais exigerait de grandes disciplines

Pour financer « *la politique sociale la plus hardie que notre pays ait jamais connue* », politique qui « *se traduirait par une amélioration sans précédent du sort de tous ceux qui, dans les entreprises, les bureaux, les laboratoires ou les champs vivent de leur travail* » (1), l'union de la gauche misait beaucoup, en 1972, sur une accélération de la croissance économique. *Le programme commun* ne le disait pas expressément, mais l'idée était bien celle-ci : consommer *plus et vivre mieux, non pas* seulement grâce à une meilleure répartition des richesses existantes mais aussi par un net accroissement de la production à distribuer.

Ce souci de la croissance (2), les auteurs du programme commun l'avaient poussé très loin : M. Marchais tablait, par exemple, sur une expansion économique supérieure d'environ 2 points à celle que réalisait l'économie française à l'époque (+ 8 % en termes de produit national en volume, contre + 6 %). Dans l'hypothèse où une telle accélération aurait été possible sans déséquilibre grave des prix et du commerce extérieur, elle aurait été à l'époque productrice de richesses supplémentaires importantes : 32 milliards de francs actuels par an (20 milliards de francs 1972) qui, ajoutés à un alourdissement probable de la pression fiscale (3), auraient fourni à la gauche les moyens nécessaires pour financer un important mieux-être.

Depuis 1972, des événements aux conséquences très lourdes pour l'économie française se sont produits : hausse massive des prix des matières premières en 1973, suivie, en fin d'année, par le « boom » des prix pétroliers ; récession mondiale de 1974-1975, prolongée par un ralentissement de la croissance ; doublement du chômage, accroissement de la concurrence internationale ; généralisation des taux de change flottants, obligeant tout gouvernement à secourir sa monnaie menacée en limitant le taux d'inflation et le déséquilibre des paiements extérieurs. M. Marchais vient d'ailleurs de déclarer devant le comité central du parti communiste (4) : « *On ne peut pas ignorer l'évolution intervenue dans certains secteurs comme la sidérurgie, le pétrole ou l'automobile.* »

Une croissance qui consomme beaucoup d'importations

Communistes, socialistes et radicaux de gauche vont donc se trouver confrontés à de délicats problèmes d'actualisation. S'il est vrai que le programme commun n'avait pas établi de calendrier précis pour la réalisation de la plupart de ses objectifs (5), il est probable qu'un certain nombre de ceux-ci devront être étalés dans le temps. Parce que des taux de croissance très importants (supérieurs à 6 %) ne sont à l'évidence guère envisageables dans l'immédiat. Le Japon lui-même, champion de l'expansion jadis, avec des taux supérieurs à 10 % l'an, admet ne plus pouvoir dépasser 6 à 7 %. Et comme il est difficile de faire mieux que les Japonais sur le plan de l'organisation, du dynamisme et de la volonté de se développer...

L'une des raisons de la modération présente est la nécessité pour les pays industrialisés de limiter leurs importations devenues plus onéreuses, afin de sauvegarder — ou de rétablir — l'équilibre de comptes extérieurs détériorés depuis 1974 par l'enchérissement du pétrole. Une croissance forte entraîne presque toujours des importations plus fortes encore. Dans des pays comme la France, un taux de croissance annuel supérieur à 3,5 ou 4 % fait progresser les importations à une cadence de plus en plus rapide.

Des taux de croissance plus rapides qu'actuellement sont cependant réalisables (6). Le tout est de savoir ce qui peut être visé et à quelles conditions, questions auxquelles devra répondre la gauche. Les investissements nécessaires à la conversion des secteurs mis hors de course par la hausse du prix de l'énergie (ou pour améliorer notre pénétration sur les marchés étrangers), l'utilisation maximale des ressources nationales, la mise en place d'équipements collectifs utiles, tout cela peut accélérer la croissance économique. Mais, pour éviter que, parallèlement, ne s'aggravent les déséquilibres actuels (inflation, déficit extérieur), l'évolution des prix et des revenus devrait être strictement contrôlée : une baisse du franc entraînerait en effet immanquablement des déséquilibres supplémentaires (spéculation), débouchant en quelques mois sur un renchérissement des importations. De même devrait être visée en priorité l'efficacité de l'appareil de production, dans l'hypothèse — retenue par le programme commun — où les frontières resteraient ouvertes à la concurrence internationale (7).

Une planification stricte et précise a de bonnes chances d'améliorer l'efficacité de l'industrie française. *Elle peut difficilement, en revanche,* éviter l'élévation des coûts sociaux qu'entraînerait la décision de forcer la cadence, notamment celle qui est liée à *la reconversion* des unités jugées non rentables, eu égard à la division internationale du travail, qui aurait été acceptée.

La hausse des coûts pétroliers, celle des matières premières alimentaires (café, cacao notamment) représenteront, de toute façon, pour le pays un coût supplémentaire d'environ 55 milliards de francs par an (à peu près 35 milliards de francs 1972). Cela constitue un prélèvement sans contrepartie à notre économie par les *pays producteurs, prélèvement* qui implique que les Français doivent travailler davantage pour se procurer les mêmes quantités de produits étrangers. *C'est une autre donnée* nouvelle, dont les partisans du programme commun devront tenir compte. A moins d'accepter un endettement croissant, *par* persistance des déséquilibres *extérieurs,* la gauche devra demander à un surplus d'exportations ce qu'elle n'aura pu économiser sur les importations (en luttant *contre* les gaspillages et en développant des productions de substitution). Or un accroissement de la part exportée des richesses nationales se ferait nécessairement au détriment de la croissance soit des investissements soit de la consommation. Il y a là *un nouveau choix.*

Dans la mesure où la gauche s'est prononcée pour une croissance plus forte, dans la mesure aussi où elle entend laisser les frontières ouvertes sur l'extérieur, il est difficile d'imaginer qu'elle défavoriserait l'investissement, que celui-ci provienne du secteur public ou du secteur privé. Or comment investir sans permettre aux firmes de rétablir des bénéfices laminés depuis deux ans au profit notamment de la consommation (8) ?

A l'évidence, l'état de santé de l'économie française permet aujourd'hui moins de douceurs qu'il y a quatre ans. Il ne s'agit plus de viser les premières places dans le monde, comme le prédisaient certains experts, mais de sauvegarder un minimum d'indépendance notamment en réduisant progressivement notre endettement. L'exemple de la Grande-Bretagne et de l'Italie prouve que même les *mouvements ouvriers* ont dû accepter dans certains pays d'y sacrifier des avantages importants.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Programme commun, pages 27 et 28, Editions sociales.

(2) MM. Mansholt et Giscard d'Estaing étaient accusés par M. Marchais, dans la préface rédigée par celui-ci à l'édition communiste du programme commun, de remettre au goût du jour *« cette vieille théorie réactionnaire qu'est le malthusianisme »*, M. Giscard d'Estaing étant spécialement critiqué pour s'être *« demandé s'il ne convient pas de renoncer à 1 point du taux de croissance plutôt que d'énerver la société »*.

(3) Le programme commun ne dit rien sur l'évolution de la pression fiscale, c'est-à-dire sur le prélèvement global opéré par l'impôt sur la richesse nationale. Le programme commun donne des indications qualitatives et ponctuelles. Ainsi la T.V.A. sur certains produits *« de toute première nécessité »* serait supprimée. En revanche, la progressivité du barème de l'impôt serait relevée pour les revenus importants.

(4) Comité central du P.C.F. les 31 mars et 1er avril 1977.

(5) M. Mitterrand avait cependant, lors de sa campagne pour l'élection présidentielle, présenté un plan en trois étapes, qu'il avait actualisé, au nom du P.S., en septembre 1975.

(6) Compte tenu de la très faible progression de la production industrielle prévue en France jusqu'à l'été, on peut estimer que la croissance du produit national ne dépassera guère cette année 3 %. Encore ne s'agit-il que d'une moyenne annuelle, qui rend mal compte du cheminement de l'activité d'un bout de l'année à l'autre.

(7) *« Le recours à des restrictions quantitatives et à une protection douanière renforcée sera réservé à des situations exceptionnelles le rendant nécessaire »* (Programme commun, page 135).

(8) En 1972, la part consacrée aux investissements dans le revenu des entreprises était de 14,7 %. Cette part est tombée à 9,7 % en 1975 et a dû rester inférieure à 10 % en 1976. Inversement, la part revenant aux salaires qui était de 64,2 % en 1972 a atteint 67,9 % en 1975 et doit être voisine de 66,9 % en 1976.

Jeunes (de 18 à 21 ans)
et étudiants (jusqu'à 27 ans)
STAND-BY
qui ne coûte que 100 F par an
vous donne droit à un nombre illimité de voyages*
sur vols bleus et blancs d'Air Inter.
REDUCTION 50%
Renseignements : Agences AIR INTER PARIS :
12, rue de Castiglione (1er) Tél. : 260.36.46 - 47, rue de Ponthieu (8e) Tél. : 256.12.68
Aérogare des Invalides (7e) Tél. : 555.07.72 - C.I.P. 2, place Maillot (17e) Tél. : 758.20.38
Aéroport d'Orly Ouest Tél. : 687.12.12 -
Aéroport de Roissy/Charles-de-Gaulle
Tél. : 862.34.90
et tous points de ventes Air Inter,
en ville ou aux aéroports.
*sans réservation, France Continentale seulement
AIR INTER
le temps retrouvé

CONJONCTU
...-Cergue (VD) – PRÈS Genève
APPARTEMENTS
de 1 à 5 chambres
(altitude 1150 m)
MOBILIER - TAPIS - RIDEAUX
AMEUBLEMENTS PFISTER S.A.
le plus grand choix d'Europe



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

« Entreprise et Progrès » propose trois mesures pour faciliter l'emploi des jeunes

Au cours d'une conférence de presse organisée jeudi 14 avril l'organisation patronale Entreprise et Progrès a rendu publiques trois propositions qui, si elles étaient retenues, pourraient faciliter très rapidement l'emploi des jeunes.

● La première consiste à rendre obligatoire, à titre exceptionnel et non reconductible, la mise en préretraite d'un certain nombre de classes d'âge approchant de soixante-cinq ans, avec obligation, pour les entreprises, *de remplacer, nombre* pour nombre, les salariés ainsi éloignés de la vie active par des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et âgés de moins de trente ans.

Les personnes faisant l'objet de cette mise en préretraite seraient assurées par la collectivité d'une garantie de ressources pouvant atteindre 85 % de leur salaire jusqu'à soixante-cinq ans.

● La seconde concerne les femmes. Toute femme venant d'avoir un enfant et ayant deux ans de présence continue dans l'entreprise, pourrait bénéficier sur sa demande d'un congé à durée déterminée de deux ans, avec garantie de réinsertion à qualification voisine dans le même établissement ou à proximité de celui-ci. Pendant ce temps, l'entreprise serait tenue d'embaucher une autre femme de moins de trente-cinq ans demandeur d'emploi

Pendant son congé, la mère recevra de la collectivité une contribution familiale dont le montant correspondrait environ au coût moyen par personne de l'assistance chômage (aujourd'hui environ les deux tiers du SMIG).

● La troisième touche les salariés ou demandeurs d'emploi désireux de quitter la France. Tout salarié ou demandeur d'emploi prenant l'initiative de quitter la France pour exercer une activité à l'étranger bénéficierait, lors de son départ, d'une bourse versée en une fois, par exemple de 15 000 F. Cette mesure concernerait aussi bien les Français que les étrangers travaillant en France.

Selon Entreprise et Progrès, ces mesures pourraient toucher théoriquement quatre cent mille travailleurs et permettre l'embauche de trois cent quarante mille personnes. Leur coût est estimé à 5,2 milliards de francs la première année.

La préparation du plan d'action

(Suite de la première page.)

On voit bien les faiblesses de ces diverses propositions. Il leur sera reproché ou bien de faire verser par la nation de nouvelles subventions au patronat, ou bien de faire supporter à l'État ce qui peut se révéler à l'expérience n'être qu'un simple tourisme prospectif à l'étranger, ou bien encore de renvoyer les difficultés à plus tard (quand les mères reprendront leur emploi, que fera-t-on de leurs remplaçantes ?). Mais, pour leur défense, on notera que toutes ces suggestions se situent dans le cadre de l'option fondamentale de M. Barre : ne pas enrayer le chômage par une relance de la croissance (à l'inverse de ce qu'avait été le plan de septembre 1975). Or dès lors qu'on se contente d'une expansion globale de l'ordre de 3 % par an (prévisions actuelles), *il est exclu*, compte tenu des progrès de la productivité (même faibles, comme actuellement), que l'appareil productif puisse fournir du travail à toutes les générations montantes, voire même conserver leur emploi aux salariés qui en ont conservé un.

C'est bien ce que confirme l'enquête quadrimestrielle de l'INSEE que nous avons analysée dans nos dernières éditions d'hier. En dépit d'une légère reprise de l'investissement (+ 4 % cette année en volume, grâce essentiellement aux dépenses du secteur public non administratif : + 10 %), les industriels interrogés prévoient une diminution de 0,5 % de leurs effectifs en 1977. Les chefs d'entreprise avaient beau, conformément à ce qu'avait indiqué l'INSEE ces derniers temps, se montrer moins pessimistes en mars qu'à l'automne et — le résultat final des élections municipales n'était, il est vrai, pas connu — prévoir un peu plus de dépenses d'équipement, ils ne pensaient pas que celles-ci réussiraient à stabiliser l'emploi.

M. Barre peut s'appuyer sur les résultats de cette enquête pour demander à ses ministres de prolonger la cure d'austérité contre l'inflation, puisque *« la production ne va tout de même pas si mal »*. Elle est, en fait, à peine mieux que stable depuis quelques mois. Mais la question à poser est alors à peu près celle que formulait récemment M. Attali dans ces colonnes (*le Monde* du 14 avril) : le pays n'aurait-il donc le choix qu'entre une augmentation régulière du chômage et une inflation compromettant ses échanges, donc son indépendance ? Le maintien du modèle de croissance auquel nous sommes habitués serait-il un obstacle décisif à la solution des problèmes économiques nationaux ?

Une bonne partie du « séminaire » de Rambouillet doit tourner autour de ces thèmes. On connaîtra peut-être dimanche le résultat du dialogue entre le président et ses ministres. Sinon il faudra attendre le 26 avril pour savoir si M. Barre a réservé une surprise de taille aux parlementaires. Les nécessités électorales peuvent-elles l'y contraindre ?

GILBERT MATHIEU.

St-Cergue (VD) – PRÈS Genève

Station suisse été-hiver au cœur du Jura
à 35 minutes de l'aéroport intercontinental de Genève
(altitude 1150 m)

APPARTEMENTS
de 1 à 5 chambres
plus cuisine équipée, grande terrasse et parking compris
de Fr. s. 80.000.– à Fr. s. 280.000.– environ



Autorisation d'achat possible pour tout étranger résident ou non en Suisse

Visitez nos 3 appartements témoins
de qualité suisse traditionnelle
Cadre exceptionnel de calme, d'ensoleillement et de verdure
LIVRAISON : dès ÉTÉ 1977
Hypothèque premier rang : 60% par le Crédit Foncier ou la Banque Cantonale Vaudoise
Intérêts : 5 1/4% - Amortissements : 2% l'an

MOBILIER - TAPIS - RIDEAUX
AMEUBLEMENTS PFISTER S.A., GENÈVE
le plus grand choix d'Europe

Renseignements et vente : Etude du notaire A.-L. Burnier
Rue César-Soulié 3, CH-1260 Nyon, tél. (022) 61 14 51

Ensemble résidentiel Saint-Cergue
Intérêt pour un appartement de ..... chambres

Nom
Prénom
Adresse
Localité Tél.

M. BERGERON : le nombre des chômeurs secourus a augmenté de 4 % en mars.

Le nombre de chômeurs secourus par les ASSEDIC (caisses de chômage complémentaire) a augmenté en mars de 20 228 nouveaux allocataires, soit 4 % de plus qu'en février, a déclaré devant la presse le 14 avril M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et vice-président de l'Union des caisses. On compte ainsi 538 219 chômeurs secourus contre 435 321 au 31 octobre 1976. Il y a donc 100 000 personnes de plus (+ 24 %) qu'au début de l'hiver, soit 20 000 de plus chaque mois, a souligné M. Bergeron, *alors qu'entre avril et septembre 1976 le nombre des allocataires avait au contraire baissé de 60 000*. Par rapport à la même date, il y a un an (477 000 chômeurs secourus à la fin mars 1976), la progression est de 13 %.

Les statistiques officielles sur le nombre des demandeurs d'emploi fin mars, qui vont être incessamment publiées, vont faire apparaître une augmentation presque aussi sensible du sous-emploi. En chiffres bruts, le nombre des demandeurs fléchira d'environ 3,5 %, mais, après d'environ 3,5 %, et, pour la première fois, dépasserait le million. Le précédent record avait été atteint à la fin de février avec 972 400 demandeurs d'emploi.

M. Bergeron a ensuite souligné l'importance que l'aggravation du chômage prendrait devant le prochain congrès de sa confédération, du 10 au 13 mai, à Vichy, ainsi que la crise de la politique contractuelle.

L'ENQUÊTE QUADRIMESTRIELLE DE L'I.N.S.E.E.

● **Effectifs des entreprises : — 0,5 % cette année**

● **Investissements : + 4 %**

Les dépenses d'investissement des entreprises industrielles (secteur privé, à l'exception du bâtiment et des travaux publics, les entreprises publiques soumises à la concurrence) progresseraient de 4 % en 1977 (en volume), indique la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise (soit 12 % en valeur, compte tenu de la hausse des prix des biens d'équipement, évaluée à 7,3 %). Cette progression, qui augmenterait les capacités de production de 3 %, concernerait surtout l'automobile, le verre et le pétrole. Cette croissance proviendrait en majeure partie de l'accroissement des investissements dans le secteur public. L'enquête de l'INSEE confirme ainsi les dernières prévisions des conjoncturistes français qui tablaient sur une augmentation des investissements des entreprises supérieure à 3 % (dont 10 % pour le secteur public non administratif).

Les industriels interrogés par l'INSEE prévoient d'autre part une baisse de leurs effectifs en personnel de l'ordre de 0,5 %. Rappelons que, en 1977, les experts gouvernementaux avaient retenu à l'automne, dans les comptes de la nation soumis au Parlement, une croissance de l'ensemble des effectifs salariés de 1 %.

AUGMENTATION DES FAILLITES EN MARS

La statistique mensuelle établie par l'INSEE indique une sensible augmentation des défaillances d'entreprises en mars. Pour cette période, le nombre total de jugements de règlements judiciaires, de liquidations de biens et de faillites d'entreprises publiés au *BODAC (Bulletin officiel des annonces commerciales)* s'élève à 1 608. Il se décompose en 1 305 jugements de première décision et 303 jugements de transformation.

Le chiffre de 1 305 est nettement supérieur à celui de mars 1976 (1 147) : il dépasse également ceux de février (1 046) et de janvier (1 209). Même si les chiffres de cette statistique doivent être accueillis avec une certaine prudence, compte tenu de la variabilité des délais de publication du *BODAC*, on note pour les tout premiers mois de l'année une augmentation de 7,4 % des jugements par rapport à la même période de 1976.

(Publicité)

Clinique des Charmettes S.A.
Chemin de Mornex 10
CH-1003 Lausanne/Suisse
Tél. 021/20-41-31

Gynécologie et obstétrique
Hospitalisation médicale temporaire de diagnostic et de traitement.

Ouverte toute l'année

A L'ÉTRANGER

ESTIMANT DÉSORMAIS INUTILE DE STIMULER L'ÉCONOMIE

M. Carter renonce au projet de ristourne fiscale

La production industrielle américaine a progressé de 1,4 % en mars, ce qui constitue le gain mensuel le plus élevé depuis dix-neuf mois. Elle avait déjà augmenté de 1 % en février, après avoir baissé de 0,8 % en janvier en raison de la vague de froid. Ces résultats, qui traduisent la reprise de l'économie américaine, pourraient justifier la décision du président Carter d'abandonner son projet de ristourne fiscale. Cette décision a provoqué une hausse de près de 9 points de l'indice des valeurs industrielles américaines.

De notre correspondant

Washington. — A la veille de révéler à la presse les grandes lignes de son programme de lutte contre l'inflation, le président Carter a pris, jeudi 14 avril, l'importante décision d'abandonner la plus grande partie de son programme de stimulation de l'économie qu'il juge aujourd'hui inutile. Il renonce en particulier à l'octroi d'une ristourne de 50 dollars à chaque contribuable. Cette décision, attendue depuis plusieurs jours, confirme le réalisme du président qui n'a pas voulu engager avec le Congrès un combat douteux alors qu'il anticipe de sérieuses difficultés pour le plan énergétique qu'il s'apprête à annoncer.

En même temps, et sans doute pour tenter de dissiper l'impression qu'il favorise les milieux d'affaires, le président a également abandonné une autre partie de son programme qui visait à encourager, par des avantages fiscaux, les entreprises prêtes à augmenter leurs investissements. Dans l'ensemble, les dépenses du programme de stimulation tombent de 15 milliards 700 millions à 3 milliards 400 millions. *Mais le président a bien souligné* que les sommes ainsi économisées devaient être affectées à la réduction du déficit budgétaire, et non employées dans des projets non essentiels.

Les raisons données pour justifier ce revirement fondamental, que le *Washington Post* qualifie d'« étonnant », sont d'ordre économique. La situation s'est améliorée assez vite pour que les États-Unis n'aient pas besoin du stimulant fiscal, a dit en substance le président Carter. Il a indiqué avoir été impressionné par les dernières statistiques, notamment celles des ventes au détail du mois de mars, qui mettent en évidence la permanence du danger inflationniste. Le président a affirmé avoir été le premier à se rendre compte que le projet de ristourne était une erreur ; mais, sans doute pour se *concilier* les parlementaires, il a souligné que le Congrès avait été du même avis. Bref, il s'agit-là d'une « décision mutuelle ».

En fait, depuis plusieurs semaines, le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal, et le directeur du budget, M. Lance, ainsi que plusieurs conseillers économiques présidentiels, se faisaient l'écho de la communauté industrielle et bancaire pour demander l'abandon de mesures que, selon eux, l'amélioration de la situation économique ne justifiait plus. Le président Carter a indiqué que, pour lui, la reprise était assez forte pour permettre d'atteindre les objectifs de réduction du chômage, sans avoir à recourir à des mesures qui auraient coûté plus de 11 milliards de dollars au Trésor. M. Arthur Burns, président du Système fédéral de réserve, qui avait fait campagne pour l'abandon de la ristourne, a admis que le président avait fait preuve *« d'un courage et d'une honnêteté extraordinaires »*.

Retour à l'orthodoxie

Aussi bien, la décision présidentielle a provoqué une réaction très favorable à Wall Street, ainsi que dans les milieux d'affaires. Il est estimé qu'elle encouragera les investissements dans la mesure où, le Trésor ayant moins besoin d'emprunter sur les marchés financiers, le taux de l'intérêt pourrait être maintenu à un niveau relativement bas. En revanche, les dirigeants syndicaux maintiennent une réserve hostile, encore qu'ils n'aient jamais cessé de recommander un programme d'emplois publics de préférence à des mesures fiscales. Ils ont toutefois noté avec aigreur qu'il était difficile de parler de redressement alors que le pays comptait 7 500 000 chômeurs et que l'activité industrielle était à 20 % au-dessous de son potentiel.

Le président américain a franchement admis que des considérations politiques avaient pesé dans sa décision. De fait, d'après les derniers pointages, le président risquait d'être tenu en échec au Sénat et, dans le meilleur des cas, ne l'aurait emporté que de justesse. Dans ce contexte, il semble avoir préférer se réserver pour la bataille plus importante, *mais probablement plus difficile* (il a reconnu lui-même que sa popularité en souffrirait), qu'il aura à livrer sur son programme énergétique, qui sera rendu public le 20 avril, mais dont on sait déjà qu'il sera rigoureux.

En définitive, la réduction sensible du programme de stimulation économique, ainsi que les diverses mesures anti-inflationnistes déjà annoncées, confirment l'évolution de la politique économique du gouvernement dans le sens de l'orthodoxie. Elles mettent également en évidence l'influence de M. Lance, directeur du budget et ami personnel du président Carter, qui n'a pas manqué de souligner que l'abandon de ces mesures permettrait de ramener le déficit budgétaire prévue pour 1977 de 70 milliards de dollars à 57 milliards environ.

Les victimes de ce revirement sont finalement ceux des contribuables qui, anticipant la ristourne, l'avaient déjà dépensée. Mais, selon les estimations officielles, le nombre de ces imprudents serait minime. Au Congrès, les réactions sont partagées. Les républicains approuvent une politique qu'ils avaient eux-mêmes recommandée, mais le sénateur Muskie, président de la commission budgétaire, ainsi que d'autres libéraux, se demandent si *« cette instabilité d'une politique économique variant à chaque mouvement des statistiques »* ne va pas entamer la crédibilité du président auprès de l'opinion publique.

HENRI PIERRE.

AGRICULTURE

Avant la conférence annuelle

PRIORITÉ AUX JEUNES AGRICULTEURS demande M. Schaeffer

« Du courage politique. » C'est ce que le Centre des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) demande aux hommes d'État pour mettre en place de *« véritables institutions européennes »*. Au plan national, le président du C.N.J.A., M. Eugène Schaeffer, estime qu'en raison de la conjoncture politique il est *« très difficile d'obtenir syndicalement des résultats pour les agriculteurs »*. Toutefois, en prévision de la prochaine conférence annuelle entre les organisations professionnelles et les pouvoirs publics, les dirigeants du C.N.J.A. font quatre propositions :

● *Acquisitions foncières :* l'administration ayant décidé de modifier le décret régissant les prêts fonciers bonifiés, dont l'enveloppe a été réduite de 20 %, le C.N.J.A. demande que ces prêts soient réservés en priorité aux jeunes qui s'installent ou à ceux qui sont contraints d'acheter pour rester en place.

● *Prêts aux jeunes agriculteurs :* le C.N.J.A. souhaite que les prêts spéciaux aux jeunes agriculteurs permettent de financer non seulement le renouvellement du matériel ou du cheptel, mais aussi les replantations de vergers et de vignobles.

● *Plans de développement :* la réglementation européenne est tellement restrictive que ces plans de développement — destinés à porter le revenu d'une exploitation à un niveau de référence en six ans — *« ont tendance à consolider les inégalités entre les régions »*. Le C.N.J.A. réclame un allongement de leur durée et une simplification des procédures d'agrément.

● *Cultures pérennes :* le C.N.J.A. propose qu'il soit possible de financer séparément l'achat de terrain nu (avec des prêts fonciers) et les plantations d'arbres ou de vignes (avec des prêts à moyen terme d'équipement, au même taux que les prêts spéciaux élevage). La région concernée étant essentiellement le Midi, le C.N.J.A. propose que les départements méridionaux bénéficient d'un plan de redressement économique comme autrefois la Bretagne.

M. Cefis pourrait quitter la présidence de Montedison

De notre correspondant

Rome. — Confirmant des rumeurs persistantes, M. Eugenio Cefis, président du groupe pétrochimique Montedison, a annoncé le jeudi 14 avril qu'il quitterait prochainement ce poste. La nouvelle a aussitôt provoqué de nombreuses réactions dans le monde politique et financier en raison de la personnalité du démissionnaire et du véritable mythe qui l'entoure en Italie. Les actions Montedison devaient enregistrer une baisse sensible à la Bourse de Milan.

Mais s'agit-il d'une démission ou, une fois de plus, d'une fausse sortie ? Déjà, au printemps 1975, M. Cefis avait imposé ainsi la restructuration qu'il souhaitait. Cette fois il s'en va parce que, laisse-t-il entendre, on ne lui donne plus les moyens de gouverner. « On », c'est le conseil d'administration qui se partage pour moitié entre actionnaires publics (ENI, IRI) et privés (Bastogi, Monti, Pesanti, Pirelli). M. Cefis réclame, en effet, une augmentation de capital de 400 milliards de lires pour éponger le déficit de son groupe (250 milliards de lires l'an dernier), des subventions pour restructurer la société Montefibre, et la liquidation de certaines activités annexes.

Avec 145 000 employés et un chiffre d'affaires de 4 815 milliards de lires en 1976, Montedison est le septième groupe chimique mondial. Ses difficultés sont suivies de très près par les partis politiques. Pour les communistes, le départ de M. Cefis serait une chose très positive, mais la démocratie chrétienne vient de lui exprimer « sa confiance ». Ami intime de feu Enrico Mattei, fondateur de l'ENI, qu'il connut dans la Résistance, le président *démissionnaire occupait ce poste* depuis 1971. Il est âgé de cinquante-six ans, et nul ne l'imagine abandonnant les affaires après être devenu l'un des hommes les plus puissants de la péninsule. Parmi ses successeurs possibles, on cite les noms de M. Alberto Grandi, administrateur délégué de Montedison, et de M. Giorgio Mazzanti, vice-président de l'ENI. Mais M. Cefis sera probablement réélu à la présidence lundi prochain, en attendant que le gouvernement lui désigne un dauphin. — R. S.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DE L'ÉQUIPEMENT UNIVERSITAIRE

SOUS-DIRECTION DES MARCHÉS ET CONTRATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 1-77

Un Avis d'Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture d'équipements scientifiques de base pour les laboratoires de l'Institut d'Electronique de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Alger « Bab-Ezzouar ».

Les dossiers de soumission peuvent être retirés à compter de la date de parution du présent Avis d'Appel d'Offres au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Direction de l'Infrastructure et de l'Equipement Universitaire - Place du 1er-Mai, ALGER.

Les offres devront parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le 30 septembre 1977.

L'enveloppe extérieure devra porter, en plus de l'adresse du M.E.S.R.S., la mention « A.O.I. n° 1-77 U.S.T.A. - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires restent engagés par leurs propositions pendant une période de 120 jours à compter du 1er octobre 1977, date de clôture du présent Avis.

ÉCONOMIE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA MANIFESTATION DE THIONVILLE POUR LA SURVIE DE LA SIDÉRURGIE LORRAINE

Une « ville morte » très animée

De notre envoyé spécial

Thionville. — *« Inimaginable »* lance le docteur Paul Souffrin en contemplant l'Amazonie de parapluies qui couvre la place du Marché, terminus de la manifestation, et les rues avoisinantes. Le nouveau maire (communiste) de la ville n'exagère pas : de mémoire de Thionvillois, on n'a jamais assisté à une telle mobilisation, en temps de paix, même en 1967 quand les sidérurgistes ont occupé leurs usines pour protester contre le « plan Ferry » (du nom du président patronal de la sidérurgie).

Stoïques sous les rafales de pluie glaciale, douze mille à quinze mille personnes écoutent les délégués syndicaux d'Usinor-Thionville clamer tour à tour leur conviction qu'envers et contre tout *« la Lorraine vivra »*. Auparavant, un périple de 2 kilomètres les avait conduites, en rangs serrés, à travers les rues de la cité, derrière le large calicot unitaire des cinq syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.O., C.F.T.C.), sur lequel on pouvait lire simplement : *« Oui à la garantie de l'emploi, non aux licenciements »*

Pour une ville de quarante mille habitants qui n'a pas l'habitude, si l'on peut dire, de descendre dans la rue à tout bout de champ, un tel rassemblement est énorme. En février et en mars, alors que les menaces qui pesaient sur Usinor-Thionville étaient déjà très précises, les syndicats n'avaient pu réunir plus de trois à quatre mille personnes derrières des banderoles revendicatives. Les Mosellans, qui font volontiers leur la religion de saint Thomas, refusaient encore de croire au pire.

L'annonce, le 8 avril, de la suppression de 16 000 emplois dans la sidérurgie du Nord et de l'Est — dont 3 000 à Thionville — a dissipé les dernières illusions. C'est donc un véritable consensus populaire que les délégués d'Usinor ont obtenu le jeudi 14 avril. Quelle que soit l'ampleur de la « marche » des Thionvillois sur Paris, mardi prochain, pour le débat sur la sidérurgie à l'Assemblée nationale, les députés ne pourront pas ne pas tenir compte de l'état de tension qui règne ici et qui n'est plus seulement perceptible chez les militants et sympathisants des syndicats et des partis de gauche.

Jamais, sans doute, « ville morte » n'a été plus animée que l'ancienne place forte de la Moselle, jeudi, entre 15 heures et 17 heures. A l'heure dite, la place de la Liberté, point de rendez-vous, est noire de monde. Tous les commerces, sauf une pharmacie de garde, ferment boutique ; les quatre cinémas suppriment leur première séance de l'après-midi ; les services publics s'arrêtent. Aucun grain de fantaisie dans cette manifestation, qui frappe par son caractère grave et son atmosphère pesante ; aucun slogan original, mais les mots d'ordre mille fois entendus à Paris : *« Union, action, programme commun »*, *« Chômage ras-le-bol »*, *« Emplois pour tous »*, *« Nationalisez la sidérurgie »*, *« L'action paiera »*.

« L'affaire de tous »

Dans le cortège, les élus de la nouvelle municipalité communiste sont placés après les représentants syndicaux d'Usinor et de la région, et les délégations du P.C.F. et du P.S. sont reléguées en queue de défilé. La C.G.T., qui assure le service d'ordre — il n'y aura pas le moindre incident, — la C.F.D.T., la C.G.C., F.O. et la C.F.T.C. ont semblé soucieuses de garder, à tous égards, l'entier contrôle de la manifestation. Quand des voix s'élèvent, au début du meeting, place du Marché, pour réclamer sur l'air des lampions *« Souffrin au micro »*, le porte-parole de l'intersyndicale fait savoir que seuls les délégués d'Usinor s'exprimeront.

La foule approuve, silencieusement. Elle est là pour écouter les sidérurgistes et elle ne remarque guère les quelques personnalités politiques présentes, comme M. Didier Motchane (P.S.), M. Henri Ferretti, député (R.I.) de Thionville-Est, M. César Depietri, député (communiste) de Thionville-Ouest, ou M. Claude Burens (R.I.), adjoint au maire de Metz et animateur du mouvement Forces libérales et sociales, proche de la majorité, auteur du slogan récemment apparu sur les murs : *« la Lorraine aux Lorrains »* (1). Elle est *bien consciente, cette foule, que* la quasi-fermeture des installations d'Usinor, qui a versé à la ville et au département en 1976, 7,5 millions de francs au titre de la taxe professionnelle, c'est la mise en sommeil de la cité, la chute libre du petit commerce, l'avenir bouché pour les jeunes ouvriers.

Déjà les élèves des C.E.T., dont un certain nombre sont d'ordinaire embauchés automatiquement à la fin de leurs études dans les usines sidérurgiques de la région, ont été priés d'aller accomplir leur service militaire. Le délégué de la C.G.C. reçoit une belle ovation lorsqu'il affirme : *« La survie de Thionville est l'affaire de tous. Tous à Paris le 19 avril »*.

MICHEL CASTAING.

(1) La C.F.D.T. a décidé de porter plainte, ce vendredi 15 avril, devant le tribunal correctionnel de Metz, en vertu de la loi du 1er juillet 1972 sur la répression du racisme.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *M. O. Wormser administrateur de Royal Dutch.* — M. Olivier Wormser, ancien gouverneur de la Banque de France et actuel ambassadeur de France à Bonn, deviendra, le 1er juillet 1977, administrateur du groupe pétrolier néerlandais Royal Dutch. La nomination de M. Wormser, qui, pour des raisons de convenance personnelle, a décidé de quitter la carrière diplomatique en faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 30 juin 1977 (*le Monde* du 17 mars), a été annoncée au siège de la société néerlandaise. Elle doit encore être ratifiée par l'assemblée des actionnaires le 12 mai.

● *M. Marc Viénot* est nommé directeur général de la Société générale. Cette nomination a reçu l'agrément du ministre de l'économie et des finances.

[Né le 1er novembre 1928, M. Marc Viénot était entré à la Société générale le 1er juillet 1973. Il en avait été nommé directeur général adjoint le 1er janvier 1974. Inspecteur des finances, M. Viénot avait été successivement sous-directeur, puis chef de service à la direction du Trésor. Administrateur d'E.D.F., de la SNECMA et de l'Union des assurances de Paris, il fut ministre plénipotentiaire, conseiller financier auprès des ambassades de France aux Etats-Unis et au Canada. M. Viénot fut également administrateur du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale de novembre 1970 à juin 1973.]

Conflits et revendications

● *La nouvelle grève des dockers* doit paralyser, en cette fin de semaine, l'activité de tous les ports français. Telle est la décision prise, à l'unanimité, le jeudi 13 avril, par l'ensemble des syndicats C.G.T. des dockers réunis à la Bourse du travail de Paris. La grève du 16 avril, d'une durée de vingt-quatre heures, est la quatrième depuis le début du conflit de Dunkerque.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉPARGNE - UNIE
SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

L'assemblée générale, réunie le 6 avril 1977 sous la présidence de M. Jacques Lallement, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et décidé la répartition d'un dividende net, par action, de 12,20 F ; compte tenu d'un crédit d'impôt de 2,29 F, le revenu global s'élève à 14,49 F.

Ce dividende est payable, à compter du *9 avril 1977*, aux guichets de la Caisse nationale de crédit agricole et de l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de crédit agricole mutuel, contre remise des coupons n° 13 et 14.

Le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la société, jusqu'au 9 juillet 1977, en franchise totale de droit d'entrée.

UNI - FONCIER
SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

L'assemblée générale, réunie le 6 avril 1977 sous la présidence de M. René Benoist-Lucy, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et décidé la répartition d'un dividende net par action, de 16,25 F : compte tenu d'un crédit d'impôt de 1,95 F, le revenu global s'élève à 18,20 F.

Ce dividende est payable, à compter du *9 avril 1977*, aux guichets de la Caisse nationale de crédit agricole et de l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de crédit agricole mutuel, contre remise des coupons n° 5 et 6.

Le montant de ces coupons pourra être réinvesti en actions de la société, jusqu'au 9 juillet 1977, en franchise totale de droit d'entrée.

EUROPE NUMÉRO 1

Pour les six premiers mois de l'exercice 1976-1977 (1er octobre 1976 au 31 mars 1977) le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 131 831 000 F contre 115 927 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 13,72 %. La progression des six premiers mois de l'exercice 1975-1976 par rapport aux six premiers mois de l'exercice 1974-1975 avait été de 8,72 %.

Centre **ISTH** Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE CONFIRMÉE DEPUIS 1953
préparation au diplôme d'état de
L'EXPERTISE COMPTABLE
- Examen **PROBATOIRE** (Octobre à Avril)
- **DECS** : trois certificats (Novembre à Juin)

AUTEUIL 6, Av. Léon-Heuzey 75016 Paris - Tél. 224.10.72
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 588.63.91



SOCIETE GENERALE

Au cours de la séance du 14 Avril 1977, et sur la proposition de son Président, **M. Maurice LAURÉ**, le Conseil d'Administration de la Société Générale a nommé Directeur Général **M. Marc VIÉNOT**, précédemment Directeur Général-Adjoint.

Cette nomination, ayant reçu l'agrément du Ministre de l'Economie et des Finances, est devenue définitive.

A la même date, **M. Pierre MURON**, Directeur Général-Adjoint, a été appelé à siéger au Comité Central.

La Société Générale rappelle à cette occasion la composition de l'état-major de son siège central :

M. Marc VIÉNOT, Directeur Général ;
M. Jean-Paul DELACOUR, Directeur Général-Adjoint chargé des Affaires Intérieures et Extérieures ;
M. Pierre MURON, Directeur Général-Adjoint : Direction des Agences de Paris et de Banlieue ;
M. Jean STARCK, Directeur Général-Adjoint : Direction des Affaires Techniques ;
M. Pierre LHERMITTE, Conseiller du Président : Direction des Techniques de Gestion ;
M. Paul JOCTEUR-MONROZIER, Directeur de la Société Générale : Direction des Agences de Province ;
M. Daniel HUA, Directeur de la Société Générale : Direction Financière ;
M. Léopold JEORGER, Directeur de la Société Générale : Direction de l'Etranger et de la Trésorerie ;

MM. Maurice LAURÉ et **Jean RICHARD** sont respectivement *Président et Vice-Président du Conseil d'Administration.*

ETS V.O. PETERSEN & CIE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 8 avril 1977 à Dakar, a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 octobre 1976.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende net par action à 915 francs C.F.A., soit 18,30 francs français. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 18 avril 1977 contre remise du coupon n° 1, soit au siège social à Dakar, soit aux guichets de la Banque Worms et du Crédit du Nord et Union parisienne, ainsi qu'à ceux de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, la Société générale et le Crédit commercial de France.

Les actionnaires ayant leur domicile réel ou leur siège social en France bénéficieront d'un crédit d'impôt de 36 %, soit 6,59 F.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST (C.I.O.)

Le 14 avril 1977, l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires du Crédit industriel de l'Ouest s'est tenue au siège social, à Nantes, sous la présidence de M. Christian de Lavarène, président du conseil d'administration, et elle a adopté tous les projets de résolution présentés par le conseil.

Elle a notamment approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1976, qui font ressortir, après affectation de la somme de F 2 248 848,05 au fonds de participation du personnel aux fruits de l'expansion — l'ensemble des sommes prélevées à ce titre depuis l'origine, c'est-à-dire neuf ans, représente maintenant F 19 817 216,81, — un bénéfice net de F 15 044 199,19 contre F 9 008 742 l'an dernier, ces résultats s'expliquant à concurrence de F 5 859 337,77 par l'intégration des provisions pour investissement constituées au cours des exercices 1969, 1970, 1971 et devenues disponibles.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende porté de F 6,30 à F 6,75 par action de F 50, lequel assorti d'un avoir fiscal de F 3,38 sera payable à partir du 25 avril 1977 contre remise du coupon n° 31 aux caisses du Crédit industriel de l'Ouest, du Crédit industriel et commercial et des banques du groupe.

Elle a ensuite renouvelé pour une période de six ans les mandats d'administrateur de MM. Christian de Lavarène, Jean-Pierre Nussbaumer et Tristan Vieljeux, et elle a nommé administrateurs MM. Henri Ducassou et Jacques O'Neill pour une durée également de six ans.

Le conseil d'administration tenu à l'issue de l'assemblée a reconduit M. Christian de Lavarène dans ses fonctions de président et, sur la proposition de celui-ci, nommé vice-président M. Philippe Giffard, qui reste directeur général. M. Jean-Pierre Nussbaumer, administrateur, a été confirmé dans les fonctions de directeur général adjoint.

Une revue économique détaillée concernant la région est jointe, comme les années précédentes, au compte rendu de l'assemblée.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Tarn-et-Garonne — **Département de Lot-et-Garonne**

Ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'urgence de la Section AGEN (C.D. 931) CASTELSARRASIN (La Garonne) de l'autoroute A 61 BORDEAUX-NARBONNE et de la modification du Plan d'Occupation des Sols de LAYRAC.

Il sera procédé à une enquête sur l'utilité publique et l'urgence du projet de construction de la Section AGEN (C.D. 931) CASTELSARRASIN (La Garonne) de l'autoroute A 61 BORDEAUX-NARBONNE et sur la modification du Plan d'Occupation des Sols de LAYRAC.

Cette enquête se déroulera du 25 avril 1977 au 25 mai 1977.

Les pièces du dossier et les registres d'enquête seront déposés à la Préfecture de Tarn-et-Garonne, 2e Direction - 2e Bureau, à MONTAUBAN pendant 30 jours consécutifs afin que chacun puisse en prendre connaissance de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (samedis, dimanches et jours fériés exceptés) et consigner éventuellement ses observations ou les adresser par écrit à M. le Président de la Commission d'enquête - Préfecture de Tarn-et-Garonne (2e Direction - 2e Bureau).

Pendant le même délai, un dossier sommaire et des registres subsidiaires seront déposés à la Préfecture de Lot-et-Garonne (2e Direction - 3e Bureau), à AGEN et dans les mairies suivantes où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de ladite Préfecture et desdites mairies.

Département de TARN-ET-GARONNE :

DUNES, DONZAC, SISTELS, SAINT-LOUP, SAINT-CIRICE, AUVILLAR, ESPALAIS, SAINT-MICHEL, MERLES, LE PIN, CAUMONT, SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE, CASTELMAYRAN, CASTELSARRASIN.

Département de LOT-ET-GARONNE

LE PASSAGE D'AGEN, MOIRAX, LAYRAC, FALS, CAUDECOSTE.

MM. DAUDIGNON, maire de BEAUMONT-DE-LOMAGNE, LAFFORE Marcel, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite, demeurant à COLEYRAC-SAINT-CIRQ, « Joussiste », PAUCHOU Guy, Sous-Préfet en retraite, demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN, sont nommés en qualité de membres de la Commission d'enquête.

Un membre de la Commission d'enquête siégera à la Sous-Préfecture de CASTELSARRASIN (Département de Tarn-et-Garonne) et à la Préfecture d'AGEN (Département de Lot-et-Garonne) les 23, 24 et 25 mai 1977 de 10 heures à 12 heures.

Les conclusions de la Commission seront déposées dans les Préfectures et Mairies précitées.

Le Préfet de Tarn-et-Garonne
Michel PETIT-UZAC.

Le Préfet de Lot-et-Garonne
Christian ORSETTI.



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

à tenir le 12 mai 1977, à 11.00 h., au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport Annuel pour 1976.
2. Approbation du Bilan et du Compte Pertes et Profits pour l'exercice 1976 et des notes s'y rapportant et fixation du dividende pour 1976.
3. Nomination d'un Directeur.
4. Nomination de deux Administrateurs.
5. Nomination d'un Administrateur pour cause d'expiration de mandat.
6. Fixation de la rémunération des Administrateurs membres de la Commission de Contrôle du Groupe.

Le présent ordre du jour et les pièces s'y rapportant pourront être consultés et seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration centrale des banques mentionnées ci-après. Les présentations pour les nominations visées sous 3, 4 et 5 peuvent être consultées par les actionnaires aux bureaux de la Société.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer leur droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, **le 6 mai 1977 au plus tard**, auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Mees & Hope N.V.; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.; Van der Hoop, Offers & Zoon N.V.

En Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Hambourg ou Munich; Berliner Disconto Bank AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Saarländische Kreditbank AG, Sarrebruck.

En Angleterre
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux États-Unis d'Amérique
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les titulaires d'actions nominatives enregistrés dans un des registres pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y exercer les droits mentionnés ci-dessus, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, **le 5 mai 1977 au plus tard:**

par rapport aux actions immatriculées à La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées à Amsterdam:
à l'adresse de la Algemene Bank Nederland N.V. à Amsterdam;
par rapport aux actions immatriculées à New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La Haye, le 15 avril 1977

Le Conseil d'Administration

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 AVRIL

La baisse reprend

La brise de hausse, dont le marché avait vingt-quatre heures auparavant ressenti les effets bénéfiques, est retombée aussi vite qu'elle s'était levée.

La baisse des cours a repris jeudi, s'amplifiant même en cours de séance, si bien qu'en clôture, malgré un tardif mouvement de reprise, l'indicateur de tendance accusait un repli voisin de 0,5 %.

Tous les compartiments, sans la moindre exception, ont été affectés. Mais, de loin, ce sont la construction électrique, toujours elle, et surtout les métallurgiques, devenues les « damnées » de la cote, qui ont le plus souffert. La preuve en est : Usinor (— 7,2 %), Chiers-Châtillon (— 5,8 %) et Marine (— 5,5 %) ont compté parmi les titres les plus malmenés. Au total, plus de quatre-vingts baisses importantes (de 1 % à 7 %) ont été relevées pour seulement neuf hausses.

A chaque fois que la Bourse monte, l'on est désormais à peu près assuré qu'elle fléchira le lendemain sur la reprise des ventes des opérateurs soucieux de se dégager le plus possible, mais aux moins mauvais cours.

Cette fois, les organismes de placement collectif n'ont pu ou n'ont pas voulu endiguer le flot, un flot dont la vigueur n'était pourtant pas bien grande. Peut-être pour réserver leurs forces en vue des prochaines séances. En tout cas, ils n'ont pas montré une grande détermination à soutenir le marché, dont l'état de santé préoccupe pourtant au plus haut point le premier ministre.

La hausse de l'or s'est, elle aussi, arrêtée sur les indications de Londres. Le lingot a même cédé 20 F à 24 575 F, et le napoléon 1,60 F à 248,20 F (après 248,40 F et 249,50 F), le volume global des transactions revenant de 6,89 à 6,06 millions de francs.

En dehors des mines d'or, toutes en repli sensible, les valeurs étrangères sont restées généralement bien orientées, surtout les allemandes.

LONDRES

La tendance à l'effritement est à peu près générale vendredi matin à l'ouverture du Stock Exchange. Les industrielles perdent 2 à 3 points en moyenne (I.C.I., Beecham, Unilever Courtaulds). Aux pétroles, seul B P poursuit son avance. Stabilité des mines d'or, mais progrès des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 151 40 contre 152 05

VALEURS	CLOTURE 14/4	COURS 15/4
War Loan 3 1/2 %	30 5/8	30 5/8
Beecham	438 ...	436 ..
British Petroleum	850 ...	854 ...
Shell	502 ...	499 1/2
Vickers	165 ...	165 ...
Imperial Chemical	362 ...	359 1/2
Courtaulds	122 ...	121 ...
De Beers	242	241 1/2
*Western Holdings	13 1/4	13 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	224 ..	228 ..
*West Driefontein	16 3/4	16 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

SALINS DU MIDI. — Bénéfice net pour 1976 : 16,82 millions de francs contre 13,95 millions. Dividendes globaux : actions A, 13,38 F contre 12,60 F ; actions B, 3,34 F contre 3,15 F.

COFRADEL. — Dividende global pour 1976 : 12,75 F contre 12 F.

SITRAM. — Bénéfice net pour 1976 : 3,44 millions de francs contre 3,5 millions. Dividende global inchangé de 36 F.

J. BOREL INTERNATIONAL. — Déficit net consolidé pour 1976 : 53,7 millions de francs. Le 8 février, la perte estimée de l'exercice avait été chiffrée à 37,9 millions. En 1975, le bénéfice net du groupe avait atteint 20,14 millions de francs (+ 24 %). En mars 1976, les pronostics portaient sur un bénéfice consolidé accru de 30 % pour l'exercice au 31 décembre. La perte de la société mère J. Borel atteint 76,7 millions de francs.

BIC. — Bénéfice net après impôt du groupe multinational : 130,22 millions de francs (+ 73 %) pour un chiffre d'affaires hors taxes accru de 39 %. Ce bénéfice atteint 134,8 millions en y incluant les résultats du groupe DIROCO (DIM-Rosy et Colroy). Attribution d'une action gratuite pour trois. Dividende global de 12,75 F contre 10,50 F.

RESSORTS DU NORD. — Bénéfice net pour 1976 : 5,91 millions de francs contre 6,76 millions. Dividende global : 13,41 F contre 12,60 F.

INSTITUT MERIEUX. — Bénéfice net pour 1976 : 31,92 millions de francs contre 41,42 millions. Dividende global : 13,50 F contre 12,75 F.

NEW-YORK
Forte reprise

La décision du président Carter de privilégier la lutte contre l'inflation et d'amputer son programme de relance économique a provoqué jeudi une assez vive reprise des cours à Wall Street, dans un marché où a soudain régné une activité fébrile. En clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 8,82 points à 947. Plus significatif encore a été le nombre de hausses (1 135) comparé à celui des baisses (368 seulement).

Le volume des transactions a porté sur 30,49 millions de titres contre 21,80 millions la veille.

Visiblement, les opérateurs ont été soulagés, et beaucoup d'observateurs inclinent à penser, maintenant, que le redémarrage de l'économie est en bonne voie, que l'annonce, après *la séance*, d'un gonflement de la masse monétaire pour la semaine du 14 avril aura, cette fois, peu d'influence sur la tenue du marché.

VALEURS	COURS 13/4	COURS 14/4
Alcoa	58 ...	58 1/2
A.T.T.	62 3/4	62 7/8
Boeing	43 7/8	45 .
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31 1/4
Du Pont de Nemours	127 1/4	123 3/4
Eastman Kodak	69 1/2	69 7/8
Exxon	51 7/8	52 1/2
Ford	56	56 1/2
General Electric	51 5/8	53 ..
General Foods	31 7/8	31 7/8
General Motors	69 3/4	70 1/4
Goodyear	19 7/8	20 ...
I.B.M.	273 3/8	272 ...
I.T.T.	32 5/8	33 1/8
Kennecott	27 3/4	27 7/8
Mobil Oil	67 7/8	69
Pfizer	27 3/4	28 1/4
Schlumberger	64 1/2	64 5/8
Texaco	28 7/8	27 ...
U.A.L. Inc.	20 5/8	21 1/4
Union Carbide	57 1/8	58 ...
U.S. Steel	48 1/8	49 ...
Westinghouse	19 3/8	19 3/4
Xerox	48 3/4	48 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	13 avril	14 avril
Valeurs françaises ..	89,1	88,1
Valeurs étrangères ..	101,4	101,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57	56,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/4	15/4
1 dollar (en yens) ..	273 10	274 70

BOURSE DE PARIS - 14 AVRIL - COMPTANT

[Listes de cours au comptant (colonnes VALEURS / % du nom. / % du coupon ; VALEURS / Cours précéd. / Dernier cours) non transcrites : impression trop fine pour une lecture fiable.]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[Tableau du marché à terme (Compensation / VALEURS / Précéd. clôture / Premier cours / Dernier cours / Compt. premier cours) non transcrit : impression trop fine pour une lecture fiable.]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 978	4 974	5 ...
Canada ($ can. 1)	4 734	4 733	4 715
Allemagne (100 DM)	210 000	210 020	207 500
Autriche (100 sch.)	29 600	29 600	29 350
Belgique (100 F.)	13 702	13 694	13 550
Danemark (100 krd)	83 290	83 230	83
Espagne (100 pes.)	7 249	7 250	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 556	8 567	8 570
Italie (1 000 lires)	5 610	5 611	5 600
Norvège (100 k.)	94 290	94 220	92 750
Pays-Bas (100 fl.)	201 725	201 850	199 500
Portugal (100 esc.)	12 885	12 900	12 750
Suède (100 krs)	114 670	114 720	112 500
Suisse (100 fr.)	197 925	197 700	196 500

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/4
Or fin (kilo en barre)	24500	24530
Or fin (kilo en lingot)	24595	24575
Pièce française (20 fr.)	249 80	248 70
Pièce française (10 fr.)	206 .	205 90
Pièce suisse (20 fr.)	228 10	228 ..
Union latine (20 fr.)	203 .	204 ..
Souverain	231	230 10
Pièce de 20 dollars	1131 60	1128 80
Pièce de 10 dollars	611	610 ..
Pièce de 5 dollars	352 50	355 .
Pièce de 50 Pesos	987 50	990 .
Pièce de 10 florins	230 ..	233 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 avril 1977 a été tiré à 554 760 exemplaires.

DECORATION

TISSUS D'AMEUBLEMENT IMPRIMES

Toiles de lin, de coton.
Satins et chintz imprimés.
Motifs de style, floraux, cachemires, géométriques, contemporains, etc.
Importations directes de tissus américains, anglais suédois et italiens,
une multitude de dessins et de coloris originaux.
les prix:
de 12 F à 87 F le mètre
(tous nos tissus sont en stock)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A B C D F G H

UN MOIS DE PRISON POUR LE MARTYRE D'UN CHIEN

Pour avoir battu, puis pendu son chien devant plusieurs témoins, un menuisier du Catelet (Aisne), M. François-Georges Strat, a été condamné, mercredi 13 avril, à un mois d'emprisonnement ferme par le tribunal correctionnel de Saint-Quentin.

STAGNATION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE

L'indice de la production industrielle a baissé de 2,3 % en février, après avoir progressé de 4 % en janvier. Cet indice, qui s'établit à 127 contre 130 (base 100 en 1970), revient en dessous du plus haut niveau atteint avant la crise : 128 durant l'été 1975. En un an, par rapport à février 1976, la hausse est de 5,8 % (8,3 % en janvier).

Cet indice fluctue toujours fortement d'un mois sur l'autre, ce qui masque la tendance. En moyenne mobile, sur les trois derniers mois connus, il se situe à environ 127, ce qui correspond à un quasi-plafonnement depuis l'été. Dans son commentaire, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré : « La croissance de la production s'est infléchie à partir de l'été dernier, mais elle ne s'est pas interrompue. »

La C.G.T. et la C.F.D.T. lancent un appel à la grève de vingt-quatre heures le 28 avril

dans le secteur public et nationalisé

La C.G.T. et la C.F.D.T. lancent un appel à une grève de vingt-quatre heures, jeudi 28 avril, dans l'ensemble du secteur public et nationalisé. Le mouvement est destiné à protester contre *« les attaques successives du gouvernement et du patronat »* dans ce secteur. Les arrêts de travail paralyseront donc pendant plusieurs heures l'E.G.F. et pendant toute la journée peut-être la S.N.C.F., les transports parisiens, les Charbonnages, les services publics, les P.T.T. et les diverses administrations.

Toutefois, jusqu'à présent, la FEN, qui avait successivement rencontré, cette semaine, les dirigeants F.O., C.F.D.T. et C.G.T., s'est refusée à participer au mouvement. Les autres centrales s'abstiennent également, mais il n'est pas exclu que des syndicats Force ouvrière décident aussi de faire grève.

Des manifestations et défilés sont prévus dans les principales villes. MM. Krasucki (C.G.T.) et Mercier (C.F.D.T.) ont, le 14 avril, devant la presse, déclaré que le mécontentement des travailleurs, déjà exprimé dans de nombreux secteur ces derniers temps, s'exprimerait en *« une riposte massive et commune pour mettre en échec le plan Barre et imposer la satisfaction des revendications urgentes : la garantie réelle et la progression du pouvoir d'achat, l'amélioration des bas salaires et des conditions de travail, la garantie de l'emploi, l'augmentation des effectifs, le respect des libertés et des droits syndicaux, et pour s'opposer à la dénationalisation et au démantèlement des entreprises de services publics »*.

Manifestations le 21 avril pour la Sécurité sociale

Les deux organisations ont également décidé une journée nationale d'action le jeudi 21 avril pour protester contre *« l'agression intolérable qui vient d'être portée contre la Sécurité sociale »*. A ces manifestestations participera le comité des vingt-cinq organisations syndicales et politiques signataires de la « plate-forme » sur la Sécurité sociale.

● *M. Jean Capievic, secrétaire général de la Fédération du Rhône du P.C.F.*, conseiller général de Bron, maire de Vaulx-en-Vexin, comparaîtra, le 20 avril, devant la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon. La direction de l'hôpital de Vinatier lui reproche d'avoir tenu, dans cet établissement, une réunion de caractère politique.

LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le forfait hospitalier pourrait ne pas s'appliquer aux services de chirurgie

La création d'un forfait journalier de 15 francs, lors d'un séjour à l'hôpital, se substituant au ticket modérateur de 20 % supporté par le malade assuré social, n'est pas encore définitivement arrêtée dans ses modalités pratiques, déclare-t-on au cabinet de Mme Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale.

L'idée directrice du ministre est d'harmoniser la charge du malade, car, jusqu'à présent, il pouvait y avoir des écarts considérables, selon la durée de l'hospitalisation et les soins reçus, le ticket modérateur étant parfois très élevé.

Il y a d'abord lieu de préciser que les régimes maternité et accidents du travail ne sont pas modifiés. La décision n'est pas encore prise pour l'hospitalisation en chirurgie, où le malade, jusqu'à présent, est entièrement indemnisé, dès que l'opération atteint un certain niveau par exemple l'appendicestomie.

En médecine, l'assuré paie actuellement un ticket modérateur pendant les trente premiers jours, et en est ensuite dispensé. Pour une courte maladie, la réforme lui serait donc incontestablement favorable, même si la somme forfaitaire de 15 francs est finalement fixée un peu en dessous ou au-dessus.

D'autre part, on souligne que le service de l'aide sociale interviendra fréquemment. Ce sont les commissions départementales qui se prononcent alors sans règle préétablie. Par exemple, les ressources du chef de famille ne sont soumises à aucun barème, et des salariés gagnant 3 000 francs par mois ou davantage en bénéficient si leur charge hospitalière est jugée excessive.

Le principe directeur retenu par Mme Veil, assure-t-on, n'est pas celui de réaliser des économies mais d'établir plus d'équité. Ce qui pourrait alléger la Sécurité sociale, en effet, serait reporté sur l'aide sociale, financièrement alimentée par les collectivités locales.

Les études financières, ajoute-t-on, n'en sont qu'à leur début. Le projet ne sera pas mis au point avant le milieu de l'été. Il faudra sans doute plusieurs autres mois pour que la nouvelle réglementation entre en vigueur.

D'autre part, comme pour les dispositions concernant le doublement du ticket modérateur sur les produits pharmaceutiques, la mutualité pourrait prendre en charge une fraction des débours supplémentaires. Mais, jusqu'à présent, les dirigeants de la mutualité n'envisagent pas de modifier le système actuel. « *Nous n'avons pas, disent-ils, à prendre le relais de la Sécurité sociale.* » Tout changement exigerait des cotisations supplémentaires. Il appartiendra aux mutualistes eux-mêmes d'en décider.

REPRISE DU DOLLAR MAIS BAISSE DE LA LIVRE

La satisfaction causée dans les milieux financiers par la décision du président Carter d'annuler diverses meures fiscales destinées primitivement à relancer l'économie des Etats-Unis a provoqué sur la plupart des marchés des changes internationaux un assez net redressement du dollar vendredi matin 15 avril.

La hausse de la monnaie américaine a été particulièrement vive à Londres, où il ne fallait plus que 1,7177 dollar pour obtenir 1 livre sterling.

Le dollar a également monté vis-à-vis de la devise japonaise, se traitant à Tokyo à 274,70 contre 273,10. Seul le franc français s'est relativement bien défendu (4,9715 F pour 1 dollar contre 4,97 F).

NOUVELLES BRÈVES

● *Les membres de la mission des Nations unies qui va se rendre à Djibouti* pour observer le référendum du 8 mai dans le territoire des Afars et des Issas ont été désignés par le secrétaire général de l'ONU. Il s'agit de M. Ignatius Fonseka (Sri-Lanka), qui derigera la mission, de Mme Maria Clemencia Lopez (Venezuela), et de M. Tom Eric Vraalsen (Norvège). — *(A.F.P.)*

● *Le groupe communiste au Conseil de Paris* a rappelé, jeudi 14 avril, devant la presse, qu'il souhaite l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil, lundi 18 avril, de la question des expulsions de locataires dans la capitale. Le groupe communiste, qui avait demandé une entrevue à ce sujet à M. Jacques Chirac, a été reçu dans la soirée de jeudi, en l'absence du maire de Paris, par son directeur de cabinet, M. Maurice Doublet.

● *La photographe française Catherine Leroy*, qui travaille pour l'hebdomadaire *Time*, a reçu la médaille d'or Robert Capa pour une série de reportages photographiques sur les combats de rue à Beyrouth. Flora Lewis, correspondant diplomatique du *New York Times* pour l'Europe, a obtenu le prix de l'Overseas Press Club de New-York pour la meilleure couverture quotidienne des affaires européennes.

● *Suicide à la Santé.* — Un détenu de la maison d'arrêt de la Santé, M. Alain Wicart, vingt-trois ans, s'est pendu dans sa cellule lundi 11 avril. Incarcéré le 9 septembre 1976, il était inculpé de vols qualifiés et d'infraction à la législation sur les armes.

● *Après un accident mortel à Usinor*, le syndicat C.F.D.T. de l'usine de Dunkerque a décidé de se porter partie civile « *pour faire toute la lumière* » sur l'« *installation dangereuse* » de l'un des hauts fourneaux. Le 30 mars, un aciériste âgé de trente-huit ans, Jean-Marie Domain, avait été mortellement brûlé par des projections de métal en fusion alors qu'il débouchait un trou de coulée. Selon la C.F.D.T., un accident semblable, mais sans conséquences graves, s'est reproduit depuis lors au même haut fourneau. Une grève d'une heure avait été observée dans l'entreprise après le précédent accident (*le Monde* du 7 avril).

● *Cinq policiers* ont été blessés dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 avril, à Madrid, par l'*explosion d'un cocktail Molotov* jeté par des inconnus. Les cinq policiers ont été hospitalisés.

Breguet

CONSTRUIT DES MAISONS A LA QUEUE EN BRIE ET A PONTAULT-COMBAULT

"Acajou", 134 m², 5 pièces, à la Queue-en-Brie. Autres modèles de 93 à 278 m².

A 15 KM et à 18 KM de Paris par l'autoroute de l'est et la N. 4.

Les maisons individuelles du **Domaine de l'Ormoie** dominent un beau paysage de la Brie, à deux pas des magasins, des supermarchés et des équipements sportifs. Elles ont de 134 à 278 m², 5 à 8 pièces, des garages 1 et 2 voitures, de grands jardins. Accès depuis Paris par l'Autoroute A.4 (sortie Noisy-le-Grand) ou la N.4.
Possibilité prêt P.I.C. sur modèle "Oranger"

Les maisons du **Domaine du Bois La Croix** profitent d'un parc privé de 18 ha et de tennis. Elles ont de 93 à 155 m², 5 à 7 pièces, des garages 1 voiture, de grands jardins. Accès par l'Autoroute A. 4 (sortie Val Maubuée) ou la N. 4.

Bd Périphérique — S.N.C.F. — Domaine de l'Ormoie — Joinville — R.E.R. — A4 — PARIS — Porte de Bercy — N4 — Direction Nancy

Domaine de L'Ormoie

Domaine du Bois la Croix

Bd Périphérique — S.N.C.F. — Domaine du Bois-la-Croix — Joinville — R.E.R. — A4 — PARIS — Porte de Bercy — N4 — Direction Nancy

VISITE DES MAISONS MODÈLES, TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
DOMAINE DE L'ORMOIE 94510 LA QUEUE-EN-BRIE (TEL. 933.71.30)
DOMAINE DU BOIS LA CROIX 77340 PONTAULT-COMBAULT (TEL. 028.64.63)

REVENUS ÉLEVÉS
Trimestriels ou annuels
de 8,60 à 12,20%
taux actuariel annuel brut

Depuis 20 ans, la SOBI offre aux épargnants trois formules de comptes à intérêts progressifs. (Versements à partir de 5000 F.)

Renseignez-vous sans engagement en écrivant à :
SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie 601 A / B.P. 31
MONTE-CARLO (principauté de Monaco)

Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM 7

Affiliée à la Société Bancaire de Paris et à la Landesbank Rheinland Pfalz.



هكذا من الأصل